



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

3600

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*



*TJM
Mercure

1725

Presentations

1725

April-May.
1725

* I M

3600

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIE AU ROY.

AVRIL 1725. - May



QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or

M DCC. XXV

Avec Approbation & Privilege du Roy.

LADRESSE generale pour toutes
choses est à M. M O R E A U ,
Commis au Mercure , chez M. le Com-
missaire le Comte , vis-à-vis la Comedie
Françoise , à Paris. Ceux qui pour leur
commodité voudront remettre leurs Paquets
cachetez aux Libraires qui vendent le
Mercure à Paris , peuvent se servir de
cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment , quand on
adresse des Lettres ou Paquets par la Poste,
d'avoir soin d'en affranchir le Port ,
comme cela s'est toujours pratiqué , afin
d'épargner , à nous le déplaisir de les
rebuter , & à ceux qui les envoient ,
celui , non - seulement de ne pas voir
paroître leurs Ouvrages , mais même de
les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de
copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers , ou les particuliers qui sou-
haiteront avoir le Mercure de France de
la premiere main , & plus promptement ,
n'auront qu'à donner leurs adresses à M.
Moreau , qui aura soin de faire leurs pa-
quets sans perte de temps , & de les faire
porter sur l'heure à la Poste , ou aux Mes-
sageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIE AU ROY.
AVRIL 1725.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

L'ESPERANCE.
O D E.



Abitans des bords du Permesse,
Chantez la gloire & les Heros,
En l'honneur du Dieu de l'Yvresse,

Faites retentir les échos.

Vantez d'une beauté naissante,

A ij L'é-

636 MERCURE DE FRANCE.

L'éclat, la douceur séduisante,

Dont un Amant est enchanté ;

Je veux par un nouvel hommage,

D'une Déesse qui m'engage,

Celebrer la Divinité.

C'est l'Espérance qui m'enflâme,

Je la vois, & dans ces momens

Je sens naître au fonds de mon ame

Mille agréables mouvemens.

La Déesse descend des nuës,

Avec les graces ingennës,

Dans un Char embelly de fleurs;

A ses côtez est l'allegresse,

Et loin d'elle fuit la tristesse,

Qui n'ose plus troubler les cœurs.

Agréable & chere Esperance,

Tu fais mouvoir tous les mortels,

Ils font dès leur plus tendre enfance,

Fumer l'encens sur tes Autels.

Tes promesses ne sont point vaines,

Ta presence charme leurs peines,

Tu sçais varier les plaisirs ;

L'ame sans cesse possédée,

D'une douce & flatteuse idée,
S'occupe de mille desirs.

De même qu'un obscur nuage,
Disparoît au Soleil qui luit,
Au rayon d'un heureux présage,
Le plus sombre chagrin s'enfuit.
Quand le Vieillard courbé par l'âge,
Voit la mort au triste visage,
De sa faux prête à le fraper;
L'Espoir aussi-tôt secourable,
Impose au Prestige effroyable,
Qu'il fait promptement dissiper.

Tout prêt à passer l'onde noire,
Ici se presente un Amant,
Une inhumaine fait sa gloire,
De l'accabler dans son tourment.
L'ingrate enfin semble attendrie,
Le soin qu'elle prend d'une vie,
En pourra prolonger le cours;
L'Esperance arrête la Parque,
Et loin de la fatale Barque,
L'Amant se promet d'heureux jours.

A iiij

Un

638 MERCURE DE FRANCE.

Un homme en butte à la fortune
Par le malheur persecuté,
Oppose au soin qui l'importune,
L'espoir de la prospérité.
C'est ainsi que des injustices,
Du sort & de tous ses caprices,
Mortels on peut se délivrer ;
Pour changer des jours misérables,
En jours sereins & favorables.
Il suffit de les espérer.

L'Espérance au Marchand averse,
Fait braver les vents & les eaux,
Vainement la Parque homicide,
S'arme de ses cruels ciseaux.
Vainement un affreux orage,
Menace d'un prochain naufrage,
Et fait pâlir les Matelots ;
Prêts d'être engloutis dans l'abîme,
Un rayon d'espoir les ranime,
Et les fait triompher des flots.

Que de projets, que d'exploits vastes,
Tiennent mon esprit arrêté.

Mais

Mais je dois en croire vos fastes,
Fidelle & sage antiquité.
Né Roi d'une seule Province,
Un téméraire & jeune Prince
Veut dompter cent peuples divers;
Il prodigue tout sans réserve,
L'espérance * qu'il se conserve,
Le fait regner sur l'univers.

Paroissez, grands hommes d'Athènes,
Rares & sublimes Esprits,
Venez, Platon & Demosthenes
Si reverez dans vos écrits.
Venez, incomparable Apelles,
Vous Phidias, vous Praxitelles,
Je vous atteste tous, parlez,
Eussiez-vous passé tant de veilles,
Sans espérer par vos merveilles,
De vivre aux siècles reculez.

L'attrait d'une éternelle gloire,
Forma tant d'illustres Romains,
Qu'à jamais consacra l'histoire,

* *Quint-curce.*

A iiij

En-

640 MERCURE DE FRANCE.

Entre les plus grands des humains.

Pour le salut de la Patrie ,

Ardent à prodiguer leur vie ,

Ils cherchoient l'immortalité ;

A cette Esperance Heroïque ,

Rome , jadis sa République ,

Dût son lustre & sa liberté.

Quels soins, qu'elle persévérance,

Dans ce Courtisan empressé ?

Par le plaisir de l'Espérance ,

Il est déjà récompensé.

Ce qui pour nous est servitude.

Bien loin de lui paraître rude ,

Pour son cœur devient un appas ;

Toujours dans l'agréable attente ,

De ce qui le charme & l'enchanté ,

Il jouit d'un bien qu'il n'a pas ;

D'un zèle que rien ne modère ,

L'infatigable Laboureur ,

Passe au travail sa vie entière ,

Animé d'un espoir flatteur.

De retour dans son domestique ,

Un

Un repas frugal & rustique,
Suffit au seul repos qu'il prend;
Bien moins occupé de sa peine,
Que de l'Esperance prochaine,
D'une ample moisson qu'il attend.

Mais , hélas ! le temps qui s'envole
Se presente à mon souvenir ,
Mortel , quel espoir me console,
Des jours qu'on ne peut retenir.
Quoi n'est-il pas un bien solide ,
Que n'ôte point le temps rapide ,
Le seul indépendant du sort ?
Oùi , l'espoir de ce bien suprême ,
Me soutient , m'enchanté , il peut même
Prêter des charmes à la mort.

*De Sommevêfle , de la Société Litté-
raire de Châlons.*



A V P R E-



*PREMIERE Lettre de M. Capperon ,
ancien Doyen de Saint Maxent , écrite
à M.... sur les Plantes , Coquillages ,
Langues , Dents , & autres parties de
Serpens , Poissons , & autres animaux ,
qui se trouvent conservez , & souvent
petrifiez dans les Montagnes , les Car-
rieres , & dans les Terres , & les di-
verses empreintes qui en paroissent sur
les Pierres & les Cailloux.*

Vous sçavez , Monsieur , que dans
nos entretiens sur les matieres de
Physique , vous m'avez souvent parlé
des plantes , des coquillages , & d'ani-
maux petrifiez que vous aviez vûs dans
les cabinets des curieux , & des diverses
empreintes de toutes ces choses que vous
y aviez remarqué , sur des pierres , des
cailloux , & sur des pieces de marbre.
Comme vous m'aviez fait entendre que
cela se trouvoit par hazard dans des mon-
tagnes , des carrieres , & quelquefois
même dans des terres , je crûs que si je
me donnois tant soit peu à cette sorte de
recherche , je pourrois en découvrir com-
me on fait ailleurs. En effet , m'étant
donné quelque mouvement , voici à peu
près

près ce que j'ai trouvé, & ce que je conserve dans mon cabinet, que vous pourrez voir quand il vous plaira.

Premierement, plusieurs coquilles d'especes differentes, lesquelles se sont trouvées dans nos montagnes, renfermées dans le moilon qu'on tire, soit des carrieres les plus profondes, soit en creusant des puits; car dans cette Province ce moilon se trouve partout où on creuse, & ces coquilles se sont trouvées quelquefois à vingt & trente toises de profondeur, quelques-unes étant remplies de moilon, & d'autres totalement petrifiées. Il s'y est pareillement trouvé plusieurs cailloux marquez des empreintes de ces coquilles, & d'autres où les coquilles sont attachées, soit en leur entier, ou en partie.

J'ai trouvé de même divers *Echinus*, ou herissons de mer, tel que le *Diadema Turcarum*, ou Turban des Orientaux; l'*Echinus in Dicus*, l'*Echinus Spatagus*, qui est ici le plus commun; les uns en forme de boutons de differentes figures, d'autres en ovale, pareillement très-communs. Et ce qui est à remarquer, il s'en trouve plusieurs, lesquels quoiqu'entiers, sont néanmoins aplatis, la tête étant brisée, comme ayant souffert une forte compression; plusieurs étant même

A vj petri-

644 MERCURE DE FRANCE.

petrifiez dans cette disposition. De ces *Echinus*, ainsi que les coquilles, les uns sont remplis de marne où ils étoient enveloppez, & d'autres entierement petrifiez. Il s'est également trouvé des empreintes de ces *Echinus* bien marquées sur des cailloux. J'ai aussi trouvé dans le creux & la profondeur des montagnes, des écailles d'huitres enveloppées dans le moilon, dont les unes se sont conservées dans leur état naturel, & les autres sont petrifiées.

Outre ces coquillages, j'ai trouvé plusieurs têtes ou nouvelles poussées de l'herbe nommée en Latin *Equistum*, en François Prêle, ou queue de cheval, toutes petrifiées; plusieurs étant ramassées comme par pelotons, & renversées sans ordre les unes sur les autres, & differens morceaux de cette herbe separez les uns des autres, aussi petrifiez & enveloppez dans le moilon; comme plusieurs champignons, appelez communément vesses de loups. Et ce qui merite une attention particuliere, il se trouve dans la profonde masse de ces montagnes quantité de fragmens de divers coquillages, dispersez, renversez & mêlangez sans ordre, enveloppez separément dans la substance du moilon, ou enchassez dans des cailloux.

Vous pouvez bien juger, Monsieur,
qu'après

qu'après avoir fait ces découvertes, j'ai été naturellement porté à rechercher comment il s'est pû faire que ces plantes & ces divers coquillages se soient ainsi trouvez contenus & renfermez dans la profonde masse de ces montagnes. Après quelques lectures faites à ce sujet, il m'a paru que le sentiment le plus commun, & qui a été embrassé par plus d'habiles gens, étoit que ces coquillages, ces plantes, & choses semblables qu'on trouve dans les montagnes, soit petrifiées, ou autrement, étoient des restes du déluge, lesquels après avoir été transportez par la Mer qui inonda toute la terre, & disperser par ses eaux, se sont enfin trouvez dans le limon que ces eaux formerent alors, & qui a produit ces montagnes.

J'avouë que j'ai donné d'abord moi-même dans ce sentiment; mais ayant dans la suite examiné la chose de plus près, j'ai reconnu qu'il s'en falloit beaucoup qu'il fut fondé sur la verité. Car premièrement, quoique la Mer se soit débordée lors du déluge, il ne s'ensuit pas qu'elle ait dû transporter des coquillages par toute la terre; parce qu'il ne faut pas s'imaginer que les coquillages nagent sur les eaux, & qu'elle les transporte partout où elle peut s'étendre. Ceux qui la voyent tous les jours comme nous, sça-

vent

646 MERCURE DE FRANCE.

vent que ces coquillages étant d'une substance dure & solide par rapport à leurs têtes , prennent naturellement le fond ; & comme le remarque très-bien Bernard Palissy , dans ses discours des eaux , fontaines , &c. les poissons à coquilles se tiennent tellement attachez aux roches , que les seuls flots de la Mer ne peuvent pas les arracher : aussi ne voyons-nous pas que lorsqu'elle se déborde avec le plus de violence & d'impetuosité , elle transporte dans les prairies , & les terres qu'elle inonde , les coquillages qu'elle contient dans son sein ; mais elle se contente seulement de rouler sur son sable quelques legers coquillages que les Pêcheurs , ou d'autres personnes ont arrachez , ou jettez par hazard.

D'ailleurs se peut-il faire que ces amas prodigieux de marne où se trouvent ces coquillages , & qui s'étend partout dans toute cette Province , dont la profondeur jusqu'à l'eau qui empêche de creuser plus avant , va souvent jusqu'à quatre-vingt-dix toises ; se peut-il faire , dis-je , que cette masse énorme de moilon & de marne , ait pu se former du seul limon , produit par le repos des eaux du déluge , qui n'ont inondé la terre que pendant l'espace d'une année ? Si ces montagnes sont formées d'un limon , comment est-il possible

possible qu'il ait été d'une blancheur aussi égale , & aussi pure qu'est la craye qui fait tout le corps de ces montagnes ? Est-ce que des eaux qui passent impetueusement sur la superficie de différentes terres , peuvent en enlever des parties si pures & si peu mêlées ?

Si ces montagnes venoient de ce limon , en y creusant des puits , ne devoit-on pas trouver à certaine profondeur l'ancienne terre , sur laquelle ce limon du déluge se seroit déposé ? Ne verroit-on pas la difference de ces deux terres bien marquée ? Ne devoit-on pas même trouver dans quantité d'endroits à la superficie de cette ancienne terre des troncs d'arbres , ou petrifiés , ou au moins marquez par une couleur differente dans la blancheur de ce limon , même d'autres restes de ce qui pouvoit y avoir été posé avant le déluge ? Enfin ne devoit-on pas trouver dans ce limon plus d'ossements , soit d'hommes , ou d'animaux que de coquillages , puisqu'il y en eut alors un si grand nombre de noyez ?

Si toute la marne qui forme nos montagnes , & qui se trouve regulierement au-dessous de la bonne terre dans toutes nos campagnes dans l'étendue de plusieurs Provinces , vient de ce limon , d'où peut venir cette bonne terre labourable qui

couvre

648 MERCURE DE FRANCE.

couvre cette marne, où l'argile étant de differens sables qui forment une superficie fort differente placée sur le moillon & la marne, non-seulement dans le creux des valées, mais dans les plaines les plus élevées? Seroit-ce un second limon déposé sur le premier? Il faudroit donc qu'il y eut eu deux déluges arrivez à deux differentes fois?

Il n'y a donc nulle apparence que les coquillages, & autres semblables choses qui se trouvent dans le corps des montagnes y aient été déposés lors du déluge. Il n'est pas non plus à présumer que ces coquillages s'y soient formés naturellement comme d'autres le veulent; car si cela étoit, on les trouveroit dans leur entier, avec cette seule difference, que les uns pourroient être plus grands, & d'autres plus petits; les uns mieux formés, & d'autres moins; mais lorsqu'on en trouve plusieurs aplatis, brisez & écrasez, quoique posez fort avant dans la masse de ces montagnes, où rien n'a jamais été remué, n'est-ce pas une marque assurée qu'ils n'ont reçu cette compression qu'après avoir eu leur forme naturelle, & qu'ils n'ont pu se former d'eux-mêmes en cet état, ni recevoir cette compression depuis que ces montagnes ont eu leur solidité? D'ailleurs les differens

rens fragmens de ces coquillages qui se trouvent séparément enveloppez du moilon à des distances fort éloignées, & visiblement rompus, ne sont-ils pas une preuve assurée qu'ils ne se sont pas formez eux-mêmes dans cette situation? C'est la même chose des plantes petrifiées qui s'y trouvent en morceaux separés; les plantes ne croissent pas ainsi divisées par pieces.

D'autres enfin sont du sentiment; que ces montagnes & tous les lieux où on trouve des coquillages, ont été autrefois des fonds de la Mer, qui se sont élevez par des tremblemens de terre, & d'où la Mer s'est retirée pour passer dans des endroits devenus plus creux & plus bas; ce qui les confirme dans ce sentiment, c'est qu'en effet l'on a vû differens lieux abîmez par des tremblemens de terre, & qui sont devenus des lacs; d'autres ont été inondez par la Mer, pendant que tout au contraire l'on a vû quelquefois des Isles paroître tout à coup au milieu de la Mer, comme il est arrivé de nos jours dans le Golfe de Santorin qui est dans l'Archipel, où il en parut une nouvelle en l'année 1707.

Tout cela est vrai, mais il ne s'ensuit pas que tous les lieux & les pays où on trouve des coquillages ayent été autrefois cou-

630 MERCURE DE FRANCE.

couverts de la Mer , & qu'ils ayent souffert ces grandes révolutions ; car si cela étoit , il s'ensuivroit que presque toutes les terres qui sont aujourd'hui à sec , les plus vastes Royaumes , & en particulier toute la France , auroient été autrefois plongez sous les eaux , puisqu'il y a peu de pays , où il ne se trouve quelques coquillages , soit dans les terres , soit dans les montagnes.

S'il étoit vrai que tous les lieux où on trouve des coquillages eussent été autrefois des fonds de Mer , on devroit y trouver ces coquillages dans le même état où ils sont dans la Mer , ce qui n'est pas néanmoins ; car , par exemple , on ne pèche jamais un seul *Echinus Spatagus*, qu'il ne soit totalement rempli de sable & de gravier , lesquels n'en peuvent pas sortir aisément ; cependant quoiqu'il s'en trouve une infinité dans nos montagnes , où que ce soit ne les a jamais remuez , il ne s'en trouve pas un seul qui contienne dans son test du sable ou du gravier. De plus , si ces montagnes ont été des fonds de Mer , d'où peuvent y être venus ces têtes & ces morceaux de prêle , ces champignons , dits vesses de Loups , que j'y ai trouvé pétrifiez dans les mêmes endroits où je trouvois les coquillages également enveloppez du moi-

A V R I L 1725. 651

moilon ? Ces sortes de plantes ne croissent pas certainement dans le fond de la Mer.

Enfin est-il à présumer que ces fonds ayant été mis à sec par ces bouleversemens qu'on suppose, ils aient ensuite produit d'eux-mêmes de vastes Forests ? Voyons-nous les lieux d'où la Mer s'est retirée, produire des chênes & d'autres arbres ? Cependant il faudroit que cela fut ainsi, puisque selon Bernard Palissy, c'est particulièrement dans les Ardennes qu'on trouve grand nombre de coquillages, & néanmoins tout ce pays-là du temps de Cesar étoit une vaste Forest. Je finis ma Lettre qui n'est déjà que trop longue, me réservant à vous dire quel est mon sentiment sur cette matiere dans la premiere que j'aurai l'honneur de vous écrire, & je suis, &c.

A. En ce 20. Mai 1724.



71



*A Mademoiselle G *** sur son Mariage
avec M. B ***

EPITHALAME.

P Leins de Nectar & d'Ambroisie
Les Dieux s'entrenoient un jour ,
Chacun d'eux à sa fantaisie
Vantoit le pouvoir de l'Amour ;
Et les Déeses à leur tour ,
Quoiqu'avec plus de modestie ,
Au petit Dieu faisoient leur cour.
Il étoit de cette partie ,
(En est-il de bonnes sans lui ?)
Là , dit-il , je veux aujourd'hui
Sçavoir si vous voulez me plaire ,
Et qui mieux y réussira ,
De mes faveurs s'assurera.
Qu'il s'attende pour son salaire
A Disposer de mon pouvoir :
Paris renferme en son manoir
Une Nimphe qui m'est si chere ;
Qu'à toute autre je la préfère ,

Prouz

Prouvez-moi vôtre affection
 En travaillant, Dieux & Déesſes,
 ▲ l'enrichir de quelque don :
 Repandez toutes vos largeſſes,
 Sur la Nimphe dont j'ai fait choix ;
 Mes traits , mon Arc & mon Carquois ,
 Seront la digne récompense ,
 Et passeront ſous la puiſſance ,
 De qui pourra par ſes bienfaits ,
 Doüer au gré de mes ſouhaits ,
 Celle pour qui je m'intereſſe ,
 J'executerai ma promeſſe ,

J'en jure par le Styx ſi redoutable aux Dieux.
 Dans l'Olimpe à l'inſtant , s'élève un doux
 murmure ,

Le prix offert réunit tous les vœux ,
 Et le fatal ferment raffure ,
 Ceux qui ſçavent pour leur malheur ,
 A quel point l'Amour eſt trompeur.
 Junon en parlant la premiere ,
 Dit qu'au moins l'Amour devoit bien
 Nommer cette Nimphe ſi chere... ;
 Moi , dit-il , je n'en ferai rien ;

Tout le fin du miſtere eſt que ſans la connoître
 Cha-

654 MERCURE DE FRANCE.

Chacun s'efforce à deviner ,
Ce qu'il convient le mieux de lui donner.
Il suffit , dit Junon , & vous voulez peut-être ,
Nous prouver, gardant ce secret ,
Qu'on a grand tort de vous croire indiscret.
Je ne m'informe pas si cette Nimphe est belle ,
J'en juge assez aux soins que vous prenez pour elle ;

Mais je veux joindre à sa beauté ,
Un port charmant , une noble fierté ,
Un air grand , mais toujours affable.
Moi, dit Vénus , je veux la rendre aimable ,
C'est tout dire en un mot , & je croi que mon
fils

Ne balancera pas de m'accorder un prix ,
Que je veux bien payer du don de ma ceinture.
Sans doute , dit Minerve , on vous feroit
injure

De ne pas préférer ce don
A tous ceux que je pourrois faire
Sageſſe , prudence , raifon ,
Ne font rien en comparaifon ,
D'un don qui doit fon être à la lyre d'Homère.

Mais à quoi ſert de diſputer ,

Si ,

Si, comme je n'en puis douter,
Celle pour qui l'Amour se détermine,
Est la Nimphe que j'imagine:

A ses talens que pourrois-je ajouter?

Aux prix j'aurois tort de prétendre,
N'ayant plus rien à lui donner;

Un autre (a) beaucoup mieux a déjà fçû l'or-
ner

Des dons qu'en sa faveur j'aimerois à ré-
pandre.

A ce compte, dit Apollon,

Je ne puis plus lui faire don,

Que d'une voix belle & touchante,

Qui surprenne, saisisse, enchante.

Vous ferez, dit Bacchus, surpris,

De me voir disputer le prix:

On croit que le Dieu de la treille,

N'est bon qu'à vuider sa bouteille,

Et l'on ne met pas mes bienfaits,

Dans un rang à pouvoir jamais

Perfectionner une belle;

Mais de ce préjugé j'appelle,

Et je soutiens moi *Mordicus*,

(a) La mere de la Demoiselle.

Qu'une

Qu'une belle est envain partout ailleurs aimable ,

A moins qu'elle ne plaise à table ,

Tout autre don n'est que bibus :

Sçavoir faire valoir mon jus ,

Etre au fait de mon formulaire ,

C'est posséder tout l'art de plaire.

Et c'est-là le talent que nôtre Nimphe aura ,

C'est à moi qu'elle le devra ,

Elle goûtera mes folies ,

Sans trop permettre à mes faillies,

Et par sa moderation

Elle en imposera sans affectation.

Ces presens , dit l'Himen , vont la rendre parfaite ,

Mais sa gloire jamais ne peut être complete ,

Si tant de bienfaits précieux ,

Ne servent pas à rendre heureux

Un époux qui soit digne d'elle.

Où, s'écria l'Amour, où trouver cet époux ;

Un mortel pourroit-il prétendre à cette belle ?

Il en est , dit l'Himen , un préférable à tous ,

Aimable autant par sa figure ,

Que par son bon esprit , son caractère doux.

A

A ce portrait je me figure

Que vous ne pouvez pas méconnoître Da-
mon;

C'est l'époux qu'à la Nimphe aujourd'hui je
destine.

C'en est fait, dit l'Amour, Himen & vôtre
don,

Quoiqu'à regret, me détermine

A vous donner un prix qui vous est si bien dû,

Il est vrai que je n'ai pas crû

Risquer beaucoup d'en faire la promesse,

Je connoissois assez celle qui m'intéresse,

Pour n'avoir jamais dû compter,

Qu'à ses perfections on pût rien ajouter,

Même avec un plaisir extrême,

J'ai vû que Junon, que Venus,

Qu'Apollon, Minerve & Bacchus,

N'offroient rien que déjà n'eut la Nimphe que
j'aime.

Il suffit pour vous le prouver

De vous dire que c'est Julie,

Vous sçavez qu'elle est accomplie.

Toi seul, Himen a sçu trouver

Un don qui peut encor la rendre plus parfaite.

Je t'adjuge le prix, prends mon arc & mes
traits,

B Dispo-

658 MERCURE DE FRANCE.

Dispose-en au gré de tes souhaits.

L'Himen triomphe & sa joye est complète ,
Il veut mettre à profit un si précieux don ,
D'un même trait il blesse & Julie & Damon ,
Et pour son coup d'essai il fait un coup de Maître.

Pour la première fois enfin on voit le jour ,
Où l'Himen disposant du flambeau de l'Amour ,

Va couronner l'ardeur que lui seul a fait naître.

Jouissez du sort le plus doux ,
Damon , Julie , heureux époux ,
Vôtre bonheur sera durable ,
Himen à qui vous le devez ,
Maître du Carquois redoutable ,

• Va vous le rendre favorable.

Pour vous deux seront réservés ,

Ces traits charmans , Auteurs de la plus tendre flâme ,

La vive ardeur qui vous enflâme

Ne se démentira jamais ;

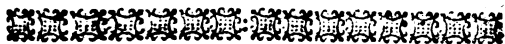
L'Amour fera toujours les frais ,

Des faveurs qu'Himen vous ménage ,

Et seuls vous aurez l'avantage

De

De conserver tous vos desirs
 Dans le sein même des plaisirs.



*LETTRE écrite de Bordeaux aux
 Auteurs du Mercure ; au sujet d'une
 Mine de Bitume.*

DAns la Paroisse de Bastennes , Mes-
 sieurs , Jurisdiction de Gaujac , &
 dans celle de Caupenne Limitrophes de
 l'une à l'autre , situées dans la Chalosse ,
 Senechaussée de Saint Sever , du Presi-
 dial de Dax , Generalité de Bordeaux , à
 deux lieues de la riviere d'Adour , se
 trouve une Mine de Bitume , dans un
 banc continu , & si étendu , qu'il n'a pas
 été possible jusqu'ici de comprendre , où
 peut en être le centre , non plus que tou-
 tes les extrêmités.

A Caupenne avant l'établissement fait
 pour l'épurement de cette matiere , on
 y en avoit vû de tout temps une Mine
 ouverte , mais dont on ne faisoit que fort
 peu d'usage , parce que ce Bitume étant
 mêlé avec beaucoup de terre , & d'autres
 matieres qui lui sont étrangères , & d'u-
 ne nature differente , on ne pouvoit
 s'en servir qu'avec beaucoup de peine.

B ij A

260 MERCURE DE FRANCE.

A Bastenne , au contraire, ce Bitume ne s'y étant montré que fort peu de temps avant qu'on y construisit des fours , & autres bâtimens nécessaires au dépouillement de ce qu'il y a d'impur , on ne s'en étoit point encore servi. Cependant comme cette matiere y est beaucoup moins chargée d'autre matiere étrangere , & y est beaucoup plus onctueuse qu'à Caupenne , on y a fait construire des fours , & ce qu'on a jugé de plus convenable pour separer cette matiere de ce qui peut en alterer la beauté & la bonté.

Ce Bitume s'est découvert par une extrémité sur le penchant de deux collines , exposées du Nord à l'Ouest , & ces collines au milieu du penchant , desquelles on a fait l'ouverture de la Mine , sont assez rapides , surtout à Bastenne , pour y faire rouler du haut en bas par leur propre poids les terres des déblais. Cette Mine se découvre assez facilement à Caupenne ; & comme le banc y suit assez parallèlement la superficie de la terre dans la pente de la colline , à la profondeur de 4. ou 5. pieds , il est des endroits où les coulans des eaux orageuses la mettent tellement à découvert , & le banc y est d'une telle épaisseur , que l'on peut en tirer beaucoup avec peu de dépense ; mais outre qu'il y est mêlé de beaucoup de terre ,
 . il

il renferme beaucoup de souffre qui le consomme extrêmement dans la séparation , & de façon même qu'on ne peut en tirer que fort peu d'épuré.

Pour ce qui est de la partie de la Mine ouverte à Bastenne , elle se trouve beaucoup plus onctueuse , & beaucoup plus remplie de fin , jusqu'à une certaine distance du fond dont on parlera dans la suite ; mais le Bitume y est beaucoup plus difficile à tirer , & avec beaucoup plus de dépense. Comme on avoit vû par les ravines qui le découvrent à Caupenne , que le banc suivoit assez parallèlement la superficie de la terre dans sa pente , la Mine de Bastenne s'étant montrée environ à même profondeur , on avoit jugé qu'elle devoit être de même , & dans cette pensée , l'on y a fait l'établissement des fours dont j'ai parlé ; mais on a connu par le travail que l'on s'étoit trompé quant à la disposition du banc. Ce banc qui se montre-là à l'ouverture de la même façon qu'à Caupenne , au lieu de suivre la superficie de la colline dans sa pente , s'y trouve de la même manière que l'on voit les nuës en l'air ; c'est-à-dire , enflé ou épais dans des endroits creux , ou minces dans d'autres , d'une manière très-raboteuse , & toujours néanmoins sans discontinuation , mais horizontale-

B iij ment ;

ment ; de sorte que plus on en découvre en tirant vers la hauteur de la colline plus il y a de terre à déblayer.

Ce banc qui s'est ainsi formé , selon toutes les apparences , des exhalaisons des feux sous-terrains , entretenus par des Mines de Bitume concentrées , doit vraisemblablement avoir un centre , dont les extrêmités , comme celles qui paroissent , ne seroient que des écoulemens. Ce banc, dis-je , paroît dans son lit comme une espèce de pierre noire d'une telle dureté , que l'on ne peut la separer qu'avec beaucoup d'effort , & si difficilement , même avec quelque instrument tranchant , ou cassant , que ce puisse être , que l'on est obligé de la miner d'une manière toute singulière ; en effet , l'on ne peut en venir à bout qu'avec des éguilles rougies à un fourneau construit tout auprès. On ne peut vider la Mine qu'avec des cuillieres de fer aussi toutes rouges , & nul tampon n'y peut tenir de quelque nature qu'il soit , sinon du Bitume même. Il est encore à remarquer que dans la Mine de Bastenne , dont le fond du banc est beaucoup plus rempli de soufre , que vers la superficie , on voit dans cette partie basse des effets de la nature toujours agissante , aussi surprenants qu'admirables. L'extrêmité de ce banc qui touche à la terre qui
lui

lui sert de lit, semble un composé d'écailles de toutes sortes de poissons ou coquillages, principalement d'écailles d'huitres, aussi bien formées, aussi solides, & de la même nature que celles que l'on tire de la Mer, & depuis ce fond jusqu'au milieu de l'épaisseur du banc, l'on trouve différentes petites parties cernées, si l'on peut se servir de ce terme; dans le corps du banc, d'une manière si délicate, que l'on ne peut en connoître la division, ou le détachement que par la sortie de ces petites parties du corps, dans lequel il semble qu'elles ont été cernées. Ces parties ainsi séparées représentent donc différentes figures d'écailles, comme de *Barennas*, de *Moucles*, de *Petioncles*, outre celles d'huitres, &c. mais d'une manière si bien travaillée par la nature, que nul trait n'y manque, avec cette circonstance cependant, que de ces petits corps, les uns paroissent depuis long-temps, & les autres plus nouvellement disposez à représenter les figures auxquelles la nature les avoit destinés. Celles que l'on pourroit croire nouvellement séparées de la masse, ne sont proprement qu'une partie, ou globule de Bitume massif, représentant le sujet pour lequel il étoit préparé, enveloppé d'une superficie de souffre blanc comme la nei-

664 MERCURE DE FRANCE.

ge , ainsi que l'on voit la fleur sur de certains fruits , au travers de laquelle chaque trait paroît d'une exactitude inexprimable.

On en voit d'autres dont la superficie commence à prendre quelque chose de la solidité de l'écaillé , perdant de leur blancheur proportionnellement à leur progrès , & cette figure d'écaillé ne commence à se former que du centre du globule ; en sorte que plus la figure se perfectionne , plus le centre du globule se vuide , si bien que quand les écailles ou autres figures qui doivent être formées de cette matiere sont à leur dernier point de perfection , le dedans de l'écaillé est tout vuide , & la superficie interieure fait voir la même nacre , comme la superficie extérieure represente les mêmes figures & les mêmes traits , dont les différentes sortes d'écailles que l'on tire de la Mer sont formées. Ce sujet aussi bien que la maniere dont le Bitume se trouve dans la terre pourroit fournir de matiere à des réflexions très-curieuses ; mais comme je ne suis pas , Messieurs , d'une profession à me donner la liberté de raisonner sur des idées si Physiques , vous me dispenserez d'en dire davantage ; je vais seulement ajoûter un mot sur la qualité de ce Bitume après qu'on l'a tiré du fourneau.

Tout

Tout brut qu'il puisse être, il se trouve d'une nature si semblable à celle de la pierre, & il lui est si adhérent que deux pierres jointes ensemble avec cette matière ne peuvent se séparer; car comme elle est fort insinuante, elle obéit plutôt que de casser. Pour en lier des pierres, par exemple, qui pourroient servir de pavé sur un plan, il en faudroit prendre 85. l. de brut avec 155. l. d'épuré pour lui servir de fondant, car le brut est trop mêlé de matière étrangère pour se fondre sans secours. On a employé de ce Bitume dans plusieurs occasions, & l'effet en est surprenant. Mais comme il seroit inutile de faire un long détail de l'usage qu'on en a fait, je me contenterai de dire ici qu'on s'en est servi sans chaux au Château Trompette. Les pierres qui servent de pavé aux remparts de cette place, ont un pied de largeur, sur deux de longueur ou environ. On a employé par toise carrée environ 75. l. de Bitume, tant brut qu'épuré; une superficie de niveau en pente, ou autrement couverte de pierres cimentées & liées, pour ainsi dire, avec ce Bitume, pourroit résister & se soutenir long-temps. Les remparts, par exemple, du Château Trompette renferment en eux sous des voutes, des Cavernes, & d'autres lieux semblables, d'une grande

B v éten-

étendue ; & quelque soin que l'on eut pris depuis leur construction de les raccommoder tous les ans avec du mastic ordinaire , l'eau en avoit cependant toujours percé les voutes , & dès qu'il pleuvoit, tout y étoit inondé ; mais depuis que l'on y a employé du Bitume , tout y est fort sec , même dans les temps les plus pluvieux. •

Je passe sous silence la forme des fours dans lesquels on épure ce Bitume , & je finis en vous assurant que je suis, Messieurs , &c.



L'ORIGINE DE LA COMEDIE.

PRès d'Athènes jadis étoit un Bourg antique ,

Ordinaire séjour d'une troupe rustique ;

C'est là qu'un Dieu puissant jusqu'alors ignoré,

Pour la première fois Bacchus fut révéré.

On dit qu'Icarius par un secret insigne ,

S'appliqua le premier à cultiver la vigne ;

Et suivant de l'instinct le mouvement douteux,

Fit à tous les humains un présent dangereux :

C'est le raisin. Un Bouc dans la naissante Automne ,

Sur

Sur ce fruit précieux porta sa dent gloutonne ,

L'animal fut puni d'un si hardi forfait ,

Et paya de sa peau le mal qu'il avoit fait.

Les Païsans du Bourg saisissent sa dépouille ;

Du marc le plus épais chacun d'eux se bar-
bouille ,

Et de sacrez festons couronnant leurs cheveux,

Par des sauts cadencez ils signalent leurs
vœux.

Pour venger de Bacchus la puissance outragée,

Autour de ses Autels cette troupe est rangée ,

D'amour & de respect leur zèle se nourrit ,

Mais l'ardeur la plus forte enfin se ralentit ;

En effet , comme tout se corrompt par l'usage ,

Leur aveugle fureur s'ouvre enfin un passage ,

Et les vapeurs du vin échauffant les esprits ,

Sous un voile pieux tout leur semble permis.

De la Religion le bizarre mélange ,

Couvre de leurs excès le ridicule étrange ,

Déjà même insultant aux droits de leurs voi-
sins ,

Ils ravagent leurs champs, ils cueillent leurs
raisins.

Un tel emportement émeut tout le Village ;

On voulut , mais trop tard, arrêter ce ravage ;

B vj Ces

Ces mutins en couroux méprisant leurs rivaux,
D'un chacun sans égard étaloient les défauts.

Cette facilité de gourmander le vice,

De la fausse vertu démasqua l'artifice,

• Servit aux passions de remède & de frein,

Chacun se reconnut aux traits de son prochain;

Et cette liberté toujours plus enhardie,

Par d'utiles abus forma la Comédie.

Voilà quel fut l'objet de ces hardis censeurs,

D'abord tout le recit fut chanté par les chœurs,

Mais Thespis rebuté des sons de l'Hiposcene, *

Produisit le premier un Acteur sur la Scene;

Eschile peu content d'un si timide choix,

En choisit jusqu'à cinq sous differens emplois.

De la triple unité les regles sont prescrites :

Pour mettre l'action dans d'étroites limites,

Il fallut s'affervir au devoir scrupuleux,

De n'omettre aucun point de cet art rigou-
reux ;

C'étoit pour les Auteurs une cruelle gêne,

Mais l'espoir du succès en soulageoit la peine.

* L'Hiposcenion étoit une enceinte de colonnes autour du logeon, où les Mines & les joueurs d'instrumens se tenoient ordinairement.

Et

Et l'effet secondant un si juste desir ,
D'un suffrage flatteur ils goûtent le plaisir.

M. Vayrac de Marseille.

※※:※※※※※※※※※※:※※※※

DISCOURS CRITIQUE,

*Prononcé par M. de Joly, Avocat au
Parlement, dans une assemblée de gens
de Lettres., le Jeudi 22. de Février
1725, au sujet du Traité de la Pesan-
teur universelle des Corps, du P. Cas-
tel, & des Observations generales de
M. l'Abbé de Saint Pierre sur ce nou-
veau Système, inserées dans les Me-
moires de Trevoux du mois de Decem-
bre dernier.*

MESSIEURS,

Les Observations generales de M.
l'Abbé de S. Pierre, sur le Traité de la
Pesanteur universelle des Corps, m'ont
engagé dans des réflexions assez particu-
lières ; en premier lieu, sur la Methode
& le stile de ce nouveau Système de l'hy-
sique, & ensuite sur les regles qu'il con-
vient

vient d'observer en general dans la Critique des nouveaux Systèmes ; à quoi j'ai ajouté comme un modele , & une application de ces regles , des discussions critiques sur une partie du Traité de la Pesanteur universelle. La matiere de ces trois points m'a paru interessante. Le premier regarde les deux methodes que l'esprit peut suivre en tout genre d'écrire ; le second consiste à examiner les caracteres de cette sorte de discernement fin & exquis d'où dépendent l'établissement des découvertes & le progrès des beaux Arts, & le dernier interessera , si je ne me trompe , au moins le nombre choisi de ceux qui s'occupent du Systême de leurs propres idées sur la nature des choses.

Au reste , quoique j'aye à proposer ici des opinions qui se trouveront quelquefois assez differentes de celles d'un Abbé, connu depuis long temps dans la république des Lettres , & d'un Auteur qui vient de s'y faire connoître par les productions nouvelles d'un genie aussi brillant qu'inventif, j'ose me flater que l'amour du vrai qui m'est commun avec eux leur fera approuver la liberté modeste qui accompagnera la recherche ingénue que j'en fais , & d'avance je consens très volontiers qu'ils en étoient les Juges l'un & l'autre, aussi bien que tout
le

le reste de cette illustre & sçavante
Assemblée.

1. M. l'Abbé de S. Pierre s'explique
en ces termes sur la methode du nouvel
ouvrage. J'aimerois bien mieux, dit-il,
que le P. Castel eut commencé par les cau-
ses de la Pesanteur, & j'en aurois vu
avec bien plus de plaisir les faits existans
comme autant de conséquences necessaires.
Je sçais bien, ajoute-t'il, que la cause de
la Pesanteur étant expliquée, on expliquera
bien plus facilement la dureté, la liquidi-
té, les circulations, la lumiere, le son, &
beaucoup d'autres Phenomènes généraux
de Physique, mais il faut bien se garder,
ce me semble, de parler d'aucune de ces
choses qu'à mesure qu'elles viendront en
cette maniere.

C'est à-dire, en deux mots, selon la
pensée de M. l'Abbé de S. Pierre, que le
P. Castel auroit dû préférer la methode
de la *Synthese* à celle de l'*Analyse* qu'il a
suivi, & le stile *didactique* à celui de
recherche & d'*invention*.

Mais avant de décider sur la préféren-
ce entre ces deux methodes, tâchons,
Messieurs, de nous en faire une idée juste
& abrégée. Quel est le procedé de l'*Ana-
lyse*, dont M. Descartes a si utilement
étendu & fixé les loix? C'est de consi-
derer attentivement toutes les parties de
son

672 MERCURE DE FRANCE.

son objet , d'en observer les conditions & les rapports principaux , de les représenter aux yeux par des expressions courtes & familières , de les combiner ensemble selon les règles prescrites , & de comparer de nouveau les résultats de ces combinaisons , jusqu'à ce que ces opérations répétées , & toujours devenues plus simples nous conduisent enfin à l'égalité de la chose inconnue , & à la résolution cherchée.

La méthode Synthétique , plus connue & pratiquée de tous ceux qui *enseignent* , conduit l'esprit dans une route bien différente , ou plutôt c'est le retour de l'esprit sur ses pas & dans la même route. Dans celle-là l'esprit de l'inventeur examine , cherche , va , s'avance , arrive ; dans celle-ci il revient de son but , il observe les vestiges de ses démarches , il s'assure de sa découverte par la comparaison qu'il en fait avec toutes les choses qu'il connoissoit déjà : à peu près comme un voyageur arrivé dans une Isle inconnue , mesure la terre & les Cieux , pour s'assurer de la partie du monde qu'il a découvert par la comparaison qu'il en fait avec toutes les autres , & par l'estimation du chemin qui l'y a conduit.

Sur cette description de l'une & de l'autre méthode, quelqu'un de vous, Messieurs,

sieurs, conclura peut être que la Methode Analytique est faite pour l'inventeur, & qu'il doit s'en servir pour tâcher à découvrir son but ; mais que l'Ecrivain qui fait part au public des découvertes qu'il a faites par la premiere methode, ne doit plus se servir que du stile didactique qui est propre à la seconde.

Ce raisonnement peut paroître plausible pour tout ce qui n'est point ouvrage de recherches & d'invention , comme sont les ouvrages de morale, de politique, d'Histoire, ou même d'éloquence , quoiqu'à parler en general, quiconque entreprend de persuader les hommes se trouvera toujours bien de leur cacher son but , & de se servir de leurs idées les plus communes pour les emmener par degrés à ses idées particulieres, ce qui est une espece d'Analyse que le genie inspire bien plus que l'art. C'étoit, dit-on, la methode de Socrate.

Mais j'ose mettre en fait qu'en bonne Physique, & sur tout dans un système general , tel que celui de la Pesanteur universelle , il n'y a pas même à choisir entre l'Analyse & la Synthese , & que cette derniere est absolument impraticable. Ne nous flâtons point. Quoique le Thelescope ait rapproché les Cieux de nôtre vûe , & que le Microscope ait enflé les

674 MERCURE DE FRANCE.

les atomes à nos curieux regards , les Cieux sont encore bien élevez au-dessus de nos têtes , & les atomes bien petits. La nature n'est point dévoilée. Contentons-nous de passer methodiquement des choses connues à celles qui le sont moins , afin de parvenir de celles-ci jusqu'aux inconnues , & renonçons sans peine aux ambitieux efforts d'une synthese chimerique.

Descartes , il est vrai , le celebre Descartes s'est servi de la synthese dans sa Physique. C'étoit un esprit transcendant. Il a passé comme de plein vol par-dessus tout le spectacle de cet univers , & tous ses Phenomènes , pour aller saisir dans le sein tenebreux de la nature les causes primitives des choses. Entreprise plus hardie & plus vantée qu'heureuse. Il a osé penetrer dans le sanctuaire de la nature sans s'y laisser introduire par la nature même ; mais qu'en est-il arrivé ? Ce Protée a pris sous la main du Philosophe cent formes specieuses qu'il a pris pour veritables ; il en est sorti accompagné d'une nuée d'hypotheses , dont il a scû couvrir toute la Philosophie. Il s'est trompé dans un grand nombre de ses principes , & dans la plupart des applications qu'il en a faites. Heureux si ce grand genie eut pris pour guide dans sa Physique

la

la sublime Analyse qui lui a dévoilé les plus profonds mysteres de la Geometrie. Je ne craindrai pas de le dire, Messieurs, les erreurs de sa synthese, & les solides découvertes de son Analyse ont contribué plus que tout le reste à faire changer de face à la Philosophie.

Les Anglois ont été des premiers à donner le branle à ce changement. L'émulation d'accord pour cette fois avec la raison leur fit prendre le contrepied du Philosophe de la France; & se servant des lumieres de son Analyse pour éclaircir & perfectionner sa Physique, ils se sont bornez utilement à l'observation des faits & des Phenomènes.

M. Newton a établi la Pesanteur de la Lune & des Planettes, sans s'embarrasser des causes de leur pesanteur qu'il a indifferemment attribuées à une attraction mutuelle, ou à une pression quelconque. Il a décomposé les modifications de la lumiere pour trouver les principes secondaires des couleurs sans en chercher les principes primitifs; quoique, à la verité; trop prévenu en faveur des experiences, qu'un art plus industrieux que certain lui a suggeré, & trop dédaigneux pour celles que la nature offre à tous les yeux attentifs.

L'Académie des Sciences a suivi en
France

676 MERCURE DE FRANCE.

France la même route par les mêmes motifs. Elle s'occupe tous les jours avec succès à recueillir beaucoup d'observations , & à fixer plusieurs découvertes particulières , dont le nombre , le concours & la comparaison donneront peut-être un jour à un esprit systématique celle d'un système general qu'elle se propose , comme le fruit le plus glorieux de ses travaux.

Toutes les autres Académies de l'Europe , à nôtre exemple , s'occupent à l'envi , & dans le même goût à perfectionner la *Physique* , laquelle , a le bien prendre , & dans sa juste définition est l'*Histoire de la Nature*.

Et en effet , Messieurs , élevez à une plus saine Philosophie , laissons aux Ecoles tout ce vain appareil d'hypothèses avec quoi on fait expliquer bien ou mal à de jeunes Ecoliers tous les Phenomènes. Le vulgaire peut être la dupe de leurs fictions , & admirer leur babil ; mais parmi les gens de bon sens les uns rient de ces chimeres , & les autres craignent avec raison qu'elles ne gâtent l'esprit de leurs enfans.

On admire les conquêtes des Physiciens modernes , & dans le vrai leurs entreprises sont admirables. *Donnez-leur de la matiere & du mouvement* (comme a dit l'un

Pun d'entre eux,) & ils vous feront un monde.

Voulez - vous ſçavoir pourquoi une pierre tombe après avoir été jettée en l'air. Attendez. Je ſuppoſe que la matiere ſubtile tourne autour de la terre en cercles paralleles à l'Equateur. Mais répondez-vous à ce diſciple de Deſcartes, la pierre tombera donc perpendiculairement à l'axe, & non pas directement au centre de la terre. Un moment, repliquera ſon Colleague ; je ſuppoſe que par chaque pole du tourbillon de la terre il entre un torrent de matiere ſubtile qui coule parallelement à l'axe, & ainſi la pierre étant pouſſée perpendiculairement d'un côté, & parallelement de l'autre..... Vous entendez le reſte.

Je ne crois pas que le P. Caſtel ſoit jaloux d'une pareille methode, ni de ſemblables découvertes.

(a) *Non fumum ex fulgore, ſed ex fumo dare lucem*

Cogitat, ut ſpecioſa dehinc miracula promat.

Cet Auteur va d'abord terre à terre, & de proche en proche. Il obſerve toutes les parties de cet univers, tous les faits, tous les détails, il ne neglige rien ; il paſſe aux premieres combinaifons de ces faits, il en déduit les premiers réſultats,

(a) *Horat. de art, Poët.*

ſans

678 MERCURE DE FRANCE.

sans perdre jamais de vûe les regles les plus simples de l'Analyse , ou plutôt, suivant toujours les voyes même de la nature , & les démarches naïves de nôtre esprit.

Il remarque d'abord (je vous prie , Messieurs , de faire quelque attention à ce précis de son système) il remarque , dis-je , d'abord que chaque corps , chaque globe de l'univers a son centre ; la Terre , la Lune , le Soleil , une pierre , un animal. Il prouve ensuite que les parties de la terre pesent vers le centre particulier de la terre , celles de la Lune vers le centre de cette Planette , & ainsi de toutes les autres Planettes & Etoiles. Delà il passe aux tourbillons , & démontre qu'ils se dissiperoient si leurs parties ne pesoient pas vers un centre commun ; par exemple , la Lune s'enfueroit par la Tangente , si elle ne pesoit vers le centre de la terre , qui est celui de tout son tourbillon ; par la même raison les satellites de Jupiter pesent vers le centre de cette Planette , les tourbillons de toutes les Planettes vers celui du Soleil , & enfin le tourbillon du Soleil vers le centre de l'univers.

Puis comparant la pesanteur qui tient ces grands globes , & ces tourbillons ramassez avec la force qui réunit les parties d'une

d'une pierre , il découvre une analogie admirable entre la *pesanteur* & l'*union des corps* , & de ces premiers résultats il tire encore ce merveilleux corollaire , *que le ressort comme la chute des corps ne sont que des dépendances de la même cause, c'est-à-dire, de la pesanteur.*

Il reprend ensuite cette première Theorie des centres. Il en montre la pluralité , & puis l'universalité, & la suite de ces speculations lui fait conclure naturellement une des veritez les plus brillantes & les plus nouvelles qui soient dans son livre ; c'est que *ni la terre , ni le Soleil ne sont au centre précis du globe entier de l'univers , & que peut-être l'Etoile que nous traitons de polaire occupe actuellement ce centre, s'il n'y a pas de plus gros astre que cette Etoile dans l'univers.*

Il va un peu plus loin, & nous fait considerer tous les corps & tous les globes comme buttés les uns contre les autres par le même effort qui les tient réunis autour de leurs centres propres. Ainsi la *force centripete generale* qu'il avoit observé d'abord se trouve confonduë , & n'être qu'une même chose avec la *repulsion universelle.*

Il revient encore à son objet ; & en y cherchant de nouveaux rapports , il découvre comme une suite nécessaire de
la

680 MERCURE DE FRANCE.

la *pesanteur*, la *reaction* qu'elle produit dans tous les centres, & par-là il explique facilement la generation primitive d'un feu primigenie dans la terre, dans le Soleil & dans tous les Astres.

Ainsi après avoir approfondi tous les rapports de la *pesanteur directe & reciproque* des corps, il ne lui reste plus qu'à considerer leur *pesanteur relative*. Là il commence par observer l'inégalité de *pesanteur* des divers corps vers leurs centres communs. L'*air* pese moins que l'*eau*, & l'*eau* moins que la *terre* vers le centre de ce globe. La *terre* pese plus vers le centre de son *tourbillon* que la *Lune* qui y surnage. *Jupiter* pese plus vers le centre de son *tourbillon* que ses *satellites*, & le premier *satellite* pese plus vers ce centre que le *deuxième*, & celui-ci plus que les autres. C'est ainsi que la *pesanteur relative* donne à chaque corps sa situation constante dans l'univers.

Mais jusques où ce principe également simple & second ne le conduit-il point ? Il passe à examiner l'ordre & l'arrangement primitifs de tous les corps ; eu égard à la seule *pesanteur* respective des substances qui les composent, & dans ce point de vûe, il s'apperçoit que la *terre* devroit se tenir exactement ramassée autour de son centre, & que l'*eau* & l'*air* plus

plus légers que la terre devroient naturellement l'enveloper par *conches concentriques*.

Cette première vûë le jette dans des contemplations profondes de la *Nature* qu'il définit excellemment en ce peu de mots : *la Nature*, dit-il, *n'est qu'un nombre de corps que la pesanteur place dans des distances bien mesurées*. Faisant sans doute allusion à ces paroles du Sage, qui dit que Dieu a arrangé toutes choses avec *nombre, poids & mesure*. Il considère donc la simplicité des *mouvements* de cette *nature* purement *mécanique*, lesquels seroient de soi *droits, successifs, continus, uniformes* ; mais qui étant détournés par l'obstacle qu'ils se font, doivent se concerter en un *mouvement* commun le plus *simple* qui est le *circulaire*.

Delà il entre dans des recherches plus profanes encore sur la *Generation* primitive de l'*Univers*, sur l'existence & la nature du *vahos* ; enfin, Messieurs, à force de creuser ces idées, de manier & de remanier sa matière, & en comparant les loix certaines & invariables de l'*équilibre*, que la seule pesanteur relative eut établi parmi tous les corps, avec l'irrégularité de leur situation présente, il a trouvé le *Mécanisme en défaut* ; & commençant par où le *Cartésianisme* a fini, il

C s'est

s'est élevé à un nouvel ordre de causes inconnu aux siècles passez, je veux dire à des *causes libres* & supérieures au Mécanisme, lesquelles en ont interrompu & en interrompent encore l'action aveugle & inévitable.

Que pensez-vous, Messieurs, de cette Analyse? elle est peut-être moins spacieuse que la Synthèse de M. Descartes; mais est-elle moins solide? en est-on moins conquérant, s'il m'est permis d'adopter les expressions brillantes de M. l'Abbé de S. Pierre, pour être sage & mesuré dans ses démarches? mais, indépendamment de la solidité de cette méthode, quel goût, Messieurs, & quelles délices pour le lecteur qui, conduit comme par la main, marche à côté de son Auteur, & partage avec lui le charme des nouveautez qu'il découvre, quelquefois placé dans des points de vûe où l'on lui fait appercevoir comme dans un lointain le terme de sa carrière, s'avancant toujours vers le terme, & toujours flaté par l'espoir d'y arriver? voilà l'effet de l'Analyse. La Synthèse, au contraire, que nous présente-t-elle? ce ne sont d'abord qu'énigmes & que paradoxes; on se trouve transporté tout à coup dans un pays inconnu; & puis voilà un Docteur intéressé à établir son sentiment qui vient vous ramener avec

auto.

rité dans un pays tout connu. Pour moi, Messieurs, il me semble voir une piece de Theatre qui commence par le dénouement, & dont on vient ensuite me raconter froidement l'intrigue.

Je sçais bien que prévenus de la maniere de M. Descartes, & de celle des Ecoles où nous avons été élevez, nous avons de la peine à nous faire à cette methode scrupuleuse & renversée, d'aller des effets aux causes immediates, & de celles-ci aux causes primitives; & j'avouë qu'en lisant le nouveau Traité de la Pesanteur, l'esprit en cherche naturellement la cause avec une sorte d'inquiétude. Mais après tout un lecteur attentif peut-il la méconnoître dans cet ouvrage, & l'Auteur même a-t'il pû nous la cacher parmi ce nombre infini de vûës & de discussions qui s'y raportent ?

J'ai remarqué trois endroits principaux dans son Livre, où il declare bien ouvertement, ce me semble, sa pensée sur la cause de la pesanteur. Le premier est au 1. L. du T. 1. sect. 3. où l'Auteur compare la cause de l'union des corps durs & de leur ressort avec celle de leur chûte. Le second, c'est presque tout le 3. L. du même tome, où il traite de la pesanteur respective des corps & de l'équilibre de l'Univers, & le troisième, c'est le chap. 6.

C ij de

684. MERCURE DE FRANCE.

de la Generation du Monde, T. 2. L. 3. Mais l'endroit où l'Auteur rassemble toutes les premieres idées de la cause de la pesanteur, c'est l'article de la *nature spécifique des corps* dans la *table systematique* qui est assurément un chef-d'œuvre en ce genre, & même un modele, pour le dire en passant, de la *methode synthetique* où l'on voit dans un ordre renversé, & dans un *stile didactique* toutes les matieres de cet ouvrage.

Les *Cartesiens* nous ont accoutumé à envisager la cause de la pesanteur par le seul Phenomène d'une pierre qui tombe; ils ont commencé par où il falloit finir; quoique *Copernic* & *Kepler* eussent dû leur apprendre à jeter une vûe plus generale sur ce grand Système.

Jetez, dit nôtre Auteur, quelques gouttes d'eau & de *Mercur*e dans un vase plein d'huile où il y aura encore, si vous voulez, quelques bulles d'air. Ce *Mercur*e, cette eau, & cet air s'arrondiront, formeront de petits globes qu'il sera même assez difficile de diviser, & si vous en détachez quelques parties, elles se réuniront avec le temps chacune à leur *Tout Homogene*. Voilà, ce me semble, tout le fonds de son système sur la cause de la Pesanteur. Car il est visible que l'*Heterogeneité* de ces parties produit, & leur

renne

rondeur, & leur pesanteur vers leurs propres centres, & le retour des parties qu'on en a détachées, & en un mot, tous ces effets qui sont si analogiques au système présent de l'Univers.

La question ne consiste donc plus qu'à sçavoir ce que c'est que cette *Heterogeneité*. L'Auteur ne fait point difficulté de nous répondre qu'elle est fondée sur la diversité de structure, de grosseur & de densité des dernières parties, atomes ou molécules ; de même que l'*Heterogeneité* de l'huile, du mercure, de l'eau & de l'air ne résulte certainement que la différente structure, grosseur & densité des parties qui composent ces substances.

Qu'on broüille donc toutes ces substances ; qu'on broüille toutes celles de l'univers ; le même effet s'ensuivra ; elles reprendront toutes leur place, & les semblables se réuniront avec leurs semblables, comme le P. Castel l'a prouvé parfaitement au sujet de la nature, & du débrouillement du cahos.

Au reste, ce n'est point une vaine hypothese que cette figure diverse qu'on attribué aux atomes, puisqu'il est évident que l'Auteur de la nature n'a pû produire, & diviser les parties integrantes des corps differens, sans déterminer leur différente figure. Pour ce qui est du

686 MERCURE DE FRANCE.

principe du mouvement de ces parties , il doit être commun avec tous les systêmes, & le P. Castel nous l'expliquera , sans doute , dans la troisième partie qu'il nous a promis d'ajouter à son ouvrage.

Mais qu'est-ce qui fait tomber une pierre ? car c'est-là le Phenomène favori de la pesanteur.

Avant de vous répondre , permettez-moi , Messieurs , de vous faire à mon tour quelques questions qui vont mettre celle qu'on me propose , & la maniere de philosopher de nôtre Auteur dans un jour assez lumineux.

Personne de vous n'ignore la situation des globes celestes dans nôtre tourbillon. Le Soleil est à peu près au centre , vient ensuite Venus, & puis Mercure, la Terre est au-dessus avec la Lune sa fidelle compagne ; Mars roule après dans sa longue Ellypse ; suit le grand Jupiter , escorté de quatre Satellites ; & enfin le gros Saturne avec son large anneau. Je ne sçais si vous approuverez l'idée familiere , sous laquelle je me represente avec un habile Astronome nommé *Rheita* la situation de tous ces globes differens. Mettez du Mercure dans un vase de verre , & jetez-y un globe d'or ; versez sur ce Mercure de l'eau de fontaine , & jetez-y un globe de bois ; sur cette eau versez doucement du

du vin , & jettez-y un globe de cire , sur ce vin versez de l'huile , & jettez-y un globe de liege , & dans l'air qui restera , supposez un fetu qui voltige. Voilà une image naïve de tout le système du Ciel , & même de l'Univers. C'est avec le secours de cette idée que je vous prie maintenant de répondre aux questions suivantes :

Qu'arriveroit-il si l'on mettoit la Terre à la place du Soleil , Venus à la place de Mars , Mercure à la place de Jupiter , & la Lune à celle de Saturne ? Mais à quoi bon ces questions , direz-vous ; je vous le ferai voir dans un moment, Messieurs ; & en attendant, reposez vous sur moi , je vous supplie , du soin de vous ramener à mon but. Qu'arriveroit-il enfin de ces dérangemens & de ces transpositions ? si je vous avois demandé ce qui arriveroit , si dans le vase de verre dont je vous ai parlé on tiroit le globe d'or du Mercure , & qu'on l'élevât dans l'air , si l'on ôtoit de l'eau le globe de bois , & qu'on le mit dans l'huile à la place du liege , & si enfin on plongeoit dans le Mercure le globe de cire ? vous m'eussiez tous répondu sans balancer, que l'or redescendrait dans le Mercure , & le bois dans l'eau , que la cire remonteroit dans le vin , & le liege dans l'huile , & tout cela à cause de la

C iiij pro-

proportion de pesanteur ou de legereté qui se trouve entre ces liquides & ces corps divers : or de la même maniere , & par une raison semblable, le P. Castel nous répondra que la Terre & le Soleil, Mars & Venus, Jupiter & Mercure, la Lune & Saturne transposez, comme j'ai dit, reprendront aussi les places, où leur nature spécifique cy-dessus expliquée les a fixez dès le commencement.

Encore une question, Messieurs, *si la Terre seule étoit tirée de la place où elle est, & qu'on la rapprochât de la Lune, qu'arriveroit-il ?* il n'y a pas de difficulté, me direz-vous, elle s'en éloigneroit aussitôt, & reprendroit sa place. *Mais si après l'en avoir ainsi éloignée on la retenoit en l'air par quelque espece de crochet, qu'arriveroit-il ?* ceci est un peu plus difficile ; mais enfin, puisque la terre ne peut revenir toute entiere à sa place, ni rester où elle est, elle y reviendra séparément & par lambeaux, comme un mur suspendu en l'air par des étais tombe à la longue par pièces détachées sur la terre. *Mais encore si dans la situation où la Terre est aujourd'hui on venoit à en séparer la moitié, qu'est-ce qui arriveroit ?* Il n'y a pas de doute, la moitié séparée se réuniroit à l'autre. *Et si on n'en détachoit qu'une montagne, qu'arriveroit-il ?* Il n'y a pas à hésiter,

hesiter , la montagne reviendrait sur la terre. *Mais si on n'en détache qu'une pierre ?*

Nous voilà au fait , Messieurs , qu'en pensez-vous ? la pierre se réunira aussi à la terre , & pourquoi ? par la même raison qu'une moitié de la terre étant séparée , doit se réunir à l'autre ; que la terre entière tirée de sa place doit y revenir , tout à la fois ou par pièces ; par la même raison que le Soleil mis à la place de la Terre doit retourner au centre du tourbillon , & la terre s'en éloigner de la distance où elle est ; par la même raison encore que le Mercure se tient séparé de l'eau , l'eau de l'huile , l'huile de l'air , & que tous ces liquides divisez se réunissent avec eux-mêmes , ou pour le dire en un mot , & remonter tout d'un coup au principe general , parce qu'il est de la nature spécifique des corps , c'est-à-dire , de la différente structure de leurs parties que les corps *heterogenes se repoussent* jusqu'à un certain point , & que les *homogenes se rapprochent*.

Vous voyez , Messieurs , que la réponse à la question proposée , *pourquoi une pierre tombe* , dépend de toute la suite du système general , & qu'elle en est même le dernier résultat. L'eussiez-vous crû ? du moins les *Cartesiens* ne l'ont pas même

C v ima-

imaginé, & il faut avouer qu'en ce point, comme en beaucoup d'autres, ils n'ont gueres vû que la surface des choses. Ce n'est pas qu'on ne puisse assez facilement pousser plus loin la suite des raisonnemens que je viens de faire, & discuter de plus près la Mécanique des ~~me~~ mens qui se concertent pour faire ~~tomber~~ *une pierre* ; j'aurois même pû fort aisément appuyer chacune de mes propositions d'un grand nombre de preuves, & vous montrer le raport sensible qu'elles ont avec les *homeomeries d'Anaxagore*, les *Assemblemens d'Empedocle*, l'*harmonie* de Pythagore, la Doctrine de Copernic, de Kepler, de Galilée, enfin de M. Newton, & des meilleurs Philosophes anciens & modernes ; mais je me suis borné à saisir l'esprit general du systême, & à tâcher de placer les principes dans cet ordre de consequence & d'analogie d'où résulte naturellement la persuasion.

Après cet exposé simple & fidele de la methode analytique de nôtre Auteur que j'ai tâché de justifier d'abord par elle-même, & ensuite par le détail des découvertes qui en ont été le fruit, vous sentirez, Messieurs, qu'elle n'est nullement incompatible avec les préceptes d'ordre & de clarté que M. l'Abbé de S. Pierre exige dans les ouvrages.

Je

Je conviendrai pourtant sans peine qu'en matiere de Physique cette *methode* ne peut être aussi sèche, & aussi déchargée qu'en *Geometrie*, & dans le *calcul*. J'avouërai même à M. l'Abbé de Saint Pierre que la multiplicité des rapports que la nécessité d'un système immense a engagé l'Auteur à considerer separément, que le nombre infini de discussions où il a été obligé d'entrer, & qu'enfin la fécondité naturelle de son genie toujours rempli de nouvelles vûes, & de l'Histoire de la nature ont ensemble contribué à rendre la suite de son ouvrage moins sensible; mais après tout nous lui sommes assez redevables de ses découvertes, pour ne pas plaindre la peine de nous les approprier par nos réflexions & par nôtre étude. Un *esprit Createur* est un geant qui va à grands pas; il ne connoît point une démarche si mesurée, ni si methodique.

Cette réflexion me conduit naturellement à la seconde partie des observations de M. l'Abbé de S. Pierre qui roulent sur la maniere dont le P. Castel a traité son sujet. Ce sçavant Abbé trouve son stile un peu trop Geometrique, & peu assorti à la portée du commun des lecteurs.

Je ne suis point encore tout-à-fait de

C v j ce

ce sentiment, & quoiqu'en Physique je ne voulusse point proceder comme la plupart des Anglois avec ce redoutable appareil de calcul & de Geometrie que nôtre paresse a plus d'une fois érigé en démonstration ; cependant je voudrois que le Physicien ne commençât que là où finit le Geometre. Je voudrois que dans la contemplation de cet univers, & dans la recherche curieuse de ses Phénomènes le Physicien nourri de l'esprit de la Geometrie en eut toujours presentes la simplicité, la methode, la solidité, l'évidence, l'amour du vrai, & qu'il scût même à propos appliquer au *réel existant* les regles abstraites du *possible*.

Je crois, Messieurs, sans flatterie que c'est-là ce qu'a fait nôtre Auteur. Peu de Physiciens ont été aussi Geometres que lui ; mais nul Geometre, à mon avis, n'a scû comme lui separer l'esprit & la substance de la Geometrie, de la dégoûtante suite de calcul & de figures qui l'environnent.

M. l'Abbé de S. Pierre ajoute & ne cesse de redire au P. Castel, *qu'il doit abaisser son stile à la portée du commun des lecteurs, & même des ignorans ; Malherbe, continuë-t'il, lisoit ses Odes à sa servante.*

Mais de bonne-foi cette servante goûtoit

est-elle bien l'art, & le sublime désordre d'une Ode ? entendoit-elle bien les allusions que cet excellent Poëte faisoit souvent aux traits de l'Histoire & de la Fable les plus recherchez ? & M. l'Abbé de S. Pierre lui-même pourroit-il bien abbaïsser à la portée d'une servante les profondes vûes de *Politique* qu'il a déjà proposées au gouvernement, & qu'il médite encore ?

C'est dans la maniere de démontrer qu'a excellé Descartes, poursuit M. l'Abbé de S. Pierre ; *il a fait un établissement solide dans la Physique, parce qu'il s'anacha à démontrer ses découvertes à un grand nombre d'ignorans, mais d'un esprit attentif.*

J'estime infiniment le genie & la maniere de M. *Descartes*. Il a fait mes premieres délices, & dès l'âge de seize à dix-sept ans j'ai passé assez souvent la meilleure partie des nuits sur sa *Metaphysique*, & sur ses *principes* ; mais c'est un point de fait qu'on commence plutôt à entendre le système du P. Castel qu'on n'a commencé à entendre celui de M. *Descartes*. Il n'y a qu'à lire les objections qu'on lui fit. Quelle nuée de fausses idées, de difficultez extravagantes, de fots préjuges ? Ses propres disciples donnoient à gauche ; témoin celui qui pour faire montre de son zele & de son intelligence

écrivit

écrivit à M. Descartes, *qu'il avoit vû de ses propres yeux la matiere subtile à la faveur d'un rayon du Soleil qui perçoit le volet de sa fenêtre.*

La premiere invention est toujours accompagnée d'une certaine profondeur de stile, d'une nouveauté d'expressions & de points de vûë, d'une complication enfin d'idées & de rapports qui ne la rendent point accessible au premier abord. M. Descartes a eu des *Rohaults*, des *Regis*, & bien d'autres disciples qui ont pris soin de *populariser* en quelque sorte ses découvertes; comme les conquerans après avoir subjugué un vaste pays ont des Ministres destinez à établir; & à faire goûter le nouveau gouvernement. Le P. *Castel* aura aussi des disciples, & je connois déjà un nombre d'esprits laborieux, passionnez amateurs du vrai & du nouveau, qui se flatent d'avoir saisi l'esprit de son système, & qui se font un honneur aussi bien que moi de faire sentir aux autres ce qu'ils sentent eux-mêmes.

Ce n'est pas que l'ouvrage de nôtre Auteur soit exempt des difficultez des premieres découvertes.

J'ai éprouvé d'abord autant qu'un autre toute la force des préjugés contraires, & peut-être ne suis-je point encore délivré de tous les retours de l'humanité.

Je

Je dis plus, Messieurs, le nouveau système est susceptible, sans doute, d'une juste critique. Mais comme les genies inventeurs se sont élevez au-dessus des opinions vulgaires pour se frayer de nouvelles routes, la critique qu'on en fait doit aussi être bien differente des regles ordinaires; & voilà le second point que je m'étois proposé de discuter ici, & de soumettre au jugement de cette sçavante assemblée; ce sont encore les Observations generales de M. l'Abbé de S. Pierre qui ont donné naissance à ces réflexions.

On donnera le reste de ce Discours dans le Mercure prochain.





*A M. l'Evêque de Bazas, cy-devant
Précepteur du Duc de Bourbon, & du
Comte de Charollois, sur la ceremonie
de son Sacre.*

O D E.

Illustre Eleve du Parnasse,
Dont les accords harmonieux
Ont sçu plaire à des demi Dieux,
Plus craints dans les combats que le Dieu de
la Thrace ; *
Souffre que ma Muse en ce jour,
D'un peuple dont tu fais l'amour,
Vienne te presenter à l'hommage :
Jusqu'à ce bienheureux moment
Qu'un respect peut être trop sage,
A retenu captif son tendre empressement.



Un Prélat qui faisoit sa joye,
Tombant sous les coups de la mort,
Par le plus déplorable sort,

* Monseigneur le Duc de Bourbon, & M.
le Comte de Charollois.

Là

L'a de mille chagrins rendu la triste proye.

Cet inconsolable troupeau ,

Jusque dans la nuit du tombeau ,

Voudroit suivre un Pasteur qu'il aime ;

Tout sent de si justes douleurs ,

Et l'on voit la Garonne même

Grossir ses flots altiers du torrent de ses pleurs



Le tendre gazon des prairies ,

Pour ce troupeau n'a plus d'appas ,

Les fleurs qui naissent sous ses pas

Ne peuvent dissiper ses tristes rêveries ;

Ni l'onde pure des ruisseaux ,

Ni le doux son des chalumeaux ,

Ne sçauroient adoucir sa peine :

Que le Soleil ait fait son cours ,

Ou que l'aurore le ramene ,

Sa douleur change en nuit l'éclat des plus
beaux jours.



Sans cesse errant à l'aventure ,

Dépourvû d'un guide éclairé ,

Il va d'un pas mal assuré ,

Il croit des Loups cruels devenir la pâture.

Dieu

698 MERCURE DE FRANCE.

Dieu protecteur de l'innocent ,
Qu'un effort de ton bras puissant ,
Termine au jourd'hui sa misere ,
Daignez donner à ses desirs
Un Pasteur , ou plutôt un pere
Digne de remplacer l'objet de ses soupirs.



Consolez-vous , troupeau fidele .
Le Ciel vient d'exaucer vos vœux ,
Oüi ; par le choix le plus heureux ,
Tout va prendre chez-vous une face nouvelle ;
Touché de vos lugubres cris .
Parmi les plus rares esprits ,
Qui font l'ornement de la France ,
Louis vous choisit un Pasteur ,
Tout doit changer par sa presence ,
C'est à lui de finir vôtre juste douleur.



Loin d'ici l'aveugle caprice ,
Qui pour couronner un beau sang ,
Place souvent au premier rang
La mollesse , l'erreur , l'ignorance , ou le vice.
Mongin , c'est ta seule vertu ,

Qui

Qui dans ce jour t'a revêtu
D'un éclat saint & respectable ;
Si Louïs te donne un emploi ,
Aux Anges même redoutable ,
C'est ton merite seul qui fait agir ton Roi.



Cheri de la Troupe sçavante ,
On te vit dès tes premiers ans
Charmer les oreilles des Grands ,
Par le miel qui couloit de ta bouche éloquente ,
Plus persuasif que ce Nestor ,
Plus vertueux que ce Mentor ,
Dont on nous vante la sagesse ,
Tu sçûs par des talens si beaux ,
Des Condé regler la jeunesse ,
C'est peu de les chanter , tu forme les Heros.



* Si le grand Prince qui partage
Les soins du Trône avec Louïs ,
Conserve la splendeur des Lys ,
Et fait du vieux Janus revivre l'heureux âge ?
Si par son affabilité ,

* M. le Duc, Premier Ministre.

Par

555141

700 **MERCURE DE FRANCE.**

Par sa genereuse bonté,
Il nous fait benir sa puissance :
Tout l'état prend part à l'honneur,
Que te rend sa reconnoissance,
L'un se doit ses vertus, & l'autre son bonheur.



Mais déjà commence la fête,
D'un jour pour toi si glorieux,
Redouble tes chants gracieux,
Muse, annonce partout la pompe qui s'apprête.
Accourez, aimable troupeau,
Pour vous un spectacle si beau,
Sans doute aura de puissans charmes;
Tout doit ici vous consoler,
S'il vous échappe quelques larmes,
Que ce soit le plaisir qui les fasse couler.



Que vois-je ? par le ministère
D'un Pontife Religieux,
Vôtre Pasteur reçoit des Cieux,
Des oingts de l'immortel le sacré caractère.
Sorti du celeste séjour,
L'Esprit Saint, le divin amour,
Dans

Dans un tourbillon insensible ,
 Déjà vient embraser son cœur
 Du feu de sa grace invisible ,
 Et jusques dans ses yeux en fait briller l'ardeur.



J'apperçois en ses mains sacrées
 Le Symbole de son pouvoir :
 Revenez à vôtre devoir ,
 Brebis , qui du Bercail vous êtes égarées.
 Mais vous , qui jamais de l'erreur ,
 Ne suivîtes l'appas trompeur ,
 Que sa houlette vous rassure ,
 Elle n'est donnée au Berger ,
 Que pour soutenir la Foi pure ,
 Pour reprimer le crime , ou bien pour le
 venger.



Pasteur , en genereux Athlete ,
 Faites les guerres du Seigneur ,
 Troupeau , suivez vôtre Pasteur ,
 Et ne quittez jamais l'ombre de sa houlette.
 Unissez-vous pour triompher ,
 D'un monstre qu'il faut étouffer ,
 Dès le moment de sa naissance ,
 La

La gloire suivra vos travaux ,

• Et Dieu sçaura pour récompense ,

Les couronner un jour d'un éternel repos.



*LETTRE de M. D. S. H. à M ***
Membre de la Société Littéraire de
Châlons en Champagne.*

JE ne trouve rien de plus intéressant ,
Monsieur , pour la République des
Lettres que l'établissement des Compagnies , qui n'ont pour fondement & pour but que l'utile & l'agréable , le vrai & le sublime. Quelle gloire pour nôtre siècle de voir d'un côté les principales Villes du Royaume former à l'envi de ces Societez , de l'autre les personnes les plus distinguées de l'Etat , excitées par l'exemple de nos augustes Monarques , se faire honneur d'en être les protecteurs & les associez. La France rivale de Rome possède des Scipions , des Lælius , des Césars & des Mécènes , dont les vertus militaires & politiques sont jointes à l'amour des Lettres.

Mais , Monsieur , l'utile & l'agréable , le vrai & le sublime ne doivent jamais se séparer dans ces Societez , leur assemblage

blage en fait toute la perfection.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Il y a des Sciences & des Arts, dont le principal objet est de plaire : telles sont la Poësie & l'Eloquence. Quoique ces Sciences & ces Arts ne perdent rien de leur élévation lorsqu'elles se renferment dans l'agréable & le sublime ; cependant elles acquierent un nouveau degré de grandeur, lorsqu'elles y sçavent joindre l'utile & le vrai.

Il y a d'autres Sciences dont tout l'objet est d'instruire : ces sciences ne s'attachent qu'au vrai, telles sont la Physique, les Mathématiques, l'Histoire, la Critique, quoiqu'elles n'atteignent pas toujours leur but ; cependant celui qui s'y applique ne cherche que la vérité, & ses efforts sont assez payez lorsqu'il a l'avantage de la trouver.

Si la nature a formé quelquefois de ces hommes merveilleux, dont le genie a embrassé ces diverses Sciences & ces Arts differens, ce sont des prodiges qu'elle à peine à reproduire elle-même dans l'espace de plusieurs siècles. Plus industrieux que les Grecs & Romains, nous avons formé des Societez, où les talens réunis reparent ce défaut de la nature quelquefois avare de ses dons,

Ce

Ce ne seroit donc pas, Monsieur, remplir l'idée de nôtre siècle, que d'établir des Compagnies où l'on negligéât les Sciences qui tendent au vrai & à l'utile, pour ne s'appliquer qu'à cette espece de Poësie & d'Eloquence qui se borne au grand & à l'agréable. La mediocrité, supportable dans tout le reste, enfante le dégoût dans ces deux genres d'écrire. La nature seule peut former des Poëtes, on en peut dire presque autant des Orateurs, & si les Societez n'étoient composées que de semblables sujets, la plupart seroient bien-tôt désertes. Pour un Demosthène, & un Ciceron, dont les ouvrages ont percé l'obscurité des siècles, que d'Orateurs inconnus ! Pour un Homere & un Virgile, pour un Pindare & un Horace, que de Poëtes dans l'oubli !

*Consules fiunt quotannis, & novi Pontifices,
Sed solus aut Rex aut Poëta nascitur.*

On ne connoît cependant, Monsieur, la Société Litteraire de Châlons que par ces sortes d'ouvrages de Poësie & d'Eloquence. Il est vrai que vos Messieurs ont disputé dans ces deux genres les prix des Académies les plus celebres; les Journaux Litteraires sont remplis de Pieces de Vers échappées de leurs mains; j'en ai admiré quelques-unes avec tout
Paris;

Paris ; mais vous me permettrez de vous dire , avec la franchise que vous me connoissez , qu'à l'égard de plusieurs autres on seroit presque tenté de croire qu'alors le vin de Champagne ne valoit pas l'eau d'Hypocréne.

Les vrais Citoyens de la République des Lettres ont pris part à vos commencemens ; ils se sont informez du merite & de la qualité des personnes qui composent vôtre Societé ; ils ont sçu que plusieurs de vos Messieurs sont Docteurs de Sorbonne , Chanoines de l'Eglise Cathedrale , que d'autres sont dans la Magistrature , & que vous êtes tous des personnes distinguées par vos vertus , & par vos talens.

On seroit surpris , Monsieur , qu'une Societé si bien composée , prit pour unique objet de ses assemblées , ce qui ne doit faire que l'amusement des honnêtes gens ; on croit que l'étude & les veilles de vos Messieurs doivent avoir pour but des matieres plus dignes de leur caractere , & plus utiles au Public.

La République Litteraire a droit d'attendre de vos illustres confreres des ouvrages plus importants ; elle souhaite voir sortir de leur plume une Histoire de Champagne , ou une Histoire de la Ville ou de l'Eglise de Châlons. Vous devez

D par

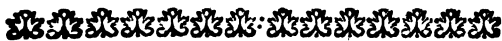
par inclination & par reconnoissance ce tribut à votre Patrie : si presque toutes les Villes du Royaume ont trouvé dans leur sein des Auteurs qui les ont fait connoître, la vôtre, décorée d'une Société Litteraire, pourroit-elle ne pas imiter un si bel exemple ?

Quoique nous soyons déjà redevables à M. Baugier, votre Concitoyen, de nous avoir donné des Memoires servant à l'Histoire de votre Province ; cependant une Compagnie comme la vôtre devoit perfectionner ce qu'il n'a fait qu'ébaucher. Ramassez donc des materiaux, ouvrez vos archives, fouillez dans les Chartes des Compagnies de l'Eglise & de la Robbe de votre Ville, lisez les anciens Historiens, lisez les modernes, confrontez, conciliez ensemble toutes ces autoritez : quelle abondante matiere pour votre Critique ! quelle source plus féconde de Dissertations aussi curieuses qu'instructives ! ne donnez rien à la précipitation ; ne vous laissez point abattre par la peine & le travail, la verité sera le fruit de vos recherches : qu'elle plus noble récompense ?

Pardonnez-moi, Monsieur, cette leçon, j'instruis mes Maîtres ; mais j'ose vous assurer que je ne suis que l'écho des gens de bon goût, qui seroient fâchez de voir

voir que des personnes comme vous paraissent préférer l'agréable à l'utile. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une singulière considération, vôtre très humble, & très-obéissant serviteur D. S. H.

A Paris, ce 20. Mars 1725.



SONNET sur les Bouts-rimez proposez.

J'Ai beau ronger mes doigts ; du mot de
Cornaline
Comment d'un tour aisé tomber sur Balda-
quin ?

Pour me mieux exercer celui de Vilbrequin,
Par un caprice étrange est suivi d'Aveline.

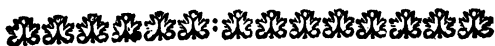
De tous ces mots d'ailleurs quel rapport à Ber-
line ?

Le fou, qui tout exprès pour rimer à Touquin
Et me pousser à bout, a choisi Palanquin.
Fut-il pendant l'Hyver vêtu de Papeline !

Quel heureux stratagème, incommode Ciseau,
Te pourroit dans ces vers lier avec Oiseau !
J'y suis : un même trait vient d'aper
Mous-
tache.

D ij Mais

Mais, quoi ! ma plume encor s'arrête à *Sobriquet* ?
 Si je puis une fois avoir rempli *Pistache* ,
 On me verra bien-tôt sortir du *Tourniquet*.



LETTRE de M. Vergier à Mad.
 d'H. *** 1689.

LEs nouvelles que vous m'avez fait l'honneur de m'apprendre, Madame, m'ont fait un extrême plaisir ; & ce qui m'en a fait davantage, est de les avoir apprises par vous. Depuis vôtre Lettre, j'ai reçu celle qu'elle me faisoit espérer ; il n'y a que le pouvoir que vous donnent sur leurs volontez ceux qui vous voyent, qui eut pû engager l'homme en question au violent effort d'écrire cette Lettre, & il n'y a non plus qu'une bonté aussi grande que celle que vous avez pour moi qui eut pû engager quelqu'un à tous les soins qu'il a fallu que vous vous soyez donnez pour l'obtenir. Vous voyez par-là, Madame, que je connois tout le mérite de cette operation, & vous devez juger en même temps quelle en est ma reconnoissance.

Je m'allois vanté avec assurance que j'aurois l'honneur de vous voir cet Hiver,
 . parce

parce que j'avois compté que le Ministre n'auroit jamais celle de me refuser un congé après deux ans d'affiduité dans le Port ; mais il m'a prouvé très-démonstrativement que les Ministres ont beaucoup plus d'assurance que les esclaves qui servent sous l'honneur de leurs ordres , car il me l'a refusé. Il faut prendre patience , & même sans murmurer ; je n'ai aucune volonté sur tout ce qui s'appelle mon devoir : je sens bien cependant ce qui me seroit plus agréable , & je me contente dans ces cas-là de tourner timidement mes regards du côté qui me plaît le plus , il y a pourtant une partie de moi que toute l'autorité du ministère ne sçauroit retenir dans les fers , où elle retient le reste de ma personne ; c'est mon cœur qui malgré tout autre pouvoir vole sans cesse auprès de vous , & qui ne vous quitte jamais ; aussi quand le Ministre pourroit l'empêcher de se tenir-là , je crois qu'il ne devoit pas le faire , puisque c'est dans cette Ecole , mieux que dans celle des Philosophes , qu'il prend les principes de vertu , & qu'il se remplit des sentimens de droiture , de sincérité , de fermeté , d'élevation & de desintéressement , qu'il seroit nécessaire qu'eussent tous ceux qui sont

D iij char-

chargez dans le service du Roi d'emplois de quelque confiance.

M. votre frere m'a fait l'honneur de m'écrire de l'armée depuis la dernière action où il s'est trouvé ; ainsi j'étois par-là bien assuré qu'il n'avoit pas l'honneur d'être parmi les morts , ni parmi les blessez. Votre témoignage , Madame , ne m'a pourtant pas été inutile , l'on ne sçauroit trop se rassurer sur de pareilles craintes ; & d'ailleurs je ne sçaurois vous dire pour quelle raison , mais je crois ne bien sçavoir que ce que je tiens de vous : en verité , Madame , voilà un vilain métier qu'il fait-là , & qu'il devoit bien quitter.

Qu'il laisse ce métier ingrat & dangereux ,
Aux avides Gascons , ou pareils malheureux ,
Que la faim fait sortir du fond de leurs Pro-
vinces ,

Qu'il soit tranquillement la dupe dans Paris

Des Amarantes , des Cloris ,

Et qu'il ne le soit plus des interets des Princes.

C'est un grand malheur d'être attaché à un homme pour qui l'on a sans cesse de pareilles frayeurs à essuyer , & je vous conseillerois presque de ne l'aimer plus , aussi bien je crois que je l'aimerois
assez

allez pour vous & pour moi : j'ai l'honneur de vous envoyer, Madame, une copie de la dernière Lettre en vers que j'ai écrite à M. de Pontchartrain ; vous la trouverez un peu gaillarde , mais ce n'est pas ma faute, mes amis & M..... d'H..... tout le premier , ont tant applaudi aux autres sottises pareilles que j'ai écrites par le passé, que pour leur plaisir, je me suis fait un genre d'écrire naturel de celui-là.

J'ai reçu une grande Lettre du bon homme la Fontaine, il me marque qu'il ne vous la fera pas voir, parce qu'il n'en est pas content, & qu'il ne la trouve pas digne de la délicatesse de votre goût. Je vous dirai franchement que je la trouve de même ; & pour la même raison je le prie de ne pas vous montrer la réponse que je lui ai faite ; ce sont de part & d'autre cas honteux qu'il faut au moins sçavoir cacher aux autres, quand on a eu la foiblesse de se les permettre ; ce qu'il y a de meilleur dans sa Lettre, est qu'il me marque qu'il va passer six semaines avec vous à la campagne : voilà un bonheur que je lui envie fort, quoiqu'il ne le ressente gueres ; & vous m'avouerez bien, à votre honte, qu'il sera bien moins aise d'être avec vous que vous ne le serez de l'avoir ; sur tout si M^{lle} de B.

D iij vient

712 MERCURE DE FRANCE.

vient vous y rendre visite , & qu'il s'avise d'effaroucher la jeunesse simple & modeste par la naïveté , & par les petites façons qu'il employe quand il veut caresser de jeunes filles.

Je voudrois bien le voir aussi ,
Dans ces charmans détours que vôtre Père
enferme ,

Parler de paix , parler de guerre ,
Parler de vers , de vin & d'amoureux fouci ,
Former d'un vain projet le plan imaginaire ,
Changer en cent façons l'ordre de l'univers.
Sans douter proposer mille doutes divers ,
Puis tout seul brusquement s'écarter d'ordinaire ,

Non pour rêver à vous , qui rêvez tant à lui ,
Mais pour varier son ennui.

Car vous sçavez , Madame , qu'il s'ennuie partout , & même , ne vous en déplaît , quand il est auprès de vous , surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs , ou sa dépense. Je suis , &c.



ETA.



ETABLISSEMENT d'une Compagnie de Chevaliers de l'Oiseau Royal dans la Ville de Chartres, & réjoissances faites à cette occasion. Lettre écrite aux Auteurs du Mercure le 13. Mars 1725.

Vous prenez tant de soin, Messieurs, de faire part au Public de ce qui se passe de considerable dans le monde, pourvû qu'on vous en donne la premiere connoissance, que je ne fais aucune difficulté de vous marquer le détail d'un établissement qui s'est fait ici depuis quelque temps sous le titre de COMPAGNIE DE CHEVALIERS DE L'OISEAU ROYAL. Je commence, Messieurs, par vous envoyer la copie des Lettres Patentes qu'il a plû au Roi de nous accorder par la protection de Monseigneur le Garde des Sceaux, Gouverneur & Grand-Bailly de Chartres.

Lettres Patentes portant établissement d'une Compagnie de Chevaliers de l'Oiseau Royal dans la Ville de Chartres.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à tous presens & à venir, salut. Les principaux habitans de nôtre Ville de Chartres, nous ont fait

D v repre-

représenter , qu'il y a cy-devant été établi dans ladite Ville , sous l'autorité des Rois nos prédécesseurs , une Compagnie d'Arbalestriers & d'Arquebusiers , connue depuis quelque temps sous le nom de Chevaliers de l'Oiseau Royal ; mais que n'ayant pas d'Officiers à leur tête en état de la soutenir , & d'ailleurs étant composée de sujets du menu peuple , elle est presque entièrement abandonnée ; ainsi que la maison & jardin destinez à des exercices si utiles pour les former aux armes , & les mettre en état de nous mieux servir , ils nous auroient fait supplier , en supprimant , en tant que besoin seroit , ladite ancienne Compagnie , de leur accorder nos Lettres Patentes d'établissement d'une nouvelle , sous le titre de CHEVALIERS DE L'OISEAU ROYAL , conformément aux Statuts qu'ils nous ont fait présenter , avec le consentement des Officiers Municipaux du cinq de ce mois.

A CES CAUSES voulant favorablement traiter les Exposans , de l'avis de nôtre Conseil , & de nôtre grace spéciale , pleine puissance , & autorité Royale , nous avons , en tant que besoin seroit , supprimé , & par ces présentes signées de nôtre main , supprimons l'ancienne Compagnie d'Arbalestriers , Arquebusiers de ladite Ville de Chartres , & par ces mêmes

mes presentes nous avons permis, & permettons aux Exposans de former une nouvelle Compagnie sous le titre de CHEVALIERS DE L'OISEAU ROYAL qui sera composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un sous-Lieutenant, d'un Enseigne, d'un Guidon, de deux Sergens, & quarante Chevaliers, auxquels nous avons permis & permettons de s'assembler, pour vacquer ausdits exercices, aux jours, lieux & heures accoutumez, conformément aux Statuts, & avec le consentement des Maire & Echevins, attaché sous le contre-scel de nôtre Chancellerie, & jouir des mêmes droits, Privilèges & avantages dont a joiïi, eu dû joiïir la Compagnie supprimée par ces Presentes. SI DONNONS en mandement à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenant nôtre Cour de Parlement, & Chambre des Comptes à Paris, & à tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, que ces Presentes ils aient à faire registrer, & de leur contenu joiïir, & user les Exposans & leurs successeurs en ladite Compagnie, pleinement, paisiblement & perpétuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens, & nonobstant tous Edits, Arrests & Reglemens contraires auxquels nous avons dérogé & dérogeons par ces Pre-

D vj sentes

sentes à cet égard seulement. Car tel est nôtre plaisir, & afin que ce soit chose ferme & stable, nous avons fait mettre nôtre scel à ces Presentes. Donné à Versailles au mois d'Avril, l'an de grace mil sept cens vingt-quatre, & de nôtre Règne le neuvième. *Signé*, LOUIS, & plus bas par le Roi, : helippéaux, avec grille & paraphe, & au bas est écrit registrées, où le Procureur General du Roi, pour jouir par lesdits Impetrans de leur effet & contenu, & être executées selon leur forme & teneur. A Paris en Parlement le dix-neuf Juillet mil sept cens vingt-quatre. *Signé*, DU FRANC, avec paraphe.

Vous voyez, Messieurs, que c'est ici un établissement bien fondé, & qui durera long-temps. Les Lettres Patentes obtenues, nous fîmes les reparations nécessaires à l'Hôtel des Chevaliers, & nous en rendîmes compte à M. le Garde des Sceaux par une Lettre que nous prîmes la liberté de lui écrire, & dont il est bon de rapporter ici l'Extrait.

EXTRAIT d'une Lettre écrite à M. le Garde des Sceaux, par les Chevaliers de l'Oiseau Royal de Chartres.

» Suivant les ordres de V. G.
 » nous avons fait à l'Hôtel des Chevaliers
 tou-

toutes les reparations convenables. «
 Nous y avons même ajouté de nou- «
 veaux embellissemens, surtout à la salle «
 d'armes, où il ne manque plus qu'une «
 seule chose, qui en doit faire l'orne- «
 ment principal, c'est le portrait de nô- «
 tre bienfaiteur, c'est le vôtre, Mon- «
 seigneur, il y brilleoit déjà, s'il se trou- «
 voit en cette Ville quelqu'un de ces «
 Apelles, à qui seuls il est donné de «
 toucher de semblables traits. De quel «
 poids ne seroit point un objet si respec- «
 table, pour nous exciter à remplir di- «
 gnement les devoirs de nôtre profes- «
 sion & pour fomenten en nous la vive «
 reconnoissance, dont nous sommes tous «
 penetrez..... »

M. le Garde des Sceaux a bien voulu
 se rendre à nos vœux, & par une bonté
 toute particuliere, il nous a honoré de
 son portrait, peint par le celebre M. de
 Largiliere, dequoi nous avons eu l'hon-
 neur de le remercier par une Lettre, dont
 voici encore l'Extrait.

..... Le magnifique portrait de «
 V. G. nous a été remis parfaitement «
 bien conditionné, nous l'avons reçu «
 avec une joye mêlée d'admiration, «
 qu'il est impossible de décrire, car vous «
 ne l'ignorez pas, Monseigneur, la joye «
 comme les autres passions extraordinai- «

718 MERCURE DE FRANCE.

» res ne s'expriment bien que par le si-
» lence. En reconnoissance de ce bien-
» fait , dont nous n'osions presque nous
» flater , recevez nos cœurs , & le ze-
» le qui les anime. C'est tout ce que nous
» avons de plus précieux à vous offrir.
» Mais comme notre bonheur nous au-
» roit paru imparfait , en ne le partageant
» pas avec tous les autres Citoyens de
» cette Ville , dont vous êtes le digne
» Gouverneur , & l'Ange Tutelaire. Pour
» les y faire participer , nous avons fait
» annoncer un jour solennel de fête par
» une décharge generale de ce qu'il y a
» ici d'artillerie , jour sans contredit , le
» plus beau de nos jours.

» Nous vous prions d'être persuadé, M.
» que nous n'avons rien oublié de tout ce
» que la Province a d'éclatant , afin de
» donner plus de relief à cette fête. Nous
» ne nous arrêterons point à vous en dé-
» tailler toutes les particularitez. Peut-
» être que le recit vous en seroit en-
» nuyeux , & nous craindrions de dérober
» à votre auguste ministere des momens
» précieux , que vous employez si digne-
» ment pour le maintien des loix , &
» pour le bien general de l'Etat. Nous
» nous contenterons , Monseigneur , de
» vous supplier de vouloir bien nous con-
» tinuer l'honneur de votre protection ,
elle

elle vous est aujourd'hui demandée «
par ceux de cette Ville qui vous font «
le plus dévouez, & qui feront gloire «
d'être à jamais avec un très-profond «
respect, Monseigneur, de V. G. les «
très-humbles, & très-obéïssans servi- «
teurs, *Château, Soulin, Masson, Ma- «*
cé, Bureau, Charpentier, Huchedé, «
Juteau, Javelle, Chevaliers de l'Oiseau «
Royal. »

Voilà, Messieurs, tout ce qui s'est
passé avant la ceremonie, il est temps
d'entrer un peu plus dans le détail, c'est
ce que je vais faire, le plus succincte-
ment qu'il me sera possible, sans cepen-
dant omettre rien d'essentiel.

Cette grande fête, comme vous avez
vû, Messieurs, dans la Lettre à M. le
Garde des Sceaux, ayant été annoncée le
3. Mars par une décharge de l'Artille-
rie de cette Ville, le lendemain 4. fut
aussi annoncé par plusieurs décharges de
canons & de boîtes. La ceremonie com-
mença par une Messe solennelle, où
assista la Compagnie en armes, Drapeaux
déployez, avec quatre Haut-bois, & six
Tambours. La nuit étant arrivée, la façade
de l'Hôtel des Chevaliers éclairée d'une
infinité de lampions parut comme en feu,
& les arbres du jardin furent comme au-
tant de lustres qui portoient aussi une in-
finité

finité de lumieres. On tira ensuite un feu d'artifice d'un goût tout nouveau , dont je vais bien-tôt vous parler plus particulièrement. Il y eut aussi un grand repas , auquel les Magistrats , & les principaux Officiers de la Ville furent invités , & où on eut l'honneur de boire d'abord la santé du Roi , ensuite celle de S. A. M. le Duc d'Orleans & de Chartres au bruit des Trompettes & des Haut-bois , celles de M. le Garde des Sceaux , de M. le Comte de Morville , Ministre & Secrétaire d'Etat , & de M. le Marquis d'Armenonville furent souvent réitérées. Le repas fut suivi d'une symphonie militaire , c'est-à-dire , d'un mélange de Haut-bois , de Trompettes , de Timballes , &c. Enfin toute la fête fut terminée par un bal qui ne finit qu'aux approches du jour , & qui fut donné dans une salle de l'Hôtel , dont la vûe donnoit sur le feu d'artifice qu'il s'agit presentement de vous décrire.

Il étoit de figure quarrée , & par conséquent à quatre faces. Sur la principale qui regardoit l'Hôtel de Ville , Mercure tenant de la main gauche son caducée , & de la droite le portrait de M. le Garde des Sceaux qu'un Chevalier de l'Oiseau Royal recevoit respectueusement , & ces mots au-dessous.

OBTI-

OBTINUISSE DECORUM EST.

Annonçoit aux spectateurs le sujet de cette grande fête.

M. le Garde des Sceaux étant l'instituteur, & pour ainsi dire, le pere de ce nouvel ordre de Chevalerie, & porté d'ailleurs par son inclination bienfaisante à lui procurer de nouveaux avantages, la Compagnie ne se trouvant pas encore tout à-fait complete, on avoit fait peindre sur une autre face un chêne naissant avec un Soleil au-dessus, & ces paroles.

CRESCAM SI FOVEAT.

A la face opposée dans un grand cartouche étoit une Aigle, accompagnée de quatre Aiglons, la tête levée, le bec ouvert, les ailes éployées, & prêts à s'élever de terre avec cette Inscription :

REGI PATRIÆQUE EDUCAT.

Dont on peut faire l'application à l'illustre famille de M. le Garde des Sceaux, qu'il forme & qu'il élève pour l'Etat, comme aussi aux Chevaliers qui ont pris pour devise, *pro Rege & pro Patriâ reviresco.*

Dans

Dans la quatrième face on avoit peint Themis & Pallas avec leurs attributs , & cette Inscription au-dessous.

U T R I Q U E F A V E T .

L'une pour marquer la dignité de M. le Garde des Sceaux , Chef & premier Ministre de la Justice. L'autre pour faire entendre que ce digne Ministre ne dédaigne pas d'accorder sa protection à une Compagnie destinée à l'exercice , & à la profession des armes.

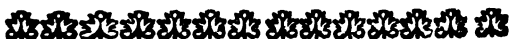
Toute la fête étant finie , on reprit le portrait de M. le Garde des Sceaux , que l'on porta en ceremonie au son de tous les instrumens , & qu'on plaça enfin dans la principale salle de l'Hôtel ; on y mit au-dessous dans un beau cartouche ces deux vers latins.

Hic magnus legum Antistes nostra arma co-
horti

Qua dedit , hac voluit numine tuta suo.

Voilà , Messieurs , tout ce qui s'est fait dans cette celebre fête ; il ne me reste plus qu'à vous prier au nom de toute la nouvelle Compagnie , dont j'ai l'honneur d'être membre , de vouloir bien inserer dans vôtre Journal tout ce que je prends la liberté de vous mander sur l'établisse-
ment

ment que le Roi en vient de faire à la priere de M. le Garde des Sceaux, c'est à lui seul que nous sommes redevables des privileges que S. M. a eu la bonté de nous accorder. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Messieurs, que c'est l'unique Compagnie de ce genre, qui ait obtenu de nos Rois le titre de Chevaliers, aussi tâcherons-nous de soutenir cette glorieuse qualité, en n'y admettant que de la jeunesse d'un certain rang. Je suis, Messieurs, vôtre très-humble, & très-obéissant serviteur, *Bureau, Chevalier de l'Oiseau Royal.*



LE PAPILLON ET LES TOURTERELLES.

Fable.

UN Papillon sur son retour
Racontoit à deux Tourterelles,
Combien dans l'âge de l'amour
Il avoit caressé de belles.
Aussi-tôt aimé qu'amoureux,
Disoit-il, oh! l'aimable chose,
Lorsque brûlant de nouveaux feux

Je

Je voltigeois de rose en rose ;
 Maintenant on me fuit partout ,
 Et partout aussi je m'ennuye :
 Ne verrai-je jamais le bout
 D'une si languissante vie ?
 Les Tourterelles sans regret
 Répondirent , dans la vieillesse
 Nous avons trouvé le secret
 De conserver nôtre tendresse ,
 A vivre ensemble nuit & jour ,
 Nous goûtons un plaisir extrême ,
 L'amitié qui naît de l'amour
 Vaut encor mieux que l'amour même.

L. Ab. de G.

※※:※※※※※※※※:※※※※※:※※

*EXPLICATION d'un terme bizarre
 de la basse Latinité, qui concerne un
 usage singulier, &c. Lettre écrite d'E-
 vreux le 8. Février 1725. par M. L.
 C. D. V. D. à M. D. L. R.*

CE terme *Abbas Conatorum* dont
 vous me demandez, Monsieur, l'ex-
 plication, après l'avoir cherchée inutile-
 ment

ment dans du Cange , & ailleurs , se trouve dans plusieurs Chartes , & dans quelques Riuels anciens. Vous ne pouviez , au reste , me faire cette demande dans un temps plus convenable , car ma réponse vous arrivera dans les derniers jours du Carnaval , & vous aurez de quoi en rire un peu avec vos amis. S'il vous prend envie de faire insérer cette réponse dans le *Mercur* , comme vous avez fait de quelques-unes de mes Lettres , le Public pourra s'en divertir , autant que de la *Mère Folle* de Dijon , dont il est parlé dans celui du mois de Janvier 1724. & comme dans plusieurs Tribunaux on plaide sur la fin du Carnaval une cause choisie exprès , qu'on appelle la cause gaye ou grasse , ma Lettre sera la pièce du temps , la pièce joviale du *Mercur*.

Abbas Conardorum l'Abbé des Conards ou Cornards. C'est ainsi qu'on appelloit ce personnage à Evreux , ou la facétieuse compagnie à laquelle il présidoit s'est distinguée , autant & plus qu'ailleurs. Ce Président étoit le Maître , le Chef & le premier des Conards ou Cornards , c'est-à-dire , des *Chansonniers* , diseurs de bons mots , plaisanteries , &c. sur ce qui s'étoit passé pendant l'année dans la Ville , qui pouvoit donner lieu à la médisance , à la Satyre , &c. cela s'appelloit

pelloit *Facetia Conardorum*.

Les Conards avoient droit de Jurisdiction pendant le temps de leurs divertissemens , & ils la tenoient à Evreux dans le lieu où se tenoit alors le Bailliage , lieu qui a changé depuis l'établissement du Presidial. Tous les ans ils obtenoient un Arrest sur Requête du Parlement de Paris avant l'établissement de celui de Roüen , & de celui de Roüen depuis le 16^e siecle , pour exercer leurs Faceties. C'étoit entr'eux à qui seroit l'Abbé des Conards , ils briguoient & se supplantoient les uns les autres ; enfin la pluralité des suffrages l'emportoit.

Voici deux vers de ce temps-là , qui prouvent ce que je viens de dire , & nous font connoître deux familles qui subsistent encore aujourd'hui dans nôtre Ville & dans le pays , lesquelles ont fourni des Abbez à la Compagnie.

Cornards sont les *Busots* , & non les *Rabillis* ,

O fortuna potens , quam variabilis !

On menoit promener M. l'Abbé par toutes les ruës de la Ville , & dans tous les Villages de la banlieuë , monté sur un Asne , & habillé grotesquement , on chantoit des Chançons burlesques pendant cette marche , dont voici quelques couplets.

De

De Afino bono nostro
Meliori & optimo
Debemus faire fête.



En revenant de Gravignariâ ,
Un gros chardon reperit in viâ ,
Il lui coupa la tête.



Vir Monachus , in Mense Julio ,
Egressus est è Monasterio ,
C'est Dom de la Bucaille.



Egressus est sine licentiâ ,
Pour aller voir Donna Venissia ,
Et faire la ripaille.

Il est inutile, Monsieur, de vous dire davantage de ces couplets que nous entendons encore chanter à nos bonnes gens, ils regardent tous quelques personnes de la Ville, ou quelque lieu particulier, dont la connoissance ne se peut avoir qu'ici.

Gravignaria, par exemple, signifie *Gravigni*, terre au bout du Fauxbourg S. Leger d'Evreux, dont les Chartreux
de

de Gaillon sont Seigneurs & Patrons. *Dom de la Bucaille* étoit un Prieur de l'Abbaye S. Taurin , lequel au gré des *Conards* , rendoit de trop frequentes visites à la Dame de *Venisse* , pour lors Prieure de l'Abbaye de S. Sauveur de la même Ville , dont le nom se trouve dans le Necrologe de cette Abbaye. Cela ne veut pas dire cependant que ces deux personnes causassent du scandale , & fussent reprehensibles. Ces Censeurs publics n'épargnoient qui que ce soit , & la vertu même étoit souvent aussi maltraitée que le vice , tant ils se donnoient de licence , licence qui alla toujours en augmentant ; car des boufonneries on passa aux impietez , à des débauches insolentes & scandaleuses , que permettoit le libertinage d'un jeu , qu'on appelloit le Jeu des Fous , & qui étoit une imitation trop exacte de la Fête des Fous , qui a duré long-temps dans plusieurs Villes , comme vous le sçavez.

Un ancien Registre du Presidial de cette Ville m'a beaucoup instruit sur cette matiere , il m'a aussi édifié , car j'y trouve la condamnation & l'abolition de la Compagnie , & des égaremens en question : voici un endroit de ce Registre qui merite d'être rapporté , on y lit ces paroles.

Ensuivent les charges de la Confrérie de Monseig. S. Bernabé, Apôtre de N. S. J. C.
créée

crée & instituée par R. P. en Dieu Paul de Capranic, au nom de Dieu nôtre Createur, & d'icelui Monsieur Bernabé, en délaissant une dérision, & une hontense assemblée, nommée la Fête aux Cornards, que l'on faisoit le jour d'icelui Saint, & ensuivent les Ordénances sur ce faites, &c. Ladite Confrérie de nouvel fondée, & célébrée en l'Hôtel-Dieu de la Ville d'Evreux en forme de conversion pour adnuler, & mettre à neant certaine dérision, difformité & infamie, que les gens de justice laye, & autres de ladite Ville commettoient le jour de Monsieur Saint Bernabé qu'ils nommoient l'Abbaye aux Cornards, où étoient commis plusieurs maux, crimes, excès & mal-façons, & plusieurs autres cas inhumains au deshonneur, & irreverence de Dieu nôtre Createur, de Saint Bernabé, & de Sainte Eglise.

Paul de Capranic, dont il est ici parlé, étoit un Italien, Secretaire, & Camerier du Pape Martin V. frere du Cardinal Dominique de Capranica, &c. Voyez le 3^e tome des Oeuvres mêlées de M. Baluze, où il rapporte l'Oraison Funebre de ce Cardinal, faite par Baptiste Poggio, le fils. Paul, frere du Cardinal, fut nommé à l'Evêché d'Evreux l'an 1420. par le Pape, à cause que le Chapitre avoit différé l'élection de plus de deux ans, après

E la

la mort de Guillaume de Cantiers.

Voilà , Monsieur , ce que j'ai à vous dire sur le terme d'*Abbas Conardorum*. Je tâcherai de vous satisfaire dans quelque temps , en répondant aux autres questions que vous me faites. Je suis toujours très-parfaitement , Monsieur , &c.



P R I N T E M P S.

TOut se ranime & prend naissance ,
Par le doux souffle des zephirs :

Le cœur cede à cette puissance,
Et sent renaître ses desirs.

L'éclat de cent beautez écloses ,
Se presente à nos yeux surpris ;
On trouve des Lys & des Roses ,
Ailleurs que sur le tein d'Iris,

Sans redouter le loup sauvage ,
Les Brebis sont sur le côteau ;
• Annette court sous le feuillage ,
Plus de hazard que son troupeau.

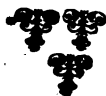
Ce

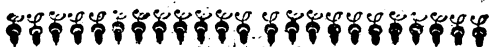
Ce troupeau par reconnoissance,
(Instinct qui vaut bien la raison)
Au Pasteur qui prend sa défense,
Offre son lait & sa toison.

Un Berger assis sur l'herbette,
Chante l'objet de son amour ;
Pour s'accorder à sa Musette,
Les Oiseaux chantent à leur tour.

Puisque dans la saison nouvelle,
Regnent les plaisirs les plus doux,
Et que la nature est si belle,
Pourquoi donc y résistons-nous ?

Du doux Printemps , jeune Silvie,
Vous possédez tous les appas ;
Il n'en est qu'un seul dans la vie,
Pourquoi n'en profitez-vous pas ?





*EXTRAIT d'une Lettre de M. de
Chansierges, à un de ses amis, écrite
du S. Esprit le 24. Mars 1725.*

L Orsque je lûs cette question proposée dans le Mercure du mois de Novembre dernier, lequel est le plus malheureux & le plus à plaindre, ou celui à qui tout le monde déplaît, ou celui qui déplaît à tout le monde, j'attendis dans les mois suivans que quelqu'un pour l'avantage des Lettres, fit connoître le défaut de ces sortes de questions ; mais puisque personne ne s'en est encore expliqué, je vais vous faire part de mes réflexions, que je soumets volontiers au jugement des connoisseurs.

En matiere de morale on ne sçauroit résoudre au juste une question generale & universelle, dont le jugement dépend des sensations, des goûts, & des caractères differens des hommes. Beaucoup de personnes d'esprit aiment à s'exercer sur pareils problèmes de morale, qui sont souvent le sujet des déclamations de College : on y dit de belles choses, mais on y conclut presque toujours par des raisonnemens fondez sur des hypotheses particulières

ticulieres qui ne sçauroient servir de preuves à la proposition generale.

Dans la Geometrie lorsqu'on vous propose un problème, on vous dit d'abord quelle est la valeur & la nature des choses proposées : si l'on vous demande quelques propriétés d'un Triangle, on vous dit aussi-tôt s'il est rectangle, équilatéral, isoscele, ou scalène.

En Algebre on vous exprime toujours au juste les rapports des grandeurs connues, afin que vous puissiez connoître les inconnues ; & avec le secours de l'art, vous allez jusqu'à la démonstration & à l'évidence.

Mais dans ces Problèmes de Morale ; où l'on vous demande, *lequel est le plus heureux, lequel est le plus malheureux ; ou bien, si telle chose est plus agréable qu'une autre ; s'il est plus douloureux de voir sa Maîtresse infidelle, que de la voir morte ; & mille autres semblables questions* qu'on ne sçauroit jamais résoudre absolument : ce mot, *lequel*, c'est-à-dire, *quel homme*, est un terme qui n'est pas assez connu : car les hommes ne pensent, & ne sentent pas tous de même dans une même rencontre. L'un a de la douleur, là où l'autre ressent de la joye. Une même chose inspire de la

E iij crainte

crainte aux uns , & de la confiance aux autres.

Les qualitez du sang , & la conformation des organes rendent les hommes si differens entre eux , qu'il est impossible de dire , *quel est le plus malheureux , & le plus à plaindre , ou celui à qui tout le monde déplaît , ou celui qui déplaît à tous le monde.*

Timon le Misanthrope , quoique tout le monde lui déplaît , n'est pas pour cela malheureux. Il a de la satisfaction à se voir séparé du reste des hommes ; il ressent un secret plaisir à se déchaîner contr'eux , & il est aise , en cela même , que tout le monde lui déplaît.

D'autre part cet Empereur Romain qui disoit , *qu'on me haïsse pourvu qu'on me craigne* , ne se soucioit pas de déplaire à tout le monde. Il étoit pourtant malheureux , direz-vous : oïii , mais c'étoit pour d'autres raisons qui ne font rien à notre sujet.

Disons donc que tout ce que chacun peut faire , c'est de dire ce qu'il sent en son particulier dans ces différentes situations. Que si vous me demandez ce que je sens moi-même , je vous dirai que le bon mot de celui à qui on disoit qu'il étoit bien malheureux , & bien à plaindre , d'aimer une femme qui ne l'aimoit pas ,
vous

A V R I L 1725. 735
vous fera connoître quel est mon senti-
ment particulier. Car il répondit, *C'est*
elle au contraire qui est très-malheureuse,
& très à plaindre de voir toujours auprès
d'elle un homme qui lui déplaît, & qu'elle
n'aime pas ; mais pour moi j'ai le plaisir
de voir toujours une femme qui me plaît,
& que j'aime. Je suis, &c.

EPIGRAMME 93^e de Catulle,

O N dit que ma Maîtresse,
Partout dans ses discours,
Se plaint, médit de moi sans cesse,
Et cependant elle en parle toujours :
Ah ! je meure cent fois, si la Belle ne m'aime,
Pourquoi ne le pas croire ainsi ?
Je m'en plains, j'en médis, & j'en parle de
même :
Ah ! je meure cent fois, si je ne l'aime aussi.



E iiij EX,

※※.※※※:※※※※※※※※※※※※※※

*EXTRAIT de deux Lettres , écrites de
Malthe le 12. Fevrier & 7. Mars
1725. à M. le Bailly de Mesmes.*

J'Avois promis à vôtre Excellence de lui rendre compte de l'effet que feroit l'Eau sur le cadavre du jeune Prêtre. Après cette maniere de crise du 7. au 8. un redoublement de fièvre lui boucha les avenues pour l'Eau ; il parla & disposa de sa conscience & de ses affaires , & mourut le 9. à 10. heures du matin. S'il eut pû en revenir , c'étoit une véritable résurrection , de l'aveu même des Medecins. Le bon Capucin s'est retiré dans son Convent épuisé de fatigue.

J'ajoute à tout ce que je vous ai marqué , du merveilleux remede de l'Eau à la glace , qu'il s'est passé des choses encore plus surprenantes , surtout à la maladie du Chevalier N. L'Eau le fit suer pendant un mois , à la même heure tous les jours , & cette operation finie , il se mouroit de froid jusqu'à la nouvelle crise. Il est sur les Galeres en Sicile. Son teint s'est éclairci , il est engraisé , & bien guerri d'une verole qu'on lui connoissoit , & dont

dont il ne se vantoit pas : on diroit que nature a repris de nouvelles forces.

::***:***:***:***:***:***:***:***

SUR LE REMEDE DE L'EAU

A LA GLACE.

A Malthe un bon Capucin,
Sans Manne , Sené, ni Caffé,
Sçait du corps le plus mal sain
En faire un corps à la glace.

Il ne connoît minéraux,
Sels , Souffres , ni Panacée ;
Et s'il guerit tous les maux,
C'est avec de l'Eau glacée.

Le Medecin étonné ,
Renonce à tout son grimoire ;
Le Chimiste consterné ,
Quitte son Laboratoire.

Au Caraffon, le fourneau
Cedera bien-tôt la place ,
Le creuset , au pot à l'eau ,
Et le charbon , à la glace.

E v Hip-

738 MERCURE DE FRANCE.

Hippocrate & ses enfans ,
Sans doute avoient la berluë ,
Ou peut-être de leur temps
La glace étoit inconnuë.

La Faculté va gemir ,
De ce que dans la Physique
Elle n'a sçû découvrir
Un si rare spécifique.

Quel chagrin , quel coup mortel ,
Pour la pauvre Medécine ;
Ce remede universel
Refroidira sa cuisine.

Informé de cet Azot , *
Un habile Apoticaire ,
De sa boutique aussi-tôt
A fait faire une glaciere.

* Terme dont les Philosophes , qui travaillent à la transmutation des métaux se servent , pour dire un remede universel , fondez sur ce qu'on prétend que Paracelse avoit trouvé ce remede , qu'ils appellent l'*Azot* de Paracelse.

Adieu

Adieu Pillules , Bolus ,
 Lenitifs , Phlebotomie ,
 Sirops , Elixirs , Potus ,
 Et toute la Pharmacie .

Les malades désormais
 Iront avec confiance ,
 Chez Procope à peu de frais
 Chercher leur convalescence.



*LETTRE de l'Auteur de la Critique
 de Berenice , aux Auteurs
 du Mercure de France.*

JE n'ai pas crû, Messieurs, m'attirer
 la mauvaise humeur de mes lecteurs,
 quand je vous ai fait part de mes réflexions
 Critiques, pour les inserer dans
 votre Mercure. La précaution que j'a-
 vois prise de dire que les ouvrages des
 plus grands hommes devoient être cri-
 tiquez avec plus de soin. & d'attention
 que ceux des Auteurs mediocres, de
 peur qu'un grand exemple n'induisit en
 erreur; cette précaution, dis-je, sem-
 bloit devoir me mettre à couvert de toute

E vj in-

insulte ; cependant je m'en vois en butte aux mauvaises plaisanteries , malgré toute la pureté de mes intentions. Ce petit inconvenient n'empêchera pourtant pas que je ne continuë une entreprise qui ne me paroît pas tout-à-fait infructueuse. Je ne trouverai pas toujours des Apologistes outrez , qui ne peuvent souffrir qu'on porte la moindre atteinte à certains ouvrages qu'il leur a plu déclarer parfaits. Je declare encore une fois, que je ne critique Racine & Corneille même , que parce que je suis penetré tout le premier du respect qu'ils meritent , & que je n'ai en vûë que de mettre à ce respect de justes bornes , de peur que de serviles imitateurs ne le portent jusqu'à un aveuglement idolâtre. *Le sçavant de Province* qui vous a fait part de son examen sur mes réflexions , vous declare d'abord qu'il est peu versé dans la Poësie ; si j'étois d'humeur à me prévaloir de cet aveu , il me fourniroit un beau champ ; mais je veux bien ne l'en pas croire sur sa parole , & attribuer à sa modestie , ce qu'on pourroit attribuer à sa sincerité.

Je ne répondrai pas à toutes les décisions crainte d'être diffus ; je me contenterai d'en examiner quelques-unes , sans prétendre approuver celles que je passerai sous silence.

Il trouve étrange que je condamne cette expression : *épouse en esperance*, & voici comment il la défend : *on dit d'une personne qui a mis sur un Vaisseau, ou à la Toniine, qu'elle est riche en esperance, pourquoi ne dira-t-on pas épouse en esperance ?*

Cette maniere de conclure me paroît tout-à-fait singuliere ; n'y a-t'il point de difference entre un substantif & un adjectif, & ce qui convient au dernier doit-il absolument convenir au premier ? je veux convenir pour un moment avec lui que j'ai mal censuré ; mais qu'il convienne aussi avec moi, que si Racine vivoit, il devroit être encore plus mécontent de l'Apologiste que du Critique.

J'ai relevé cette expression que Racine met dans la bouche d'Antiochus, en parlant de Berenice.

Non, Arsace, jamais je ne l'ai moins haïe.

Voici mes propres termes : on dit, « jamais je ne l'ai plus aimé, parce qu'on « peut supposer qu'on a moins aimé ; « mais l'hipothese n'a pas lieu ici & An- « tiochus n'a jamais haï Berenice. »

J'avois crû ce raisonnement assez naturel, & même assez solide ; mais mon Critique prétend le détruire sans beaucoup d'effort ; il lui suffit de rappeler un
vers

vers antérieur où Arface a dit à Antiochus :

L'inimitié succede à l'amitié trahie.

Ce vers dit bien quelque chose en faveur de l'expression critiquée ; Antiochus pourroit répondre : non , je ne la hais point , ou je ne la haïrai jamais ; mais non pas , je ne l'ai jamais haïe ; encore moins , jamais je ne l'ai moins haïe ; il faudroit toujours pour pouvoir s'expliquer ainsi qu'on eut haï autrefois la personne dont on parle. Je sçais bien que les Dames par modestie disent je ne hais point , pour faire entendre qu'elles aiment ; mais il n'en est pas de même des hommes , ou du moins si ne haïr pas & aimer sont quelquefois termes synonymes , ce n'est pas dans une situation aussi sérieuse que celle où se trouve Antiochus.

C'est ici que la mauvaise plaisanterie de mon adversaire commence. Antiochus congédiant Arface , se sert du terme d'adieu , qui ne doit être que dans la bouche de la personne qui prend congé , & qui se retire ; sur cela mon Critique répond : *voilà ce qui s'appelle entendre son ceremonial ; l'adieu , ajoute-t'il , se trouve ici bien placé , cette maniere de congédier les inferieurs étant d'usage.* Je pour-
rois

rois lui répondre sur le même ton : voilà ce qui s'appelle entendre l'usage ; mais cet usage n'est pas mieux placé ici que l'adieu d'Antiochus , quoique ce Prince parle à son sujet.

Il lui plaît encore de justifier cet hermistiche : *fais tout ce que j'ai dit , & la raison qu'il en donne , c'est qu'il ne faut pas que les Souverains aient toujours recours au stile empoulé , pour donner les moindres ordres ? mais ne peut-on pas s'expliquer d'une manière plus noble , sans donner dans l'enflure , & n'y a-t'il point de milieu à prendre entre le trop haut & le trop bas.*

De la plaisanterie , il passe presque aux injures , & voici ce qui y donne lieu. Berenice en parlant de Titus , dit à sa Confidente.

Il n'avoit plus pour moi cette ardeur assidue ,
Lorsqu'il passoit les jours attaché sur ma vûë.

Je remarque qu'il y a une Ellipse d'un vers à l'autre ; je conviens que cette figure est très-belle , surtout quand elle est employée dans les grandes passions ; mais j'ajoute qu'il en faut user sobrement , & de manière qu'elle ne fasse point de sens contraire ; je me garde bien d'imputer ce dernier défaut à M. de Racine ; j'avouë même que la contradiction seroit trop mar-

marquée dans l'endroit où il employe son Ellipse, si l'on vouloit la détourner & la prendre dans le sens contraire; voici cependant la réponse aigre que je m'attire malgré cette respectueuse précaution. *On pourroit même lui dire, sans rien outrer, que cette figure est moins outrée que l'érudition qu'il affecte, dont pour me servir de ses termes, il pourroit user plus sobrement.* Je laisse au lecteur à juger, si j'ai rien dit qui fut digne de tant de colere, & si un homme qui a eu la modestie d'ayouer qu'il est peu versé dans la Poësie, ne se contredit pas manifestement quand il me dit d'un ton Magistral, que je pourrois user plus sobrement de mon érudition outrée & affectée: au reste, je ne sçais où il trouve cette prétendue érudition; pour moi, je ne crois pas qu'il y ait rien dans tout ce que j'ai dit qui doive être appelé de ce nom; mais s'il n'entend pas les termes, est-ce à moi qu'il doit s'en prendre?

Je pourrois répondre à tous les articles de la Critique, si je ne craignois d'être trop long, & de l'être inutilement. Je finis par une nouvelle protestation de n'avoir en vûe, en critiquant les grands Auteurs, que d'empêcher que l'on n'imite jusqu'à leurs défauts. J'ai l'honneur d'être, Messieurs, vôtre, &c.

PRE-



PREMIERE ENIGME.

JE causai jadis bien des maux
 Dans une Cité de la Grece ,
 Pour sçavoir qui je suis tout le monde s'em-
 presse ,
 Mais souvent on y perd sa peine & ses tra-
 vaux ;
 Un seul mot que jamais je ne dis à personne ,
 Fait l'éclaircissement que je veux éviter ,
 Tant qu'on l'ignore on ne peut me quitter ,
 Dès qu'on le sçait on m'abandonne.
 Ami lecteur, tu n'as qu'à deviner ,
 Je ne prétends point te le dire ,
 Car tout exprès pour te déterminer ,
 J'ai mis le mot, tu n'as qu'à lire.

DEUXIEME ENIGME.

TRès souvent on me voit changer ,
 Tous les jours cependant j'ai la même figure ;
 Ainsi qu'une Sybille on vient me consulter ,
 Et quoique je sois sourde & ne puisse parler ,
 Je

746 MERCURE DE FRANCE.

Je donne aux curieux une réponse sure.
J'annonce quelquefois de funestes trépas ,
Qui contentent les sens , & font verser des
larmes ,

Quelquefois des sujets d'un plus doux em-
barras ,

Qui des ris & des jeux empruntent tous leurs
charmes ,

● Dans les approches du Printemps

Je fixe un peu mon inconstance ,

Et chez-moi pendant certain temps

On ne voit nulle différence ;

Mais bien-tôt je renonce à la stabilité ,

Et changer à propos est mon unique étude ,

Aussi quand je reprends cette douce habitude ,

Chacun court pour me voir comme à la nou-
veauté.

J'ai partout où je suis un fâcheux voisinage ,

Une cadette à mes côtes ,

Pour mon malheur c'étoit assez ,

Mais je reçois encore un plus sensible outrage ,

Des bâtardes en foule arrivent deux fois l'an ;

De diverses couleurs bizarrement ornées.

Qui viennent hardiment se placer à mon
rang.

Amis ,

Amis , pour me connoître , observez mes li-
vrées ,

Ma couleur ordinaire , est le rouge & le blanc.

TROISIEME ENIGME.

JE suis une machine utile & necessaire ,
Ainsi qu'un Avocat j'ai bien plus d'une
affaire ,

Qu'on vient me confier chaque jour en secret,

Comme je sçais me taire on en a nul regret,

Pour certaine raison j'entends souvent des
plaintes ,

Et l'on s'en prend à moi , mais très-mal-à-
propos ,

Pour me faire un present on fera mille feintes,

Et quand je le reçois on me tourne le dos.

Les mots des trois Enigmes du mois
passé doivent être expliquez par le *Mas-*
que , la *Canne de Jong* & l'*Ongle*. Cette
derniere a besoin de ces petites notes ,
dont les chiffres sont relatifs à ceux qu'on
voit dans l'Enigme.

1. *Scire ad unguem.*

2. Du cœur jusqu'au bout des Ongles.

3. Rubis sur l'ongle.

4. *Ex ungue Lebum.*

5.

748. MERCURE DE FRANCE.

5. Se grater.

6. Trop grater cuit.

7. Les ongles des mains.

8. Les ongles des pieds.

9. On voit avec peine ceux qui vont pieds nuds.

L'Enigme qu'on a trouvé dans le Supplément du mois dernier, doit être expliquée par le *Poisson d'Avril*.



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

POESIES de M. l'Abbé de Chaulieu ;
& de M. le Marquis de la Fare. *A*
Amsterdam, chez Etienne Roger, 1724.
in 8^e 146. pages pour la première partie & 26. pour la seconde.

Le Recueil des Poësies qu'on donne ici au Public, n'est ni aussi ample, ni aussi correct qu'on auroit dû l'attendre : on le souhaite depuis long-temps, comme le dit le Libraire dans son avis au Lecteur, mais on le souhaitoit plus complet & plus exact. Quoiqu'il en soit, pour donner une idée des ouvrages de ces gracieux Poëtes, à ceux qui ne les connoissent pas parfaitement, nous allons extraire

A V R I L 1725. 749
traire quelques morceaux de chacun de
ces Auteurs.

E P I T H A L A M E ,

Sur le Mariage du Duc de Vendôme.

PRès de Sceaux sur la fin du jour ,
L'Amour rencontra l'Hymenée ,
Bon jour , frere , lui dit l'Amour ,
D'où venez vous avec ce nuptial atour
La tête de fleurs couronnée ?
Je viens de celebrer une grande journée ,
D'unir d'illustres cœurs par les nœuds les plus
doux ;

Quoi donc ! dit l'Amour en couroux ,
Mépriser ainsi ma puissance ?
Et depuis quand oubliez-vous
Que c'est à ma seule presence
Qu'Hymen doit ses feuls agrémens ?
Que sans moi , point d'heureux momens ,
Que je traîne avec moi l'ardeur & la tendresse ,
Les jeux , les ris & l'allegresse ,
Et mille folâtres amours ?
Où vas-tu , pauvre enfant , chercher ces vieux
discours ?

Laisse

750 MERCURE DE FRANCE.

Laisse ces lieux communs à tant de rimeurs
fades ,

Faiseurs de Virelais, chants Royaux & Balades,
Qui nous parlant toujours & de Jeux & de
Ris,

De faveur & d'ennui font bailler tout Paris.

Ce n'est pas sur ce ton qu'on fait l'Epithalame,

Du fils du grand Condé, de son illustre femme,

La fille de ces Dieux qui preside sur nous ,

Porte mille trésors en dot à son époux ;

Le cœur du grand Condé, tout l'esprit de
son pere,

La grandeur, la raison, les vertus de sa mere :

Pour répondre à ses biens, l'époux de son
côté,

Met un Lot immortel dans la communauté ,

Tous les Lauriers cueillis aux champs de dix
batailles ,

Nos ennemis forcez dans plus de cent mu-
railles :

Enfin tout l'éclat de ce nom ,

• Dont malgré l'envie & sa rage

Retentit encor le rivage.

De ce fleuve orgueilleux où tomba Phaeton :

Nous le verrons bien-tôt , je puis te le pré-
dire ,

Entre.

A V R I L 1725. 751

Entre nous autres Dieux qui perçons l'avenir,
Rappeller la victoire au secours d'un Empire,
Que lui seul pouvoit soutenir,
Et franchissant les Pirenées,
Rendre leur ancienne vigueur,
A ces cohortes bazannées,
De qui tant de fois la valeur,
France suspendit ta grandeur,
Et balança tes destinées.

Venir, voir, vaincre, abattre un ennemi vain-
queur

Rendre à son Roi cheri l'Espagne désolée,
Rafermir sur son front sa Couronne ébranlée,
Ne coûte que trois mois à peine à son grand
cœur.

Pour en conserver la memoire,
Philippe fait dresser un Trophée à la gloire
De ce nouveau Cid, au-delà
De ses colonnes si fameuses,
Qu'Hercule jadis éleva
Pour actions moins glorieuses :

Tu vois bien maintenant, Amour, qu'en
telle affaire,

Nous n'avons pas besoin de toi, ni de ta mere,
Garde l'attirail qui te suit,

Tout

Pour quelque nôce du vulgaire ;
 Va compter tes fagots à Paphos , à Cithere ,
 Adieu , bon soir & bonne nuit.

*COUPLETS sur l'air de la Sarabande
 de la Comedie de l'Inconnu.*

UN doux penchant toujours vers vous
 m'entraîne ,

Mais mon bonheur est trop long-temps dou-
 teux ;

Ah ! de ma chaîne

Rompez les noeuds ,

Où laissez voir à mon cœur amoureux ,

S'il doit mourir de plaisir ou de peine.



Troubles naissans dont je fus trop charmée ,

Transports si doux , qu'êtes-vous devenus ?

Flâteuse idée ,

Vous n'êtes plus ;

Songez trompeurs que par malheur j'ai crûs ,

Disparoissez , je ne suis plus aimée.

Troisième Couplet du Marquis de la Fare.

Envain je bois pour calmer mes allarmes ,

Et pour chasser l'amour qui m'a surpris ,

Ce

Ce sont des armes

Pour mon Iris :

Le vin me fait oublier ses mépris ,
Et m'entretient seulement de ses charmes.

Madrigal , *du même.*

M'abandonnant à la tristesse ,
Sans esperance , sans desirs ,
Je regrettois les sensibles plaisirs ,
Dont la douleur enchantà ma jeunesse ;
Sont-ils perdu , disois-je , sans retour ?
Et n'as-tu pas , cruel amour !
Toi , que je fis dès mon enfance ,
Le maître de mes plus beaux jours ,
D'en laisser terminer le cours
Par l'ennuyeuse indifférence :
Alors j'apperçûs dans les airs ,
L'enfant Maître de l'Univers ,
Qui plein d'une joye inhumaine ,
Me dit , en souriant : Tircis , ne te plains plus ,
Je vais mettre fin à ta peine ,
Je te promets un regard de C ***

Nous donnerons le mois prochain quel-
F *ques*

*ques morceaux de Poësie de l'Abbé de
Chaulieu, qui ont été omis dans le Recueil
dont on vient de parler.*

ELEMENS DE MÉTAPHYSIQUE

à la portée de tout le monde.

Par le Pere Buffier,

Quelque abstraite que puisse être la Métaphysique, ses élémens semblent ici n'avoir rien d'épineux. L'art du Dialogue que l'Auteur a employé, contribué à les faciliter. Ce petit ouvrage consiste en six entretiens. Le premier est sur la nature de la Métaphysique, & sur les préventions qu'on prend à son sujet. Au lieu qu'on la regarde souvent comme un tissu de vaines subtilitez, on la fait voir ici comme la perfection de la raison, laquelle nous apprend à connoître un objet par tous les jours differens, sous lesquels on le peut connoître. Au second Dialogue on observe que chacune des faces d'un objet considéré, sans attention à une autre face du même objet, est ce qu'on appelle une *abstraction*; mot dont on s'effraye quelquefois, & dont la vraie signification n'est rien moins qu'effrayante. Ainsi penser à la dureté d'un diamant, sans penser à son éclat, ni à ce qu'est le reste du diamant, c'est faire une *abstraction*.

ion. On fait de la sorte des milliers d'abstractions, sans qu'on s'en apperçoive : tant il est naturel d'être Métaphysicien dans les choses dont nous avons un grand usage. La Métaphysique use des abstractions, pour considérer les faces ou qualitez d'un objet chacune en particulier, afin de le mieux connoître ; sans quoi nôtre esprit borné comme il est, regardant un objet par tous les côtez à la fois, ne les verroit que confusément. Le reste de l'ouvrage est plein de réflexions aussi sensibles. Quand donc les sujets de la Métaphysique sont incompréhensibles, ce n'est point à elle qu'il s'en faut prendre, mais aux Métaphysiciens qui en abusent, soit parce qu'ils l'appliquent mal, ou qu'ils la poussent trop loin ; la vraie Métaphysique est ennemie des fausses subtilitez. Au reste, ces Dialogues sont écrits avec un air d'amusement, dont on n'auroit pas crû susceptibles des matieres aussi sèches d'elles-mêmes que celles-là.

L'Auteur fait d'ailleurs appercevoir leur importance, particulièrement dans une analyse des mots *commun & même*. Il démêle sensiblement une équivoque qui s'y rencontre ; & par laquelle il prétend que la confusion s'est répandue dans les plus renomméz systèmes de Philoso

phie anciens & nouveaux. Sur cette réflexion un des Interlocuteurs allarme, s'écrie : Est-ce-là *comme on traite Descartes* ? ouï, replique le second Interlocuteur : *je le traiterois volontiers en Philosophe, c'est-à-dire, sans miséricorde, comme les Cartesiens eux-mêmes ont traité Aristote & les anciens.* Heureusement le Dialogue finit en cet endroit, & l'on cesse de faire main-basse sur l'adversaire. Il se trouve encore dans le quatrième Dialogue un examen sur la nature de *la vérité*, qui paroît intéressant par les conséquences qu'on en peut tirer. Selon l'Auteur il faut distinguer deux sortes de vérités que les Philosophes mêmes ont souvent confonduës ; l'une est seulement *la conformité d'une idée avec une autre idée qu'on se propose pour objet* ; l'autre est *la conformité de ces deux idées liées ensemble, avec un objet existant, & qui en est différent.* La première s'appelle ici *vérité interne*, & la seconde *vérité externe*. Par exemple, dit-on, cette proposition *le Soleil est lumière*, est une vérité interne, parce que *l'idée du Soleil* est conforme à *l'idée de lumière*. Elle est aussi *vérité externe* ; parce que l'union de ces deux idées, *lumière & Soleil* est conforme à un objet qui existe indépendamment de nos idées, tel qu'est effectivement la substance existante

tante & réelle du Soleil. Mais si Dieu avoit anéanti la substance du Soleil, cette proposition, *le Soleil est lumiere* ne seroit plus qu'une *verité interne* qui ne montreroit rien de l'existence du Soleil; mais qui énonceroit seulement l'union de l'idée du Soleil avec l'idée de lumiere. C'est néanmoins par de pareilles *veritez internes*, dit l'Auteur, que certains Philosophes prétendent démontrer l'existence des choses; c'est à-dire, par l'idée claire qu'ils en ont: ce qui ne prouve qu'une existence idéale. Il faut voir comment les Sectateurs du Pere Malbranche s'accommoderont de ces réflexions, c'est leur affaire; la mienne étoit de donner quelque idée du Livre dont il s'agit, & qui semble avoir été fait pour servir de préliminaire au *Traité des premieres veritez*.

LE FAUCON ET LES OYES de Bocace, Comedie en trois Actes, avec un Prologue, représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, au mois de Février dernier. *A Paris, chez F. Flahaut, Quay des Augustins, 1725. in 12. de 57. pages.*

- Nous avons déjà donné l'Extrait de cette Piece sur les representations qu'on en a données au public; ainsi nous n'entrerons dans aucun détail; mais nous

F iij ajoû-

ajouterons que cet ouvrage soutient sur le papier les applaudissemens qu'il a eus sur le Theatre. M. de la Motte, l'un des Quarante de l'Académie Française, qui l'a approuvé, dit que » ces deux Contes » lui ont paru maniez avec beaucoup » d'art & d'agrément, & ne faire ensem- » ble qu'un sujet simple & intéressant.

LETTRES de M. de S. André, Con-
seiller-Medecin ordinaire du Roi, à quel-
ques-uns de ses amis, au sujet de la Ma-
gie, des Malefices & des Sorciers. Où
l'on rend raison des effets les plus sur-
prenants qu'on attribué ordinairement
aux Démons, & fait voir que ces intel-
ligences n'y ont souvent aucune part, &
que tout ce qu'on leur impute, qui ne
se trouve ni dans l'ancien, ni dans le
nouveau Testament, ni autorisé par l'E-
glise, est naturel ou supposé. *A Paris,*
Place de Sorbonne, chez N. M. Despillly,
1725. in 12. de 446. pages.

M. le Moine, Docteur de la Maison
& Société de Sorbonne, qui a approuvé
ce Livre, croit qu'il peut servir à faire
connoître les tromperies, les faussetez,
& les impostures que mettent ordinaire-
ment en usage ceux & celles qui veulent
s'attirer dans le monde la réputation in-
fame d'être au nombre des Magiciens &
-Magi-

Magiciennes, Sorciers & Sorcieres, Malfaicteurs & Malfaictrices, & qu'il contribuera à donner de l'éloignement & de l'horreur des pratiques criminelles, & des condamnables superstitions, profanations, impietez, sacrileges, que l'on attribué à ces sortes de gens, que l'Eglise excommunie & regarde comme des impies & des abominables.

C'est veritablement insulter à la Divinité, dit l'Auteur dans la Preface, que de donner aux Démons un pouvoir absolu sur les élemens, de les rendre maîtres de changer, quand bon leur semble, la disposition du temps & des saisons, d'exciter des tempêtes, des tremblemens de terre, des inondations, des incendies, &c. pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul. C'est faire tomber le peuple dans l'idolâtrie, & l'engager par la crainte qu'on lui donne de ces intelligences, à leur rendre un culte qui ne leur est point dû. C'est encore, poursuit-il, insulter à la Religion, & à tout ce qu'il y a de plus saint, & de plus sacré, que de les faire adorer dans les prétendues assemblées de Sorciers, d'y faire renier Crême & Baptême, & renoncer à Jesus-Christ & à son Eglise. C'est pareillement insulter à la nature des Anges, que de rabaisser le Démon jusqu'à servir de monture aux

760 MERCURE DE FRANCE.

Magiciens , aux Sorciers , & à tous ceux à qui il prend fantaisie de courir dans les airs , de passer les mers , &c. de l'assujettir au caprice d'un malheureux , qui le traite en esclave , qui lui commande , & lui fait faire les choses les plus viles & les plus extravagantes , telles que sont toutes celles qu'on lit dans les Livres des Demonographes , qui font passer des visions , des rêves , des imaginations de gens foibles d'esprit , de fanatiques , pour des choses réelles.

L'Auteur dit en finissant sa Preface que si ces Lettres se trouvent du goût des personnes curieuses , il en pourra donner d'autres dans la suite sur les spectres , les fantômes , l'Astrologie Judiciaire , les Taliemens , la Pierre Philosophale , la sympathie , l'antipatie , & quelques autres matieres de cette nature. Nous ajouterons que ce Livre est parfaitement bien écrit , très-instructif , & très-amusant.

PRÆLECTIONES THEOLOGICÆ de Gratiâ Christi , &c. *Leçons Theologiques sur la Grace de Jesus-Christ* , &c. de M. l'Abbé Tournely. *A Paris , chez la veuve Maziere , & J. B. Garnier , rue Saint Jacques , 1725. 2. vol. in 8°.*

NOUVEAU TRAITE' des Maladies Veneriennes

A V R I L 1725. 761

neriennes, dans lequel on explique les meilleures methodes pour les guerir, & surtout la grosse Verole, pour éviter tous les accidens qui peuvent arriver, suivant les regles ordinaires, & où l'on propose en même temps les remedes pour les guerir surement & facilement, sans se détourner de ses affaires ordinaires. *Par P. V. Dubois, Maître Chirurgien de Paris, &c.* A Paris, rue de la Harpe, chez Ch. M. d'Houry, 1725. in 12. de 217. pages.

L'ANATOMIE D'HEISTER, avec des Essais de Physique sur l'usage des parties du Corps humain, & sur le Méchanisme de leurs mouvemens. *Par J. B. de la Faculté de Montpellier.* A Paris, rue Saint Severin, chez Jacq. Vincent, 1724. in 8° de 116. pages.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, depuis 1600. jusqu'en 1716. avec des Réflexions & Remarques Critiques. *A Paris, rue Saint Jacques, chez la veuve Maziere & J. B. Garnier,* 1724. 4. vol. in 12.

NEGOCIATIONS SECRETES, touchant la Paix de Munster & d'Osnaburg, contenant les préliminaires, instructions,
F v Lettres

Lettres & Memoires de ces Negociations commencées en 1642. jusques à la conclusion de la paix en 1648. & diverses autres Pieces spécifiées dans la page suivante. Le tout tiré des manuscrits les plus authentiques.

Ouvrage très-necessaire à tous ceux qui se pourvoiront du Corps Diplomatique, ou grand Recueil des Traitez de Paix, & d'autant plus utile aux Politiques & Negociateurs, qu'il renferme le fondement du droit public, en quatre volumes in folio, à la Haye, chez Jean Neaulme, 1725.

Ce titre est à la tête d'une feuille volante imprimée, que nous venons de recevoir de Hollande, & il est si circonstancié que nous croyons inutile d'entrer dans le détail qui est à la suite, sous le titre d'Avertissement du Libraire. Nous ajouterons seulement pour l'instruction du Public que cet Ouvrage, selon l'Auteur de l'Avertissement, est imprimé sur un papier de la même qualité & grandeur que celui du grand Recueil des Traitez de Paix; de sorte que l'on pourra joindre ces deux Livres ensemble dans les Bibliothèques. Le Libraire propose de livrer actuellement les deux premiers volumes qui sont achevez, aux conditions suivantes.

1.^o Qu'en

1° Qu'en recevant les deux premiers volumes on payera pour le papier ordinaire, en argent d'Hollande, 18. florins, ce qui est 14. florins pour la valeur intrinseque, & quatre florins à compte des deux derniers volumes, qu'il s'oblige de fournir, moyennant les dix florins restant, ce qui fait en tout 28. florins.

2° La même condition est observée à l'égard du grand papier royal; on payera en recevant les deux premiers volumes 24. florins, & les 18. florins restans en recevant les deux derniers volumes, en tout 42. florins.

3° Les Tomes 3. & 4. paroîtront à la fin de cette année 1725. Alors ceux qui n'auront pas encore pris les 2. premiers volumes payeront pour l'ouvrage complet en 4. volumes 34. florins, & pour le grand papier 50. florins, s'il y a encore de ce dernier à vendre alors, car comme on l'a déjà dit dans l'avertissement, le nombre en est petit.

4° En cas que dans les 4. vol. il y ait au-delà de 560. feüilles, l'on payera un sol par feüille de surplus, & s'il y en a moins, on déduira de même un sol par feüille sur le dernier payement.

5° Le Libraire donnera une reconnaissance signée de lui, suivant la teneur des articles.

F vj On

On pourra souscrire & recevoir les Exemplaires à la Haye, chez Jean Neaulme. Et à Paris, chez Montalant, Quay des Augustins, & J. Villette, fils rue S. Jacques, & dans les Pays Etrangers, chez tous les principaux Libraires.

*Extrait d'une Lettre de Lausanne, du 1.
Mars 1725. contenant des nouvelles
Litteraires de Suisse.*

JE suis charmé que vous ne vous rebutiez pas de semer en des terres naturellement aussi ingrates que celles de Suisse, & très-reconnoissant de ce que vous voulez bien en goûter les fruits.

Soyez persuadé que je les cultive volontiers pour vous, & que les plus exquis vous seront destinez, dès qu'ils pourront être à ma disposition. Vous m'avez demandé des nouvelles Litteraires. Pour les rassembler des divers Cantons de Suisse, il a fallu du temps; & c'est ce qui m'a ôté la promptitude que je me sens naturellement, dès qu'il est question de vous servir. Je dois au surplus vous dire que je suis en relation plus ou moins avec presque tous ceux dont je parle, & ainsi je n'avancerai rien sur leur sujet dont je ne sois bien sur.

De

De Zurich.

M. Scheuchzer avance fort sa *Collection Diplomatique de Suisse*. A cette occasion il fait trois choses également curieuses & utiles à sa nation. La première est un corps Diplomatique, qui comprend simplement les Diplomes, copiez mot à mot dans leur Langue originale, qui est ou Teutonique, ou Latine, ou Gauloise, ou Allemande. Le nombre des Diplomes qu'il a rassemblez monte à près de cinq mille, & cet habile homme assure que la moisson est immense. Ces Diplomes seront rangez selon l'ordre des siècles; & pour qu'ils soient lûs avec plus de facilité, M. Scheuchzer donnera un volume entier sur les variations de l'Ecriture ancienne, par des alphabets qui en feront la clef, & qui seront placez selon l'ordre des temps. Un volume in-folio contiendra le seul Catalogue des Diplomes, & un autre volume ne fera que l'indice des matieres, pour que l'on puisse trouver ce qui appartient à chaque Ville, Bourg, Village, Convent, &c.

2°. M. Scheuchzer donnera des Extraits de tous ces Diplomes dans son *Histoire de Suisse*, qu'il écrit en Allemand, & cela à mesure qu'ils pourront répandre

766 MERCURE DE FRANCE.

dre du jour sur l'Histoire. 3° Comme il travaille d'après des originaux, dont les Bibliothèques de Zurich abondent, & à quelques-uns desquels il y a des sceaux, il les fait dessiner, & prend occasion de là d'entrer dans l'Histoire Heraldique de la Nation.

On peut juger par ce plan de la grandeur de l'entreprise, & de l'exactitude avec laquelle M. Scheuchzer se propose de la remplir; & quoique son principal but soit d'éclairer & d'illustrer sa patrie, son ouvrage ne laissera pas d'être d'un grand secours à ceux qui s'appliquent à l'Histoire du moyen âge, & qui aiment à creuser dans l'antiquité.

Au reste, M. Scheuchzer fait beaucoup d'honneur aux sciences. Il est membre de la Société Imperiale de Leopold, & des Sociétés Royales de Londres & de Berlin. Ses recherches s'étendent sur tout, & les ouvrages qu'il a donnés sur l'Histoire naturelle sont fort estimez, tels que son *Iter Alpinum*, & sa Dissertation ingénieuse contre les *Antidiluvians*, intitulée *Piscium querela*.

L'on imprime à Zurich deux sortes de nouvelles Littéraires: les unes sont générales, & regardent toute l'Europe, le 1. tome sera bien-tôt achevé: les autres qui ont pour titre *Nova-antiqua*, contiennent

tiennent ou des vies des Sçavans , surtout de Zurich , ou des pieces anecdotes.

De Bâle.

M. Roques , Pasteur de l'Eglise Francoise , vient de donner au Public un ouvrage , dont le but est de ramener les Anabaptistes qui avoient paru en assez grand nombre dans ce Canton ; aussi a-t'il d'abord été traduit en Allemand , afin que tout le peuple pût le lire , & en profiter.

Le Dictionnaire Historique & Critique de MM. Frey , Iselin & Valdkirch se continue. Il est écrit en Allemand , & ajoutera beaucoup aux Dictionnaires de Moreri & de Bayle , dont ces Messieurs font une judicieuse compilation.

De Fribourg.

M. Claude-Antoine Duding , Evêque de Lausanne a fait imprimer une Histoire Latine de l'Evêché de Lausanne , qui est adressée au Pape Benoît XIII. Il y réfute l'Histoire Ecclesiastique du Pais de Vaud , publiée en 1707. par Abraham Ruchat , Professeur en Belles-Lettres de l'Académie de Lausanne , & l'on ne doute point que cet Auteur n'y réponde.

De Lausanne.

M. Ruchat , dont je viens de parler ,
tra-

768 MERCURE DE FRANCE.

travaille depuis 20. ans à la *grande Histoire de la Suisse Romande ou Françoisse* qu'il suivra dès l'origine de la Nation jusques en 1530. Il donnera à la suite de cet ouvrage l'*Histoire de la Réformation de toute la Suisse dès l'an 1519. jusques à l'an 1555. inclusivement.* Il finira le premier de ces ouvrages avec l'année.

Il est prêt à donner à l'Imprimeur l'*Histoire des Monnoyes de Lausanne*, depuis 1100. jusques en 1521. Il vient aussi de finir sa Collection des Diplomes de Lausanne, sous le titre de *Monumenta Lauzannensia quatuor.* 1° La Chronique de *Marius*, qui commence à l'an 455. & finit en 581. Elle se trouve déjà dans Duchesne, qui la tenoit du P. Chifflet; mais comme Saint Maire étoit Evêque de Lausanne, sa Chronique est une piece necessaire dans le Recueil des vieux Manuscrits de nôtre pays. 2° *Chronicon à Cartulario Lauzannensi excerptum ab anno 501. ad 1240.* 3° *Chronicon Episcoporum Lauzannensium à Manuscripto Meldunensi à 500. ad 1518.* 4° *Diplomata Lauzannensia Pontificum, Imperatorum, Regum, Principum, & Episcoporum circiter centum ab anno 815. ad annum 1536. omnia cum brevibus notis.*

M. Ruchat donnera dans la suite une Collection des fautes commises par Moreri,

meri, sur la Suisse & l'Allemagne, & ces Remarques Geographiques & Topographiques sur les Cartes de Suisse qui ont paru.

Il forme actuellement un projet de Dissertation sur cette question : *Quelle a été la Langue naturelle & originale des Rois de France de la premiere & seconde Race* ; il tâchera de prouver que la Langue des Rois de la premiere Race étoit le Bas-Allemand, ou la Langue Teutonique, & celles des Rois de la seconde Race, le Haut-Allemand.

M. Ruchat supplie ceux qui auront des Manuscrits, ou Livres rares concernant l'Histoire des derniers Rois de Bourgogne, de vouloir bien les lui indiquer. On connoitra sans peine à toutes ces entreprises, combien il est laborieux, & combien il merite qu'on lui aide.

M. de Loys, Professeur en Droit & en Histoire, va mettre sous presse un Discours servant de réponse aux deux questions, qui furent faites à M. de Crouzas, par une Lettre anonime, inserée dans le _____ de la Bibliotheque Germanique. La principale de ces questions étoit : *si un Prince, ou un Souverain quelconque, peut vendre à un autre Souverain des Regimens, ou promettre de lui en fournir ; & si un Souverain peut permettre*

permettre , que sur ses terres un autre Souverain leve des troupes : tout cela sans s'embarrasser de leur destination , que d'une manière politique & indifférente à la justice , ou à l'injustice des armes ; & en cas que cela se puisse faire pour un , si cela peut se faire en même temps pour plusieurs. La question est des plus délicates , soit par le menagement qu'elle demande , soit par la difficulté de trouver les solides principes qu'elle exige pour arrêter toutes les difficultez. Elle étoit même captieuse pour M. de Crouzas ; mais cet habile homme sçura bien se démêler du piège ; & de quelque côté qu'on envisage la difficulté proposée , elle est tombée en bonnes mains.

M. de Loys a fait encore une traduction du Livre d'*Aconius* , intitulé *Stragemata Satana* , qui est devenu assez rare.

M. du Lignon , Gentilhomme Provençal , réfugié à Lausanne , travaille depuis quelques années à un *Dictionnaire Geographique*. Le magnifique projet de celui dont M. de la Martinière a flaté le Public , ne l'a point rebuté. Son dessein est moins vaste ; il se propose seulement de donner un Dictionnaire qui puisse être plus à la main que celui de M. de la Martinière , & qui soit moins un Li-
vre

vre de Bibliotheque que de cabinet ; il réunira les Geographies ancienne & moderne ; & se servira utilement des voyages & des relations. Il ne s'attache point à aucun Dictionnaire ; mais son principal soin est de refondre avec un esprit critique , ce qui se trouvera de défectueux dans les Auteurs qui ont écrit sur cette matiere.

De Genève.

On a imprimé depuis peu l'Oraison Funebre de M. Benedict Pictet , celebre Pasteur & Professeur en Theologie dans l'Académie de cette Ville , par M. Maurice , son successeur. Et l'on a joint à cette Piece le catalogue des ouvrages de M. Pictet , dans lequel on annonce ses opusculs , sous presse , avec un volume in 4^o servant de supplement à l'Histoire de l'Eglise de *le Sueur* , & qui contiendra l'Histoire Ecclesiastique du xi. siecle.

Le Traité des Loix Civiles & Ecclesiastiques contre les Herétiques , traduit de l'Anglois , est sous presse. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit en Angleterre , lorsqu'il y parut pour la premiere fois en 1682.

Fabri & Barillot ont imprimé des *Lettres sur les Anglois , & les François , & sur les voyages*. Il y en a six sur les Anglois ,

glois, six sur les François, & une sur les voyages. Elles font un volume d'environ 600 pages in 8^e belle impression. On y trouve généralement beaucoup d'esprit & de solidité. On est un peu plus partagé sur le stile; cependant je doute que le tour n'en paroisse heureux en France, & qu'à quelques *Germanismes* près, qui sont même en petit nombre, des François de très-bon esprit n'en trouvent le stile vif & coulant, sans parler de l'abondance, de la richesse, & de la nouveauté des pensées; mais ils en seront meilleurs Juges que nous.

Je vous enverrai un Extrait des deux premières Lettres sur les Anglois, par où vous jugerez de la bonté du Livre. Ce que l'Auteur dit des voyages n'a pas été généralement goûté. On a trouvé aussi la sixième Lettre (qui est une critique de la sixième Satire de Despreaux,) assez legere & imparfaite. L'Auteur, au reste, (comme l'Editeur le dit dans la Preface, est un Gentilhomme d'une famille considerable de Berne, qui s'est confiné à la campagne après avoir beaucoup voyagé. Il s'appelle M. de Muralt, & joint à beaucoup d'esprit une grande modestie.

Avant que de fermer cette Lettre, je ne puis m'empêcher de vous faire part d'un cas bien extraordinaire, arrivé dans ce Canton,

Canton , lequel donnera , sans doute , de l'exercice à M^{rs} les Anatomistes. Un homme qui travailloit aux vignes , se sentant pressé tout à coup des douleurs les plus violentes de la pierre ; & voulant s'en délivrer , s'assit tranquillement , & d'un couteau en serpette dont il travailloit , s'ouvrit le ventre , chercha sa vessie qu'il ouvrit de même , s'arracha la pierre , retourna ensuite à sa maison , où se faisant panser par des remèdes assez communs , l'une & l'autre playe fut consolidée.

Le 9. Mars le Docteur Stirpe presenta au Prince & la Princesse de Galles à Londres, les Annales de la Réformation en Angleterre ; Livre qui sert de continuation à l'Histoire que le Docteur Burnet a donnée au Public sur la même matiere.

Le 21. M. Durand , Ministre François , presenta au Roi d'Angleterre une Histoire en François de la Peinture des anciens.

On mande de Thomar par la voye de Lisbonne , que le 6. Fevrier dernier , vers les 8. heures du soir , on avoit aperçû dans l'air entre les Villes de Abrantes & de Punhete , une grande lumiere en forme de Lance , dont la clarté avoit obscurci

obscurci celle de la Lune : que ce Phénomène avoit paru pendant l'espace d'un quart d'heure , ayant sa direction d'Orient en Occident , & qu'il avoit fini avec un bruit aussi violent que celui d'un coup de canon.

Le sieur Chevillard , pere , Historiographe de France , & Genealogiste du Roi , continue toujours les ouvrages de Blason , de Chronologie , d'Histoire , &c. & comme il a déjà mis au jour plusieurs Nobiliaires de Provinces de France ; sçavoir , de Picardie , Champagne , Bretagne , &c. il vient de mettre au jour celui de Normandie , contenant un Catalogue des Maisons Nobles de cette Province. Comme les armes de ce Nobiliaire ont été gravées sous ses yeux , par le sieur Chevillard , son fils , aidé des lumieres de M. de Clerambaut , Genealogiste de l'Ordre du S. Esprit , il espere en avoir fait un ouvrage , qu'il se flate être utile & agréable à la Noblesse de Normandie. On connoît assez l'application & le soin que le sieur Chevillard se donne pour perfectionner les ouvrages qu'il entreprend ; on les trouve tous chez lui , à Paris , au coin de la rue neuve Nôtre-Dame , & chez son fils qui est associé au Privilege de son pere.

Le



Le 19. de ce mois , l'Evêque Duc de Langres , fut élu dans l'Académie Francoise , pour remplir la place vacante par la mort de l'Abbé de Roquette.

La santé étant le plus précieux des trésors , on ne sçauroit trop faire connoître ceux qui sont en état de la rétablir , surtout dans des accidens fâcheux , & où les remedes ordinaires manquent de vertu. M. Goutard , Medecin ordinaire du Roi , & de feuë Madame la Dauphine , après avoir reçu les Sacremens , vient d'être guéri d'une suppression totale d'urine par les remedes particuliers du sieur Lyvernette , Maître Chirurgien , Juré de Paris , lequel a operé en presence des principaux Medecins & Chirurgiens de la même Ville.

L'Electeur de Cologne , Evêque & Prince de Liege , Joseph Clement de Baviere , de glorieuse memoire , ayant institué un ordre de Chevalerie , peu de temps avant sa mort , sous l'invocation de Saint Michel , avoit ordonné qu'on frapât le Medaillon qu'on voit ici en taille-douce , & qui devoit servir de marque d'honneur aux Chevaliers de cet Ordre. Les coins ont été deffinez & gravez par le sieur J. du Vivier , natif de Liege , Graveur des Medailles du Roi, L'Aca-

Rentrée des Académies.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres recommença ses exercices interrompus par la solennité des Fêtes de Pâques ; elle fit à l'ordinaire son ouverture le Mardi 10. Avril, par une assemblée publique, où les Sçavans & les Curieux avoient entrée. M. l'Abbé Bignon presidoit à cette Assemblée, en l'absence de M. l'Evêque de Langres. On y lût quatre Dissertations ; la première, par M. de la Curne, contenoit un essai de la vie d'Agathocle, tyran de Syracuse. M. de Fonsémagne lût ensuite une Dissertation sur le Droit & la forme de la succession dans la première race des Rois de France. M. de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie, lût une Dissertation sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmerien, à l'occasion d'une Médaille d'or d'un de ces Rois, qui est depuis peu au Cabinet du Roi, & qui est la seule Médaille que l'on connoisse des Rois du Bosphore Cimmerien. La séance fut terminée par une Dissertation de M. l'Abbé Sallier sur le caractère des Historiens Grecs qui ont écrit depuis la grandeur des Romains.

Nous rendrons un compte plus détaillé de ces Dissertations le mois prochain.

Le

Le Mercredi 11. de ce mois l'Académie Royale des Sciences tint son assemblée publique. M. de Fontenelle ouvrit la séance par l'éloge de M. de Litre, Docteur en Medecine de la Faculté de Paris, Pensionnaire Anatomiste de cette Académie, & très-célebre en ce genre, mort depuis deux mois.

M. de l'Isle le Geographe lût ensuite une Dissertation, dans laquelle il compara la grandeur de Paris à celle de Londres, & aux plus grandes Villes du monde, anciennes & modernes. Il résulta de cette comparaison que Paris est plus grand que Londres d'un vingtième, sans y comprendre les jardins des Thuilleries, du Luxembourg & des Chartreux.

M. Morand, Anatomiste rapporta une expérience très-singulière faite sur lui-même; sçavoir, qu'en sortant de son lit le matin il se trouve plus grand de 5. 6. 7. 8. & jusqu'à 9. lignes, qu'en y entrant le soir, & expliqua les causes Physiques qui produisent cet accroissement & décroissement.

M. Dufay lût ensuite une Dissertation, dans laquelle il donna un moyen pour augmenter la perfection des Pendules à secondes. Il consiste à appliquer à cette Pendule un Cadran mobile, sur lequel on a gradué la difference du moyen

G mou-

mouvement au mouvement vrai du Soleil.

M. de Reaumur finit la séance par la lecture d'un Memoire qui regarde l'art de faire le fer blanc. M. l'Abbé Bignon qui presidoit à cette Assemblée résuma tous ces Discours, en fit sentir les principales parties, & loüa les Auteurs avec cette éloquence naturelle & précise que tout le monde connoît.

Le Samedi 14. M. Petit, Chirurgien & associé Anatomiste, passa à la place de Pensionnaire Anatomiste, vacante par la mort de M. de Litre, à laquelle il a été élu.

M. Dufay dans sa Description d'une machine très-simple, pour connoître à toutes les heures du jour, la difference de l'heure vraie du Soleil à celle d'une Pendule bien réglée, ne s'arrête point aux causes de l'irrégularité des apparences du Soleil qui sont connues de tous les Astronomes, & dont la découverte faite depuis très-long-temps a été confirmée depuis qu'on a des Pendules assez exactes pour déterminer au juste cette irrégularité.

Il donne ensuite l'Histoire & la description de toutes les Pendules qui ont été construites à dessein de suivre le mouvement

vement apparent du Soleil , entre lesquelles il y en a de fort ingenieuses, dont plusieurs même ont été executées. Après avoir examiné le merite de chacune, il conclut qu'on ne doit pas attendre beaucoup de regularité d'une machine aussi compliquée que le doit être une Pendule de cette espece ; & qu'ainsi il faut s'en tenir à la plus simple de toutes qui a été imaginée par M. de la Hire, & à laquelle M. le Roi , Horlogeur , a fait quelques changemens qui la rendent & plus simple & plus commode. M. Dufay s'étant arrêté à cette construction de M. le Roi a imaginé de la rendre d'un usage beaucoup plus étendu, & tel qu'il se trouve à la portée de tout le monde ; il fera pour cet effet graver une planche, dont il a fait voir le modele à l'Académie, lequel étant appliqué sur un carton fera la principale partie de la machine qu'il propose. Il a donné la construction entiere de cette machine ; nous nous contenterons d'en donner la description telle qu'il l'a fait voir.

Elle consiste en deux cartons & une éguille de laiton joints ensemble par un centre commun, le carton de dessous est quarré & fixe, & celui de dessus est rond & mobile ; il y a deux alidades de cuivre fixées dans 2. des angles du carton

G ij de

780 MERCURE DE FRANCE.

de dessous. Tous les jours des mois sont tracés sur le carton de dessus, qui porte outre cela un cadran de minutes, aussi bien que le carton de dessous.

L'usage de cette machine est écrit au milieu du carton rond, & voici de quelle maniere on s'en sert. On met sous la ligne de foy d'une des deux alidades le jour auquel on veut sçavoir l'heure vraie du Soleil; & mettant ensuite l'éguille qui est mobile sur le cadran du carton de dessus à l'heure que marque la Pendule, la même éguille marquera sur le carton de dessous l'heure vraie du Soleil.

Il se sert de la même machine pour régler avec beaucoup de facilité & de précision les Pendules, & l'étend encore à d'autres usages pour les différentes tables d'équations.

Nous donnerons les Extraits des trois autres Dissertations le mois prochain.



PRINTemps.

PEtits Hôtes de ces bocages,
Où tout répond à vos desirs,

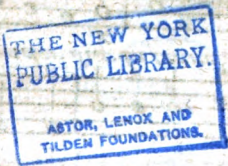
Rosignols, qu'il est doux d'entendre vos ramages,

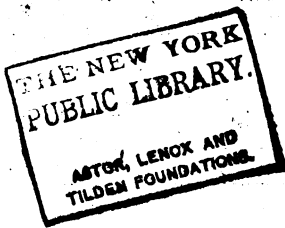
Cele-

ant ensuite l'éguille qui en
cadran du carton de dessus à
marque la Pendule, la même
uiera sur le carton de dessous
du Soleil.

e la même machine pour re-
aucoup de facilité & de pré-
ndules, & l'étend encore à
es pour les différentes tables

nerons les *Extraits des trois*
ations le mois prochain.





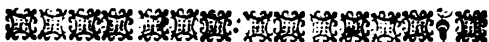
Celebrer le retour de Flore & des zephirs !

C'est pour vous rendre heureux que la saison
nouvelle,

Vient faire regner avec elle ,

Les ris , les jeux & les Amours.

Mais , hélas ! pendant ces beaux jours
Mon Iris est absente , & peut-être infidelle.



LES CALOTINS.

CHANSON.

ENrôler chez soi tout le monde ,
Faire des folles & des fous ;

Fonder sur la terre & sur l'onde ,

Des petites maisons pour tous :

C'est la marotte ,

De la Calote.

Que chacun coure y prendre place ,

La Confrairie a des appas ;

Il faut en être, quoiqu'on fasse,

Quand même on ne le voudroit pas :

C'est la marotte , &c.

G ii j

Ce

782 MERCURE DE FRANCE.

Ce ridicule Misantrope ,
A beau dire qu'il n'en est point ,
Dans sa sagesse il s'enveloppe ,
Mais malgré ce grave pourpoint ,
C'est , &c.

Cette prude qui fait la fiere ,
Quelqu'aventure qu'elle ait eu ,
En fera toute la premiere ;
Mais que penser de sa vertu ?
C'est , &c.

Pour la Coquette peu sauvage ,
Qui marche dans un entonnoir ,
Quand elle plaître son visage ,
Que voit-elle dans son miroir ?
C'est , &c.

Un Courtisan plein de droiture ,
Plein de droiture , à ce qu'il dit ,
Peint ses amis en miniature ,
Puis les caresse & leur sourit ;
C'est , &c.

Un

Un Calotin du Mont Parnasse ,
 Pense charmer tout l'Univers ;
 Il se met à côté d'Horace ,
 Quel est le destin de ses vers ?
 C'est , &c.

Tel qui dans la comique Scene ,
 A fait fredonner les sifflets ,
 Veut faire hurler Melpomene ;
 Mais qu'en arrive-t'il après ?
 C'est , &c.

Le Champignon millionnaire ,
 Du crû qu'on nomme Quinquempoix ,
 Par la culbute actionnaire ,
 Devient ce qu'il fut autrefois ;
 C'est , &c.

Le faux sçavant , le faux sincere ,
 Le faux brave , & le faux discret ,
 Ont chacun dans leur caractère ,
 Le symbole de fou parfait ,
 C'est la marotte ,
 De la Calote.



S P E C T A C L E S.

L Es Comédiens Italiens ont donné le mois passé une petite Piece, qui a pour titre *l'Isle des Esclaves*. Le Public l'a reçûe avec beaucoup d'applaudissement. M. de Mariveau, qui en est l'Auteur, est accoutumé à de pareils succès, & tout ce qui part de sa plume lui acquiert une nouvelle gloire. Voici les noms des Acteurs de la Comedie en question :

Iphicrate, Maître d'Arlequin. *Le sieur Mario.*

Arlequin, Esclave d'Iphicrate. *Le sieur Thomassin.*

Euphrosine. *La D^{lle} la Lande.*

Cleanthis, Esclave d'Euphrosine. *La D^{lle} Sylvia.*

Un des Chefs de l'Isle des Esclaves. *Le sieur Dominique.*

Iphicrate ayant fait naufrage avec Arlequin, reconnoît qu'il est dans l'Isle des Esclaves, & invite Arlequin à se sauver, s'il est possible, d'un rivage si dangereux ; parce que tous les Maîtres y sont traitez avec la derniere rigueur ; la severité de cette loi n'étant que pour les Maî-

Maîtres, & non pour les Esclaves. Arlequin ne veut pas sortir d'un heureux séjour, où il va être Maître à son tour; il se fait par avance un plaisir d'avoir sa revanche des mauvais traitemens qu'Iphicrate lui a fait essuyer. Son Maître le veut punir de son insolence; mais Arlequin le menace de le faire punir lui-même des menaces qu'il ose lui faire. Pendant leur contestation un des Chefs de cette nouvelle République arrive, il prend le parti d'Arlequin, il les fait changer de noms, de sort & d'habits; il exhorte Iphicrate à se corriger de son orgueil, s'il veut recouvrer sa liberté; il commence par l'obliger à faire l'aveu de ses fautes passées, ce qu'Iphicrate ne fait qu'avec peine; mais Arlequin lui en épargne le soin, par un recit qu'il fait des sottises de son Maître devant ce Chef des nouveaux Républiquains. Ce Chef fait connoître comment, & surquoi leur République a été fondée. Des Esclaves maltraitez de leurs Maîtres se sauverent de quelques Villes de Grèce, formerent une Colonie, & à la faveur de quelques Vaisseaux qu'ils armerent, ils vinrent aborder l'Isle, où se passe l'action Theatrale. Dans les premières années de leur fondation ils firent perir tous les Maîtres que les vents & leur mauvais sort

G v pousse

poussèrent sur leurs côtes : mais devenus enfin plus traitables , ils se contenterent de les condamner au même esclavage qu'ils avoient fait subir aux autres , avec cette difference qu'ils pourroient meriter leur liberté par leur amandement.

Euphrosine & Cleanthis qui ont fait naufrage avec Iphicrate & Arlequin , jouënt à peu près le même rôle dont on vient de parler ; mais Silvia s'en acquitte avec des graces qui la mettent au rang des meilleures Actrices qui ayent encore paru sur nos Theatres.

Arlequin & Cleanthis s'oublent à tel point dans leur nouvelle fortune , qu'ils projettent un double mariage : sçavoir , du Valet avec la Maîtresse , & du Maître avec la Servante. Cette dernière dureté afflige tellement Iphicrate & Euphrosine qu'ils en versent des larmes. Arlequin & Cleanthis en sont penetrez jusqu'au fond du cœur ; ils se jettent aux pieds de leurs premiers Maîtres , & leur demandent pardon de s'être oubliez jusqu'à les mépriser. Cette double Scene est très-touchante. Le Chef des Républiquains en est touché lui-même ; & sollicité par les anciens Esclaves de rendre la liberté à leurs Maîtres , il y consent , & leur promet de les renvoyer incessamment à Athènes , d'où ils sont partis.

Arle-

Arlequin & Cleanthis veulent être du voyage, persuadez que leurs Maîtres en useront mieux à l'avenir. La Piece finit par une petite Fête dont on auroit pû se passer; elle est composée d'Esclaves qui se réjouissent de ce qu'on a brisé leurs chaînes.

Le Mardi 10. Avril l'Académie Royale de Musique r'ouvrit son Theatre par la premiere representation de *la Reine des Peris*, Comedie Persane en cinq Actes, précédée d'un prologue.

Nous avons donné dans le précédent Mercure un article qui explique la nature & le caractère des Péris, Fées des Romans de Perse & de Turquie.

Le Prologue se passe dans le Palais de Neptune, Amphitrite paroît d'abord, & invite les Fleuves & les Fontaines à célébrer la paix qui regne, surtout dans l'Europe. Il naît une contestation entre la Seine & l'Euphrate, sur la préférence que meritent leurs bords, qui les conduit à parler de la différence qui se remarque entre les Amans de l'Europe & ceux de l'Asie. L'Euphrate dit à la Seine, On dit que vos Amans ignorent la puissance,

Et les plaisirs de la constance?

La Seine.

Et les vôtres sans cesse absolus dans leurs
choix ,

Ignorent de l'Amour les plus charmantes
loix.

Tiran de l'objet qu'il adore ,

L'Amant dans vos climats ne suit que ses
desirs :

L'Amant dans vos climats commande aux
doux plaisirs ,

Et dans les miens il les implore.

Amphitrite finit cette Scene , & rame-
ne le divertissement , composé de fleuves ,
ruisseaux & fontaines.

ACTE PREMIER.

Le Theatre represente un bois percé
en allées , & la Mer dans l'éloignement.
La Reine des Peris s'y promene avec Sé-
lina Peri , sa confidente , & lui apprend
la cause de sa rêverie. Apprends , dit-elle ,
mon secret puisque tu l'as pénétré.

Un jour en traversant les airs sur un nuage ,

J'aperçûs un mortel charmant ,

Mon cœur d'abord frappé conserva son image ,

Ma raison a voulu l'effacer vainement.

J'ai

J'ai pourtant arrêté mes feux dès leur naissance ,

J'ai fui ce cher objet inutile prudence :

Le sort complice de l'Amour ,

A mes yeux malgré-moi vient l'offrir en ce jour.

Cet Amant évité inutilement avance à ces mots : c'est Nouredin , Caliphe du Caire , il est accompagné d'Ali , Prince Arabe , son ami ; la Reine ordonne à Sélina de s'informer de leur aventure ; Ali dit à Sélina dont les charmes l'ont frappé :

Nos Vaisseaux ont tenté des efforts impuissans,

Les vents nous ont contraint d'aborder ce rivage ;

J'accusois de rigueur leur empire volage ,

Depuis que je vous vois que je leur dois d'encens !

La Reine plus curieuse des sentimens de Nouredin que des autres détails , lui demande le sujet de la douleur qu'il fait paroître. Nouredin qui ne sçait pas l'intérêt secret qu'elle prend à son recit , lui raconte comment il est devenu amoureux de Fatime , Princesse de Sirie , qui a été enlevée pendant un orage dans le moment qu'il alloit lui déclarer son ardeur.

Depuis

Depuis ce jour affreux , dit-il ,

On n'a pû découvrir son destin malheureux.

Le desespoir qui me dévore ,

Dans cent climats divers m'entraîne vaine-
ment.

Je n'y retrouve pas la beauté que j'adore ,

Mes soins toujours trahis augmentent mon
tourment.

Le Chef des Matelots de Nouredin qui l'avoit chargé de reconnoître le pays arrive , & dit qu'il n'a pû en découvrir le nom ; mais par le portrait qu'il en fait , on voit bien que ce n'est pas un climat ordinaire. La Reine après avoir commandé en secret à Sélinâ de donner ordre à ses sujets de ne point reveler à Nouredin dans quel Empire les vents l'ont jetté , offre une retraite au Caliphe , & l'exhorte à oublier Fatime : non , dit-il ,

Ne me proposes pas une chaîne nouvelle ,

Jamais je n'oublierai l'objet de mon ardeur ,

Quels appas lui pourroient un jour ôter mon
cœur ?

Je vous vois & je suis fidelle.

L'Acte est terminé par une Fête Marine , executée par les Matelots du Caliphe ; après cette Fête la Reine dit à Nouredin.

Ne

Ne quittez pas si-tôt ce riyage tranquille,
 Les plaisirs soumis à mes loix,
 Vous suivront tous dans cet azile,
 Votre cœur en fera le choix.

A C T E I I.

Le Theatre represente les jardins du Palais de la Reine des Peris, où sa rêverie est interrompuë par un bruit de chasse. Sélina lui apprend que c'est une partie faite par Nouredin. La Reine en est blessée, & comprend que le Sultan ne cherche les Forests que pour éviter un amour qu'il entrevoit. Ali paroît en équipage de chasseur; la Reine s'éloigne un moment, & lui laisse la liberté d'entretenir Sélina de sa passion naissante. Un second bruit de chasse le fait entendre, Sélina oblige le Prince Arabe de la quitter, & d'aller rejoindre le Sultan. La Reine revient avec un air satisfait, & se flatte que la Princesse de Sirie est enlevée pour jamais, & ne lui disputera plus le cœur de Nouredin. Dans cet instant on voit paroître dans les airs un Trône de fleurs où la Princesse de Sirie est couchée & pâmée : Ce Trône est porté par des genies soumis à la Reine des Peris. Cette Reine s'interesse d'abord pour
 Fatime

792 MERCURE DE FRANCE.

Fatime qu'elle ne connoît pas aussi bien que les genies qui l'ont sauvée de la tyrannie d'une Dive redouté. La Reine par son pouvoir dissipe l'évanouissement de Fatime, & lui demande qui elle est, après lui avoir promis sa protection par un serment inviolable. La narration de Fatime apprend à la Reine des Peris, qu'elle protege la Princesse de Sirie, sa rivale. Elle se retire desespérée, & commet Sélina pour recevoir les honneurs de la Chasse que vient lui presenter Ali. Cette fête de Chasseurs finit le second Acte.

A C T E I I I.

Le Theatre represente au fonds le Palais de la Reine des Peris dans un goût Oriental, & dans les aîles un bois de Palmiers arrosé de ruisseaux. Fatime dans la premiere Scene leur confie ses peines, & se retire en voyant approcher la Reine & sa confidente Sélina. La Reine s'irrite à la vûe de Fatime, Sélina lui represente le caractere des Peris dans ces vers.

Le couroux des Peris n'est jamais dangereux,
Le crime seulement doit craindre leur vengeance,

Et c'est pour faire des heureux
Que nous avons nôtre puissance.

La

La Reine arrêtée par cette réflexion ne renonce pas pourtant tout-à-fait à sa vengeance ; mais pour satisfaire à la fois son devoir & sa passion , elle se borne à donner à Fatime la ressemblance de Sélina , pour empêcher Nouredin d'aborder la Princesse, dont il ne sçait pas l'arrivée. Fatime paroît dans le moment , & Sélina dit :

Elle vient : c'est toujours Fatime que je vois.

La Reine.

Je n'ai pas prétendu te déguiser ses charmes ;
Elle n'aura tes traits qu'aux yeux de son Amant,

Et du fidelle Confident

De ses soupirs & de ses larmes.

Elle approche , sortons : j'oublierois mon serment.

L'enchantement de la Reine opere dans la Scene suivante. Fatime entre la premiere sur le Theatre , & apperçoit Nouredin. *O Ciel !* dit-elle , *je le vois ,*

C'est ce Prince charmant,

Qui paroïssoit me suivre à la cour de mon pere ,

Quel bonheur près de moi l'amene en ce moment ?

Ses yeux dans nos climats sembloient me rendre hommage ,

Et

Et parler d'une ardeur qu'il n'osoit déclarer.

Sa rencontre va m'assurer

Si j'ai bien entendu leur aimable langage.

Nouredin trompé par la ressemblance de Sélina donnée à Fatime ; & croyant se trouver avec la Confidente de la Reine , dit à part :

Que je suis malheureux , hélas !

On tente de briser la chaîne qui m'engage ,

Des regards curieux suivent partout mes pas.

On m'observera moins si l'on me croit volage ,

Oùi , feignons d'oublier Fatime & ses appas ,

La Reine mais je vois ici sa Confidente ,

Affectons la froideur d'une ame indifferente.

L'erreur du Caliphe fait le jeu de cette Scene , il affecte un caractère inconstant aux yeux de Fatime qui s'attendoit à une tendre déclaration. Nouredin ne pouvant soutenir long-temps un rôle qui ne lui est pas naturel , quitte Fatime qu'il a prise pour Sélina , & laisse cette jeune Princesse dans une situation affreuse ; elle apperçoit Ali & se retire. Ali qui la prend aussi pour Sélina est étonné de sa fuite & de sa douleur. Il exprime son étonnement par ce monologue.

Pen-

Pendant les jeux de nos Chasseurs ,

Elle a permis tantôt l'espoir à ma tendresse.

D'où lui vient à présent cette sombre tristesse ?

Qu'ai-je fait qui me doive attirer ses rigueurs ?

Quel caprice conduit les belles à

Rien ne peut fixer leurs desirs ,

Et les ondes , & les zephirs

Sont cent fois moins volages qu'elles.

Pour leur cœur il n'est point de nœuds

Qui nous assurent leur constance,

Et quelquefois l'indifference

Succede à leurs plus tendres feux.

Dans cet instant la veritable Sélina qui paroît, essuye ses reproches, & l'apaise sans lui apprendre le secret de la Reine. Ali raccommode lui demande le nom de la Reine & de son Empire, Sélina lui répond que ce secret ne dépend pas d'elle ; mais, dit-elle : *jugez du pouvoir de nôtre Souveraine par celui de ses sujets.* Aussi-tôt elle fait paroître aux yeux d'Ali une troupe choisie des Bergers d'Europe , qui celebrent la fidelité & la constance malgré leur décri. Voici ce que chante une de ces Bergeres :

Dans nos Hamcaux , sur nos rivages ,
Pour

Pour aimer tous les cœurs sont faits ;
 Et dans nos paisibles bocages
 Jamais l'Amour ne perd de traits.
 Les plaisirs d'une ardeur nouvelle
 Pour nos Bergers n'ont point d'appas ;
 Et nos échos ne savent pas
 Les noms d'ingrat & d'infidelle.

A C T E I V.

Le Theatre represente l'Isle de l'Inconstance. La Reine des Peris instruit Sélina de son dessein ; elle a fait conduire Nouredin & Ali dans l'Isle de l'Inconstance , qui doit employer tous ses charmes pour effacer dans le cœur de Nouredin l'image de Fatime. La deuxième Scene est remplie par le Caliphe & le Prince Arabe. Nouredin exprime sa continuelle surprise à son ami , & ajoute :

Ici tout me surprend, tout m'embarasse :
 hélas !

La Confidente de la Reine ,

Loin de me vanter ses appas ,

Paroît apprehender de me voir dans sa chaîne.

On devine assez qu'il veut parler de Fatime paroissant Sélina. Ali croit que la
 veri-

veritable Sélina est amoureuse de Nouredin , & lui reproche sa prétendue trahison dès qu'il la voit paroître. Sélina s'excuse en badinant , & persuade Ali de son innocence ; elle instruit Nouredin de son sort , & lui apprend qu'il est aimé de la Reine des Peris ; il reçoit cette glorieuse nouvelle avec chagrin , & en amant occupé d'une autre passion. La Reine paroît avec les Acteurs de la fête , & fait sentir sa situation par cet *à parte*.

Mon destin me réduit au bizarre malheur ,
D'implorer l'Inconstance avec un tendre
cœur.

Les Inconstans de différentes nations se
rendent de toutes parts au divertisse-
ment , & chantent les agrémens de l'In-
constance. La Reine même leur adresse
cette Cantate :

De l'aimable Inconstance Amans suivez les
loix ,

Pourquoi si la beauté la moins digne de plaire ,

A vos yeux s'offre la premiere ,

Vôtre cœur sera-t'il esclave de son choix ?

Ah ! que la Raison vous éclaire ,

Amans , passez bien vos beaux jours ;

Que le plaisir seul vous engage ,

Pour

798 MERCURE DE FRANCE.

Pour modele dans vos amours ,

Prenez le zephire volage.

Lorsque tout est soumis au pouvoir fortuné

De l'aimable Inconstance ,

Nôtre cœur malheureux est-il seul condamné

A la perseverance ?

Amans , passez bien , &c.

Le Ciel qui fit nos libertez ,

Ne leur impose point une chaîne importune ,

Voudroit-il à nos yeux offrir mille beautez ,

S'il ne falloit en aimer qu'une ?

Amans , passez bien , &c.

Après cette Cantate l'Inconstance représentée par l'inimitable M^{lle} Prevost , sort de la Mer , assise dans un Char galant , surmonté d'un pavillon léger , soutenu par des zephirs , elle danse & marque son caractère , tant par la variété de ses pas , que par celle des danseurs de différentes nations qu'elle choisit alternativement. Cette danse est un Tableau animé.

ACTE V.

Le Theatre represente une solitude affreuse semée de rochers arides , arrosez par des torrens.

Noure-

Nouredin seul y vient déplorer ses malheurs, & la contrainte où le réduit la Reine des Peris. Il se détermine à mourir pour terminer son esclavage ; & voyant approcher Fatime qui lui paroît toujours Sélina, il la fuit ; elle l'arrête avec transport, & laisse éclater toute la tendresse qu'elle ressent pour lui. Le Caliphe qui croit parler à la Confidente de la Reine, ne daigne pas s'appercevoir de son emportement, & lui dit qu'il ne veut plus feindre, qu'il n'adore que Fatime, & n'a jamais aimé qu'elle. La Princesse de Syrie est surprise & de cet aveu & de ce que Nouredin ne la reconnoît pas ; enfin après des discours qui dévelopent leur situation, le Caliphe s'apperçoit que c'est un enchantement de la Reine qui lui cache Fatime sous la ressemblance de Sélina, il se dispose à mieux éclaircir son aventure, lorsqu'une tempête subite interrompt la conversation des deux Amans. Ils pensent d'abord que cet orage est un effet du couroux de la Reine ; mais Fatime qui voit paroître les Dives sur des nuages, ne doute plus que ce ne soit le genie rival du Caliphe qui vient pour l'enlever. Ces Dives sont chassés par les Peris qui avancent avec des castolettes remplies de parfums, qui ont le pouvoir, suivant les Romans Orientaux, de chasser

ser les Dives, Ginnes, & autres malins genies qui leur tiennent lieu de nos Enchanteurs & esprits infernaux. Une de ces Peris fait disparoître le désert qui cede son terrain à un Palais magnifique, bâti & orné dans le goût des édifices du Japon & de la Chine. Nos Amans rassurez & contents ne sçavent à qui ils doivent ce secours & cet azile superbe. La Reine se montrant tout à coup à leurs yeux leur apprend qu'elle seule les a garantis de l'oppression du Genie ; elle triomphe de son amour, & leur laisse la liberté de s'aimer, en terminant leurs inquiétudes par un heureux Himenée ; elle conclut en même temps le mariage d'Ali avec Sélina, qu'elle charge de conduire ces Amans à la Cour de Syrie, dans un Char orné aussi dans un goût Oriental.

Le nouvel Opera de *Didon* de Metastasio, Disciple de Gravina, a paru avec un très-grand succès à Venise, à Florence & à Milan.

Celui de *Rodelinda* a été représenté à Londres avec beaucoup de succès, & a été honoré de la présence du Roi.

Le 10. Avril les Comédiens François ont ouvert leur Theatre par la Tragédie

gedie d'*Herode & de Mariamne* de M. de Voltaire. C'est une Piece qu'il avoit retirée l'année dernière, parce qu'elle n'avoit pas été favorablement reçûe du public ; mais le succès qu'elle a aujourd'hui le console assez de cette première disgrâce ; il a retravaillé la Piece avec tant de soin qu'elle n'est pas reconnoissable ; nous n'en avons gueres vû sur nôtre Theatre qui ayent été si applaudies , les applaudissemens étoient trop generaux & trop unanimes pour laisser aucun soupçon qu'ils fussent mandiez. Ceux qui n'auront point vû représenter cette Piece en pourront juger par l'Extrait que nous en allons faire.

A C T E U R S.

Herode , Roi de Judée. *Le sieur du Fresne.*

Mariamne , épouse d'Herode. *La D^{lle} le Couvreur.*

Varus , Préteur de Sirie. *Le sieur Quinault.*

Salome , sœur d'Herode. *La D^{lle} de Seine.*

Masael , Seigneur de la Cour d'Herode. *Le sieur le Grand, pere.*

Nabal , v'eillard attaché à Mariamne. *Le sieur le Grand, fils.*

H Elise ,

802 MERCURE DE FRANCE.

Elise , Confidente de Mariamne. *La Dlle Jouveau.*

Albin , Confident de Varus. *Le sieur de la Thorilliere , fils.*

Idamas , Seigneur de la Cour d'Herode. *Le sieur du Breuil.*

Un Hebreu. *Le sieur du Chemin.*

La Scene est à Jerusalem dans le Palais d'Herode & de Mariamne.

ACTE I. SCENE I.

Salome , Masael.

Masael apprend à Salome qu'il vient de calmer par la presence des troubles qu'une fausse nouvelle de la disgrâce d'Herode , son frere , dans la Cour d'Auguste avoit excitez dans toute la Sirie , & qu'il lui a suffi pour les faire rentrer dans leur devoir de leur annoncer le prochain retour de leur Roi. Salome lui répond qu'il ne s'est pas trompé , & qu'Herode va bien-tôt reparoitre dans Jerusalem avec plus d'éclat qu'il n'en eut jamais. Cette nouvelle fait trembler Masael pour Salome , & pour lui-même , il craint qu'Herode ne redevienne esclave de Mariamne si-tôt qu'il la reverra. Cette crainte est fondée sur le caractère d'Herode , exprimé dans le portrait qu'il fait de ce Prince.

Quoi !

A V R I L 1725. 803

Quoi? ne craignez-vous plus ces charmes
tout puissants,

Du malheureux Herode imperieux Tyrans?

Depuis cinq ans entiers qu'un fatal Hymenée,

D'Herode & de la Reine unit la destinée ;

L'Amour prodigieux dont son cœur est épris ,

Se nourrit par la haine & croît par le mépris,

Vous avez vû cent fois ce Monarque inflexible ,

Déposer à ses pieds sa majesté terrible ,

Et chercher dans ses yeux irritez , ou distraits

Quelques regards plus doux qu'il ne trouvoit
jamais ;

Vous l'avez vû fremir , soupirer & se plaindre,

La flater , l'irriter , la menacer , la craindre ,

Cruel dans son amour , soumis dans ses fureurs ,

Esclave en son Palais , Heros par tout ailleurs.

Salome fait entendre à Masael que bien-tôt elle ne craindra plus Mariamne , & que peut-être, au moment qu'elle lui parle, cette fiere ennemie expire par les ordres d'Herode, que Zarès arrivé de Rome depuis un jour doit executer sans délai.

La haine de Salome pour Mariamne

H ij est

804 MERCURE DE FRANCE.

est fondée sur son ambition démesurée, qui fait qu'elle ne peut rien souffrir au-dessus d'elle. Voici quelle est la situation, & quels sont les sentimens. C'est elle-même qui parle à Mafael.

Je touche à ma grandeur, & je crains ma
disgrace

Demain, d's aujourd'hui tout peut changer
de face :

Qui sçait même, qui sçait, si passé ce moment

Je pourrai satisfaire à mon ressentiment ?

Qui vous a répondu qu'Herode en sa colere,

D'un esprit si constant jusqu'au bout perse-
vere ?

Je connois sa foiblesse, il la faut prévenir,

Et ne lui point laisser le temps du repentir.

Qu'après Rome menace, & que Varus fou-
droye,

Leur couroux passager troublera peu ma oy

Mes plus grands ennemis ne sont pas les Ro-
mains ;

Mariamne en ces lieux est tout ce que je crains.

On expose dans cette premiere Scene le meurtre du pere & du frere de Mariamne ordonné par Herode ; ce qui fonde le ressentiment de cette malheureuse Reine contre son époux. On expose aussi
de

de quelle maniere il a été reçu d'Auguste, qui loin de le punir de son alliance avec Antoine, l'a honoré de son amitié.

S C E N E I I.

Varus & sa suite, Mafael.

Salomé se retire à l'arrivée de Varus. Mafael veut la suivre, mais Varus l'arrête pour lui apprendre qu'il a découvert & empêché l'attentat de Zarès, qu'il a fait mettre ce monstre dans les fers, & qu'il auroit dû le faire périr avec tous ses complices. Il lui ordonne de faire servir Mariamne en Reine, s'il ne veut périr, & le congédie sans daigner entendre sa réponse.

S C E N E I I I.

Varus, Albin.

Varus témoigne sa reconnoissance à Albin d'avoir découvert le barbare complot qu'on avoit tramé contre les jours de Mariamne. Albin lui répond que des sentimens si genereux sont dignes de Varus, qu'il est beau & digne d'un Romain de protéger la vertu qu'on opprime ; mais en même temps il semble vouloir lui reprocher son amour pour Mariamne. Varus l'arrête, & lui dit :

H iij Je

Je ne m'en défends pas ;
 L'infortuné Varus adore ses appas ;
 Je l'aime, il est trop vrai, mon ame toute nue,
 Ne craint point, cher Albin, de paroître à ta
 vue ;
 Juge si son peril a dû troubler mon cœur,
 Moi qui borne à jamais mes vœux à son bon-
 heur,
 Moi qui rechercherois la mort la plus affreuse,
 Si ma mort un moment pouvoit la rendre
 heureuse.

Albin lui témoigne sa surprise sur la
 nouvelle foiblesse d'un cœur, dont au-
 cune beauté n'avoit pû triompher dans
 Rome ; ce qui donne lieu à un portrait
 de la Cour d'Auguste. C'est Varus qui
 parle :

Ne t'en étonne point. Tu sçais que mon cou-
 rage,
 A la seule vertu réserva son hommage.
 Dans nos murs corrompus, ces coupables
 beautés,
 Offroient de vains attrait à mes yeux révoltez ;
 Je fuyois leurs complots, leurs brigues éter-
 nelles,
 Leurs amours passagers, leurs vengeances
 cruelles :

Je

Je voyois leur orgueil accru du deshonneur,
Se montrer triomphant sur leur front sans pudeur.

L'altiere ambition, l'interest, l'artifice,
La folle vanité, le friyole caprice,
Chez les Romains séduits prenant le nom
d'amour,
Gouverner Rome entiere, & regner tour à
tour.

Ce portrait est contrasté par celui de
Mariamne que Varus fait encore dans la
même Scene. Le voici.

Du sort qui la poursuit tu connois la rigueur,
Sa vertu, cher Albin, surpasse son malheur.
Loin de la Cour des Rois la verité proscrire,
L'aimable verité sur ses lèvres habite;
Son unique artifice est le soin genereux,
D'assurer des secours aux jours des malheu-
reux.

Son devoir est sa loi : Sa tranquille innocence
Pardonne à son Tyran, méprise sa vengeance,
Et près d'Auguste encor implore mon appui,
Pour ce barbare époux qui l'immole aujour-
d'hui.

Voilà ce qui affermit Varus dans le
dessein de défendre Mariamne jusqu'au
der-

dernier soupir. Il finit ce premier Acte par ces deux vers :

Reine , pour vous défendre , on me verra
perir :

L'Univers doit vous plaindre , & je dois vous
servir.

ACTE II. SCENE I.

Salome , Mafael.

Salome se plaint qu'Herode a révoqué l'Arrest de mort qu'il avoit prononcé contre Mariamne , & apprend à Mafael qu'il doit revenir incessamment , attiré par cette fatale beauté qu'il adore. Mafael a beau lui faire entendre que le Roi n'a révoqué l'Arrest , que pour porter le coup avec plus de prudence , & ne point irriter Auguste ; il a beau ajouter , que quand même il seroit vrai qu'il eut fait grace à Mariamne , cette superbe Reine irritée des ordres sanglants qu'il vient de donner contre elle , lui feroit bien-tôt de nouveaux sujets de la perdre. Salome ne se rend point à des raisons qui lui paroissent si frivoles , & forme le dessein d'accuser son ennemie d'un crime nouveau , elle lui dit qu'elle ne doute point que ce que Varus vient de faire pour elle ne parte d'un principe d'amour.

SCENE

S C E N E II.

*Mariamne , Salome , Masael , Nabal ,
Elise.*

Salome fait des complimens flatteurs à Mariamne sur sa reconciliation avec Herode ; Mariamne y répond avec hauteur , & témoigne un souverain mépris à Masael , qui veut la feliciter à son tour.

S C E N E III.

Mariamne , Nabal , Elise.

Elise represente à Mariamne qu'elle se prepare de nouveaux malheurs , en irritant ses mortels ennemis ; Mariamne lui répond qu'elle les méprise trop pour les menager , & lui ordonne de faire venir Varus.

S C E N E IV.

Mariamne , Nabal.

Mariamne ouvre son cœur à Nabal , sage vieillard , dont elle a toujours éprouvé le zele & la fidelité ; elle lui dit que quoique sa mere la presse de partir pour Rome , & d'aller mettre la tête de ses enfans & la sienne sous la protection d'Auguste , soit vertu , soit foiblesse , elle n'ose lui obéir. Nabal leve tous les scrupules

H v

pules

316 MERCURE DE FRANCE.

pules qui la retiennent dans un lieu où sa vie & celle de ses enfans sont dans un peril manifeste ; il lui rappelle des Oracles qui ont prédit qu'une main étrangere feroit perir son pere & ses enfans ; il lui fait entendre que cette main ne peut être que celle d'Herode qui a déjà justifié la moitié de la prédiction. Salome se rend à ses raisons , aux larmes de sa mere , & à sa tendresse pour ses enfans. Varus vient.

SCENE V.

Mariamne, Varus.

Varus débute par ces quatre vers :

Je viens m'offrir , Madame , à vos ordres supérieurs ;

Vos volontez , pour moi , sont les loix des Dieux mêmes ;

Faut-il armer mon bras contre vos ennemis ?

Commandez , j'entreprends , parlez & j'obéis.

Mariamne lui fait connoître la triste nécessité où elle se trouve d'aller implorer la protection d'Auguste pour ses enfans , elle lui dit qu'elle y auroit eu recours depuis long temps ; mais que les guerres civiles des Romains ne le lui ont pas permis. Voici comment elle s'explique.

J'au-

J'aurois dû dès long-temps , loin d'un lieu si
coupable

Demander au Sénat un azile honorable ;

Mais , Seigneur , je n'ai pû dans les troubles
divers ,

Dont vos divisions ont rempli l'Univers ,

Chercher parmi l'effroi , la guerre & les ra-
vages ,

Un port aux mêmes lieux d'où partoient les
orages.

Elle ajoute qu'Auguste ayant enfin cal-
mé la terre pour la rendre heureuse ; elle
ose aspirer à ce bonheur commun , du
moins pour ses enfans. Elle ajoute :

Je ne demande point qu'il venge mes mal-
heurs ,

Que sur mes ennemis son bras s'appesantisse :

C'est assez que mes fils , témoins de sa justice ,

Formez par son exemple & devenus Romains ,

Apprennent à regner des Maîtres des humains.

Le dessein que Mariamne a formé de
quitter la Sirie , où Varus commande ,
rend ce Préteur interdit , il voit que par
ce cruel départ il va perdre Mariamne ;
cette Reine infortunée est effrayée de son
silence , elle s'en plaint , comme si ce
silence lui annonçoit ses refus : ce qui

H v j don,

812 MERCURE DE FRANCE.

donne lieu à une declaration d'amour qui
a paru très-fine , & très-neuve. Varus
lui répond.

Non , je respecte trop vos ordres absolus.

Mes Gardes vous suivront jusques dans l'Italie,

Disposez d'eux , de moi , de mon cœur , de
ma vie ;

Fuyez le Roi , rompez vos noeuds infortunez ;

Il est assez puni si vous l'abandonnez ,

Il ne vous verra plus, grace à son injustice,

Et je sens qu'il n'est point de plus cruel sup-
plice ;

Pardonnez-moi ce mot , il m'échappe à regret,

La douleur de vous perdre a trahi mon secret ,
&c.

Mariamne témoigne plus de douleur
que de colere à Varus, elle lui dit qu'elle
ne s'attendoit pas que le grand Varus dût
mettre le comble à son infortune , elle
finit cet entretien par ces vers :

Ne pensez pas pourtant qu'un discours qui
m'offense,

Vous ait rien dérobé de ma reconnoissance ;

Ma constante amitié respecte encor Varus ,

J'oublierai vôtre flâme & non pas vos vertus ;

Je ne veux voir en vous qu'un Heros magna-
nime ,

Qui

Qui jusqu'à ce moment merita mon estime,
Un plus long entretien pourroit vous en priver,

Seigneur, & je vous fui pour vous la conserver.

S C E N E VI.

Varus, Albin.

Varus se fortifie dans la résolution de secourir Mariamne, quoiqu'il en coute à son cœur pour une absence si cruelle. Nous abrégerons ce qui reste. Si nous mettions dans cet Extrait tous les beaux vers de cette Tragedie, avec les réflexions qu'ils meritoient, il seroit beaucoup plus long que la Tragedie même.

A C T E III. S C E N E I.

Varus, Nabal, Albin.

Nabal dit a Varus qu'il n'est que trop vrai qu'Herode arrive, & qu'il est temps qu'il presse l'effet de ses bontez pour Mariamne en la faisant partir. Varus lui répond qu'il a donné tous les ordres nécessaires pour son départ. Nabal va porter cette heureuse nouvelle à Mariamne.

SCENE

SCENE II.

Varus , Albin.

Varus entendant le bruit de la trompette qui annonce l'approche d'Herode , tremble pour Mariamne , & craint d'avoir trop différé à la faire partir.

SCENE III.

Varus , Idamas , Albin.

Idamas fait entendre à Varus que le Roi son Maître viendra bien tôt recevoir le diadème de sa main. Varus l'interrompt par ces quatre vers.

Le Roi peut s'épargner ces frivoles hommages,
De l'amitié des grands importuns témoignages ,

D'un peuple curieux trompeur amusement ,
Qu'on étale avec pompe , & que le cœur dément.

Il lui demande si Herode est digne de ce diadème qu'il veut recevoir de sa main , & si les jours de la Reine sont désormais en seureté ; Idamas lui annonce en soupirant que tout est à craindre pour elle , & qu'un moment peut la perdre ; il n'en faut pas davantage pour déterminer Varus

pus à ne point voir le Roi, & à courir
au plus pressé, qui est de faire partir
Mariamne; il se retire voyant approcher
le Roi, & justifie cette retraite par ces
quatre vers :

Je sçais qu'en ce Palais je dois le recevoir,
Le Senat me l'ordonne, & tel est mon devoir;
Mais un autre interest, un autre soin m'anime,
Et mon premier devoir est d'empêcher le crime.

S C E N E I V.

Herode, Mafael, Idamas, suite d'Herode.

Herode se plaint de ce que tout le
monde le fuit, même Varus; il paroît
agité de remords; Mafael lui dit que
Zarès demande à lui parler; Herode lui
répond qu'il n'a que trop écouté ce mon-
stre, & qu'il lui défend de paroître ja-
mais à ses yeux, il fait sortir tout le
monde, hors Mafael.

S C E N E V.

Herode, Mafael.

Herode fait connoître à Mafael que les
transports dont il le voit agité ne lui
doivent que trop faire connoître qu'il
vient d'auprès de Mariamne qui ne la
revû qu'avec horreur. Mafael lui dit que
ses

816 MERCURE DE FRANCE.

ses bontez pour cette Reine lui attirent
ses mépris, & les entretiennent. Herode
lui dit qu'il n'a que trop mérité ses mal-
heurs, & la colere de Mariamne, il
forme le dessein de reparer tous les maux
qu'il a faits, & voici comment il expri-
me ses nouveaux sentimens, digne fruit
de son repentir.

Sion va respirer sous un regne plus doux ;
Mariamne a changé le cœur de son époux ;
Mes mains loin de mon Trône écartant les
allarmes ,
Des peuples opprimez vont essuyer les larmes ?
Je veux sur mes sujets regner en Citoyen ,
Et gagner tous les cœurs pour mériter le sien :

Il ordonne à Mafael d'aller prouver la
Reine, & de lui annoncer l'heureux
changement qui s'est fait dans son cœur.
Salome arrive.

SCENE VI.

Herode, Salome.

Herode fait entendre à sa sœur qu'il
faut qu'elle s'éloigne de la Cour, pour
ne plus donner lieu à Mariamne de se
plaindre. Salome est frappée d'un ordre
auquel elle ne s'attendoit pas. Elle en fait
des reproches à son frere, mais avec une
modera-

moderation affectée. Herode lui répond.

Ne persecutez plus mes jours infortunèz ,

Murmurez , plaignez - vous , plaignez-moi ;
mais partez.

Salome voyant qu'elle n'a plus de tems à perdre si elle veut se venger de Mariamne , entreprend ce qu'elle a résolu dans le commencement du second Acte , elle reproche à Herode sa trop credule bonté par ces quatre vers :

Epoux infortuné qu'un vil amour surmonte ;

Connoissez Mariamne , & voyez vôtre honte ;

C'est peu des fiers dedains dont son cœur est armé ;

C'est peu de vous haïr , un autre en est aimé.

Ces dernieres paroles rappellent toute la fureur d'Herode , il ordonne à Salome de lui nommer le rival qui le deshonoré , dans le temps que Salome va lui nommer Varus ; Masael arrive & apprend à Herode que Mariamne va partir pour Rome , & que c'est Varus qui la lui enleve. Herode frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre jure la mort de Mariamne , l'Acte finit par ce grand coup de Theatre.

ACTE

ACTE IV. SCENE I.

Salome , Mafael.

Mafael paroît surpris du sombre chagrin de Salome dans un temps où elle doit s'abandonner à la joye. Il étale à ses yeux toute la fureur d'Herode , quand il a égorgé de ses mains les esclaves de Mariamne , prêt à l'égorger elle-même , si ses enfans ne lui eussent retenu la main par leurs cris & par leurs larmes. Salome lui répond que quoique le sort semble lui rire, elle a si souvent éprouvé son inconstance , & surtout dans ce jour , qu'elle n'ose se flater d'un triomphe certain.

SCENE II.

Herode , Salome , Mafael.

Herode ne respire que fureur contre Mariamne, Salome & Mafael n'oublient rien pour l'irriter encor plus , & le présentent d'assurer son repos & ses jours par la mort de Mariamne. Herode ordonne qu'on la fasse venir. Cet ordre fait trembler Salome & Mafael , il a beau vouloir les rassurer en leur disant qu'il veut la confondre , l'accabler de reproches , & la faire mourir aux yeux de son amant ; ils sont persuadés que s'il revoit Mariamne
leur

leur vengeance est avortée. Il leur ordonne de se retirer & que Mariamne vienne.

S C E N E I I I.

Herode seul.

Herode flotte entre son amour & sa colere ; ce dernier sentiment semble l'emporter , mais l'approche de Mariamne fait pancher la balance du côté de l'amour.

S C E N E I V.

Herode , Mariamne , Elise , Gardes.

Cette Scene a paru une des plus pathétiques de la Piece. Mariamne fremit en entrant à la vûe d'Herode , & lui dit :

Pourquoi m'ordonnez-vous de paroître à vos yeux ?

Voulez-vous de vos mains m'ôter ce foible reste ,

D'une vie à tous deux également funeste ?

Vous le pouvez ; frappez : le coup m'en sera doux ,

Et c'est l'unique bien que je tiendrai de vous.

Herode rappelant son courroux lui ordonne de justifier sa fuite , si elle le peut , Mariamne la justifie par ses malheurs passez , & par les perils pressans ;
mais

A C T E V. S C E N E I.

Mariamne, Elise, Gardes.

Mariamne fait éloigner tout le monde,
 & réfléchit sur sa triste situation ; elle
 fait une énumération des malheurs qui
 l'ont suivie depuis le berceau jusqu'au
 Trône, & les tient inférieurs à celui
 qu'elle éprouve en ce jour, le dernier
 de sa vie. Voici comment elle exprime
 ses regrets.

Mon berceau fut couvert du sang de ma Patrie,
 J'ai vû du peuple saint la gloire anéantie,
 Sur ce Trône coupable un éternel ennui,
 Ma creusé le tombeau que l'on m'ouvre au-
 jourd'hui ;

Dans les profondes eaux j'ai vû jetter mon
 frere ,

Mon époux à mes yeux a massacré mon pere,
 Par ce cruel époux condamnée à perir ,
 Ma vertu me restoit on ose la flétrir.

S C E N E I I.

*Mariamne, Varus, Elise, Albin, soldats
 d'Herode, soldats de Varus.*

Varus ayant fait enfoncer les portes du
 Palais où Mariamne est prisonniere, vient
 la

322 MERCURE DE FRANCE.

la sauver ; elle rebute son secours. Cette Scene a paru la plus belle de la Piece ; en voici quelques vers en Dialogue :

Mariamne.

Arrêtez.

Je respecte un triomphe à mes yeux si coupable,
Seigneur , le sang d'Herode est pour moi respectable ,

C'est lui de qui les droits . . .

Varus.

L'ingrat les a perdus.

Mariamne.

Par les nœuds les plus saints . . .

Varus.

Tous vos nœuds sont rompus.

Mariamne.

Le devoir nous unit.

Varus.

Le crime vous sépare.

N'arrêtez plus mes pas ; vengez-vous d'un
barbare ,

Sauvez tant de vertus :

Mariamne.

Vous les deshonnez.

Varus.

Varus.

Il va trancher vos jours.

Mariamne.

Les siens me font sacrez.

Varus.

Il a souillé sa main du sang de vôtre pere.

Mariamne.

Je sçais ce qu'il a fait , & ce que je dois faire,
De sa fureur ici j'attends les derniers traits ,
Et ne prends point de lui l'exemple des forfaits.

Varus desesperant d'engager Mariamne
à le suivre va combattre Herode.

SCENE III. & IV.

Mariamne , Elise , Nabal.

Le premier soin de Mariamne est de demander à Nabal ce que sa mere & ses enfans sont devenus : Nabal lui répond qu'Herode n'a point étendu sa colere jusqu'à eux , qu'il ne paroît en vouloir qu'à elle seule , & qu'il a déjà donné des ordres secrets au barbare Zarès , qui s'avance vers le Palais , sans doute pour les executer. Il conjure Mariamne de venir se montrer au peuple , puisqu'elle est libre ,
grace

824 MERCURE DE FRANCE.

grace à Varus ; loin de céder à ses prières & à ses larmes , voici la résolution qu'elle prend , & qu'elle exprime par ces vers.

Nabal en ce moment le Ciel met dans mon sein

Un desespoir plus noble , un plus digne dessein.

Le Roi qui me soupçonne enfin va me connoître ;

Au milieu du combat on me verra paroître ,

De Varus & du Roi j'arrêterai les coups ,

Je remettrai ma tête aux mains de mon époux ;

Je fuyois ce matin sa vengeance cruelle ,

Ses crimes m'exiloient , son danger me rappelle ,

Ma gloire me l'ordonne & prompte à l'écouter,

Je vais sauver au Roi le jour qu'il veut m'ôter.

Il est temps de finir cet Extrait. A peine Mariamne est-elle sortie du Palais , que Salome la fait saisir pour la conduire à l'échaffaut qu'elle a fait dresser. Le Roi ne se doute point que ses ordres soient exécutez avec tant de précipitation. Nabal vient lui apprendre la mort de Mariamne ; Herode en fremit , il apprend de Nabal que cette Reine infortunée alloit le secourir ou mourir à ses yeux quand
Zarès

Zarès l'a arrêtée. Il lui fait le recit de tout ce qui s'est passé à l'échaffaut. Herode veut se tuer ; on le désarme ; il est si transporté de fureur , qu'il en perd l'usage de ses sens ; il les reprend pour demander Mariamne dont il a oublié la mort ; enfin cette funeste mort lui étant encore confirmée par Nabal , sa fureur en redouble , il finit la Tragedie par ces beaux vers :

Quoi ? Mariamne est morte !

Ah ! funeste raison ! pourquoi m'éclaires-tu ?

Jour triste , jour affreux , pourquoi m'es-tu rendu ,

Quoi ? Mariamne est morte , & j'en suis l'hommeicide !

Punissez , déchirez ce monstre parricide ;

Armez-vous contre moi , sujets qui la perdez ,

Tonnez , écrasez-moi , Cieux qui la possédez.

On pourra voir l'Extrait que nous avons donné de cette Tragedie , dans le Mercure de Mars 1724. page 529. lorsqu'elle parut pour la première fois. Les représentations d'aujourd'hui sont bien différentes de celle-là. Le concours est étonnant , les deux tiers des Loges sont toujours louiez d'avance. Le spectateur a le cœur attendri , l'esprit satisfait , & il est souvent en admiration. Au reste , cette

I Piece

§26 MERCURE DE FRANCE.

Piece est très-bien représentée ; les Acteurs voulant répondre à la beauté de l'ouvrage , & au plaisir qu'il fait au Public , se surpassent à l'envi les uns des autres.

Comme les plus excellens Poëmes Dramatiques que nous avons de nos plus grands Maîtres ont été critiquez , & que celui-ci peut être mis avec ces Chefs-d'œuvres de l'Art , nous ne doutons pas qu'il ne le soit aussi. Nous publierons volontiers les Critiques qu'on pourra nous adresser de *Mariamne* , pourvû qu'il n'y ait rien d'amer , de partial , ni de desobligeant.

Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi firent aussi l'ouverture de leur Theatre le 10. par une Piece nouvelle , intitulée *l'Arbitre des differends* , Comédie Françoisse en trois Actes , précédée d'un Prologue , orné d'un divertissement. Cette Piece n'a été jouée que deux fois. A la fin de la premiere représentation la D^{le} Flaminia entra sur le Theatre en habit de Ville ; & s'adressant à Lelio (qui venoit de finir la Piece ,) lui dit qu'il oublioit de donner à l'assemblée des témoignages de son zèle , & de celui de tous ses camarades par un compliment qu'il devoit faire , (comme cela se pratique ordinairement à l'ouverture du

Thea-

Theatre.) La Dlle Flaminia voyant Lelio un peu embarrassé, lui dit : je vois bien que l'habit Comique avec lequel vous venez de finir la Piece, cause vôtre embarras, & qu'il n'est pas assez décent pour faire un compliment sérieux. Je fais donc grâce à vôtre silence en faveur de vôtre respect ; mais il n'est pas juste que ce Parterre qui nous honore si constamment de sa faveur, ignore les sentimens qui nous animent, & je vais parler pour vous ; j'espere que l'on voudra bien excuser les fautes de mon discours.

Messieurs. Nous entrons dans une nouvelle carrière, faut-il vous prier de nous continuer toujours vos bontez ? ce seroit vous faire une injure ; les cœurs genereux ne reprennent point ce qu'ils ont une fois donné, & il y a neuf ans que nous jouissons de ce don précieux. «

Si nous avions le bonheur d'être entendus dans nôtre Langue, comme nous avons celui de jouir de vôtre indulgence, dans la representation des Pieces Françoises, langage toujours étranger pour nous, je vous promet-
trois, Messieurs, des marques assurées de nôtre zele, nous n'en emprunterions rien d'autrui pour contenter la délica- «

I ij telle

328 MERCURE DE FRANCE.

» tesse de vôtre goût. Le Theatre Italien
 » est susceptible d'une variété infinie ; il
 » s'accommode de tout, & il se fait à
 » tout : au Tragique , au Comique : au-
 » jourd'hui purement Italien , demain
 » dans le goût François : quelquefois Es-
 » pagnol , quelquefois Anglois ; enfin
 » c'est la toile d'un Peintre , sur laquelle
 » il employe toute sorte de couleurs &
 » de figures : quel amusement pour un
 » Public ! quelle ressource pour les Ac-
 » teurs ! hélas , Messieurs , nous sentons
 » que nous ne pouvons , malgré tous nos
 » soins , vous plaire par où nous le pour-
 » rions le mieux. Vous voulez donc du
 » François & des nouveautez ? Voici
 » donc ma priere , favorisez vos Auteurs ,
 » encouragez - les ; pardonnez - leur des
 » fautes qui ne naissent que du desir
 » qu'ils ont de vous plaire ; bannissez des
 » spectacles un concert fâcheux qui fait
 » tout à la fois l'humiliation des Auteurs ,
 » & le découragement des Acteurs ; pro-
 » tegez vos Ecrivains ; leur progrès sera
 » vôtre ouvrage , & nous tâcherons de
 » meriter & de partager avec eux ces
 » heureux applaudissemens , qui seuls
 » peuvent flâter nôtre esperance. » Ce
 » compliment parut ingenieux , & fut fort
 » applaudi.

Le 13. le sieur Romagnesi , nouvel
 Acteur,

A V R I L 1725. 829

Acteur, & petit-fils de Cinthio, fameux Comedien de l'ancienne Troupe Italienne, débuta pour la premiere fois dans la Comedie de *la Surprise de l'Amour*, & joia le rôle de *Lelio* avec beaucoup d'intelligence. Il fut encore plus goûté, & plus applaudi dans les autres rôles qu'il a joué depuis.

Les mêmes Comediens donnerent le 21. une autre Piece nouvelle, intitulée *la Force du Sang, ou le Sot, toujours Sot*, en Prose, & en trois Actes avec un divertissement, que le Public n'a pas paru goûter.

Le même jour les Comediens François donnerent ce même sujet de Piece, en vers & en cinq Actes, sous le titre de *la Belle-Mere*, nous en donnerons un Extrait le mois prochain.

La D^{lle} Silvia, Actrice inimitable du Theatre Italien, est le sujet de l'ingenieuse fiction qu'on va lire.

P R O T H É E.

F A B L E.

Depuis qu'on a banni de la Scène ennoblée,
D Le Comique grossier, les obscènes couleurs,

Des premiers pinceaux de Thalie ;
 Depuis que l'esprit seul produit les vrais Acteurs ,

Qui de nos mœurs si bien nous traça la peinture ,

Tant d'agrément sur la Scène employa ,
 Sauva mieux l'Art , rendit mieux la nature ,

Que fait l'aimable *Silvia* ?

D'un talent si nouveau je connois le modèle ,
 C'est un secret qu'Amour m'a déclaré ,

Non : qu'en ce point le Dieu m'ait préféré ,

A qui l'Amour ne parle-t'il point d'elle ?
 Or , voilà ce secret ; peut-il être ignoré ?

Sur une Plage où règne Cythérée ,

Une des graces, un beau jour ,

Se promenoit de ses sœurs séparée ;

Prothée alors parut aux rives d'alentour.

Il la voit, il la suit , qui ne suivroit les graces ?
 Elle

Elle fuit , & le Dieu de voller sur ses traces ,
Il approche , admire , aime , hésite , ose parler
Avec colere ; Eglé répond à cet hommage :

Le refuser sans se troubler ,

Peut-être auroit été d'un plus mauvais présage ;
Que fait Prothée ? il change de langage ;
Sçait varier ses soins , cache ses déplaisirs ;
Encore qu'amoureux on ne réussit gueres :

Devenez séduisans , épargnez les soupirs ,

Amans , tout est prouvé d'abord qu'on a sçu
plaire.

Et plût aussi , bien-tôt un mutuel amour ,

Dans le sein des plaisirs éternisa leur chaîne.

Ce fut ainsi pour l'honneur de la Scene ,

Que Silvia reçût le jour.

Qui pourroit s'y tromper ? elle a du Dieu son
pere ,

Cet ingenieux caractere

D'enjouement de variété ,

Et la naïveté de sa charmante mere.





NOUVELLES DE LA COUR,
de Paris, &c.

LE 18. Mars l'Evêque de Bazas prêta serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le 25. Dimanche des Rameaux, le Roi accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, & du Comte de Clermont, se rendit à l'Eglise de la Paroisse de Marly. L'Abbé Teniers, Chapelain de la Chapelle de Musique, presenta une Palme à S. M. qui assista à la Procession, & alla à l'adoration de la Croix. Le Roi entendit ensuite la grande Messe, célébrée par le même Chapelain, & chantée par la Musique. L'après midi, le Roi assista dans la Chapelle du Château, à la Prédication du P. Quinquet, Theatin, & S. M. entendit ensuite les Vêpres chantées par la Musique.

Le 12. du mois dernier le Duc d'Orleans, Grand-Maître de l'Ordre Militaire & Hospitalier de N. Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jerusalem, tint Chapitre, dans lequel le Comte d'Arquien, le Baron d'Alaix, M. de Viela, Capitaine dans le Regiment de Navarre, & M. le Maître, furent reçus Chevaliers.

Le Mercredi Saint le Roi entendit dans la Chapelle du Château de Marly l'Office des Tenebres chanté par la Musique.

Le lendemain 29. Mars, jour du Jeudi Saint S. M. entendit dans la même Chapelle, le Sermon de la Cène de l'Abbé Charaud, après quoi le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France fit l'Absoute. Le Roi passa ensuite dans

Dans la Salle des Gardes, où elle lava les pieds à 12. pauvres, & les servit à table. Le Duc de Bourbon, Grand-Maître de la Maison du Roi, à la tête des Maîtres-d'Hôtel, précédait le service. Les plats étoient portez par le Duc d'Orleans, le Prince de Conti, le Comte de Toulouse, & les principaux Officiers de S. M. qui alla après cette ceremonie entendre la grande Messe dans l'Eglise de la Paroisse de Marly, où elle assista à la Procession. L'après-midi le Roi entendit les Tenebres.

Le Vendredi S. M. entendit dans sa Chapelle, le Sermon de la Passion du Pere Quinquet, Theatin.

Le Roi se rendit ensuite à la Paroisse, où il assista à l'Office, & alla à l'Adoration de la Croix, & l'après-midi S. M. entendit l'Office des Tenebres.

Le Samedi Saint, le Roi revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint-Esprit, se rendit en ceremonie à l'Eglise de la Paroisse de Marly, où il communia par les mains du Cardinal de Rohan, & S. M. étant revenu au Château y toucha un grand nombre de malades. Le soir le Roi entendit dans la Chapelle du Château, les Complies & le Salut, où l'O *Fili* fut chanté par la Musique.

Le premier de ce mois, jour de Pâques, S. M. entendit dans l'Eglise de la Paroisse la grande Messe, celebrée par l'Abbé Teniers, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, & chantée par la Musique. L'après-midi le Roi entendit dans la Chapelle du Château, la Prédication du Pere Quinquet, & les Vêpres ensuite.

Le même jour S. M. fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Versailles, les pains bénits qui furent presentez par l'Abbé de Sain-

I V meri,

834 MERCURE DE FRANCE.

meri, Aumônier en quartier, & par un Maître-d'Hôtel & un Contrôleur de S. M.

Le Maréchal de Tessé qui étoit parti de Madrid le 7. du mois dernier, où il étoit chargé des affaires de S. M. depuis le mois de Février 1724. arriva à la Cour le 3. & le même jour le Duc de Bourbon le presenta au Roi, qui le reçût très-favorablement.

Le sieur Roi, Poète qui avoit été accusé d'avoir fait quelques Poësies Satyriques, & qui avoit été mis à la Bastille au mois de Décembre dernier, en est sorti depuis la fin de l'autre mois, & s'est disculpé de ce qu'on lui avoit imputé.

Le sieur de la Grange, aussi Poète, qui étoit hors du Royaume depuis quelque temps, est revenu à Paris au commencement de ce mois.

Le 4. Avril le Roi alla coucher à Rambouillet: après la Chasse du Cerf. S. M. revint le lendemain à Marly, après avoir soupé au Pe-ray. Elle se rendit à Versailles le 7. au soir.

Le 10. le Prince Kurakin, Ambassadeur extraordinaire de la Czarine, eut, en grand manteau de deuil, sa premiere audience particulière du Roi, dans laquelle il donna part à S. M. de la mort du Czar, & de l'avenement de la Czarine à la Couronne, étant conduit par le Chevalier de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 15. le Roi prit le deuil pour la mort du Czar.

Les articles du Contrat de Mariage du Comte de la Feuillade, avec Mademoiselle de Prié, fille du Marquis de Prié, Chevalier des ordres du Roi sont signez. Le Roi vient d'accorder à ce jeune Seigneur l'agrément pour le Regiment Royal Piémont, que Sa Majesté avoit donné à M. Germinon, à la mort de M. de Manicamp.

Manicamp, qui en étoit le Mestre de Camp.

Le 5. de ce mois l'Infante d'Espagne partit du Château de Versailles pour retourner en Espagne. Le Roi a nommé la Duchesse de Tallard pour accompagner cette Princesse jusques sur la frontiere, & S. M. a ordonné pour son voyage un détachement des Troupes & des Officiers de sa Maison, pareil à celui qui fut envoyé au devant de cette Princesse, lorsqu'elle est entrée en France. Le Roi a donné en même temps ses ordres pour qu'on rendit à l'Infante, dans toutes les Villes de son passage, les mêmes honneurs qu'elle a reçus en venant ici.

Le 10. de ce mois le Roi alla coucher à Rambouillet après avoir chassé le Cerf, & revint à Versailles le lendemain. S. M. y alla aussi coucher le 13. soupa le lendemain au soir au Peray, & arriva à Versailles à onze heures. Le 15. le Roi chassa le Lièvre dans le Parc de Versailles, & revint pour entendre le Salut dans la Chapelle du Château.

Le 16. la Princesse de Conti sortit du Monastere des Religieuses de Port Royal, & accompagnée du Prince de Conti, son époux, revint à l'Hôtel de Conti, où ce Prince & cette Princesse ont reçus des complimens des Princes, des Princeses, & des gens de la plus haute consideration.

On travaille actuellement à établir un marché pour les Boulangers dans le Preau de la Foire S. Germain, celui qui se tient dans la rue Sainte Marguerite, étant très-incommode pour le public.

Le 26. de ce mois le Roi nomma Surintendante de la Maison de la Reine, Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang, la Maréchalle de Boufflers, sœur du Maréchal Duc

I vj de

de Grammont a été nommée la Dame-d'Honneur.

Le Concert du Palais des Thuilleries, que le sieur Ph. lidor a fait executer, & dont nous avons déjà rendu compte au Public, continua avec les mêmes applaudissemens le Lundi de Pâques jusques au lendemain de *Quasimodo*, Fête de la Vierge. On a continué d'y chanter les plus beaux motets de M. Michel Richard de la Lande, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, & l'un des Surintendans de la Musique de la Chambre de S. M. Le *Te Deum* de cet habile Maître a été executé d'une manière à ne rien laisser à desirer. Ce qu'il y a eu encore de bien piquant pour le Public dans ces derniers Concerts, c'est une espece d'assaut entre les sieurs Battiste, François, & Guignon, Piémontois, qu'on regarde comme les deux plus excellens joueurs de violon qui soient au monde. Ils jouèrent tour à tour des Pièces de Symphonie, seulement accompagnés d'un Basson & d'une Basse de Viole, & ils furent tous deux extraordinairement applaudis. Le sieur Battiste joua sans aucun accompagnement, des Préludes qui furent aussi extrêmement applaudis. Le sieur Guignon joua aussi seul le lendemain. Ce Concert doit recommencer le 19. Mai veille de la Pentecôte.

Le Vendredi 20. Avril le Roi fit à Versailles la revûe de ses deux Regimens des Gardes. Toutes les Compagnies étoient rendues des huit heures du matin dans la grande avenue, où le champ de bataille étoit alligné dès la veille. On forma à l'ordinaire six Bataillons du Regiment des Gardes Françaises, & quatre de celui des Gardes Suisses. Pour racourcir le front de bandiere, & donner occasion au Roi de voir toute cette nombreuse Brigade quand

quand il en seroit au centre, on mit en bataille à cinq de hauteur, & on retrécit de moitié les intervalles des Bataillons. La droite étoit appuyée à la tête de l'avenüe, la gauche tirant vers son tournant.

Sa Majesté arriva à cheval sur les trois heures après-midi, accompagnée du Duc de Bourbon, & des Princesses en Amalones, & suivie de plusieurs Seigneurs de la Cour. Sa Majesté vit les dix Bataillons en bataille, de la droite à la gauche, les soldats ayant la bayonnette au bout du fusil, & les armes présentées, & tous les Officiers saluant le Roi de pied ferme à mesure qu'il passoit devant eux, les Tambours battant aux champs.

De la gauche des Gardes Suisses le Roi se porta au centre de la ligne, d'où Sa Majesté vit faire l'exercice au son du Tambour; M. de Contades, Major du Regiment des Gardes le commandant pour toute la Brigade.

Après l'exercice dont Sa Majesté parut contente, les deux Regimens défilèrent devant le Roi, marchant par Compagnies entieres, & les Officiers saluant Sa Majesté, selon la coutume. La maladie du Maréchal de Grammont l'a empêché de se trouver à la revûe, à laquelle le Duc de Louvigny, son fils, & son survivancier, a fait la fonction de Colonel du Regiment des Gardes. Le Duc du Maine qui est aussi malade ne s'y trouva pas, & le Prince de Dombes fit la fonction de General des Suisses.

Le Roi après la Revûe alla voller à la grande Grille, après la Chasse Sa Majesté congédia la Fauconnerie jusqu'à la saison prochaine du Vol.

Un Vaisseau de la Compagnie des Indes, venant de Moka, & de l'Isle de Bourbon, est arrivé au Port Louis le 2. de ce mois, chargé de

338 MERCURE DE FRANCE.

de 2600. Balles de Caffé, pesant 300 livres chacune, de plusieurs Caisses de Drogues, & d'une Caisse de Diamans bruts. La plus grande partie de ce Caffé, qui est parfaitement beau, vient des plantations de la Compagnie dans l'Isle de Bourbon, elles deviennent de jour en jour plus abondantes.

LE Mercredi 24. Janvier dernier, il fut rendu un Arrest important en la quatrième Chambre des Enquestes au rapport de M. Goëlard de Monfabert, par lequel le Testament de feuë Madame Moulié, quoique fait en faveur de son Petit-fils, qui porte son nom, a été cassé comme étant fait *ab iratâ*, au préjudice de Madame de Montebise sa fille, contre laquelle elle avoit long-temps plaidé & marqué pendant toute sa vie une haine invincible. Peut-être auroit-on eu de la peine à casser ce Testament, s'il n'avoit contenu qu'une disposition au profit du Petit-fils; mais par une seconde, la Testatrice avoit, au défaut de ce Petit-fils, disposé de ses biens en faveur d'un Parent éloigné à l'exclusion de la Dame sa fille; ce qui démontroit sa haine. Le nom de Madame Moulié a fait autrefois du bruit dans le monde; on avoit prétendu qu'elle avoit épousé en secondes noces le sieur de Corbian, que quelque-temps après elle désavoua publiquement pour son mari. Elle en contracta dans la suite un avec le sieur Daraucourt; mais après la mort de cette Dame, il a été déclaré abusif, ayant été fait hors la présence du propre Curé.

Le Vendredi 16. Mars il a été rendu en la Grand'Chambre, un Arrest, qui conformément aux Conclusions de M. l'Avocat General Talon, a déclaré nul & abusif un Mariage célébré en Angleterre

Angleterre, par un Ministre Protestant entre un Majeur domicilié à Paris, faisant profession de la Religion Catholique, & une fille mineure née à Londres d'une Françoisse réfugiée pour cause de Religion. Cette fille étoit venue fort jeune en France, elle y avoit fait abjuration; malgré les préjugés de l'éducation, elle avoit demeuré long-temps à Paris, soit dans une Communauté, soit dans une maison Bourgeoise. Elle étoit retournée en Angleterre au mois d'Avril 1715. le sieur Charpentier son Prétendu, l'y avoit suivie, & ils s'y étoient mariez au mois de Juillet suivant. Au mois d'Aoust de la même année le sieur Charpentier revint en France. Quelques années après, celle qu'il avoit épousée y parut en qualité de sa femme; il demanda au Châtelet que défenses lui fussent faites de prendre cette qualité. Elle opposa à cette demande une Coppie en forme de l'Acte de celebration de leur mariage. Le sieur Charpentier en interjeta appel comme d'abus, & quoiqu'on le prétendît non recevable à combattre ce qui étoit de son propre fait, & à attaquer un Mariage auquel il avoit donné son consentement dans une parfaite liberté; cependant le mariage a été annulé sur ces moyens. Le premier, qu'un Ministre Protestant étoit incapable de célébrer le mariage de deux Catholiques; le second, que quand ce Ministre n'auroit eû nulle incapacité, ce mariage ne seroit pas moins abusif, ayant été fait hors la présence du propre Curé des Parties, qui avoient l'une & l'autre leur domicile à Paris, avant le mois d'Avril 1715. qu'elles avoient passé en Angleterre & qui n'y étoient pas demeurées assez long-temps avant leur mariage pour y acquérir un nouveau domicile; & enfin que les moyens d'abus opposez par le sieur Char-

840 MERCURE DE FRANCE.

Charpentier étant absolu , ils pouvoient être proposez indistinctement par toutes sortes de personnes , même par l'un des Contractans ; par consequent point de fin de non-recevoir à lui opposer.

Le Vendredi 23. Mars M. l'Abbé de Baudry , neveu de M. l'Abbé Laurenchet, Conseiller de la premiere Chambre des Enquestes, fut reçu Conseiller au Parlement.

Le Mardi 27. la Tournelle alla aux Prisons de la Conciergerie & du Châtelet tenir la Sceance, c'est-à-dire, visiter les Prisonniers, écouter leurs plaintes contre les Geoliers & Guichetiers, examiner s'il ne s'y commet point de contraventions aux Reglemens rendus pour les Prisons, & enfin juger quelques affaires civiles & legeres qui concernent les Prisonniers & leur liberté ; M. le President de Lamoignon de Blancmenil y presida & donna ensuite un magnifique repas à tous ceux de Messieurs qui y avoient assisté, & à d'autres personnes invitées. Il se tient cinq Sceances dans le cours de l'année ; sçavoir, le Mardi de la Semaine Sainte, la surveillance de la Pentecôte, la veille de la Fête de l'Assomption, la veille de la Fête de S. Simon, & la surveillance de Noël. C'est ordinairement le dernier de Messieurs les Presidents à Mortier qui préside à ces Sceances, excepté celle de la Fête de S. Simon, à laquelle préside toujours le President de la Chambre des Vacations, qui va tenir cette Sceance.

Le Mardi 10. de ce mois, le Parlement reprit ses exercices ordinaires après 15. jours de vacations ; & le lendemain se fit la Mercuriale, toutes les Chambres assemblées. M. Gilbert de Voisins, Premier Avocat General y fit un fort beau Discours sur l'union qui
devoit

devoit regner en general parmi les hommes & en particulier dans la Compagnie. Il fit voir avec une noble simplicité dans sa premiere Partie, tous les avantages de l'union ; dans la seconde, qui parut plus vive, il retraça tous les desordres & les malheurs attachez à la desunion, qui n'est, dit-il, jamais causée que par l'extrême ambition, la jalousie & les autres vices qui occupent le cœur de l'homme. M. le Premier President parla ensuite sur le même sujet, avec la dignité & les graces qui lui sont si naturelles.

Les Mercuriales se font toujours par M. le Premier President, & par l'ancien de Messieurs les Avocats Generaux, ou par M. le Procureur General alternativement. Il s'en fait deux dans l'année ; l'une, après la S. Martin, le Mercredi qui suit l'ouverture des grandes Audiances ; l'autre, le Mercredi d'après la *Quasimodo*. Elles ont été établies par les Edits des Rois Charles VIII. Louis XII. & Henry III. afin de s'informer si les Ordonnances avoient été fidellement observées. Aussi les Mercuriales ne se bornoient-elles pas autrefois à un simple Discours préparé sur un sujet moral, comme on fait aujourd'hui. Le President ou les Gens du Roi qui les faisoient, y exhortoient vivement les Conseillers à rendre exactement la justice & à garder les Reglemens ; souvent même ils faisoient des remontrances & des corrections à ceux qui avoient manqué à leur devoir, & dont la conduite & les Mœurs n'étoient pas regulieres. Il y a encore en France quelques Parlemens qui ont conservé cet ancien usage.

Si ces Matieres font plaisir au Public, comme il y a tout lieu de le croire, on en donnera un article tous les mois, plus ou moins étendu, selon

selon que les causes seront intéressantes, & dignes de la curiosité du Public.

*EXTRAIT d'une Lettre de Constantinople
du 17 Janvier 1725.*

L Envoyé Extraordinaire du Czar arriva le 6. de ce mois dans cette Ville, il avoit demandé que le Chaoux Bachi allât audevant de lui ; mais comme c'est un honneur qui n'a été jusqu'ici accordé qu'aux Ambassadeurs, lorsqu'ils font des Entrées publiques, & que cependant en qualité d'Envoyé extraordinaire, Mediateur, & porteur de la ratification d'un Traité, la Porte étoit bien aise de lui marquer quelque distinction, on lui avoit envoyé un Capigy, accompagné de 25. Chaoux avec 30. Chevaux pour la suite, composée de quatre Gentilshommes Moscovites des plus qualifiez, quatre Officiers du Regiment des Gardes du Czar, dont il est Major, deux Pages, quatre Valets de Chambres, deux Heyduques, deux Trompettes, & douze Valets de Pied. Le Marquis de Bonnac, le Vicomte d'Andrezel, l'Ambassadeur de Venise lui ont envoyé leurs Ecuyers & des Chevaux de main. Il descendit à la maison qui lui avoit été marquée à Pera ; M. d'Andrezel reçut dès le soir même un compliment de sa part par M. le Baron Tolstoy, neveu d'un des principaux Ministres du Czar. M. d'Andrezel, qui avoit remis au Dimanche à faire les Rois avec les Ministres Etrangers qu'il avoit invitez, fit proposer à cet Envoyé d'être de la partie sans aucun ceremonial à son égard, il l'accepta & soupa ce jour-là chez M. d'Andrezel avec les Gentils-hommes qui l'avoient accompagné dans son voyage.

Il eut le 13. Audiance du Grand Vizir ; le Chaoux Bachi le reçût à la Marine, du côté de Constantinople, à la tête de 25. Chaoux. Le G. V. lui fit distribuer pour lui & sa suite dix-huix Castans. Il vit hier le Grand Seigneur qui ne lui en fit donner que 20. & il n'est entré que lui septième dans la Chambre d'Audiance. Il lui remit la Ratification du Czar du Traité dont il étoit porteur, & dans 15. jours il retirera celle du G. S. dans une seconde Audiance qu'il en recevra : on doit dans l'intervale de ce temps nommer le Commissaire que la Porte destinera pour avec celui du Czar & M. Dalion, aller sur les Frontieres de Perse, travailler au Reglement des limites, en consequence du Traité.

L'Envoyé du Czar a amené avec lui de Moscouver quatre jeunes gens pour mettre au College des Capucins à Pera-lez-Constantinople : le fils du Resident y avoit été deux ans avant que de passer en Hollande & son pere avoit été si content de la maniere dont les enfans de Langue y sont traitez, qu'il avoit prié M. de Bonnac de trouver bon qu'il en fit venir quelques-uns de Moscovie.

En recevant ces nouvelles de Constantinople, nous apprenons de Toulon que les deux Vaisseaux du Roi, le Solide de 64. Canons, & la Loire de 52. commandez par Messieurs de Beauquaire & de Marandé, lesquels ont porté à Constantinople le Vicomte d'Andrezel, Ambassadeur de S. M. sont de retour du 22. Mars dernier après une navigation de 24. jours seulement, & qu'ils ont ramené à Toulon le Marquis de Bonnac son predecesseur avec Madame son épouse, toute sa suite & ses équipages : on ajoute que la santé a toujours été bonne sur les Vaisseaux

844 MERCURE DE FRANCE.

Vaisseaux pendant le voyage , circonstance heureuse , à cause de la contagion qui est toujours dans quelques parties des Echelles du Levant.

*PROMOTION des Officiers de Galeres ;
du 18. Mars 1725. à Marly.*

Commission de Capitaine de Galeres pour M. du Laurens de Brué, Capitaine-Lieutenant.

Id. pour M. de Barras de Chanterciel.

Id. Pour le Comte de Neuvy du Chon.

Id. Pour le Chevalier de la Gratiane.

Id. Pour M. de Julianis.

Commission de Capitaine-Lieutenant de Galere pour M. Langlois, Lieutenant.

Id. Pour M. de Maroules.

Id. Pour le Chevalier de Piles.

Id. Pour M. de Tournesfort, Ayde-Major.

Id. Pour M. de Gardane.

Brevet de Lieutenant de Galeres pour le Chevalier de Montaut, Enseigne.

Id. Pour le Chevalier de Ponteves Maubouquet.

Id. Pour M. de la Bouvernelle, Enseigne de la Compagnie des Gardes de l'Etendart.

Id. Pour M. Flotte, Enseigne.

Id. Pour M. des Tourres.

Id. Pour M. de Villeneuve.

Brevet d'Ayde-Major pour M. de Sartous, Enseigne.

Id. Pour M. Tournier de S. Victoret.

Brevet d'Enseigne de Galere pour M. de Chaumont, Garde de l'Etendart.

Id. Pour le Chevalier de Gerente la Bruyere.

Id. Pour M. de Beaumont le Maître.

Id. Pour M. de Blacas.

Id.

Id. Pour M. d'Estoublon de Grille.

Id. Pour le Chevalier de Laval.

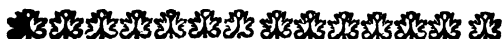
Id. Pour M. Doribeaup.

Id. Pour le Chevalier de la Bastie.

Compagnie des Gardes de l'Etendart.

Brevet d'Enseigne pour M. de Fabas, Maréchal des Logis.

Ordre de Maréchal des Logis pour M. de Castillon, premier Brigadier.



M O R T S.

M r Godefroy Maurice de Conflans, Evêque du Puy-en-Velay, & Abbé d'Aiguebelle, mourut le 14. de l'autre mois dans son Diocèse, dans la 41. année de son âge.

M Anne-Jean Roüillé, Comte de Meilay, Introduceur des Ambassadeurs & Princes Etrangers auprès de S. M. mourut à Paris le 10. de ce mois, dans la 29. année de son âge.

Dame Marie de Capisucchi de Bologne, veuve de M. Alexandre, Comte de Choiseuil-d'Ambouville, mourut à Langres le 7. de ce mois dans la 68. année de son âge.

Charles-Leon Dorat, Chevalier, Seigneur de la Barre & de Chameules, est mort à Paris le 19. de ce mois, âgé de 66. ans.

Elisabeth le Maître, Chanoinesse & Comtesse de Poussé, le 21. Avril, âgée de 75. ans.

M. de Cabre, Gentilhomme de Provence, Chambellan de feu Monsieur le Duc d'Orleans, est mort à Paris, âgé de 76. ans, peu de jours après avoir souffert l'amputation d'une jambe, pour un mal negligé qu'il avoit au pied.

Bure

846 MERCURE DE FRANCE.

Surchargez de matieres, nous n'avons pas pu donner place aux Nouvelles des Pays Etrangers dans ce volume; pour ne le pas trop grossir & pour ne pas differer le temps auquel le Public est accoutumé de le voir paroître, nous renvoyons au Mois prochain quantité de matieres qui doivent l'interessier.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercur* de France du mois d'*Avril*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 2. Mai 1725.

HARDION.



T A B L E

Des Principales Matieres.

P IECES Fugitives. L'Esperance, Ode.	635
Lettre de M. Capperon sur les plantes, les coquillages, &c.	642
Epithalame.	652
Lettre sur une Mine de Bitume.	659
L'origine de la Comedie, vers.	666
Discours Critique sur la pesanteur des Corps, &c.	669
Ode à l'Evêque de Bazas.	676

Lettre sur l'utilité des Académies.	702
Sonnet en Bouts-rimez.	707
Lettre en Prose & en Vers à Madame *** de M. Vergier.	708
Etablissement de la Compagnie de l'Oiseau Royal à Chartres.	713
Le Papillon & les Tourterelles, Fable.	723
Explication d'un terme bizarre de la basse La- tinité.	724
Printemps, Quatrains.	730
Lettre sur la question lequel est le plus malheu- reux &c.	732
Traduction d'une Epigramme de Catulle.	735
Lettres de Malthe sur le remede de l'Eau à la glace.	736
Vers sur le remede de l'Eau à la glace.	737
Lettre de l'Auteur de la Critique de Berenice.	739
Enigmes nouvelles, & Explications.	745
Nouvelles Litteraires, Poësies de l'Abbé de Chaulieu, &c.	748
Elemens de Mathematiques à la portée de tout le monde.	754
Le Faucon & les Oyes de Bocace, Comedie.	757
Lettre au sujet de la Magie, des Malefices & des Sorciers.	758
Negociations secretes, touchant la Paix de &c.	761
Extraits de Lettres, nouvelles Litteraires de Suisse.	764
Rentrée des Académies.	776
Extrait de la Dissertation lûe par M. Dufay.	778
Printemps, Chançon notée.	780
Autre Chançon sur les Calotins, couplets.	781

Spectacles. L'Isle des Esclaves, Extrait.	784
La Reine des Peris, Extrait.	787
Nouvelle Tragedie de Mariamne, Extrait.	800
L'Arbitre des differens.	826
Dilcours de la Damoiselle Flaminia.	827
Prothée, Fable à la Damoiselle Silvia.	830
Journal de Paris.	832
Départ de l'Infante d'Espagne.	835
Concert des Thuilleries.	836
Revûe des Regimens des Gardes.	<i>Ibid.</i>
Nouvelles du Palais, &c.	838
Extrait d'une Lettre de Constantinople.	842
Promotion des Officiers de Galeres.	844
Morts.	845

Medaille de S.^r michel 775

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 670. ligne 2. du bas , étoient , *lisez*
 soient.
 Page 685. ligne 14. que la , *lisez* que de la.
 Page 753. ligne 11. & n'as tu pas , *lisez* n'as-
 tu pas tort.

La Medaille gravée doit regarder la page 775
L'Air noté doit regarder la page 780

MERCURE

DE FRANCE,
DÉDIE AU ROY.

M A Y 1725.



QUÆ COLLEGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la
descente du Pont-neuf, à la Croix d'Or

M D C C. X X V

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIE¹ AU ROY.
M A Y 1725.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

EPITRE de M. Vergier, à M. Courtin,
lorsqu'il fut fait Commissaire de Ma-
rine, & préposé à la coupe des Bois
en Auvergne.



On cher Courtin, vous êtes Com-
missaire ;

La Renommée au moins le dit
ainsi.

Bien vous en soit, & bien m'en soit aussi,

A ij Qui

848 MERCURE DE FRANCE.

Qui tant d'honneur reçois d'un tel confrere :

Orés verrons par vos ordres pressans ,

Pin orgueilleux , Chêne à tête superbe ,

Sous les efforts des haches gemissans ,

Tomber épars , humiliez sous l'herbe ;

Puis nous verrons ces Geans transformez ,

De feux , d'éclairs & de foudres armez ,

Tout de nouveau s'élever & paroître ,

Et fiers encor plus qu'en leur premier être ,

Fouler Neptune & lui donner la loi ;

Car dépouiller l'antique chevelure ,

Qui de vos Monts fait la gente parure ,

Sera , dit-on ; désormais votre emploi :

Mais sur cela souffrez que je vous donne ,

Un sage avis , l'amitié me l'ordonne ;

Entre les Bois qu'abattre vous devez ,

D'aucuns est-il qui dès le premier âge ,

Par les amours avec soin cultivez ,

Servent d'azile à leur doux badinage ,

De par Venus gardez-vous d'y toucher ;

Mieux vaudroit-il cent fois que de Dodone ,

Les troncs sacrez voulussiez arracher.

J'entends déjà cet essain qui bourdonne ,

A peine auriez tant seulement pensé ,
D'en effleurer une écorce legere ,
Que vous seriez de plus de traits percé ,
Que ne fut onc quiconque a traversé ,
Dans son travail l'Abeille menagere.
Respectez donc ces arbres précieux ;
Des jeux , des ris , abris délicieux.
Mais , direz-vous , comment les reconnoître ?
Quel signe enfin peut me les indiquer ?
En un seul trait je vais vous le marquer.
▲ leur aspect en vous sentirez naître ,
Ces vifs transports , cette douce fureur ,
Qui s'emparoiert jadis de vôtre cœur ,
Lors qu'aux genoux d'une tendre maîtresse ,
Y receviez caresse pour caresse ;
Lorsque vos yeux fut les siens attachez ,
Y découvroient dans son ame cachez ,
Tous les desirs qui regnoient dans vôtre ame :
De ces momens chez-vous n'est effacé ,
Le souvenir avec des traits de flâme ,
Dans vôtre cœur les plaisirs l'ont tracé ,
Plus vieux que vous il m'en souvient encore.
O doux transports , qu'êtes-vous devenus ?

A ii) O

850 MERCURE DE FRANCE.

O temps heureux ! ne vous verrai-je plus ?
 Près d'un objet que j'aime , que j'adore ,
 Ne dois-je plus voir mes jours , voir mes ans ,
 Prompts & légers fuir comme des instans ?
 Je vais cherchant quelque objet qui me blesse ,
 Aux plus beaux yeux je présente mon cœur ;
 Mais c'est en vain , & soit force ou foiblesse ,
 Rien ne me touche & leur charme vainqueur
 Ne peut troubler cette paix languissante. ..
 Tes traits , Amour , seroient-ils émoussés ?
 Ou bien mes sens appesantis , glaces ,
 Me rendroient-ils leur atteinte impuissante ?
 Seroit-ce enfin que tu dédaignerois ,
 Un front marqué de son neuvième lustre ?
 Je le sçai bien parmi les doux attraits ,
 De la jeunesse , Amour , tu trouverois ,
 Pour tes exploits matière plus illustre ;
 Mais souviens-toi , qu'à toi seul j'ai donné ,
 De mes beaux ans tout le cours fortuné ;
 Les cheveux gris même couvroient ma tête ,
 L'âge déjà sur mon front fillonné ,
 D'un doigt d'airain décrivait sa conquête.
 Que de tes feux les plus ardens épris ,

J'ai-

J'aimois encor , je brûlois pour Iris ,
Iris ô Ciel ! quelle divine image ,
Ce nom charmant vient-il me retracer !
Quels feux , quels traits , vient-il de me lancer !
Amour , reçois de nouveau mon hommage ;
Je le sens bien , je puis encore aimer ,
Epargne même , & tes soins & tes armes ;
A mes regards offre de pareils charmes ,
Sans ton secours ils sçauroient m'enflâmer ;
Mais je m'écarte , hélas ! à cette idée ,
Mon cher Courtin , qui ne s'écarteroit ?
A sa lueur qui ne s'égareroit ?
De cette erreur une ame possédée ,
La suit sans cesse & ne peut la quitter :
Or , finissons , car si dans la morale
Je vais ici par hazard me jetter ,
Mieux vous vaudroit sans relâche écouter ,
Le vain jargon , le babil de Cigale ,
Du vieux époux que sçût honnir Cephale.
C'est bien assez qu'en fade Celadon ,
J'aye entonné le stile d'Elegie ;
Sans qu'empruntant la severe énergie ,
D'un Prédicant , j'aïlle encor sur ce ton ,

A iij Forcer

852 MERCURE DE FRANCE.

Forcer Morphée à venir vous surprendre ,
 Pour bien dormir besoin n'avez de prendre ,
 Du triste ennui les pàvots trop glacez.
 A vos côtez avez femme jolie ,
 D'excellent vin avez cave remplie ,
 Pour vous bercer en voilà bien assez.
 Mais toutefois avant que je finisse ,
 Si faut-il bien qu'à vos deux Présidens ,
 Par tendres vœux , & de cœur je m'unisse :
 Sont-ils toujours tous les deux dépendans ,
 L'un du caprice & du goût variable ,
 D'un Cuisinier , l'autre des accidens ,
 D'une santé fragile & misérable ?
 Quoiqu'il en soit , lorsqu'avec eux boirez ,
 Puis-je espérer que par vous n'oublierez ,
 C'il qui vous aime autant qu'êtes aimable.



RE'PONSE de M. C... à M. Vergier.

NE diroit-on pas , mon cher Vergier ,
 au temps que j'ai été à vous remer-
 cier de vôtre Epître , que mon remerci-
 ment va être proportionné au present
 que vous m'avez fait. Je sçai qu'il est de
 l'ordre de répondre comme l'on est in-
 terrogé ,

terrogé, mais sans mentir ; vous interrogez d'une maniere à imposer silence , & je ne m'excuse pas sur l'embarras de mes affaires quand elles feroient aussi tranquilles qu'elles sont tumultueuses , je ne pourrois que vous dire en très-humble prose : je vous remercie de tout mon cœur.

J'ai fait part de tout ce que vous m'avez écrit à nôtre President Gourmandinet , l'autre est dans les remedes. Nous avons résolu le premier & moi de boire autant de coups à vôtre santé , que vôtre amitié a fait de vers ; voilà une maniere de reconnoissance proportionnée à nos forces. Contentez - vous - en , s'il vous plaît , & ne croyez pas pourtant d'avoir jetté vos *Marguerites*. Nous en avons connu toutes les beautez , & par dessus ce qui frappe & charme l'esprit , j'y ai reconnu vôtre cœur ; il a fait sur le mien des impressions , dont si vous m'aimez , vous devez être satisfait , & qui dureront autant que ma vie.

J'étois au fond des Forests lorsque vôtre Lettre me fut renduë. Déjà la coignée étoit aux arbres que vous voulez épargner. Je ne respirois que l'abattis ; mais à l'approche de vos ordres je sentis ce que l'azile des amours n'avoit pû m'inspirer. En attendant que je puisse démê-

A v les

ler ce qui se passoit dans mon cœur, je commençai par arrêter ces haches sacrilèges ; & dès que je fus instruit de vos intentions, je criai : grâces, grâces aux arbres consacrés aux Amours. Cet ordre surprit toute l'assemblée ; mais quand j'eus dit qu'il venoit de votre part, il fut exécuté avec plaisir. Venus qui s'étoit tenuë cachée, & qui n'osoit m'approcher, sçachant bien que je n'ai pas sujet de me louer d'elle, parut alors & me dit quoique ce ne soit pas à ma considération que vous ayez épargné les arbres cultivez pour mon fils, je veux bien, rancune tenante, vous remercier de ce que vous venez de faire, & je veux même vous prendre à témoin du serment que je fais. Je jure que tout ce qui m'adore reconnoîtra pour son protecteur mon ami Vergier, & que je lui rendrai la vigueur de son cinquième lustre. Après ces mots elle chargea quelqu'un des Amours de la suite de s'aller faire payer des arrerages qui lui étoient dûs, & disparut. Moi tout tremblant de cette vision, j'allai me réfugier au pied d'un arbre consacré à Bacchus. Je serois scandalisé de votre silence sur ce qui appartient à ce grand Dieu, si je ne pensois que vous avez crû votre recommandation injurieuse, tant ils sont lui & les siens recommandables

par

par eux-mêmes. Aussi vous ai-je prévenu en ne songeant qu'à faire des libations autour de ces aimables bords. A parler serieusement je sçai qu'il faut aimer ; cela est juste & inévitable ; mais je crois que l'amour dans le cœur doit être seulement comme le Lest à un Vaisseau , & que sa veritable Cargaïson doit être de vin. Dans ce principe, mon cher Vergier.

Pour payer ce tribut à l'ordre du destin ,
Je me leste d'amour , & me charge de vin.

Le 28. Juin 1701. au Camp devant la Mare.



RENVOY à l'Auteur du Défi , sur les
*Bouts-rimez proposez à remplir dans
le Mercure de France , au mois de
Fevrier 1725.*

SI maints cerveaux dans vôtre Ville ,

Envain se sont escrimez

A remplir vos Bouts rimez ,

Ici , sans être Ergasile ,

La chose paroît facile.



N'est-ce point pantalonade?

A vj

Le

856 MERCURE DE FRANCE

Le lecteur en jugera ,
Et tous deux nous sifflera ,
Vous de la rodomontade ,
Et moi de ma gasconade.

Tout m'est facile en Vers , je puis de *Cornaline* ,
Me bâtir avec art un pompeux *Baldaquin* ,
Sans me deshonoré prendre un *Virebrequin* ,
Amuser les neuf Sœurs avec mainte *Aveline*.

A mon Cheval ailé faire traîner *Berline* ,
Du sacré mont bannir tout indigne *Bouquin* ,
Berner l'Auteur des bouts dans un dur *Palan-*
quin .
Et donner aux Bergers habits de *Papeline*.

C'est trop peu de la parque évitant le *Ciseau* ;
Je veux dans ce Sonnet , harmonieux *Oiseau* ,
A ce fier agresseur abattre la *Moustache* ;
Déjà d'un rodomont il a le *Sobriquet* ,
Chaque muse à l'envi m'en offre sa *Pistache* ,
C'en est fait , je le vois confus au *Tourniquet*.

F. M. Issurtille.

SUI-



SUITE du Discours Critique , inseré dans le précédent Mercure , au sujet du Traité de la pesanteur universelle des Corps , du P. Castel , &c.

II. **J**E n'insisterai point sur les regles de la Critique ordinaire. Elle ne doit jamais être personnelle , mais toujours dictée par l'amour de la verité , qui est la nourriture substantielle de nôtre esprit , & par le desir du progrès des sciences , qui est le seul motif digne d'un honnête homme. La *Telemachomanie* , qui est retombée depuis peu entre mes mains , est une Critique dont le seul titre est une injure , & dont le fonds est un tissu d'invectives relevé par l'ennuyeux fatras d'une fausse érudition. Loin de nous une pareille Critique.

Cependant par l'abus qu'on en a fait , le seul nom de *Critique* porte avec soi quelque chose de malin ; il est devenu presque synonyme avec celui de *Censure*. On se prévaut de la malignité du public pour se faire lire ; indigne ressource d'un esprit qui n'en a point d'autre. La saine Critique aura par elle-même un certain sel sans être satyrique : elle doit être
exacte

358 MERCURE DE FRANCE.

exacte sans être chicanreuse ; libre jusqu'à la vérité , mais en deçà de la licence ; naïve , mais avec politesse ; ferme sans être présomptueuse , & même victorieuse sans orgueil.

Mais la Critique qui s'attache à des découvertes en fait de science , & à de nouveaux systèmes est soumise à des loix bien plus severes encore. Si peu qu'elle soit entreprenante & hardie , il est bien dangereux qu'elle ne devienne téméraire & précipitée. Rien ne me paroît si délicat. L'Auteur d'une découverte est pour moi un homme redoutable , jusqu'à ce que j'aye vû le fond de son idée , & que par là je me sois mis avec lui sur le même niveau. Mais quand est-ce qu'on peut s'en flatter ? Un *système general* est le fruit d'une connoissance très-exquise de l'esprit , de tous les systèmes passez , & de l'histoire universelle de la nature ; c'est le concours d'une infinité de vûes ; le résultat précis d'un très-grand nombre de rapports fort composez ; en un mot , le plus heureux effort d'un beau genie. Combien de qualitez ne faut-il donc pas pour se placer dans un point de vûe si juste & si élevé ? Avant de pouvoir juger de la bonté d'une machine nouvellement inventée , il faut connoître le jeu & la proportion de toutes les pieces ; & pour
décider

décider de la solidité d'un grand système, il faut s'en être rendus les principes familiers & l'application facile ; être en état d'en embrasser d'une seule vûë les conséquences , & de les rapporter à un seul & même but ; c'est alors que nous pourrions nous flatter d'être à peu près dans le point de vûë de l'Auteur , & d'avoir fait nôtre propre système du sien. Une substance étrangere ne devient nôtre propre substance , que lorsqu'elle commence à entrer dans les voyes de nôtre circulation.

Un lecteur attentif à ne point se déplaire à lui-même , & délicat sur l'opinion de ses propres lumieres , se garde bien de précipiter son jugement dans l'examen d'un grand système. La specieuse lueur d'une contradiction ne flatte point son humeur critique ; la suite lui en donne souvent l'éclaircissement. Il distingue avec soin entre le faux & l'inoüi , l'extraordinaire & le possible , le chimerique & le nouveau ; car les idées étrangères & nouvelles ne deviennent vraies par rapport à nous que lorsqu'elles se sont comme *naturalisées* dans nôtre esprit par l'habitude.

Il ne conclut point de l'insuffisance apparente des preuves à la fausseté ; souvent le même raisonnement qui paroît foible

foible d'un côté devient convaincant mis dans un autre jour. La persuasion est toujours personnelle, & d'ailleurs nul Auteur original n'a jamais rendu toute l'étendue de sa pensée dans un seul & même tour d'expression. Les differens rapports que lui presente la suite des matieres leur servent reciproquement de flambeau.

C'est avec ces sages précautions, & selon ces regles que je crois, Messieurs, qu'un esprit droit & solide doit proceder dans l'examen du systême de la *Pesanteur universelle*. Après cela il ne me resteroit plus qu'à rendre ici ces mêmes regles sensibles par une juste application à l'examen de ce nouveau systême, ne fut-ce que pour m'exempter du reproche qu'on fait aux donneurs de regles.

Mais, Messieurs, l'un est bien plus aisé que l'autre. La severité même des regles que je viens d'établir démontrent assez la difficulté de l'exécution. D'ailleurs je ne ferai point façon d'avouer ici que je suis convaincu du fonds du systême, & que je crois même être parvenu à cette maturité de conviction qui forme la persuasion. J'ai eu l'honneur d'être il y a huit ou neuf ans le confident de ses premières découvertes, je ne m'y suis point rendu sans de longs combats; mais
 aujourd'hui

aujourd'hui je jouïs paisiblement & sans nuages de la lumière qui m'a enfin éclairé ; mes yeux se fixent sans peine sur ces nouvelles clartés qui éblouissent le public , & le cœur se concertant ici avec l'esprit, ils feront de moi désormais un disciple , plutôt qu'un agresseur.

III. Cependant, afin de rendre justes & précises des réflexions que vous traiteriez avec raison de générales & de vagues , si je ne les rapprochois de leur objet , & de donner comme je me le suis proposé un modèle au moins ébauché de la circonspection qui convient à l'examen d'une découverte ; je vas , Messieurs , toucher en peu de mots une opposition , peut-être apparente , qui se trouve entre le 2. Livre & les 4. & 5. du 1. t. de la Pesanteur universelle ; c'est-à-dire, entre le système du *Mécanisme* , & celui de la *liberté* ; ce qui par un même moyen achevera de tracer à vos yeux, quoiqu'en abrégé, le reste du système général, dont j'ai tâché de crayonner un peu plus haut la première ébauche. Voici le fait :

L'Auteur , comme j'ai eu l'honneur de vous dire , Messieurs , examine dans le 3. L. du 1. t. les effets de la pesanteur respective des divers corps de cet univers ; pesanteur respective qui donne à la Lune sa place constante dans le tourbillon

billon de la terre , au tourbillon de la terre sa place dans celui du Soleil , & à celui du Soleil sa place par rapport au reste de l'univers. Or, de même, à ne considérer dans chaque globe particulier que le simple effort de la pesanteur respective des diverses substances qui les composent , la *Terre* , comme plus pesante , devroit s'affaisser & se tenir exactement ramassée autour de son centre ; l'*Eau* plus légère que la *Terre* devroit l'envelopper , & l'*Air* plus léger encore devroit se répandre également au-dessus de la *Terre* & de l'*Eau*. La même loi devroit régner dans tous les autres Globes , & dans la *Lune* ; par exemple , on ne devroit voir ni montagnes , ni vallées , ni Lacs , ni Mers , aucune inégalité ; mais les matières les plus pesantes devroient être couvertes des plus légères par couches concentriques. *Mercur*e & *Venus* , *Mars* & *Saturne* , *Jupiter* & ses *Satellites* devroient s'arranger dans le même ordre.

Le Soleil , qui n'est selon de meilleures observations qu'un corps assez semblable à celui de la *Terre* , & dont les feux qui jaillissent de toutes parts marquent une extrême interruption de l'équilibre primitif , devroit en suivre les loix invariables ; ses volcans devroient s'étein-

s'éteindre , & leurs flâmes se concentrer sous les matieres crasses que nous appelons des *taches*. Les *Etoiles* qui sont les Soleils des autres tourbillons , ne devroient être que des Spheres exactes , composées de matieres mises par ordre de Pesanteur , les unes sur les autres. Enfin tous les *Globes celestes* , au lieu de se mouvoir dans des Ellypsés , & se balancer d'un Apside à l'autre , devroient rouler dans des cercles très-parfaits. Car la *Nature* n'étant qu'un poids qui tire toujours en embas le plus pesant au dessus du plus leger , auroit dû arranger ainsi tous les corps , si son Auteur après avoir créé la matiere se fut contenté de la configurer diversement , & de donner aux parties de ce grand Tout le mouvement convenable.

Ainsi une regularité fort mathématique , mais sterile & tenebreuse eut regné dans la vaste solitude , si l'intelligence qui a presidé à sa formation n'en eut rompu l'équilibre primitif , & n'eut préféré à un ordre si methodique , un desordre encore plus beau.

C'est donc sa main qui éleva les montagnes , qui ouvrit les sources des Eaux , qui renferma la Mer dans les vallées les plus profondes , qui *organisa* la terre , qui y commença la circulation , qui remplit

364 MERCURE DE FRANCE.

plit son sein des semences de toutes les plantes , de mille sortes de métaux & de minéraux ; en un mot , des principes de tout ce qui fait aujourd'hui la richesse & l'ornement de nôtre séjour. Il en fut à proportion de même dans la Lune & dans les autres Planettes : le feu caché au centre du Soleil sortit par mille embouchures , & répandit la lumière & la fécondité de toutes parts : les Etoiles brillèrent de mille feux étincellans ; enfin , un mouvement nouveau , une action & une vie nouvelles animèrent toutes les parties de l'univers.

Tels ont été les merveilleux effets de l'interruption de l'équilibre qui se fût établi parmi tous les corps , si une sçavante main n'eut sçu confondre avec art le pesant avec le léger , le solide avec le liquide , le chaud avec le froid , le sec avec l'humide pour faire éclore du sein même de la confusion les plus précieuses beautez de la nature.

Mais ce n'étoit pas assez , selon nôtre Auteur , d'avoir ainsi rompu l'équilibre primitif , & il se fut bien-tôt rétabli , si Dieu n'eut créé dans la nature une cause capable de perpetuer cette interruption. Pour cela le P. Castet introduit les hommes sur le grand Theatre du monde , jouants un rôle nouveau , tout au moins
pour

pour eux & bien singulier. Ce sont eux, Messieurs, qui soutiennent le poids immense des montagnes, & les cavernes de la Terre, qui font couler les fleuves & serpenter les ruisseaux, qui remplissent les Mers de poissons, l'air d'oiseaux, les forests d'animaux, qui font croître partout des herbes, des fleurs, des arbres, toute sorte de plantes; ils font vomir des flâmes à certaines montagnes; en d'autres ils produisent de riches métaux, des minéraux utiles, des pierres précieuses; ils disposent même des saisons, & sans eux il n'y auroit ni vapeurs, ni exhalaisons, ni broüillards, ni nuées, ni pluies, ni neiges, ni vents, ni grêles, ni tonnerres, que sçais-je? ils changent jusqu'à la révolution naturelle de la Lune, & la face de tout l'univers: ou pour parler plus exactement, ils déterminent la nature à tous ces effets par la seule interruption d'équilibre qu'ils causent dans la Terre, & par les nombreux mélanges qu'ils y font.

Voilà sans doute des nouveautez bien surprenantes. A ce recit est-il de lecteur qui ne croye voir des *geants* nouveaux entasser *Ossa* sur *Pelion*, ou des *Medées* troubler par leurs enchantemens le cours des Astres.

Pour moi je dois, à la verité, un aveu
qui

qui est, je pense, l'éloge le plus glorieux qu'on puisse faire d'un grand genie. C'est que je ne crois pas qu'on ait jamais fait un système, dont les fondemens soient mieux établis, les principes plus simples & plus clairs, les conséquences mieux déduites, les parties mieux liées, l'étendue plus vaste, & les preuves plus abondantes en observations, aussi faciles qu'incontestables. Système, au reste, infiniment précieux aux gens de bien par l'excellente démonstration que l'Auteur en tire de l'existence de l'Etre supérieur qui a pû le premier interrompre l'équilibre inévitable des corps.

Toute la difficulté roule donc ici sur la seconde partie de ce système; c'est-à-dire, sur la perpétuité de la première interruption d'équilibre que l'Auteur attribue à l'action libre & perpétuelle des hommes dans la nature, ce qui semble fort opposé aux principes de Mécanisme établis dans le Livre 2.

Il est vrai que l'Auteur nous avertit au commencement du 4. L. *que son ouvrage étoit déjà fait, & même entre les mains de l'Imprimeur, lorsque ce nouveau-système de liberté s'est développé à son esprit; que tout ce qu'il a pû faire a été de retoucher quelques endroits particuliers de son ouvrage, &c.* ce sont ses propres paroles.

rôles. Mais cependant il reste toujours à examiner si l'opposition qui se trouve entre le L. 2. & les 4. & 5. seroit assez grande pour faire prévaloir les principes de celui-là sur ceux de ces derniers. Ainsi je reviens au fait.

D'abord il est visible que si les forces du *Mécanisme* étoient suffisantes pour entretenir la première interruption d'équilibre, & l'univers dans la forme où il est présentement, il seroit très-utile de recourir à une action libre & supérieure à la nature. Aussi le premier soin de notre Auteur a été d'établir l'insuffisance de toute cause mécanique. Or le plus fort argument dont il se soit servi pour prouver, que *ce n'est que par un système de liberté, & par des agens libres que Dieu peut perpétuer l'organisation de la Terre, les plantes, & les autres mécanismes érrangers, ou contraires au mécanisme primitif de la nature.* Ce qui est en propres termes l'énoncé de la 55. prop. du 4. L. t. 1. c'est le raisonnement qui suit ; car, poursuit-il, tout ce qui seroit mécanique, seroit ou supérieur à la nature, & l'aneantiroit, ou lui seroit égal, & l'aneantiroit aussi en la suspendant, ou lui seroit totalement subordonné, & en seroit totalement anéantie.

Il est certain que la disjunctive de l'Auteur

368 MERCURE DE FRANCE.

teu est très-concluante. Car on ne peut opposer que des agens libres, ou des agens mécaniques, à l'effort de la pesanteur qui tend à ramener l'équilibre primitif, n'y ayant dans la nature que deux puissances actives; sçavoir, l'esprit & le mouvement. Or ce ne sont pas, continuë-t'il, des agens mécaniques, puisque ces agens, ou seroient plus forts que la pesanteur, auquel cas ils la détruiroient, & dissiperoient à l'infini tous les corps qu'elle tient ramassez, ou bien ils seroient plus foibles, & deslors voilà l'équilibre primitif rétabli, ou enfin ils auroient une force égale; & dans cette supposition ces deux agens resteroient suspendus dans une inaction sensible, comme deux corps attachez aux deux bras proportionnels d'une balance: donc, conclut-il, il n'y a que des agens libres qui s'opposent réellement au rétablissement de l'équilibre primitif, & qui en perpetuent l'interruption.

Ce sont-là effectivement les trois & seuls cas qui puissent se rencontrer dans la mécanique ordinaire. Mais n'y en auroit-il point un quatrième, auquel la mécanique ordinaire ne puisse s'étendre, & dans lequel la *pesanteur* & la *force mécanique* quelconque se cedent & se dominant tour à tour l'une l'autre; en-
sorte,

forte , par exemple , qu'en vertu de la pesanteur la *matiere* se précipite jusqu'au centre de la Terre , & qu'en vertu de la force *mécanique* elle remonte , pour retomber de nouveau sans jamais sortir de la puissance de ces deux forces rivales ? Si cela étoit , il n'en faudroit pas davantage pour entretenir dans la Terre la circulation des matieres , & par conséquent tous les effets de la premiere interruption d'équilibre.

Le P. Castel va me répondre que la *matiere* étant ainsi balancée du centre à la circonference , & de la circonference au centre , doit à la fin se fixer au repos entre ces deux extrêmités ; de même qu'un Pendule après s'être long-temps balancé entre deux points , s'arrête enfin au milieu : que ce seroit là donner à plein dans le système de M. Newton qui prétend que le monde aura un jour besoin d'une main réparatrice qui remette le Pendule en mouvement ; & que cette idée est non-seulement injurieuse à la puissance du Createur , mais même absolument fausse , puisqu'il est visible que si les balancemens de la circulation qui anime l'univers , étoient pareils à ceux d'un Pendule agité , nous aurions dû depuis 6000. ans nous appercevoir du décroissement de ces balancemens , & de leur

B tendan-

tendance au repos parfait.

Tous ces raisonnemens sont encore vrais dans la *mécanique artificielle*. Je regarde comme invinciblement démontré que toute machine, dont le centre ne sera point celui de sa gravité, & qui au contraire sera subordonnée à un centre étranger ne pourra jamais, quoiqu'on fasse, avoir en soi un principe perpétuel de mouvement. Ce sera toujours un Pendule tendant au repos. Mais ce qui est impossible à la mécanique & à l'art humain ne l'est pas toujours à la nature. Le Pendule qui vient de descendre conserve toute sa pesanteur & sa solidité lorsqu'il remonte ; l'art ne sçauroit lui faire quitter & reprendre sa forme ; il ne sçauroit faire que le Pendule en remontant se dégage d'une partie de sa pesanteur, & qu'il la reprenne toute entière en redescendant. Je m'explique, & voici le dénouement de la question.

Comparez, je vous prie, Messieurs, la matière qui descend de toute la surface de la Terre vers le centre où tout est en feu, avec les vapeurs & les exhalaisons qui en remontent. Quel changement ! C'est sur les propres observations de l'Auteur que j'en parle.

Voyez-vous, dit-il, dans le 2. L. t. 1. voyez-vous tous les corps qui tombent au centre,

centre, les rivières, le limon qu'elles entraînent, les rochers qui tombent des montagnes, tous les corps qui s'affaissent, tout cela tombe assez lentement; mais tout cela tombe en masse, en corps, en parties grossières, & à demi-glacé. Voyez au contraire, poursuit-il, tout ce qui remonte du centre, comme il remonte en feu, en vapeurs, en exhalaisons, & la plupart du temps par transpiration comme il convient à des corps subtils, divisez & agitez.

Voilà donc, ce me semble, Messieurs, selon nôtre Auteur même, un Pendule qui remonte à la même hauteur d'où il est tombé, non par son acceleration qui seroit insuffisante; mais parce qu'en remontant de lourd & de solide qu'il étoit, il est devenu subtil, divisé, agité, c'est-à-dire, plus léger. Voilà donc une force mécanique dans la nature, capable d'entretenir la circulation que la première interruption d'équilibre y a introduite. Cette force mécanique, c'est l'action du feu central. Elle n'est ni supérieure, ni égale, ni inférieure à celle de la pesanteur; mais ces deux forces se cedent, & se dominent successivement, & presque en même temps. Merveille que l'art de nôtre mécanique n'imitera jamais. Les matieres par l'action de la pesanteur sont précipitées au centre; elles y tombent en

Bij masse,

872 MERCURE DE FRANCE.

masse, en corps, en parties grossieres & à demi-glacées, sur les expressions de l'Auteur, & ces mêmes matieres subtilisées, divisées, agitées par l'action du feu central, remontent à la circonference, où les exhalaisons terrestres se congelent dans les mines, se figent dans les Terres, & les vapeurs liquides se condensent dans le creux des montagnes comme dans les chapitaux d'un Alambic, pour couler de nouveau par les sources des ruisseaux, se rendre dans les Mers, & retomber au centre.

Qu'il me soit permis, Messieurs, d'employer ici une comparaison qui va rendre bien sensible ma pensée, ou plutôt celle du P. Castel dans son 2. L.

Le Soleil produit une espece de circulation *exterieure*, comme le feu central en produit une *interieure*, & M. Mariotte de l'Académie des Sciences a fondé sur cette *circulation exterieure*, son système de l'*origine des fontaines* que j'adopte comme très-vrai pour un grand nombre, quoique je sois persuadé que la plupart soient un effet de la *circulation interieure*. La chaleur du Soleil attire donc des vapeurs qui s'assemblent en nuées dans les airs, & qui retombent en pluie sur la Terre, pour en être élevées de nouveau. Or de même l'action du feu central élève
jus-

jusques dans le creux des montagnes des vapeurs , qui retombent ensuite en fontaines , en ruisseaux & en rivières vers le centre. Dans l'un & dans l'autre phénomène , ce sont des corps *subtilisez* , *divisez & agitez* par la chaleur qui montent , & qui descendent par leur propre poids. Les petites parties des vapeurs que le Soleil a élevées se réunissent dans les airs , & forment de grosses gouttes , qui ne pouvant plus s'y soutenir tombent , & de la même manière les vapeurs que le feu central , semblable à celui d'un Alambic , a élevées , vont se condenser dans plusieurs *chapitaux* , & se rassembler dans des réservoirs d'où elles se distribuent de toutes parts , pour fertiliser les Terres , se prêter en passant à nos usages , & suivre la pente qui les ramène au centre.

Ainsi le Soleil & le feu central produisent , chacun de son côté , une circulation semblable & toute naturelle.

Il ne me reste donc plus qu'à conclure , en adoptant une partie des principes du second Livre & du quatrième , & les modifiant les uns par les autres. 1^o Qu'il a été nécessaire que l'Auteur de la nature rompit au commencement l'équilibre primitif , c'est-à-dire , qu'il élevât les montagnes , qu'il distribuat dans la Terre les

B iij canaux

374 MERCURE DE FRANCE:

canaux des réservoirs, & tout ce qui étoit convenable pour la circulation. 2°

Que l'équilibre primitif ayant été une fois rompu, & la Terre ayant été *organisée*, les seules forces du *mecanisme* résultant de l'action de la *pesanteur*, & de la réaction du *feu central* fussent pour entretenir & perpetuer la *circulation*. 3°

Que quand même par conséquent il n'y auroit ni hommes, ni animaux sur la terre, la premiere interruption de l'équilibre primitif, l'organisation & la circulation ne laisseroient pas de s'y perpetuer. 4° Que cependant l'action des hommes, & celle des animaux sur la terre peuvent y produire un grand nombre de phenomènes qu'on ne verroit point sans eux; mais qu'il faut borner celle des hommes en particulier, à orner, par exemple, nos parterres de fleurs, à couvrir nos campagnes de moissons, à remplir nos vergers d'arbres & de fruits, à creuser des canaux, à surcharger certaines parties de la terre de la masse des grandes Villes, à fouiller les carrieres & les mines, à puiser l'eau des rivières & des fontaines pour les détourner à leur usage, à broüiller ensemble de mille manieres toutes les substances de la Terre; en un mot, à en alterer un peu la constitution primitive, & plus reguliere comme

me la plupart des gens l'accordent au P. Castel ; à quoi j'ajouterais que les embrasemens des Volcans qui consomment les campagnes voisines , les tremblemens de Terre qui renversent les Villes , & engloutissent les montagnes , les déluges d'eau qui inondent nos vallons , & emportent nos moissons avec nos espérances , & que les foudres mêmes qui nous écrasent peuvent fort bien n'être que les funestes résultats des mouvemens & des mêlanges peu concertez des hommes , & même des animaux sur la terre.

Mais ce n'est pas mon sentiment que je prétends établir ici , ce ne sont que mes doutes , & l'opposition que j'ai crû appercevoir entre les principes du 2. L. & ceux des 4. & 5. du même tome. La conciliation que l'Auteur voudra bien en faire , mettra sans doute son système du mécanisme , & celui de la liberté dans un nouveau jour.

Pour moi , Messieurs , après avoir dans ce Discours justifié la methode , & avoir examiné les regles de critique , dont il convient d'user dans les grandes découvertes , je n'ai ajouté ces discussions que pour rendre sensible par un exemple la circonspection qui doit faire le principal caractère de ces sortes de Critiques ; si toutefois on peut appeller une *Critique*

B iiij des

876 MERCURE DE FRANCE.

des discussions où je n'ai fait qu'opposer
l'Auteur lui-même , soit pour lui donner
un adversaire digne de lui , soit , afin que
de quelque maniere que la chose tourne,
l'avantage reste toujours de son côté , ne
réservant pour moi que la simple gloire
d'avoir cherché la verité , quel que puisse
être le succès de mes soins.



SONNET sur les Rimes proposées au *Mercur de Mars 1725.*

H Arpagon cessera de cherir la *Lesne* ;
On verra les Rimeurs mépriser *Apollon* ;
L'Ecolier quittera la Paume & le *Balon* ,
Et l'Abbé Dameret , l'amour de sa *Voisine*.

On mettra dans les Cieux, *Urgande & Melusine* ;
Le Masson bârira sans pierre ni *Moilon* ;
On construira des Draps sans Forces , sans *Foulon* ,
Et les Riches mourans manqueront de *Cousine*.

Les Maltois s'enfuiront devant un *Brigantin* ,
Le Marchand oubliera de vendre le *Satin* ,
Le Géometre adroit de tracer une *Ovale* .
On

On niera que Phœbus soit Dieu de l'*Helicon* ,
 Et que jadis César passa le *Rubicon* *
 Quand Iris dans mon cœur craindra quelque
Rivale .

Le Maire.



S E C O N D E Lettre de M. Capperon ,
 ancien Doyen de Saint Maxent , écrite
 à M... sur les plantes , coquillages , lan-
 gues , dents , & autres parties de ser-
 pens , poissons , & autres animaux qui
 se trouvent conservés , & souvent petri-
 fiés dans les montagnes , les carrieres ,
 même dans les terres , & les diverses
 empreintes qui en paroissent sur les
 pierres & les cailloux .

P Uisque je vous ai promis , Mon-
 sieur , dans la dernière Lettre que j'ai
 eu l'honneur de vous écrire , que je vous
 declarerois quelle est ma pensée sur les
 coquillages , les plantes & choses sem-
 blables qui se trouvent dans la terre &
 les montagnes , je le fais aujourd'hui sans
 plus de délai , en vous disant que je suis
 persuadé que toutes ces sortes de choses
 y sont depuis la creation du monde ,
 qu'elles peuvent même servir de preuve ,

B. v. pour

878 MERCURE DE FRANCE.

pour justifier la verité du recit que Moïse fait de cette creation ; pour concilier ce qu'il en dit , avec quelques autres passages de l'Ecriture , qui y paroissent opposés , & pour réunir les differens sentimens des Peres & des Interpretes , dont les uns veulent que toutes les creatures aient été créées en même temps , & les autres qu'elles aient été faites successivement pendant l'espace de six jours.

Je crois donc , Monsieur , comme le dit Moïse , que Dieu créa tout à coup , & en un instant le Ciel & la terre , c'est-à-dire , toute la matiere qui devoit servir à former le monde ; ce qui fit d'abord , par rapport au lieu qui nous étoit destiné , un composé d'eau & de terre mêlées ensemble : alors , comme dit Philon , (a) la terre étoit semblable à une éponge que l'eau penetrait de toutes parts ; ce qui faisoit , dit-il , de ces deux élémens une espece de bouë ou de borbier , & c'étoit , dit Moïse , sur cette masse informe que l'esprit de Dieu étoit porté. C'est-à-dire , selon l'expression de l'Hebreu , (b) que

(a) *Quoniam universa aqua in totam terram diffusa erat omnesque ejus partes penetraverat , quemadmodum spongia humorem cumbibebat , ut ceu palus quædam canosa ex utroque elemento macerato confundcretur. Philo jud. lib. de mundi opific.*

(b) *Hebraïca vox significat quasi spiritus*
l'esprit

l'esprit tout-puissant de Dieu agissant sur cette masse, la rendoit seconde, s'en servant pour y produire, & y former toutes les plantes, & tous les animaux qui devoient avoir leur place dans les éléments que nous voyons.

Quoique par cette première operation de Dieu toutes les creatures qui devoient composer le monde eussent été formées à ce premier moment, il est bon d'observer qu'elles se trouverent mêlées sans ordre comme dans une espece de cahos; & quoique les plantes & animaux s'y trouvassent formez dans leur état naturel, & parfaitement organisez, ils n'avoient néanmoins ni action, ni vie; parce que dans ce borbier & cette confusion, non-seulement le mouvement & la vie leur auroient été inutiles, mais même dommageables.

Tel fut l'état du monde au premier instant de sa creation. Et si Moïse dit que Dieu employa six jours à le former, ces six jours ne furent employez qu'à separer les uns des autres tous ces êtres differens confondus dans le cahos, à les ranger chacun dans la place qu'ils devoient occuper, & donnant alors l'action

incubet, foveat instar avis aquam, jamque ad generationem animalium moveat. Procop. Gaz. in Oſtate.

B vj &c

380 MERCURE DE FRANCE:

& la vie à ceux qui devoient en être pourvûs , les placer dans l'élément qui leur étoit destiné. C'est Moïse lui-même qui autorise ce sentiment , lorsque faisant le sommaire de la creation , au ch. 2. vers. 4. & 5. de la Genese , il dit , que tout fut créé le jour que Dieu fit le Ciel & la terre , que ce fut en ce même jour , que les arbres & les herbes furent formées , & cela avant qu'ils eussent pris & reçu leur vie dans la terre , & qu'ils y eussent poussé.

Vous voyez bien , Monsieur , qu'en expliquant la creation du monde de cette maniere , on concilie aisément ce que dit Judith , ch. 16. v. 17. *Seigneur, vous avez envoyez votre esprit, & tout a été créé* , & ce qui est dit dans l'Ecclesiastique , ch. 18. v. 17. *Celui qui vit éternellement a créé toutes choses ensemble* , avec ce que Moïse rapporte des operations de Dieu pendant six jours. Et ce qu'il y a de particulier , c'est que le sentiment que j'avance se trouve confirmé par les coquillages , les plantes , &c. qui se trouvent aujourd'hui enfermés & enveloppez dans les terres & les montagnes , comme par l'état & la situation où on les y trouve , ainsi que vous allez le voir. Mais avant que je vous développe ma pensée , il est nécessaire que je vous dise,

dise , que dans ce que je vais proposer , j'expliquerai comment ces choses ont dû se passer naturellement & sans miracle , n'étant pas raisonnable de croire que Dieu ait voulu agir par des volontez particulières & des voix surnaturelles , lorsque les loix generales de la nature pouvoient suffire.

Voici donc comme je suppose que la chose arriva. Toutes les creatures ayant été formées au premier moment de la creation , & confonduës dans le cahos , l'eau & la terre formant par leur mélange une espece de bouë , il est à présumer que les plantes & les animaux flottoient sans mouvement & sans vie à la superficie de ce borbier épais , attendant qu'ils fussent mis chacun dans leur place , ce qui ne commença à s'exécuter que le troisième jour , où l'eau fut séparée de la terre. Or pendant cet intervalle il étoit bien naturel que les coquillages étant plus pesans à cause de la solidité de leurs coquilles , & plus disposez à couler à fond à cause de leur médiocre volume , il y en eut plusieurs qui s'enfonçassent plus profondement dans ce vaste borbier ; ce qui dût arriver de même à quelques plantes & quelques animaux , qui purent aussi s'y enfoncer plus que les autres , soit par le seul hazard , ou pour s'être
trouvez.

882 MERCURE DE FRANCE.

trouvez plus penetrez , ou plus appesantis par le même borbier.

Les choses étant dans cette situation , Dieu separa donc l'eau de la terre en cette maniere. Premièrement , retenant par sa volonté toute puissante à la superficie de la terre les plantes & les animaux qui devoient y rester , il comprima cette masse comme on fait une éponge , dont on veut exprimer l'eau , puisque c'étoit à quoi elle ressembloit ainsi que Philon nous l'apprend , & par cette compression l'eau s'échappant de tous les côtes , les poissons & les oiseaux que rien n'arrêtoit s'écoulerent avec les eaux qui les entraînoient , & passerent avec elles dans les lieux où elles s'amassèrent pour y former les Mers.

Il n'en fut pas de même des coquillages , de quelques plantes , d'un petit nombre de poissons & de reptiles qui se trouverent , comme j'ai dit , plongez trop avant , & trop engagez dans le borbier ; car se trouvant pris dans la masse de la terre , non seulement ils y furent retenus par cette compression , mais souffrant par cet effort une grande violence , il ne se pouvoit autrement que plusieurs ne fussent aplatis , écrasés , rompus & brisés. Aussi est-ce l'éat où nous en trouvons grand nombre dans nos montagnes , comme

me

me je vous l'ai fait observer dans ma Lettre précédente ; & si nous y trouvons tant de fragmens de ces coquillages , dispersez & séparez , il est aisé de voir que cela vient de ce que les eaux coulant & s'échappant pendant que la compression les brisoit , elles en emportoient diverses pieces avec elles , & les dispersoient dans les differens endroits où on les trouve encore aujourd'hui.

Pour ce qui est des empreintes de ces choses qui se trouvent dans les terres & les montagnes , & de ce qu'il s'y en trouve grand nombre de petrifiées , cela vient du suc petrifiant qui est dans la terre , lequel s'étant rencontré par hazard où ces sortes de choses étoient placées , il les a entierement penetrées , & se coagulant il les a ainsi petrifiées ; ou des pierres s'étant formées proche de l'endroit où elles étoient , & ces pierres ayant vegeté & augmenté de volume par ce même suc qui leur tient lieu de seve , elles en ont pris l'empreinte , où elles se les sont attachées en s'y unissant. Ce fut dans le même jour que la terre fut ainsi desséchée , que Dieu commença à donner aux arbres & aux plantes qui étoient restez à sa superficie la vie qui leur convenoit pour les faire pousser & vegeter ; & quant aux animaux , ce ne fut qu'au cinquième

384 MERCURE DE FRANCE.

quième jour que Dieu leur donna la vie, commandant premièrement à la Mer de produire vivans les poissons & les oiseaux qu'elle renfermoit dans son sein, & le lendemain il commanda également à la terre de produire aussi vivans les animaux qui étoient destinez pour elle.

Voilà, Monsieur, à peu près quel est mon système sur la creation du monde, lequel, comme vous voyez, se trouve confirmé par les coquillages & choses semblables qui se trouvent si fréquemment dans les terres & les montagnes, & par la situation où on les y trouve. Je ne doute pas néanmoins que vous n'y rencontriez de la difficulté, quand ce ne seroit que parce qu'il est différent de ce que tout le monde pense sur ce sujet; mais j'ai eu déjà l'honneur de vous dire, que Moïse lui-même conduit naturellement à ce que j'avance, & que le sens qui se presente d'abord à l'esprit, lorsqu'on lit sans prévention ces paroles du chap. 2. de la Genèse vers. 4. & 5. *Ista sunt generationes cali & terra quando creata sunt, in die quo fecit Dominus Deus calum & terram*: est, que cet Historien sacré a voulu dire, que tout avoit été créé & formé dans le même temps, & au même moment que le Ciel & la terre furent créés, & que par ces paroles,

les qu'il ajoûte : *Et omne virgultum agri antequam oriretur in terra , omnemque herbam regionis priusquam germinaret.* Il paroît assez qu'il veut dire que les arbres & les plantes avoient été également créés & formés au même moment que tout le reste ; ce qui s'étoit fait avant qu'ils eussent poussé & végété dans la terre ; ce que je dis de même des animaux , qui ne reçurent la vie qu'après avoir été formez à ce premier moment.

Peut-être, direz-vous , que Moïse n'a eu garde d'entendre les paroles précédentes dans le sens que je leur donne , puisque tout au contraire , il dit positivement en parlant de ce que Dieu fit le cinquième jour , qu'il commanda aux eaux de produire les poissons vivans , & les oiseaux qui volent sur la terre , ce qui selon tous les Interpretes signifie , que ce fut uniquement en ce jour que les poissons & les oiseaux furent formez , & non pas au premier moment de la creation , comme je le suppose. Votre pensée seroit très-juste , Monsieur , s'il étoit constant que les termes Hebreux dont Moïse s'est servi pour exprimer ce que Dieu fit ce jour-là , dussent nécessairement être entendus dans le sens que leur donne la Vulgate par cette expression : *Producant aqua reptile anima viventis , & volatiles super*

Super terram. Mais nôtre illustre compatriote Vatable , (a) si sçavant dans l'Hebreu , nous apprend que cette traduction n'est pas incontestablement la seule qui puisse être donnée aux termes dont Moïse s'est servi , puisque plusieurs au lieu de ces paroles : *producant aqua , &c.* ont traduit : *Repere faciant , & volatile volet.* C'est-à-dire , que les eaux fassent ramper ou nager les poissons , & voler les oiseaux , ce qui revient à mon sentiment ; sçavoir , que ce ne fut pas alors que Dieu leur donna l'existence , mais seulement le mouvement & la vie.

Cette formation des plantes & des animaux faite ainsi à deux reprises , n'a rien de si singulier , puisque Dieu s'est comporté de la même manière à l'égard de l'homme ; car quoiqu'il pût le créer parfait dans le même instant , il ne le rendit néanmoins tel que par deux actions séparées ; puisqu'ayant premièrement formé & organisé son corps sans mouvement & sans vie , il ne lui donna l'un & l'autre que par ce souffle divin , qui lui communiqua en même temps une âme immatérielle qui le rendit raisonnable. Enfin les *Echinus* qu'on trouve , comme j'ai dit , sans le moindre petit reste de

(a) Autrement Watobled , natif de Gama-che , à trois petites lieues d'ici.

gra-

gravier dans leur test , sont encore une preuve qu'ils ont été enveloppez dans la masse de la terre avant que d'avoir jouï de la vie , puisque si peu de temps qu'ils puissent vivre , ils en sont entierement remplis. Je suis, &c.

A Eu , ce 15. Juin 1724.



*EPITRE en Vers libres , au Duc de Vendôme , sur le Generalat des Galeres.
Par l'Ab. de Chaulieu.*

Cette Piece n'est pas dans le Recueil des Poësies de cet Abbé , qui paroit depuis peu , imprimé à Amsterdam , dont nous avons donné un Extrait le mois dernier. Nous donnerons d'autres morceaux omis ou tronquez dans le Livre dont nous parlons , soit de l'Abbé de Chaulieu , soit du Marquis de la Fare.

V Endôme , je cede aux transports
Du Dieu des vers qui m'anime ;

Je sens malgré mes efforts ,
Que d'une involontaire rime
Ce Dieu va former des accords.

C'étoit assez que la prose
Modeste & sans ornement ,
De toi nous dit quelque chose

Pour

338 MERCURE DE FRANCE.

Pour te louer dignement.

Car, mon Prince, c'est d'un songe

Tirer des réalitez,

Qu'emprunter les vanitez,

Du langage du mensonge

Pour dire la verité.



Laiſſons à la Renommée

Publier tes actions

Qui paroïtroient ſiſtions,

Si tu n'avois dans l'armée,

A nôtre perte animée,

Pour témoins vingt nations,

C'eſt cette ſeule Déeſſe

Qui par tout ſuivit tes pas,

Qui doit chanter ta ſageſſe,

Ton ſang froid dans les combats.

C'eſt elle qui peut bien dire

Juſques où va ton ardeur,

Et ce que doit cet Empire,

A ton bras, à ta valeur.

C'eſt elle qui dans les airs,

Pour toi déployant ſes aîles,

Porte

Porte tes grandes nouvelles
Aux deux bouts de l'Univers ;
Qui planant à la Marfaille,
Te vit à cette bataille
Couvrir de morts les Sillons ,
Où dans un étroit passage
S'opposoient à ton courage
Les plus épais bataillons.



Ici , c'est plutôt aux hommes ,
C'est à tous tant que nous sommes ,
Qui ressentons ta bonté ,
D'aller publiant sans cesse ,
Quel air haut , quelle Noblesse .
Brille en ta simplicité ;
De quel prix inestimable
Est pour nous un Prince aimable ,
Qui sçût accorder si bien ,
Loin de toute fierté vaine ,
Aux talens d'un Capitaine ,
Les vertus d'un Citoyen.



Quoi donc ! ce Dieu qui m'enflâme ,
Et qui bien ou mal m'apprit

L'art

392 MERCURE DE FRANCE.

Et l'un & l'autre élément ,
 Charmé de ton esclavage ,
 Se disputer l'avantage ,
 D'obéir aveuglement.
 D'une telle confiance ,
 Mon Prince connoît le prix ,
 C'est l'effet de la prudence ,
 De la bonté de Louïs.
 Ton Roi sçait pour sa personne ,
 Quel est ton attachement ,
 Qu'en lui tu crois la Couronne ,
 Son plus léger ornement ;
 Pour l'Etat quel est ton zele ,
 Et d'un sujet si fidele
 Il connoît le dévouement ;
 Et c'est cette confiance ;
 Qui seule fait ton bonheur ,
 Et la seule récompense
 Qui pouvoit flater ton cœur.



FUNE-



FUNERAILLES & *Pompe Funebre*
du Czar, & de la Princesse Natalie,
sa troisième fille, morte à Petersbourg
le 15. Mars, de la Rougeolle, âgée de
17. ans.

LE 21. Mars on tira dès la pointe du jour trois coups de canon à Peterfbourg, pour avertir tous ceux qui devoient affister à cette pompeuse ceremonie, de se trouver au Palais d'Hyver, où le corps du Prince étoit en dépôt.

Le Convoi en partit à neuf heures du matin pour se rendre à l'Eglise de Saint Pierre de la Forteresse. Il traversa la riviere de Neva sur la glace, passa devant le Bureau de la Poste, & devant l'Hôtel où le Senat s'assemble; tout le chemin étoit bordé d'une double haye de soldats, tenant chacun un flambeau allumé à la main.

La marche commença par un Fourrier de la Cour à Cheval, & en grand manteau de deuil. M. Sentrovins, premier Maître des Ceremonies, tenant en main un bâton de Maréchal aux Armes de Russie, couvert d'un crespé noir & blanc, venoit ensuite. Après lui marchaient

C à

394 MERCURE DE FRANCE.

à pied deux Timballiers, les Timballes couvertes de Crespe, douze Trompettes marchant trois à trois, deux autres Timballiers, douze autres Trompettes, une troisième & une quatrième paire de Timballes séparées de même par douze Trompettes, & suivies de quatre Haut-bois.

Trente-six Pages suivis de leur Gouverneur, marchaient ensuite à Cheval trois à trois, trente-six Officiers du Palais, aussi à Cheval, les suivoient.

Après ces derniers venoient M. Majorti, Maréchal des Marchands, 36. Negocians Etrangers, le Maréchal des Députés, 21. Députés des Villes conquises, le Maréchal de la Noblesse, & 21. Gentilhommes des Provinces conquises.

A quelque distance delà on voyoit un Fourrier & un Maréchal des Logis à Cheval, précédant l'Etendart de Guerre, porté par le Colonel Wojeckoff, & le Cheval de bataille du feu Czar, la tête ornée de plumes & d'aigrettes, ayant une Selle de velours jaune en broderie, enrichie de perles, conduit en main par M^{rs} Kooningh & Kwastoff, Lieutenans Colonels, & suivi d'un Palfrenier, le fouët à la main.

On vit paroître ensuite les Etendarts de l'Etat; sçavoir, 32. aux Armes d'au-
tant

tant de Provinces , portez 4. de front ,
 ayant un Capitaine à leur tête , 32. Che-
 vaux couverts de caparaçons noirs aux
 Armes de ces 32. Provinces , & à leur
 tête , deux Lieutenans : l'Etendart de
 l'Amirauté porté par un Colonel ; l'Eten-
 dard de la Monarchie porté par un Colo-
 nel ; le Cheval de la Monarchie avec un
 caparaçon aux Armes de Russie , mené
 en main par deux Lieutenans-Colonels ,
 & suivi d'un Palefrenier ; un drapeau
 blanc chargé d'Emblèmes & de Devises
 porté par le Comte Gallowin ; un Che-
 val de parade sans selle , couvert d'une
 housse de velours verd , brodée d'or ,
 ayant la tête & l'encolure ornées de plu-
 mes d'Autruches blanches , conduit par
 deux Lieutenans-Colonels , & suivi d'un
 Palefrenier ; un Chevalier armé de tou-
 tes pieces , tenant l'épée , la pointe en bas ,
 & monté sur un Cheval , ayant un poi-
 trail de mailles ; un Cuirassier à pied , en
 Cuirasse & en casque noir , tenant la
 pointe de son sabre vers la terre ; un
 drapeau de deuil de taffetas noir porté par
 un Colonel , & un Cheval de deuil avec
 bride , selle & housse de velours noir.

M. Ulian-Sinawin , Grand-Maître des
 Ceremonies , & sur-Intendant des Bâti-
 mens , marchoit après ce Cortège militai-
 re ; il étoit suivi de sept Colonels por-

C ij tant

896 MERCURE DE FRANCE.

tant les Ecuillons des Armes de Siberie, d'Astracan, de Casan, de Novogrod, de Wolodimir, de Kiow & de Moscou, & de sept Majors Generaux portant de semblables Ecuillons, mais plus grands que les premiers.

Ils precedoient la Croix, après laquelle marchaient 70. Chantres ou Musiciens, 50. Moines, 20. Prêtres, 80. Prieurs & Archimandrites, 8. Evêques & Archevêques, & 2. Maréchaux des Logis.

La Couronne Archiducale qui suivait, étoit portée sur un carreau de drap d'or par M. Gallowin, Major General; elle precedoit le corps de la Princesse Natalie, troisième fille du feu Czar, qui étoit porté par 16. Majors; le Cercueil étoit couvert d'un poisse de drap d'or, dont les quatre coins étoient tenus par quatre Brigadiers d'armée; six Lieutenans-Colonels portoient le Dais de drap d'or, sous lequel il étoit.

A quelque distance deux Herauts d'Armes marchaient devant les quatre Sabres de la Monarchie, portez par des Colonels. Le Pr. Trubetzkoy venoit ensuite, portant sur un carreau de drap d'or l'Ordre de l'Aigle blanc avec l'Etoile; le cordon de l'Ordre de Danemark étoit porté par le Prince Dolhorucki; celui de Russie par M. Jagozinski,
Procureur

Procureur General ; la Couronne de Sibirie par le Lieutenant General Munch ; la Couronne d'Astracan par le Vice-Amiral Wilster ; celle de Casan par le Vice-Amiral Ismajowitz ; le Globe Imperial par le Vice-Amiral Gordon ; le Sceptre par le Vice-Amiral Siewer ; la Couronne de Russie par le General Butterlin.

Après ces pieces d'honneur marchoient trois Maréchaux ; sçavoir , le Lieutenant General Born & M^{rs} Chernischoff & le Fort , Majors Generaux. Deux Majors, l'épée à la main, la pointe en bas , suivis de cent Hallebardiers , précédoyent le corps du Czar , qui étoit sur un Char tiré par huit Chevaux caparaçonnez de velours noir , à côté desquels marchoient huit Colonels & huit Ecuyers. Le Prince Wolodimer , & M^{rs} Sortoff , Ligeroff , Breedaal , Leen , Pauloff , Boltin & Ney , tous Brigadiers , tenoient les huit cordons du Dais , qui étoit porté par les Majors Generaux de Colon , Sanders , Sinavin , Solticoff , Otten , Henning , Urbanowits , & par le Comte Raguzinski. Le Baron Osterman , M. Demetrius Gallitzin , le Pr. Rodomanofski , & le Comte Pierre Apraxin , President du Conseil de Justice , tous quatre Conseillers Privez , tenoient les quatre coins du poisse.

C iiij Trois

398 MERCURE DE FRANCE.

Trois Maréchaux , ſçavoir , le Lieutenant General Leſſ & les Majors Generaux Jonſopoff & Yſchacoff , ſuivoient le corps du Czar , & précédoient la Czarine , ſa veuve , qui marchoit à pied ; le Prince Menzikoff , & le Comte Apraxin , Amiral General , lui donnoient la main. La queue de ſa Robbe étoit portée par trois Chambellans , ſuivis de ſix Gentilhommes.

La Princeſſe Anne - Marie , fille aînée du Czar , marchoit après la Czarine , ſa mere , conduite par le Pr. Repnin , & par le Comte de Goloffſkin , Grand-Chancelier ; la queue de ſa Robbe étoit portée par un Gentilhomme de la Chambre , ſuivi de quatre Gentilhommes.

La Princeſſe Anne - Marguerite , ſa ſœur , étoit conduite par le Baron de Hallard , General , & par le Comte de Tolſtoy , & la queue de ſa Robbe étoit portée par un Gentilhomme de la Chambre , ſuivi de quatre Gentilhommes.

La Duchefſe de Meckelbourg , nièce du feu Czar , étoit conduite par le Comte Apraxin , Grand-Echanſon , & par le Colonel Jaſeny , & la queue de ſa Robbe n'étoit portée que par un Gentilhomme. La Princeſſe Proſcovie , ſa ſœur , par M. Soltikoff , Echanſon & par le Knees Chavinski ; la queue de ſa Robbe portée de même.

même. La Princesse Livowna Nariskin , par deux Lieutenans , la queue portée par les Pages.

Le Duc de Holstein qui marchoit après les Princesses , étoit accompagné de M. Alefeld , Conseiller de Conference , & du Comte Bonde , Grand-Chambellan , la queue de son manteau étoit portée par M. Thick , Chambellan , suivi du Maréchal Plaaten , & de trois autres Chambellans.

Le Grand Duc Pierre Alexiewitz , petit-fils du Czar , étoit conduit par deux Gentilhommes , un troisième portoit la queue de son manteau , & deux autres le suivoient. La Princesse , sa sœur aînée , ne pût se trouver à cette ceremonie , parce qu'elle étoit indisposée.

Les deux Princes Liwowné , Nariskin , accompagnés de leurs Gentilhommes , marchaient après le Grand Duc. Ils étoient suivis des Officiers du Palais , des Dames de la Cour de la Czarine , de celles des deux Princesses Czariennes , & de la Princesse Proscovie ; des Officiers des differens Colleges , des Boïars & Gentilhommes , des principaux Bourgeois de Petersbourg , & des Fouriers qui fermoient la marche.

A chaque demi-minute du temps que le Convoy fut en marche , on tira un

C iij coup

coup de canon ; & lorsque le corps de S. M. Cz. fut arrivé à l'Eglise de Saint Pierre , il fut salué par trois décharges generales de la mousqueterie , & par trois salves de 150. pieces de canon. On le plaça avec le corps de la Princesse Natalie , sa fille , sous un Catafalque magnifique , élevé au milieu de l'Eglise , & l'on commença la Liturgie , à la fin de laquelle l'Oraison Funebre de ce Prince fut prononcée par l'Evêque de Plescow ; après quoi les deux corps furent inhumés avec les ceremonies qui sont en usage dans l'Eglise Grecque.

Il y aura pendant six semaines une Garde auprès du Tombeau ; les Officiers qui la monterent le premier jour , furent le Pr. Repnin , Felt Maréchal , le Lieutenant General Lees , le Major General le Fort , & quatre Colonels.

La marche de ce pompeux Convoy fut parfaitement belle , quoiqu'il y eût beaucoup de neige ce jour-là. La Czarine , les Princeses ses filles , les Princes & les autres Princeses , marcherent toujours à pied , & les Hommes qui n'étoient pas à cheval , la tête découverte.

Le Cercueil d'argent dans lequel le corps du Czar a été mis , pese 2100. marcs. Il fut exposé jusques au jour des obsèques ,

ques , dans la grande Salle du Palais , sur une estrade élevée au milieu d'une grande quantité d'Emblèmes , sur les principales actions de ce Prince. On assure qu'on traduit sa vie , écrite par lui-même , en forme de Journal.

La maniere dont on porte le deüil a été réglée par une Ordonnance du 21. Février dernier ; sçavoir , ceux de la premiere , seconde & troisième classe auront au moins deux chambres tendues de noir : ils auront des harnois & houffes noires sur leurs Chevaux. Les Carosses , Traîneaux , & autres voitures seront doublez de noir. Les Domestiques seront aussi habillez de noir. Ceux de la premiere classe jusqu'à la sixième porteront des habits de serge noire avec des pleureuses aux manches , avec les épées garnies de noir. Ceux qui sont au-dessous de la sixième classe jusqu'à la dernière porteront des habits de drap noir avec un noeud noir seulement à l'épée. Les femmes porteront des habits de la même étoffe que leurs maris. Toutes les Dames qui doivent porter le deüil auront des coëffes de crespé noir pendantes sur le visage , &c.



AU P A P E B E N O I S T X I I I .
sur l'ouverture du grand Jubilé de l'année
Sainte à Rome.

S T A N C E S .

Digne Chef de l'Eglise , objet de nos
 hommages ,
 Qui du feu de ton zele enflâme tous les
 cœurs ,
 Que ton regne nouveau donne d'heureux pré-
 sages ,
 En répandant sur nous tes plus rares faveurs ?



Rome à peine a senti l'effet de ta présence ,
 Qu'on voit partout la joye accompagner tes
 pas ;
 Aux champs Ausoniens renaître l'abondance ,
 Et les vices proscripts fuir en d'autres climats.



On voit des noirs forfaits la troupe mutinée,
 En proie à ses remords murmurer dans les
 fers :
 Et la nouvelle erreur confuse & consternée ,
 Porter son desespoir jusqu'au fonds des Enfers.
 La

La nacelle de Pierre à l'abri de l'orage ,
 Epreuve heureusement le calme le plus doux ;
 Ton zele la conduit sans crainte du naufrage ,
 Et conjure les vents & les flots en courroux.



Sur l'Eglise paisible exerce ton empire ,
 Que l'esprit novateur n'en trouble point le
 cours ;

Que ce jour fortuné pour qui Rome soupire ,
 Assure pour jamais le bonheur de nos jours.



Nos vœux sont exaucez , ta marche triom-
 phante

Announce le salut au pecheur contristé ;
 Ton char environné d'une gloire éclatante ,
 De l'ancienne Sion rappelle la beauté.



Alors de toutes parts dans la Ville sacrée ,
 Abordent chaque jour mille peuples divers ;
 Malgré sa vaste enceinte elle paroît serrée ,
 Et Rome dans ses murs croit voir tout l'Uni-
 vers.



Le temps respecte encor dans ses Places pu-
 bliques ,

De son antiquité les restes précieux ;

C vj

Ses

904 MERCURE DE FRANCE.

Ses superbes Palais, ses Temples, ses Portiques,

Attirent à l'envi les regards curieux.



Mais leur plus digne objet c'est ta majesté
Sainte,

Quand de la charité suivant les doux transports ;

Des timides pecheurs tu dissipes la crainte,

Et prodigues pour eux les celestes Trésors.



Ils courent animez d'une ardeur salutaire,

Au Temple que le Ciel offre à leur pieté ;

Et les clefs dont ta main est la dépositaire,

Servent à leur ouvrir l'éternelle Cité.



Déjà du haut des Cieux les vertus rassemblées,

Descendent sur la terre, y fixent leur séjour ;

Dans leur troupe divine on voit toujours mêlées,

La vérité, la foi, la Justice & l'Amour.



L'auguste pieté brille avec avantage,

Son Trône est élevé sur les sacrez Autels,

Des cœurs humiliez elle y reçoit l'hommage,

Et se rend attentive aux besoins des mortels.

Temps

Temps mille fois heureux ! ou par tes soins
fideles ,

Tu parois accorder la terre avec les Cieux ;
Et par mille bienfaits pour nous tu renouvelles,
Du tranquille âge d'or les temps délicieux.



On a vû les sept Monts en tressaillir de joye,
Et le Tibre trois fois applaudir à son tour ;
Et du bruit éclatant que l'air frappé renvoye ,
Trois fois ont retenti les rives d'alentour.



Cependant jour & nuit les Temples se rem-
plissent ,
Des peuples rassemblez de climats differens ;
Là des Cantiques Saints les voutes retentissent,
Et le zele y confond les âges & les rangs.



D'un esprit penitent & d'une ame attendrie,
Après avoir senti les secretes douceurs ,
Quel plaisir n'ont-ils point de revoir leur Pa-
trie ,
Pleins des dons que la grace a versez dans leurs
cœur ,



Dans leurs ardens transports ils redisent sans
cesse ,

Cou-

Coulez, jours fortunez, inconnus aux Hebreux:

O jours si defirez , de paix & d'allegresse ,

Que vous ferez envie à vos derniers neveux ?

Moreau de Mantour.

Ces vers sont imitez en partie d'une Ode Latine, adressée au Pape Innocent XII. sur le Jubilé de 1700.



EXTRAIT de la Differtation de M. de Lisle , premier Geographe du Roi , contenant l'examen & la comparaison de la grandeur de Paris , de Londres , & de quelques autres Villes anciennes & modernes , lûë à l'Académie Royale des Sciences , le 11. Avril dernier.

IL dit d'abord que cette recherche sur l'étendue des grandes Villes du monde ne paroîtroit peut-être d'abord que de pure curiosité; mais que si l'on faisoit une attention plus particuliere à l'usage qui en peut résulter , on conviendrait sans peine de son utilité , non-seulement pour la Geographie , mais pour l'Astronomie même.

Il en donna un exemple pour la Geographie,

graphie ; il fit voir que s'il s'agissoit de la latitude de Paris , il faudroit considérer que les premieres Observations de la hauteur du Pole ont été faites par l'Académie à la Bibliothèque du Roi , lorsque cette Compagnie y tenoit ses séances ; que depuis la fondation de l'Observatoire elles ont été faites en cet endroit plus meridional de deux minutes que la Bibliothèque du Roi.

Il ajouta que sans cette attention l'on pourroit soupçonner d'erreur ces Observations , & rester incertain sur la latitude de Paris.

Voici un autre exemple qui a plus de rapport à l'Astronomie , si l'on compare la hauteur du Pole d'Alexandrie , donnée par Ptolomée avec celle qui l'a été par feu M. Chazelles , & si l'on fait cette comparaison dans la vûe d'éclaircir un point important ; sçavoir , si la hauteur du Pole & l'obliquité de l'écliptique ont changé dans l'intervale du temps qui s'est écoulé entre ces deux Observations , il faut remarquer avant que de décider la question :

1^o Qu'il y a beaucoup d'apparence que Ptolomée avoit placé son Observatoire dans la partie la plus meridionale d'Alexandrie , comme on a fait l'Observatoire Royal , afin d'avoir un horizon découvert

découvert du côté de midy , & plus utile à l'Astronomie.

2^o Que M. Chazelles au contraire ayant obervé dans la partie la plus septentrionale , les differens lieux de leurs Observations doivent être séparés l'un de l'autre par toute l'étendue de cette grande Ville ; qu'ainsi si l'on ne fait pas cette distinction , les conséquences que l'on verra des Observations de Ptomolée & de M. de Chazelles , supposez faites dans le même endroit , peuvent jetter dans de grandes erreurs en Astronomie.

Que persuadé de l'utilité de cette recherche sur l'étendue & la figure des Villes , il entreprit dès l'année 1716. de dresser un Plan de Paris , non pas par les voyes ordinaires qui sont très-défectueuses , mais par les voyes Geometriques , & cela principalement pour comparer la grandeur de cette Ville à celle de Londres , & autres Villes anciennes & modernes.

Ayant fixé les principaux points de Paris par cette methode qui est la plus sûre , il se servit pour le détail des Plans que feu M. d'Argenson avoit fait faire de chaque quartier de Paris en particulier.

Il a orienté ce Plan par le moyen d'un pillier placé par l'Académie sur le haut de la butte Montmartre , & lié aux triangles

gles qui lui avoient servi , & il a remarqué que la Meridienne de Paris , depuis le milieu de l'Observatoire , alloit raser la partie Occidentale du Palais du Luxembourg , de-là coupoit le Pavillon gauche du College des quatre Nations , le Pavillon de la Reine au Louvre , & la Gallerie de M. le Duc d'Orleans au Palais Royal.

Il a ensuite divisé l'étenduë de la Ville, comme on fait sur une Carte generale par des Meridiens , & par des paralleles de quart de minute en quart de minute , & c'étoit pour faire la même chose , sur un bon Plan de Londres qu'il avoit réduit à la même échelle que celui qu'il venoit de faire de la Ville de Paris.

Il s'étoit assuré de ce Plan par les mesures de la longueur & de la largeur de Londres , prises par un de ses amis exact & intelligent , & comme il y a trois sortes de mille en Angleterre , il s'étoit aussi assuré de quelle nature de ces milles étoit le mille dont il s'agissoit pour cette comparaison.

Le resultat du calcul de M. de Lisle qu'il détaille fort dans son Discours , est que Paris a 63. de ces quarrez , & Londres seulement 60. ce qui donne à Paris un vingtième de plus , encore ne comprend-il pas dans ce calcul les jardins confide-

910 MERCURE DE FRANCE.

considérables de Paris , comme sont les Thuilleries , le Luxembourg , & plusieurs autres enfermez , cependant au-dehors du rempart , au dehors duquel il ne comprend pas non plus Chaillot , qui est cependant regardé aujourd'hui comme un des Fauxbourgs de la Ville ; il ajoute que s'il ne retranchoit les parties qui viennent d'être spécifiées , Paris seroit plus grand que Londres d'une sixième partie.

Il compare aussi Paris avec Rome d'aujourd'hui par la proportion , connue entre le pied Romain & le nôtre , & prétend que Rome ne surpasse gueres la grandeur de Paris , borné à son rempart , & que cette Ville l'emporte beaucoup sur Rome si l'on a égard à ses Fauxbourgs.

Il est persuadé que Constantinople n'est pas plus grand que Paris , en retranchant les jardins du Serrail.

Il dit qu'il n'est pas permis de comparer la grandeur des Villes de l'Orient à celle de Paris , si l'on fait attention à la grandeur excessive des jardins de Turquie & de Perse , & au peu d'élevation des bâtimens de la Chine qui n'ont presque jamais qu'un étage.

Il vient ensuite au rapport de Paris , aux Villes anciennes les plus célèbres : il réfuta l'exagération de Vossius sur la grandeur de l'ancienne Rome , & fit voir que
cette

cette Ville du temps d'Auguste n'avoit que deux lieuës & demie de tour, au lieu de 10. lieuës que Vossius lui donne.

A l'égard des plus grandes Villes connues dans l'Antiquité, comme sont celles de Ninive, de Babylone, d'Ecbatane & de Suze, chacune Capitale à leur tour de différentes Monarchies de l'Orient; il prétend par plusieurs autres distinctions que peut-être ne surpasseroient elles pas la grandeur de Paris.

Ces distinctions sont 1^o la réduction des flades Grecs, qui suivant l'ancienne opinion donnoit à Ninive, la plus grande de ces Villes, 35. lieuës quarrées, au lieu de 6. lieuës que M. de Lisle y trouve seulement, & à Suze, la plus petite de ces quatre Villes, onze lieuës quarrées, au lieu de 2. à quoi M. de Lisle l'a réduite.

2^o Il prétend aussi qu'il faut retrancher de cette grandeur les jardins immenses ordinaires aux Villes Orientales, & avoir égard aux angles rentrans qui peuvent avoir été dans l'enceinte de ces Villes.

M. de Lisle pousse les choses plus loin, il prétend que cette recherche peut influencer aussi beaucoup dans la connoissance des mesures anciennes Grecques & Romaines, & dans leur véritable rapport, avec le degré, & avec la circonference
de

de la terre , compare pour cela la distance de Bologne à Modene en Italie , mesurée par le P. Riccioli , & feu M. Casfini entre deux tours , situées au milieu de ces deux Villes , avec celles dont l'itineraire de l'Empereur Antoine , & la Table Theodosienne, conviennent de l'une à l'autre de ces mêmes Villes , & il prétend que les comparaisons qu'on a faites de ces mesures anciennes & modernes peuvent bien ne rien décider sur la grandeur des premières par rapport au degré.

Il est fondé sur une hypothèse nouvelle , qui est de supposer que cette distance donnée par les anciens, est prise des portes de chacune de ces deux Villes & non pas du centre.

Ce qui le porte à adopter cette hypothèse est la preuve que le celebre Holstenius , cy-devant Bibliothequaire du Vatican , a donnée , que les Romains ne marquoient leurs pierres ou milliaires qu'à compter des murailles de l'ancienne Rome , & non du milliaire d'or, comme on l'avoit supposé cy-devant , & il prétend que cette dernière opinion sur la grandeur des milles Romains peut changer en même proportion les stades Grecs par le rapport connu entre ces deux mesures.

Enfin

Enfin il espere dans la suite continuer
cette recherche sur l'étendue & la figure
des Villes , surtout de celles dont on
pourra tirer des consequences utiles à la
Geographie & à l'Astronomie.



RAGOTIN. Cantate Burlesque.

DAns la Ville du Mans , Capitale du Maine,
Si fameuse en Chapons , faux témoins &
plaideurs ,

Du petit Ragotin , Docteur à la douzaine ,
Le cœur se consumoit d'amoureuses lan-
gueurs.

L'Etoile , l'ornement d'une troupe comique ,
Fille charmante aussi bien que pudique ,
Contre l'écueil de sa fierté
Avoit fait échouer son amant maltraité.



Depuis le Chevalier de la triste figure ,
Plus grand fol ne fit le galant ;
Il avoit un noble penchant
Pour l'impudence & l'imposture ,
Tous ses défauts étoient en grand ,
Et ses vertus en mignature.

216 MERCURE DE FRANCE.

Le gendre du neveu de ma défunte mere ,
Est oncle du beau-fils d'un sçavant Medecin ,
D'un homme qui sans doute a des emplois en
main ,

Puisqu'il a part au ministere.



Si je ne suis pas fort grand ,
Je suis tout plein de merite ;
La boëte la plus petite
Contient le meilleur onguent.
Pour Aëteur j'ai du talent ,
Et dans une Comedie ,
Quand j'étois encor enfant ,
J'ai fait le chien de Tobie.



Ainsi le petit fat chantoit à son honneur ,
Quand de chiens débauchez une troupe sau-
vage ,

Se disputant le criminel honneur ,
De mettre à mal une chienne fort sage ,
Firent culbuter l'Orgue avec l'enfant de
Chœur.

Le vieillard billieux en écume de rage ,

Le voisinage en rit ,

Ragotin gagne au pied , & l'histoire finit.

On

On peut trouver en nôtre âge ,
Plus d'un amant Ragozin ,
Mais on chercheroit en vain
Une Actrice belle & sage.

[illegible]

REFLEXIONS sur la Critique de
l'Opera d'*Armide*, insérée dans le *Mer-*
cure du mois de *Decembre* dernier,
page 2800.

Pour porter, Messieurs, un juste jugement sur l'Opera d'Armide, il faut connoître le véritable caractère de cette Princesse. L'Auteur de la Critique dit, que *c'est d'aimer Renaud sans le sçavoir* ; mais il me paroît que ce caractère convient tout au plus à l'*Agnès* de l'Ecole des Femmes, ou à la jeune Fille du troisième Acte de l'Opera des *Fêtes d'Été* ; car pour Armide, ce seroit la prendre pour une niaise, qualité qu'elle ne mérite certainement pas.

Qui est Armide ? c'est une Princesse
heritiere d'un Royaume, & hors de tu-
telle, qui a été recherchée par plusieurs
Rois, qui est de mille amans maîtress^e sou-
veraine, & plus sçavante en l'art infernal
qu'Hydræot, que l'âge glacé va bien-tôt
D faire

faire descendre dans le tombeau.

Qu'est-ce qu'elle a fait ? A l'approche de l'Armée Chrétienne , elle est sortie de sa Ville pour se faire voir aux principaux Chefs de cette armée ; & par les charmes , tant de sa beauté que de ses enchantemens , elle a tâché d'amollir leurs cœurs , pour ensuite les charger de chaînes. La vûe de Renaud , jointe à la haute idée qu'elle avoit de sa valeur , lui a fait concevoir de l'amour pour lui ; elle a tâché de s'en faire aimer , puisqu'elle se plaint d'avoir *manqué la conquête de son cœur* ; & n'ayant pû y réussir , le dépit d'être méprisée lui a fait concevoir une haine mortelle contre lui.

Armide si sçavante , & si expérimentée aime Renaud ; elle sçait qu'elle a tâché de s'en faire aimer ; elle sçait qu'elle en a été méprisée ; elle sçait que ce mépris l'outrage & l'excite à la vengeance. Comment pourroit-on croire qu'elle ne sçait pas qu'elle aime ?

Voici donc le véritable caractère d'Armide : elle aime Renaud , & sçait fort bien qu'elle l'aime , c'est pourquoi elle tâche de s'en faire aimer ; & ne pouvant y réussir , elle voudroit le haïr , ou du moins faire croire qu'elle le haït.

Ce caractère n'est pas extraordinaire ; celui d'Hermione dans Andromaque lui est

est à peu près semblable , & il n'est pas non plus contraire à la nature , puisque nous voyons tous les jours des femmes , à qui le dépit fait prendre , quoiqu'elles aiment encore , des partis fâcheux contre ceux qui les ont méprisées.

L'Auteur de la Critique demande avant que d'entrer en matiere , *si c'est la tendresse ou la force qui doit prévaloir dans la maniere de jouer le rôle d'Armide* ; je réponds qu'il faut avoir égard aux différens sentimens qu'elle témoigne. Elle veut affecter de haïr , & alors il faut jouer son rôle avec force ; mais souvent son cœur la trahit , & il faut chanter ces endroits avec tendresse. Ce n'est donc pas sans raison que l'inflexion de voix , aussi séduisante que tendre , employée en chantant ce vers ,

Je me sentoïis contrainte à le trouver aimable ,
a excité un applaudissement general.

ACTE PREMIER.

Le Critique trouve à redire de ce que les *Captifs d'Armide* n'ont pas été annoncés , & de ce qu'ils ne devoient pas , dit-il , orner son triomphe. Il n'est pourtant presque pas parlé d'autre chose dans la premiere , & dans la troisiéme Scene , &

D ij même

910 MERCURE DE FRANCE.
même ces deux vers seroient suffisans.

Et pour un Esclave de moins ,
Un triomphe si beau perdra peu de sa gloire.

A C T E I I.

L'Auteur de la Critique demande *si un indifférent de profession peut être juste appréciateur d'une Puissance qu'il ne connoît pas* ? On sçait bien que non ; mais quelle application le Critique peut-il faire ici de cette maxime ? Renaud ne décide pas du pouvoir des charmes d'Armide ; s'il décide quelque chose , c'est que sa valeur pourra le mettre à couvert de la vengeance de cette Princesse en colere ; & comment en décide-t'il ? Ce n'est que par une interrogation , en parlant à un homme qui en a fait l'épreuve : voici son raisonnement. J'ai échappé au pouvoir des yeux d'Armide , quoique j'aye ouï dire qu'il soit très-grand ; croyez-vous que je ne pourrai pas éviter sa vengeance.

La regle que le Critique nous donne au sujet de la Genealogie des Scenes est bonne , lorsque tous les Acteurs se connoissent , se voyent & se parlent ; mais elle n'est pas absolument necessaire lorsqu'ils sont ennemis , & qu'ils se fuyent l'un l'autre. Par exemple , dans le plan
que

que le Critique nous propose d'un cinquième Acte, lorsqu'il feroit paroître les Chevaliers pour la première fois ; par qui seroient-ils annoncés ? il y a plus , si l'on examine bien les deux premières Scenes du second Acte, on verra qu'elles doivent se passer dans des lieux différens. Renaud est errant , il cherche un endroit où la justice & l'innocence auront besoin de lui , & par conséquent il ne reste pas toujours en la même place ; d'un autre côté, dans la seconde Scene, Hydraot dit , *que l'empire infernal doit conduire Renaud dans le lieu où il s'est arrêté pour faire ses enchantemens*, & sur la fin de la Scene Armide voit arriver Renaud : donc il n'étoit pas là lors de son entretien avec Artemidore.

Il n'est pas surprenant, après ce que j'ai remarqué cy-dessus , que bien des gens pensent qu'Armide sçait qu'elle aime Renaud, lorsqu'elle dit ces paroles :

Démons affreux , cachez-vous

Sous une agréable image ,

Enchantez ce fier courage

Par les charmes les plus doux.

Et la Scene du poignard n'en est pas plus comique que celle de la Tragedie d'Andromaque , où Hermione commande

D iij à

222 MERCURE DE FRANCE.

à Oreste de poignarder Pyrrhus. Ainsi sans accuser Quinault d'avoir fait un mauvais divertissement dans cet Acte , on lui laissera la gloire d'avoir mis au Theatre une Scene des plus passionnées , & des plus intéressantes , & la situation d'Armide n'en est que plus piquante de la voir flotter continuellement entre l'amour & le dépit.

ACTE III.

Si l'on veut condamner l'évocation de la haine , il faut condamner toute la Piece, n'y ayant rien de possible depuis un bout jusqu'à l'autre ; c'est néanmoins ce merveilleux qui fait le principal ornement des Opera.

ACTE IV.

Il est vrai que le quatrième Acte n'a jamais été fort goûté , pourquoi cela ? c'est qu'il est trop moral , & ce n'est pas ce qu'on cherche dans les Spectacles , si ce n'est

La morale lubrique ,

Que Lully rechauffa des sons de sa Musique.

Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit très-beau , c'est tout enchantement , & par

par conséquent tout y est propre pour un Opera. Quoi de plus beau que la fête de cet Acte , & de plus ravissant que la Passacaille. On n'y peut blâmer que les repetitions de la seconde partie qu'on a coutume de retrancher dans les representations.

A C T E V.

Je ne conviens pas qu'Armide eut connoissance de l'arrivée des Chevaliers , il auroit été ridicule à elle de quitter Renaud ; elle avoit seulement été avertie par la haine que *son Heros lui devoit être bien-tôt arraché* ; cet avis lui fait concevoir *un noir pressentiment* , sur lequel elle veut *consulter les Enfers*. Si elle avoit sçu toutes ces choses , les consultations lui auroient été inutiles ; d'ailleurs qu'est-ce qu'elle craint ? *l'amour de la gloire , le devoir & la raison* , qui ont trop de pouvoir sur les Heros ; l'arrivée des deux Chevaliers étoit bien plus à craindre pour elle, si elle avoit seulement sçu leur marche : *d'où vient donc* , dira la Critique , *les Démonns ont-ils pris les figures de Lucinde & de Melisse ?* C'est qu'elle leur avoit confié la garde des avenues de son Palais , avec ordre de mettre tout en usage pour empêcher aucun mortel d'en approcher.

Au reste, il n'est pas impossible que God-froy ait rappelé Renaud le même jour qu'il l'avoit exilé ; il arrive tous les jours qu'on fait par promptitude des choses dont on est fâché une heure après. Je suis, Messieurs, vôtre très-humble, &c.

A Montreuil sur Mer, ce 12. Mars 1725.



BO U T S - R I M E Z.

JE vais contre un écu troquer ma *Cornaline*,
 Tel qui jouit chez lui du droit de *Baldaquin*,
 Ne peut payer comptant un seul *Villebrequin*,
 Et prend tout à credit, raisin, figue, *Aveline*.

Adieu donc mes Chevaux, adieu vieille *Berline*.

Je m'amuse sans frais en lisant un *Bouquin* :
 Quand je pourrai d'argent changer un *Palanquin*,

Grisette à mes dépens portera *Papeline*.

Ma bourse ne craint plus les assauts du *Ciseau*,
 Je me sens en marchant plus léger qu'un *Oiseau*,
 Mais un sombre chagrin se niche en ma *Moustache*.
 De

De Riche mal aisé je crains le *Sobriquet* ;
 Avant que de croquer praline ni *Pistache* ,
 J'attendrai que Plutus m'ouvre son *Tourniquet*.

※※:※※※※※※:※※※※※※※※

MEMOIRE lû par *M. Morand*,
 le fils, à la rentrée publique de l'*Académie Royale des Sciences*, le 11. *Avril*
 1725.

Réflexions sur la nouvelle Découverte,
 que toute personne venue par l'âge à
 sa hauteur constante, croît chaque
 nuit, & décroît chaque jour de près
 d'un pouce.

Extrait du Memoire.

UN Physicien n'a qu'à s'observer lui-même pour faire des découvertes ; les différentes situations, soit du corps, soit de l'esprit, le passage d'une situation à une autre, & leur comparaison fournissent un champ assez vaste à l'observateur : l'examen seul du poids du corps avant & après plusieurs fonctions en est une preuve sensible.

L'Auteur après un court préambule sur la statique, annonce un Phenomène

D v nou-

nouveau sur la stature du corps humain ; & en rapporte en peu de mots l'histoire telle qu'il l'apprit il y a deux mois du Docteur Stuart qui arrivoit de Londres.

Un Anglois s'étant mesuré de bout pendant quelque temps en sortant du lit & avant d'y entrer, s'appercût que le matin en se levant il étoit plus grand de plusieurs lignes que le soir en se couchant : l'expérience fut faite par plusieurs curieux qui se mesurèrent avec lui, & comme l'on la crut suffisamment vérifiée, & généralement commune à tous les hommes, au départ du Docteur Stuart il venoit d'envoyer l'observation à la Société Royale de Londres pour l'insérer dans les transactions Philosophiques.

L'Académicien de Paris dit qu'après avoir entendu cette courte Histoire, la démangeaison qu'il eut de se mesurer au plutôt le rendit sensible à un plaisir qu'il n'avoit point encore autrement goûté, c'étoit d'avoir passé le temps de grandir, suivant le progrès naturel de l'âge, pour ne pas confondre l'accroissement ordinaire avec l'accroissement alternatif.

Pour se mesurer il fit faire une machine très-simple, qui est une espede d'esquerre mouvante, que l'on fait couler dans la renure d'un montant fixe, cloué à un mur ; son exactitude pour se mesurer

mesurer avec toute sorte de justesse a été jusqu'au scrupule, il se presentoit à la traverse de l'esquerre, le corps droit, la tête un peu levée, les bras pendans, les mains posées le long des cuisses, & les pieds nuds; il marquoit sur le montant fixe, le point où se trouvoit le bas de la traverse de l'esquerre, lorsqu'il la touchoit simplement du sommet de la tête, & comparoit cette hauteur du soir avec celle du matin.

Il s'est toujours trouvé le soir de cinq pieds deux pouces cinq à six lignes, & le matin grandi depuis quatre jusqu'à sept lignes, suivant le plus ou le moins de temps qu'il avoit été couché: plusieurs personnes qui ont voulu verifier l'expérience, se sont trouvez plus grands de huit lignes, & M. Dufay de l'Académie, a été jusqu'à onze.

L'Auteur donne ensuite une explication Physique de cette difference de taille au lever & au coucher, & pour cela il examine celle qui arrive au mouvement des liqueurs, & à la position des parties solides, l'un & l'autre considerez dans l'état du corps, pendant le jour, qui suppose l'exercice, & pendant la nuit qui suppose le repos.

Il déduit le raccourcissement du corps pendant le jour, des exercices plus forts

D vj &

928 MERCURE DE FRANCE.

& plus frequens, des dissipations plus grandes, & du mouvement des liqueurs plus prompt & plus rapide que pendant la nuit.

Par rapport à la position des parties solides, il n'ose assurer que les grands os des extrêmités inferieures ne s'allongent point, après l'experience si connue qui nous apprend que des corps bien plus durs, tels que des barres de fer, s'allongent plus ou moins, exposées à un air plus ou moins chaud; mais l'Auteur prenant la chose des articulations, explique au moyen des capsules sinoviales, comment par le poids du corps considéré debout, & la sinovie poussée au côté de l'articulation, les têtes des os touchent de plus près les cavitez qui les reçoivent, ce qui lui donne lieu de conclure que l'extrémité inferieure fournira alors trois distances quelconques, rapprochées des pieds au sommet de la tête.

L'Épine concourt essentiellement à ce raccourcissement; on sçait la souplesse des cartilages des vertebres, il en résulte naturellement que leurs couches pourront se rapprocher, & occuperont moins d'espace lorsque les pieces de la pyramide peseront sur la base par le poids du corps situé debout; & quand le raccourcissement de chaque cartilage ne seroit supposé que
de

de la sixième partie d'une ligne qui n'est qu'un point , la somme totale sur les vingt-quatre cartilages fera quatre lignes de différence sur la hauteur de l'épine seule.

Il faut ajouter à ces deux raisons celle du racourcissement de la plante du pied & du talon , plus large & moins rond le soir que le matin.

L'allongement du corps pendant la nuit est déduit des raisons contraires aux précédentes , du repos & du relâchement des membres , & du mouvement des liqueurs plus direct & plus régulier , les parties se prêtent mieux à l'abord du suc nourricier , & chaque pulsation d'artere ajoute , dit l'Auteur , un fil à la rame.

Par rapport aux parties solides le corps étant couché représente une pyramide renversée , les pièces cessent de faire effort de la pointe à la base , les articulations sont plus lâches , la contiguité des os n'est plus si exacte , les cartilages des vertebres sont délivrés du poids qu'ils supportoient ; qu'on ajoute à cela le talon arrondi , le corps doit se trouver plus long le matin que le soir.

Ce n'est donc pas sans raison qu'un homme qui a resté long-temps au lit nous paroît grandi de façon à nous surprendre , & cet accroissement n'est pas imaginaire.

Peut-

930 MERCURE DE FRANCE.

Peut-être qu'une des causes de la croissance sensible des enfans , est parce qu'ils sont la plupart du temps couchés.

L'Auteur finit son Memoire en faisant appercevoir que de l'explication qu'il donne de ce Phenomène, on en peut déduire de très-grandes conséquences par rapport à la nutrition des parties.

M. l'Abbé Bignon ayant résumé ce Discours , exhorta l'Auteur à continuer son travail sur la même matiere , qui pouvoit être d'une grande utilité pour l'Anatomie Physique.

La lecture de ce Memoire parut faire plaisir à l'Assemblée , & surprit les Auditeurs par sa singularité.



*A Sire Ergasile sur son défi du Mercure
de Mars 1725.*

Sire Ergasile , ah ! cessez le défi ,
Il n'est Rimeur tant chetif, je vous jure ,
Qui le voyant si-tôt ne dise , eh ! si ;
Que Diable ici nous vient chanter Mercure ?
N'ignore pas que bouts-rimez jadis
Etoient en vogue , & surtout chez les belles ;
N'a gueres encore un de nos beaux esprits ,
Scût

Sçût enfanter par eux phrases nouvelles ;
 Mais dites-nous où s'en cueillent les fruits ?
 Tout effoufflé , de Paris jusqu'en Perse ,
 Court le Poëte après *un Merle blanc* ;
 Qu'arrive-t'il ? guindé le plus souvent ,
 Près de la *Cage* un mot seul le renverse ,
 L'Oiseau s'envole , il ne prend que du vent.
 Si de fortune on voit raison & rime ,
 Former ensemble un passable morceau ;
 Qui gagera que l'Auteur anonyme ,
 Ne nous vend pas du vieux pour du nouveau ?
 Ne sçai qu'en dire : & Messer Ergasile ,
 Peut d'un Sonnet enfant de son cerveau ,
 Rimes offrir , si que dans le panneau
 Faire donner n'est chose difficile.
 Ma foi , l'ami , tout bien considéré ,
 Remplir désis est un sterile ouvrage ,
 De ce labeur , soit *sel* ou *verbiage* ,
 Oncque Rimeur n'a son renom tiré....
 Ce n'est aussi la fin qu'on s'en propose....
 Je vous entends , c'est pour se délasser ;
 Eh ! bien devez nous citer autre chose ,
 Où bons esprits puissent s'intéresser ,

Une

932 **MERCURE DE FRANCE.**

Une pensée , ou de Perse , ou d'Horace ;

Un fait touchant , puisé chez nos ayeux :

Soudain verrez habitans du Parnasse ,

Sur tels sujets rimer à qui mieux mieux....

Oh ! tout cela sent trop l'Académie ;

Pas ne voudroit en prôner le défi ,

Seigneur Mercure , & se rendre ennemie ,

La belle Dame... eh quoi ! rien en ceci

Peut-il causer la moindre fâcherie ?

Allez en paix la chose passera ,

Et la première elle y travaillera....

Oùi , mais combien de gens à courte haleine

N'oseront pas dans la Lice courir.. ~

Ah ! si voulez une carrière ouvrir ,

A tous Rimeurs , Paris fera la scène ,

D'où tirerez maints sujets à remplir ;

Un vieux Gascon qu'une Normande affronte ,

Un petit Maître affectant un air sot ,

Sur le premier exigez Fable ou Conte ,

Rondeau fera de l'autre le ballot ,

Ou l'Epigramme à votre fantaisie ;

Reglez le tout , si que d'obsenitez ,

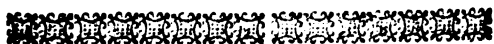
Piece jamais ne se trouve noircie ,

Vos rebus même en seroient infectez.

Un

Un seul bon mot , une seule avanture ,
 L'un de ces deux chaque mois c'est assez ;
 Que jamais plus n'en étale Mercure ,
 Si voulez voir Poètes empressez
 A vous répondre. Enfin aux bouts-rimez ,
 Quand *Minervette* en faux devoit s'inscrire ,
 Faites faux bond , pour raison que dessus ;
 Eviterez aux enfans de Phœbus ,
 A moi partant , le soin de vous redire ,
 Sire Ergasile , ah ! cessez le défi ;
 Il n'est Rimeur tant chetif , je vous jure ,
 Qui le voyant si-tôt ne dise , eh ! fi ;
 Que Diable ici nous vient chanter Mercure ♀

*P. J. M ***** de Blois.*



LETTRE écrite de Lyon le 14. Avril
 1725. contenant ce qui s'est passé à la
 premiere ouverture de l'Académie des
 Sciences & des Belles-Lettres de cette
 Ville.

LA Societé Litteraire de la Ville de
 Lyon a enfin obtenu , Monsieur , des
 Lettres Patentes de Sa Majesté , sous le
 nom

934 MERCURE DE FRANCE.

nom d'Académie des Sciences & des Belles-Lettres. Elle est composée de 25. personnes des plus distinguées par leur rang & par leur sçavoir. M. le Maréchal de Villeroy en est le Protecteur, & M. l'Archevêque de Lyon dans le Palais de qui se tiennent les assemblées, en est le Président honoraire. Voici le nom des Académiciens suivant la liste qu'on vient de me donner. Messieurs Dugas, Prevost des Marchands, Aubert, Procureur du Roi de la Police, de Fleurieu de la Tourrelle, Lieutenant Criminel, de Glatigny, pere, ancien Avocat General, de Glatigny, fils, Avocat General, de Regnaud, Conseiller à la Cour des Monnoyes, Lainé, Directeur de la Monnoye, de de Grolliere de Servieres, Commissaire des Guerres ordonnateur, Pestalossi, Medecin, Chenel, Brosset, Avocats, de Carrys, Conseiller à la Cour des Monnoyes, le Pere de Colonia, Jesuite, le Pere Lombard, Jesuite, le Pere de Folard, Jesuite. M^{rs} du Perron, Conseiller, de Glatigny, Avocat, l'Abbé Tricot, Docteur de Sorbonne, de Saint Fonds, Subdelegué de M. l'Intendant, à Ville-franche, Dugas, Avocat, Michon, Avocat, de Billi, Avocat, l'Abbé de Buffy, l'Abbé de Faramant, Docteur de Sorbonne & du Lieu, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoyes.

L'Aca-

L'Académie fit sa premiere ouverture au mois de Decembre dernier par une séance publique dans la salle de l'Archevêché où toute la Ville se rendit, M. de Glatigny, Avocat General lût en qualité de Directeur, un Discours sur l'origine & sur l'établissement de cette Assemblée. Il fit connoître l'utilité qu'en pouvoit tirer la Ville de Lyon, qui sembloit avoir negligé les Lettres jusqu'à ce temps-là. Il fit l'éloge du Roi d'une maniere fine & délicate, & finit son Discours, en exhortant ses Confreres à se soutenir dans la carrière dans laquelle ils venoient d'entrer.

M. de Fleurieu de la Tourette, Président en la Cour des Monnoyes, & Lieutenant Criminel y lût un Discours plein d'érudition sur l'intérêt qui doit regner dans les Tragedies, il expliqua ce que c'est que cet intérêt d'une maniere neuve, & dit des choses qui ont échapé à tous ceux qui ont donné des Traitez du Poëme Dramatique. Il fit dans le cours de sa Dissertation une Critique très-sensée de la plûpart des Tragedies modernes, qui manquent ordinairement par le premier mobile de tous les ouvrages, qui sont faits pour toucher l'esprit & le cœur.

Le P. de Colonia lût ensuite une savante Dissertation sur l'ancien Autel dédié

936 MERCURE DE FRANCE. .
dié à Auguste , dont on trouve encore des
vestiges près de l'Abbaye d'Ainay à Lyon,
lieu où se tenoient les Assemblées Aca-
démiques , & si formidable aux mauvais
Auteurs , qui étoient obligez d'effacer
leurs Ecrits avec la langue , sous peine
d'être jettez dans le Rhône.

Enfin le Pere de Folard , Auteur d'une
nouvelle Tragedie d'Ædipe , lût une Ode
& une Fable allegorique sur l'établisse-
ment de la nouvelle Académie.

M. l'Archevêque de Lyon répondit sur
le champ à chacun des Dissertateurs , en
ajoutant à leurs Discours de nouvelles
choses , avec une précision & une netteté
qui caractérisent tous ses Discours.



*LETTRE de feu M. Vergier à Ma-
demoiselle Herefort , qu'il appelloit sa
femme , en lui envoyant pour étrennes ,
un petit Chien & une petite Chate 1710.*

C Es deux animaux domestiques ,
Que par des nœuds avec soin redoublez ,
L'aveugle Hymen a rassemblez ,
N'en sont que plus antipatiques.
Avant que sous ce joug ils allassent s'offrir ,
Ils

Ils s'aimoient & n'étoient jamais assez ensemble ,

Depuis que l'Hymen les rassemble

Ils ne peuvent plus se souffrir ;

Toujours de sentiment , toujours d'humeur contraire ,

L'Epoux veut-il veiller ? l'Epouse veut dormir ;

Qu'il touffe , il la dégoûte à la faire vomir ;

S'il rit , elle commence à braire ;

Mais veut-elle à son tour quelquefois se distraire ,

Du noir chagrin qui les ronge tous deux ,

Jouer des petits jeux , chanter , danser & rire ?

Aussi-tôt le bourru vous prend un front hideux ;

Tel qu'au sombre Saturne on pourroit le décrire.

Enfin à les voir se hargner ,

Gronder toujours , & toujours rechiner ,

On diroit qu'ils ne soient liez l'un avec l'autre ,

Que pour mieux s'entre-mordre & s'entregratigner.

Ma femme cet Hymen ressemble bien au nôtre ;

Meurtrisseures , contusions ,

Seuls enfans de la violence

De nos chastes affections ,

Et

Et que pour nôtre honneur je couvre du silence ,

Né font de cette ressemblance ,

Que de trop fideles témoins ;

Mais c'est un fort commun aux Grands comme au vulgaire ,

Chiens & Chats ne s'accordent gueres ,

Maris & femmes encor moins.

Le parti qu'il nous faudroit prendre ,

Ce feroit de nous dégager ,

De ce lien fatal , ou , sans l'envisager ,

Nous nous sommes laissez surprendre ;

Mais sans scandale on ne peut l'entreprendre ;

Le monde qu'il faut menager ,

En gloseroit , nous blâmeroit peut-être ,

Puis en tout autre état, quelque doux qu'il pût être ,

Trouverions-nous à nous dédommager ,

Du plaisir que si bien nous sçavons partager ,

Et que nous sçavons mieux faire naître & renaître ,

De nous faire l'un l'autre à toute heure enrager.

DE-



*DECOUVERTES de M. du Ques
dans les sciences des Méchaniques.*

IL a commencé par une Chaise roulante sans Chevaux, où la force de l'homme, & sa pesanteur s'unissoient pour la faire courir très-vîte. L'Académie des Sciences s'est donné la peine de la venir voir dans l'Isle Nô re-Dame. L'approbation de cette Compagnie sçavante a été inserée dans le Mercure Galant de 1691. M. Ozanam a fait graver cette Chaise dans ses Oeuvres de Recréations Mathematiques, & le timon des Chaises qui servent à promener le Roi dans les Thuilleries en est un extrait : de plus le levier, ou la machine ainsi nommée, dont M. de la Garouste s'est attribué l'invention qu'on employe à traîner des gros blocs de marbre, vient de cette production, ce qui se verifie parfaitement par le Mercure déjà cité, & par les Recréations Mathematiques de M. Ozanam, M. de la Garouste n'ayant paru qu'en 1693.

Un mouvement alternatif, dont le modele est à l'Observatoire, propre pour faire scier les marbres & les pierres par
le

940 MERCURE DE FRANCE.

le secours des Chevaux ; outre que cette machine peut être transportée aux ateliers , chaque Cheval en tournant autour d'elle peut faire mouvoir six à sept scies , & fournir autant d'ouvrage pendant le même espace de temps , soit dans le marbre , soit dans la pierre , que pourroient faire six à sept hommes en sciant à l'ordinaire.

Il a aussi découvert la maniere de scier les lignes courbes , & même les circulaires comme pour tirer des tambours de colonnes d'un bloc de marbre ou de pierre.

Par ces differens moyens de scier le marbre & la pierre , dont il a montré la possibilité à l'Académie des Sciences , on peut former des magasins de toutes sortes de pieces de marbre & de pierre sciées , comme des tables , des appuis de fenêtres , des marches d'escaliers , des entablemens de balcons , des bancs , des dez pour les jardins , &c.

Ce même mouvement peut aussi très-utilement servir à battre le bled , & en battre autant par le secours d'un seul Cheval que six à sept hommes pourroient faire pendant le même espace de temps.

Des Rames propres à augmenter la vitesse des Navires de Guerre étant à la voile , les faire aller en calme une lieue
par

par heure avec la moitié de leur équipage , leur faire mieux pincer le vent , rendre l'entrée & la sortie des ports plus faciles , aussi bien que le moyen d'aborder ou d'éviter l'ennemi , rendre les Navires d'escorte en état de prendre les Vaisseaux Marchands à la remorque , soit quand ils seroient affalez à une côte , soit pour les faire entrer ou sortir des ports ou des rivières.

Ces mêmes Rames peuvent aussi très-utilement servir en Mer à pomper l'eau des Vaisseaux en la quantité de plus de trois cens muids par heure , indépendamment du secours de leurs équipages , ce qui convient parfaitement aux Vaisseaux Marchands. Le tout approuvé par l'Académie Royale des Sciences , sur-quoi il a été fait expedier à M. du Quet un privilege exclusif du Roi.

Des accoustiques dont se servent très-utilement les personnes qui ont l'ouïe dure. Ces machines font un effet proportionné à la quantité d'air qu'elles contiennent ; elles sont poussées , selon le sentiment de l'Auteur , à leur plus haut degré de perfection , & c'est ce qu'il y a de meilleur dans le monde pour faire entendre mieux. Un des plus habiles Méchaniciens du Royaume a essayé de surpasser cette invention , mais il n'a appro-

E ché

ché qu'à la moitié de son effet, à volume égal.

On trouve dans le Journal des Sçavans, du premier d'Aoust de l'année 1718. page 489. une Lettre de M. du Quet, par laquelle il fait l'analise du mouvement que le vent procure aux Chariots qu'il a inventez pour labourer la terre, & voiturer certaines Marchandises par le secours du vent, contre le vent même directement, dans la Beauce, la Champagne, & les autres lieux où ce puissant moteur peut avoir de l'action. Cette grande & utile découverte produiroit considérablement si on en faisoit les établissemens.

Un moyen très-profitable pour faire remonter les bateaux du Rhône par le secours de son courant; cette invention seroit très-avantageuse au commerce, parce que les Marchandises de Sel, & autres monteroient avec beaucoup plus de diligence que par le tirage des Chevaux ou des Bœufs; même on éviteroit les inconveniens des basses eaux, qui cause presque toutes les années le retardement des Marchandises; on en chargeroit la même quantité sur des petits bateaux, qui ne tirant pas autant d'eau pourroient aller à plus basse eau; & la résistance du courant étant beaucoup moins grande, ils monte-

monteroient avec plus de vîteſſe.

Cette même maniere de faire ſervir le courant pour remonter toutes ſortes de bateaux , en évitant les inconveniens qui ſe ſont rencontrez dans les propoſitions précédentes, peut être miſe en uſage pour débarrasſer les Quais de Paris , en appliquant les choſes qui y conviennent , depuis la porte de la Conférence juſqu'au Mail & au-deſſus ; les machines qui ſont flotantes , & qui ſervent à tirer les bateaux chargez , ſerviront auſſi à faire monter & deſcendre continuellement , & très-vîte d'autres petits bateaux couverts pour transporter le public , ſoit en montant , ſoit en deſcendant la rivière , ce qui lui ſeroit très-commode.

Par cet établifſement qui produiroit un revenu conſiderable, on débarrasſeroit les Quais de Paris du tirage des Chevaux qui uſe des cables , jette les Marchandiſes dans la rivière , & cauſe beaucoup d'autres inconveniens. Les frais d'établifſement ſe pourroient prendre ſur les revenus de la Ville , ſuppoſé qu'on lui laiſſât les profits & émolumens qui en proviendroient.

Un Moulin Horizontal , dont l'uſage ſupprime la ſujection d'orienter à tous les changemens du vent , ſupprime auſſi la grande rouë & la lanterne des mou-

E ij lins

lins à vent ordinaires; outre qu'il peut servir à l'élevation de l'eau, & à tous les differens usages dont les autres sont capables, même à des extraordinaires, sa construction est beaucoup plus simple, de moindre dépense, & de moindre entretien, il est d'une figure beaucoup plus agréable; il se peut bâtir en pierre, en bois, en brique, & selon les matériaux qui se trouvent sur les lieux.

Il vient de mettre au jour un pupitre, avec un porte-plumes, par le moyen desquels on peut écrire deux lignes à la fois sur deux feuilles de papier séparées, en sorte qu'il est possible d'avoir l'original & la copie d'une piece d'écriture séparément, ce qui sera d'un grand secours à tous ceux qui sont obligés d'avoir des copies de ce qu'ils écrivent, même aux Musiciens qui pourront noter les pieces de Musique doubles. Les Marchands pourront aussi s'en servir, en ne faisant relire leur Registre qu'après en avoir rempli les feuilles, cottées & paraphées.

On fait voir l'expérience de ce Pupitre, on montre les modeles de toutes ces utiles inventions, & on en explique toutes les proprietés & avantages, moyennant la piece de treize sols pour payer le Commis, rue de l'Arbre-sec, vis-à-vis le Petit Paradis, A Paris, EPI-

946 MERCURE DE FRANCE.

Un assemblable précieux.
 Par un doux panchant entraînées ,
 (Panchant pour le vin seulement ,
 Et que vos ames raffinées
 N'en présument pas autrement)
 Acceptent sans nulle conteste ;
 Mais d'un air timide & modeste ,
 Le rendez-vous que vous donnez.
 Je vois d'ici l'Amour sourire ,
 Compter par ses doigts & décrire ,
 Les cœurs qui seront mal menez ;
 Parmi ces perilleuses fêtes ,
 Le malin aiguise ses traits ,
 Et croit faire autant de conquêtes ,
 Que ces deux Dames ont d'attraits.
 Tout beau , Monarque de Cithere ,
 Prince des Minaudiers appas ,
 Seigneur de l'indiscret mystere ,
 Précipite un peu moins tes pas.
 Penses-tu que dans un repas ,
 Où le grand d'Ambleval preside ,
 Le vin manque à nôtre vertu ?
 Et s'il n'y manque pas , crois-tu

Que

Que protegez de cet Ægide ,
 Nos cœurs redoutent ton flambeau ?
 A nôtre tour , aussi tout beau ;
 Et ne faisons pas tant les braves ;
 L'Histoire a cent exemples graves ,
 Graves autant que malheureux ,
 D'yvrognes qui sont amoureux.
 Mais faut-il chercher dans les Livres ,
 De ce fait-là d'autres témoins ?
 Ne nous voit-on pas toujours yvres ?
 Voit on que nous en aimions moins ?



*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure,
 sur la Statuë equestre de Louis le Grand,
 érigée dans la Place Royale de la Ville
 de Dijon , sur la fin du mois d'Avril
 1725.*

ON éleva le mois dernier , Mes-
 sieurs , une Statuë equestre de
 Louis XIV. à la Place Royale de Dijon ;
 elle est de bronze , & ne cede en rien à
 toutes celles que l'on voit à Paris , où
 celle-ci fut fonduë il y a environ 40.
 ans , par les ordres du grand Prince , Bi-

E iiii) sayeul

948 MERCURE DE FRANCE.

fayeul de M. le Duc. Voici différentes Inscriptions qui ont été faites pour mettre sur le piedestal , elles m'ont paru dignes de l'attention des curieux.

Dum Magno hic Statuam Regi Burgundia ponit ;

Fulget & illius gloria , & hujus amor.

En voici, Messieurs, une traduction.

C'est aux augustes soins des illustres Condés ,
C'est à nos Magistrats qui les ont secondés ,
Qu'on doit le monument que vous voyez paroître.

Avides spectateurs de ces pompeux objets ,
Admirez ce chef-d'œuvre , où vous pouvez
connoître ,

Et la gloire du Prince , & l'amour des sujets.

Voici une autre traduction plus Litterale.

Ce noble Monument , qu'une illustre Province,
A l'honneur de Louïs fit dresser en ces lieux ,

Etale avec pompe à nos yeux ,
Et l'amour des sujets , & la gloire du Prince.

T. T.

Quisquis equum spectas , Equitis reminiscere facta

Est honor artis equus , gloria Martis Eques.

Je suis, Messieurs, &c.

FA-



FABLE du Singe & du Renard.

DE tout temps l'amour propre exerce son empire,

Sur le foible cœur des humains ;

Et si c'étoit ici le lieu d'une Satyre ,

J'en pourrois bien donner des exemples certains.

Mais remontons au siècle de nos peres ,

Jamais la verité ne se dit sans mystere ;

Au bon vieux temps lorsque les animaux ,

Parlant ainsi que nous avoient mêmes défauts.

Un Singe expert dans la Peinture ,

Des plus grands jusques aux plus petits ,

Les peignit tous comme ils étoient sortis

D'entre les mains de la nature.

Mais il se vit bien-tôt décredité ,

Pour avoir été trop sincere ;

Un mépris general fut le juste salaire

De sa fotte sincerité.

Tous prétendoient se voir dans un Tableau flatté ,

Et tous se trouvoient peints suivant la verité ;

E v . C'étoit

250 MERCURE DE FRANCE.

C'étoit bien le moyen de plaire.

Vis-à-vis un Renard moins sçavant, mais
plus fin,

Et profitant de la sottise,

De son mal avisé voisin,

Vendoit bien mieux sa Marchandise.

Les Lions & les Leopards,

Charmez de leur forme nouvelle

Chez cet industrieux Apelle,

Accoururent de toutes parts.

Son Pinceau chaque jour faisoit mille mer-
veilles,

Il donnoit au Lion une aimable douceur,

A l'Asne il retranchoit la moitié des oreilles,

L'Ours devenu mignon n'inspiroit plus d'hor-
reur.

A ce joly métier il fit si bien son compte,

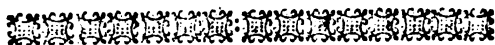
Qu'en peu de temps devenu gros Seigneur.

Il avoua, quoi qu'à sa honte,

Devoir moins sa fortune au Peintre qu'au fla-
teur.

Millin, Avocat au Parlement.

EX.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Aix
en Provence, le 5. Avril 1725.*

ON vient de découvrir l'Inscription
suivante dans le Territoire de Saint
Lambert, à deux lieues de la Ville
d'Apt.

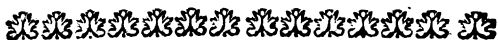
MARTI

VECTIRIX REPP

A. U. F. V. S. L. M.

Voilà, Monsieur, de quoi donner de
l'exercice aux Antiquaires. Sans vouloir
entreprendre sur leur Jurisdiction, il
me semble qu'il manque quelque mot
avant celui de MARTI, peut-être quel-
que épithete de ce Dieu, que VECTIRIX
est un nom Gaulois, & que c'est celui
qui a dédié cet Autel au Dieu Mars; car
j'explique de cette maniere la dernière
ligne. *Aram vivus fecit votum solvit lu-
bens merito.* Toute la difficulté roule sur
le mot REPP. je n'imagine rien qui con-
tente: ne pourroit-on pas cependant y
trouver *Remissa pecunia publica*? Com-
me si *Vectirix* eut fait construire cet Au-
tel., de quelque remise qu'on lui eut
E vj faite

faite des deniers publics, dont il avoit eu la direction. Vous verrez, Monsieur, avec vos amis éclairez sur ce genre d'érudition, si ces conjectures se peuvent soutenir. Je suis, &c.



*E A P L I C A T I O N des trois Enigmes
du Mercure du mois de Mars.*

Sçavoir, la 2^e la 3^e & la 4^e.

D E U X I E' M E.

U N Jêr n'est dans sa jeunesse
Qu'un Roseau, vrai portrait de la fragilité ;
Le vent qui le souffle sans cesse
Est le Lutin dont il est agité.
Plus grand, sa force croît, la tremblante vieillesse
S'en sert pour soutenir sa débile foiblesse ;
Les yeux si bien percez dont il n'apperçoit rien,
Suspendent le ruban qui lui sert de lien :
Bref, la Canne est cette androgyne,
Qui plaît aux jeunes gens, en faisant la badine.

3.

A l'ongle on connoît le Lyon ;
C'est une commune Devise ,
Et voilà l'explication
Du mot que l'Enigme déguise.

4.

*Explication de l'Enigme adressée
à Thetis.*

Envain j'ai froncé le sourcil ,
Pour deviner l'Enigme à Thetis adressée :
Mercure , je connois quelle est vôtre pensée ,
Vous voulez nous donner quelque poisson
d'Avril.

Par F. H. LE MAIRE.

*L'Enigme , l'Affiche de la Comedie
Françoise , & la Chaise percée , sont les
mots des trois Enigmes du mois d'Avril.*



NOU.



NOUVELLES ENIGMES.

Première.

JE suis un Voyageur d'un ordre tout nouveau,
 Sans qu'on en voye en moi ni l'habit, ni la mine;
 Au milieu des voleurs, nuit & jour je chemine,
 Et ne vas jamais mieux que par le vent & l'eau.
 Il vaut mieux visiter deux cens fois ma demeure,
 Que pour chercher secours en un besoin pressant,
 Perdre souvent sa peine, & toujours son argent,
 Et voir certaines gens seulement un quart d'heure.

S E C O N D E.

A Voir ma grotesque figure,
 La jeunesse se divertit,
 Cependant admirez ma bizarre aventure,
 Je cours après le monde & le monde me fuit.
 Cette frayeur est assez raisonnable,
 Quoi-

Quoiqu'aveugle ainfi que l'Amour ,
Quand j'attrappe quelqu'un , fi je fuis veritable ,
Pour quelque temps il eft privé du jour.

Je fuis quelquefois mâle , & quelquefois femelle.

A l'abri de mon nom , l'amant qui n'eft point fot ,

Peut dérober des faveurs à fa belle ,
Sans qu'elle oſe lui dire mot.

Enigme ſur l'Air : Réveillez-vous , belle endormie.

JE fuis une jeune Brunette ,
Dont pour les ſouplesſes du corps ,
On admire tous les reſſorts ,
A la danſe je fuis adroite.



Pour faire à qui je veux la guerre ,
Je me ſers ſouvent de la nuit ,
Je vais , je viens , je cours , & j'erre ,
Jamais je ne fais aucun bruit.



Je crains pourtant qu'on ne m'attrappe ,
Ou d'être priſe ſur le fait ,

C'eſt

C'est fait de moi si je n'échappe ,
L'on punit le mal que j'ai fait.



Par une raison surprenante ,
L'on me compare au Dieu d'Amour ,
S'il inquiète , je tourmente ,
Et chacun de nous a son tour.



Si je baise en secret Silvie ,
Je la fais rougir de pudeur ,
Plusieurs voudroient passer leur vie
A jouir d'un si grand bonheur.



Lecteur qui cherche la merveille ,
Que je te cache en ce sujet ,
Surtout prends garde à ton oreille ,
Je te rendrai plus inquiet.



NOU-

N^OUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE GENEALOGIQUE & Chronologique de la Maison Royale de France ; des Pairs, des Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roi, des anciens Barons du Royaume, avec les qualitez, l'origine, le progrès, & les armes de toutes les familles ; ensemble les Statuts & le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit. Le tout dressé sur titres originaux, sur les Registres des Chartes du Roi, du Parlement, de la Chambre des Comptes, & du Châtelet de Paris, Cartulaires, Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & d'autres Cabinets curieux. *Par le P. Anselme, Augustin Déchaussé, continué par M. du Fourni, troisième édition revûe, corrigée, & augmentée par le P. Ange, Augustin Déchaussé.*

Cet ouvrage qui interesse tout le Royaume, par l'importance de son sujet, a été conduit par le R. P. Ange, homme au fait de ces matieres plus que tout autre,

958 MERCURE DE FRANCE.

tre, & qui est déjà connu dans la République des Lettres par d'autres ouvrages. Toutes les augmentations qu'a fait cet habile Editeur, ont grossi si considérablement cette Histoire Genealogique, qu'elle sera en six volumes in folio, au lieu de deux que contenoit la précédente édition.

Le I. volume qui est actuellement sous presse, contiendra la Maison Royale. La Maison de Portugal y est refondue entièrement, & dressée sur les meilleurs Auteurs du Pays.

Le II. volume qui est aussi sous presse sera rempli par l'Histoire des douze anciennes Pairies, &c.

Les III. & IV. volumes sont destinez à l'Histoire de toutes les autres Pairies qui ont subsisté, & qui subsistent à present, &c.

Dans les V. & VI. volumes seront les Senéchaux, les Connétables, les Chanceliers, & les Gardes des Sceaux, les Maréchaux de France, & autres Officiers de la Couronne, ou Grands Officiers de la Maison du Roi, &c. Le tout enrichi de tables generales & alphabetiques.

M. Clairambaut, Genealogiste des Ordres du Roi, est chargé de l'examen de tout l'ouvrage. Et comme un projet aussi étendu

étendu ne peut être exécuté qu'avec une très-grande dépense , on a crû devoir proposer cet ouvrage au Public par souscription. La Compagnie des Libraires qui a entrepris cette troisième édition s'engage de donner tout l'ouvrage en beau , & bon papier , & sur lequel on puisse écrire. Les caractères seront neufs , les I. & II. volumes seront donnés au Public à la fin de Juin 1726. Les autres volumes seront distribués ensuite à deux de dix-huit mois en dix-huit mois.

Cet ouvrage sera imprimé sur deux différens papiers. Le grand papier se vendra à ceux qui souscriront 150. liv. les six volumes , & le petit papier 100. l. il sera payé pour le grand papier en souscrivant la somme de 40. liv. &c. Pour le petit papier il sera payé 25. liv. en souscrivant , &c. Les souscriptions seront ouvertes depuis le premier Avril jusqu'à la fin de Juillet 1725. Le grand papier se vendra à ceux qui n'auront pas souscrit 200. liv. & le petit papier 150. liv. *On délivrera les reconnoissances chez Guill. Cavelier, au Palais, M. E. David, Quay des Augustins. C. Robustel, rue S. Jacques, &c.*

On vient de publier une Feuille imprimée de 4. pages in 4° qui contient le dessein

dessein d'un nouvel Ouvrage , entrepris par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon , Ouvrage qui manquoit à la République des Lettres , & qui interressera particulièrement nôtre Nation. Voici le titre de cette Feuille , & ce qu'elle expose de plus important. **PLAN** d'un Ouvrage qui aura pour titre les **Monumens de la Monarchie Françoisé.**

» Il y a long-temps que j'ai ce dessein
 » en vûë , (c'est l'Auteur qui parle ,) &
 » que j'en connois l'importance & l'uti-
 » lité ; c'est comme une suite de l'Anti-
 » quité expliquée , que je viens de don-
 » ner au Public. Les deux Ouvrages sont
 » de même nature , & l'un commence où
 » l'autre a fini. Le premier a cet avanta-
 » ge , qu'il nous représente des images
 » des temps les plus florissans de la Gré-
 » ce & de Rome ; au lieu que le second
 » nous montre d'abord celles de plus de
 » dix siècles de barbarie. Mais outre que
 » le goût & le génie de temps si grossiers
 » font un spectacle assez divertissant ,
 » l'intérêt de la Nation compense ici le
 » plaisir que pourroient faire des monu-
 » mens d'une plus grande élégance.

» Ce dernier dessein est bien plus diffi-
 » cile à exécuter que le premier ; car
 » quoique ni l'un , ni l'autre n'eut été
 » entrepris jusqu'à présent , on avoit
 » pour

pour le premier de grands recueils imprimés , qui épargnoient bien des recherches ; au lieu qu'il faut ici presque tout tirer des originaux répandus dans le Royaume. Il faut les ramasser de tous côtés , ce qui ne se peut faire qu'avec beaucoup de soin & de dépense , & avoir par tout des correspondans , qui auront bien de la peine à trouver des dessinateurs dans des lieux écartez. Quelque difficile que soit l'entreprise , un Religieux de la Congregation de Saint Maur , dont les Monasteres sont répandus dans toutes les Provinces , a plus de ressources pour l'exécuter qu'un autre. »

Ce sont apparemment ces difficultez qui ont détourné bien d'habiles gens d'un pareil dessein. Il n'est pas possible que de tant de sçavans Hommes qui ont travaillé sur l'Histoire de France , pas un n'ait compris l'utilité de la réunion des images répandues dans tout le Royaume. C'est un si grand secours pour entendre l'Histoire , qu'on se sera sans doute apperçû qu'il nous manquoit. »

Le premier Ouvrage sert à expliquer bien des choses qui se trouvent dans le second. Nous y apprenons d'où nos Rois avoient emprunté la forme du manteau Royal , du Sceptre , du *nimbus*,

» *bass*, ou du cercle lumineux qui ornoit
 » la tête de leurs images. On y trouvera
 » tant d'autres rapports, que bien des
 » gens en seront surpris, & conviendront
 » que l'Ouvrage de l'Antiquité expli-
 » quée devoit marcher devant celui-ci.
 » Je prendrai, au reste, toutes les mesu-
 » res, pour que rien n'échappe à mes
 » recherches, ce que je n'oserois pour-
 » tant me promettre.

» J'espère trouver les mêmes facilitez
 » auprès des personnes qui seront en état
 » de me communiquer les monumens des
 » Provinces, que j'ai éprouvées pour
 » l'Ouvrage de l'Antiquité expliquée &
 » représentée en figures. Bien des gens
 » de distinction se sont fait un plaisir de
 » m'envoyer ce qu'ils avoient de rare &
 » de curieux qui pouvoit entrer dans mon
 » recueil. Je me flatte des mêmes, &
 » peut-être de plus grands secours pour
 » cet Ouvrage beaucoup plus intéressant
 » pour tous les François ; & je ne man-
 » querai pas de faire mention honorable
 » de tous ceux qui auront bien voulu me
 » prêter la main. Le * petit détail que
 » j'en vais faire, & qui n'est pourtant
 » rien en comparaison de tout ce qui en-
 » trera dans cet Ouvrage, ne laissera pas

* Nous renvoyons pour ce détail, qui
 nous meneroit trop loin, à la Feuille imprimée.
 de

de servir à ceux qui voudront me four-
nir ce qui sera à leur portée. «

Je garderai ici le même ordre que
j'ai observé dans l'Ouvrage précédent ;
à cela près , qu'au lieu de la Theologie
profane , qui occupe la première par-
tie , je mettrai les Rois & tout ce qui
regarde la Couronne : car je ne crois
pas que personne s'attende que je dé-
bute ici par un cours complet de Theo-
logie. La seconde classe sera des Monu-
mens Ecclesiastiques : l'Eglise devroit
aller devant tout ; mais nous commen-
çons par la Monarchie , parce qu'elle
renferme l'Eglise , & qu'elle contribue
en bien des choses à sa forme extérieu-
re. La troisième classe contiendra les
usages de la vie , les habits , les maisons ,
les meubles , &c. La quatrième la
guerre , la cinquième les funérailles. «

Ceux qui auront quelques Monumens
à nous communiquer , s'adresseront ,
s'il leur plaît , à Dom Bernard de Mont-
faucon , Religieux Benedictin , à Saint
Germain des Prez. Si les Monumens
ont été gravez , ils lui feront plaisir de
lui en envoyer une estampe , qu'il paye-
ra à leur volonté. «

LETTRE de Madame la Marquise de
Buons à une Dame de ses amies , conte-
nant

nant les motifs de sa conversion , broch.
in 12. à Marseille 1725.

Ce seroit une chose étrangere à nôtre sujet que d'entrer dans le détail de la Maison de Montbrunt , dont sort Madame la Marquise de Buous , nous nous contenterons de dire qu'elle est d'une des plus distinguées de la Provence.

Madame de Buous ayant appris de plusieurs endroits , que Messieurs de la Religion P. R. craignant que sa conversion ne fut un exemple suivi de quelqu'un d'entr'eux , avoient répandu dans le monde qu'elle n'avoit abandonné leur secte , que pour jouir tranquillement du plaisir de n'avoir ses enfans chez elle , a pris le parti de se justifier , en apprenant au Public dans la Lettre que nous annonçons les raisons dont Dieu s'est servi pour la conduire des tenebres de l'erreur à son admirable lumiere.

Madame de Buous ayant été élevée dans la R. P. R. & s'étant mariée dans les sentimens qu'elle avoit succé avec le lait , avoit dans la suite enseigné en secret sa Religion à ses enfans , & pour y mieux réussir , elle professoit & leur faisoit professer la Religion Catholique ; mais en l'année 1713. ayant fait une fausse couche , qui la mit fort près du tombeau , M^{re} de B. fut penetrée de reconnoissance ,
de

de ce que le Seigneur l'avoit redonnée à sa famille, elle ne cessoit, dit-elle, de lui en rendre des actions de grâces; & desirant de lui plaire à l'avenir plus que par le passé, elle commença pour y travailler à faire des réflexions, qu'elle n'avoit faites que très-legerement jusqu'alors, &c. Il me survint, dit-elle, des doutes sur ma Religion, sans que certainement j'eusse rien vû, ni rien oïï qui eut pû les faire naître. Ils étoient fondez sur la nouveauté de cette même Religion, & ils me jetterent dans des troubles qui m'ôterent entierement le repos. Je rapporte ceci, continuë M^e de B. pour faire voir que la verité s'étant fait sentir à moi dans ce temps-là, par elle-même, il n'est pas étonnant que je l'aye connue quand j'ai eu tous les secours necessaires pour m'ouvrir les yeux sur mes erreurs.

M^e de B. eut encore des scrupules sur le passage de Saint Paul, qui dit, que *maudit est celui qui fait une secte à part pour rompre l'unité de l'Eglise*, & sur la réalité de N. S. J. C. dans la Sainte Eucharistie, si clairement exprimée par lui-même, & par l'Apôtre qu'on vient de nommer.

Enfin M^e de B. ayant reconnu plusieurs varietez mal interpretées dans les livres des Protestans, cela l'engagea à quitter en-

F tiere

tièrement leur parti, & à reconnoître la Religion Romaine pour la véritable, & l'unique dans laquelle on puisse se sauver.

Le débit de la nouvelle édition des Conciles du P. Hardouin, qui avoit été suspendu jusqu'à présent, vient d'être permis par un Arrest du Conseil, dont voici la teneur, en date du 21. Avril 1725.

Le Roi ayant été informé que par Commission du Clergé de France, assemblé en l'année 1685. il a été composé par le P. Hardouin, Jésuite, une nouvelle Collection des Conciles, laquelle avoit paru nécessaire pour perfectionner les anciennes Collections, dont les éditions étoient d'ailleurs épuisées; que pour rendre la nouvelle édition de cet ouvrage plus belle & plus correcte, le feu Roi ordonna qu'elle seroit faite en son Imprimerie Royale tenue au Louvre, après avoir été revûe & corrigée par trois Examineurs des plus capables, que Sa Majesté commit à cet effet; qu'après plusieurs années employées à la composition, édition & correction de cet ouvrage, il auroit enfin en l'année 1715. été mis en état d'être donné au public qui l'attendoit avec grand empressement; mais qu'après la mort du feu Roi le Procureur General de Sa Majesté, en son Parlement de Paris, ayant requis que cet ouvrage fut soumis à un nouvel examen, ledit Parlement auroit par différens Arrests des 20. Decembre 1715. 19. Aoust 1719. & 27. Aoust 1721. nommé de nouveaux Examineurs pour proceder audit examen & donner leur avis, pour après avoir été communiqué audit Procureur General, & pris par lui telles conclusions qu'il aviseroit bon être.

être, être par ladite Cour ordonné ce que de raison ; & cependant défenses auroient été faites à tous Libraires & Imprimeurs, & à toutes personnes, de vendre ou débiter aucuns Exemplaires dudit Livre, sous telles peines qu'il appartiendroit, jusqu'à ce qu'autrement par ladite Cour en eut été ordonné. En vertu de cet Arrest lesdits Examineurs ayant procédé à cet Examen & donné leur avis, seroit intervenu audit Parlement un dernier Arrest le 7. Septembre 1722. par lequel, vû ledit avis, il a été ordonné que l'Epître Dedicatoire qui avoit été mise à la tête de cet ouvrage seroit supprimée ; & attendu la difficulté de réformer le surplus de ladite édition, il auroit été permis au Libraire d'en vendre & débiter les exemplaires, à la charge néanmoins de faire imprimer les Arrests rendus par ladite Cour au sujet de ladite édition, & l'avis desdits Examineurs, à la tête de chacun des douze volumes, dont elle étoit composée ; & défenses auroient été faites à tous libraires & Imprimeurs, & à toutes autres personnes, de vendre & débiter aucuns exemplaires dudit Livre sans lesdits Arrests & ledit avis, à peine de trois mille livres pour chacune contravention. Et Sa Majesté s'étant fait représenter lesdits Arrests & ledit Avis ; & étant informée que cet Avis ne meritoit pas moins d'attention & d'examen que l'ouvrage entier de ladite Collection qui en avoit été l'objet, elle auroit jugé à propos de le soumettre à l'examen de personnes les plus capables de porter un jugement sain & impartial sur les Corrections, Notes ou Additions contenuës audit Avis, pour adopter celles qui se trouveroient faites avec juste fondement, & rejeter ou réformer celles qui meriteroient d'être rejetées ou ré-

F ij formées ;

formées ; à quoi les personnes pour ce commises par Sa Majesté ayant travaillé assiduement depuis près de deux ans , auroient reconnu en premier lieu que le Parlement de Paris auroit sans titre & sans pouvoir entrepris d'arrêter & défendre la distribution d'un Livre que le feu Roi avoit fait imprimer dans son Imprimerie Royale , soumise immédiatement à son autorité , ou aux ordres de ceux auxquels Sa Majesté en confie la Direction ; de préposer des Censeurs pour le réformer , contre ce qui a toujours été pratiqué pour les Livres que Sa Majesté juge à propos de faire imprimer sous ses yeux en sadite Imprimerie , & pour lesquels il n'a jamais été requis aucune approbation de Censeurs , ni Lettres de privilege ou permission du grand Sceau ; les Chanceliers & Gardes des Sceaux de France , chargez par Sa Majesté du soin de la Librairie & Imprimerie dans toute l'étendue du Royaume , n'ayant jamais eu ni prétendu aucune Jurisdiction ni inspection sur ladite Imprimerie Royale , qu'à plus forte raison ledit Parlement auroit excédé son pouvoir , en ordonnant que ses Arrêts seroient imprimez à la tête de chacun des volumes de ladite édition , ce qui n'a pû être ordonné que par le commandement exprés de Sa Majesté , auquel cas ledit Parlement en auroit dû faire mention dans son Arrest : & en second lieu que le P. Hardouin auroit omis dans sa Collection plusieurs pieces importantes , qui auroient dû y être inserées comme elles étoient dans les précédentes ; qu'il en auroit inseré d'autres qui en auroient dû être retranchées , aussi bien que des Notes superflües ou peu exactes ; qu'il a fait valoir avec trop d'affectation l'autorité de certains Auteurs reconnus pour être les plus attachez
aux

aux opinions Ultramontaines, & qu'il ne s'est pas expliqué en plusieurs endroits avec assez de précaution sur ce qui peut interesser les maximes du Royaume & les Libertez de l'Eglise Gallicane; mais que si cet ouvrage qui a justement excité l'attention du Parlement, a mérité d'être réformé dans tous ces points, la censure qui en a été faite par les Examineurs commis par les Arrêts dudit Parlement, prévenus d'opinions contraires à l'autorité du Saint Siege la plus legitime & la moins contestée, ne merite pas moins d'être réformée pour maintenir la bonne & saine Doctrine & les veritables maximes du Royaume: que le moyen qui leur a paru le plus convenable à cet effet, étoit de faire composer & imprimer incessamment un volume de Supplement à ladite Collection des Conciles, tant par rapport aux Actes lesquels y ont été omis, quoiqu'ils deussent y avoir place, ou qui n'y ont pas été rapportez ainsi qu'ils devoient l'être, que par rapport à plusieurs Notes qu'il convient de faire sur différentes pieces renfermées dans ladite Collection, & notamment sur la cinquième Table qui merite une attention particuliere; lequel Supplement pourra être redigé très-promptement, par telle personne qu'il plaira à Sa Majesté en charger, & qui en trouvera la matiere toute disposée par le travail qui a été fait en consequence des ordres de Sa Majesté, avec tout le soin & toute l'exactitude que demandoit une semblable matiere: que cependant ils estiment que sans avoir égard aux Arrêts du Parlement de Paris, il doit être permis au Directeur de l'Imprimerie Royale, de vendre & débiter ladite nouvelle Collection des Conciles, sans qu'il soit tenu d'y inserer à la tête de chacun des

douze volumes , ni lesdits Arrêts , ni l'Avis des Censeurs autorisé par celui du 7. Septembre 1722. à la charge par lui de travailler sans relâche à l'Edition dudit volume de Supplement ; & que pour faire connoître au Public que ledit volume de Supplement fera une partie nécessaire de ladite Collection , il sera tenu d'imprimer & insérer à la tête du premier volume de chaque Exemplaire de ladite Collection , l'Arrêt qu'il aura plu à Sa Majesté faire expedier à cet effet. Et Sa Majesté voulant procurer au Public le débit d'un Livre qui est attendu depuis si long-temps , avec les précautions cy-dessus proposées & agréées par Sa Majesté : oûi le rapport , Sa Majesté étant en son Conseil , a ordonné & ordonne qu'il sera incessamment composé , & imprimé en son Imprimerie Royale , un volume de Supplement à ladite Collection des Conciles , dans lequel seront inferez tous les Actes omis dans ladite Collection , & qui doivent y avoir place ; ensemble ceux qui y ont été inferez autrement qu'ils auroient dû l'être , avec les Notes qui ont été ou seront jugées nécessaires sur différentes pieces renfermées en ladite Collection , & notamment sur la cinquième Table ; pour être ledit volume de Supplement distribué au Public , le plus promptement que faire se pourra ; & cependant Sa Majesté a permis & permet au sieur Anisson , Directeur de son Imprimerie Royale , de vendre & débiter les douze volumes de ladite nouvelle Collection des Conciles , en l'état qu'ils sont , comme auparavant lesdits Arrêts de son Parlement de Paris , & sans qu'il soit tenu d'y insérer à la tête de chacun desdits volumes , ni lesdits Arrêts , ni l'Avis des Censeurs autorisé par ladite Cour , lequel demeurera comme non
avenu.

avenu. Et pour faire connoître au Public que ledit volume de Supplement doit faire une partie necessaire de ladite Collection, veut Sa Majesté que le present Arrest soit imprimé & inseré à la tête du premier volume de chaque exemplaire de ladite Collection. Fait Sa Majesté défense au Directeur de son Imprimerie Royale, de recevoir ni reconnoître à l'avenir pour le fait de ladite Imprimerie, d'autres ordres que ceux de Sa Majesté, ou de ceux auxquels elle aura à cet égard confié son autorité. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 21. Avril 1725. Signé, PHELYPEAUX.

Prud'homme, Libraire au Palais, vient de réimprimer *les Mélanges d'Histoire & de Litterature*, par M. de Vigneul Marville, en trois volumes in 12. Cette édition qui est la quatrième doit avoir de grands avantages sur celles qui l'ont précédée; on a eu soin de fondre dans les deux premiers volumes les articles qui composoient le troisième, parce qu'ils y avoient presque tous quelque rapport, & n'en faisoient qu'une espece de supplement; ainsi il a fallu chercher de nouveaux matériaux pour composer un troisième tome; celui qui a pris soin de cette édition, a tâché de ne point s'éloigner de l'idée du premier Auteur de ces *Mélanges*; il est difficile d'entrer dans aucun détail sur un Livre composé d'un

si grand nombre d'articles tous différens les uns des autres. Nous prenons au hasard une réflexion du troisième tome qui nous a paru fort judicieuse.

Lorsqu'on voit, dit le nouvel Auteur, dans les Mémoires publics, dans les Journaux des Sçavans, dans les ouvrages des Académies, & jusques dans les Gazettes, tous les secrets qu'on propose depuis quelques années, pour entretenir la santé, & pour guerir les maladies les plus inveterées & les plus incurables, les différentes machines qu'on dit être inventées pour l'usage & les commoditez de la vie, les pomades excellentes, les eaux propres à entretenir l'embonpoint, la fraîcheur du teint & la beauté, il semble que nous sommes enfin arrivez au temps où personne n'aura d'infirmité que par sa negligence, où tout le monde se portera bien, où les femmes seront parfaitement belles, & paroîtront toujours jeunes, où l'on évitera également les dangers des voitures d'eau & de terre. Cependant il est encore vrai, que les carrosses versent, que les bateaux perissent souvent, que les équipages des vaisseaux, manquant de bonne eau, souffrent infiniment; que le teint des belles se flétrit de très-bonne heure, que les femmes ne sont pas plus belles, & qu'il y en

a encore de très-laidés , que les maladies qu'on auroit crû guerries par ces prétendus spécifiques , recommencent leurs ravages après quelque temps de disparition; que les playes se rouvrent , qu'un grain de petite verole étouffe l'homme le plus robuste. En un mot, qu'on ne vit pas plus long-temps , que lorsque nos peres se servant des remedes ordinaires , & de la nourriture la plus simple , ignoroient les merveilleux secrets qu'on a découverts dans ce siecle , &c. p. 430. t. 3.

LE CHEMIN ASSURE' DU PARADIS , qui consiste dans l'intelligence & la pratique de ces paroles de Jesus-Christ : *si quelqu'un veut venir après moi , qu'il renonce à soi-même , qu'il porte sa Croix & me suive*, S. Luc , chap. 9. vers. 23. Ouvrage très-utile à tous ceux qui vivent en Communauté, ou à ceux qui tendent à la vertu Chrétienne. Traduit de l'Italien. *A Paris , chez Claude-Jean-Baptiste Herissant , rue neuve Nôtre-Dame , 1725. volume in 12. de 504. pages.*

SERMONS du Pere Hubert, Prêtre de l'Oratoire. *A Paris , rue Saint Jacques , chez la veuve Roulland , 1725. 6. vol. in 12.*

Le Pere Matthieu Hubert de la Province

F v

vince

vince du Maine, qui a passé pour un des premiers Prédicateurs de son temps, mourut à Paris dans la maison de Saint Honoré le 22. Mars 1717. âgé de 77. ans. Les trois premiers tomes de ce Recueil contiennent les Sermons pour le Carême. Le quatrième est un Avent ; dans le cinquième & le sixième sont des Sermons sur quelques Mysteres ; plusieurs Panegyriques, des Vêtures, des Professions, & l'Oraison funebre de la Reine Marie-Therese d'Autriche.

LETTRE d'un Theologien à un Ecclesiastique de ses amis, sur la Dissertation touchant la Validité des Ordinations des Anglois. *A Paris, Place de Sorbonne, chez Amaulri, in 8° de 127. pages.*

TRAITE' des Maladies les plus frequentes, & des remedes propres à les guerir, 3^e Edition. *Par M. Helvetius. A Paris, rue S. Jacques, chez le Mercier, 1724. 2. vol. in 8°. de plus de 1000. p.*

LE TEMPLE DE GNIDE. *A Paris, rue S. Jacques, chez Simart, 1725. in 12. de 82. pages. Nous pourrions parler, plus au long de ce petit ouvrage.*

MEMOIRE pour diminuer le nombre
des

M A Y 1725. 975

des Procès. *Par M. l'Abbé de S. Pierre.*
A Paris, rue S. Jacques, chez G. Cavelier, 1725. in 12. de 420. pages.

RE'FLEXIONS, Sentences & Maximes
morales de *M. de la Rochefoucault.* A Paris, chez Ganeau, rue Saint Jacques, 1725.

On trouve dans cette nouvelle Edition les Maximes Chrétiennes qui furent ajoutées dans l'Edition d'Amsterdam en 1705. & qui n'avoient point paru dans l'Edition de Paris en 1714. où étoient les Notes de M. Amelot de la Houffaye, comme elles sont dans celle-ci.

L'ARITHMETIQUE renduë facile à la
pouvoir apprendre sans Maître. *A Paris,*
chez G. Cavelier, au Palais, Claude
Jombert, rue Saint Jacques, P. Maillet,
Quay des Augustins, & G. N. Aubert,
rue S. Estienne d'Egrès, 1725. vol. in
12. de 237. pages, sans l'Avertisse-
ment, la Table, &c.

Le principal dessein de l'Auteur en
composant cet ouvrage, est, dit-il, d'ap-
planir aux commençans toutes les diffi-
cultez qu'ils trouvent ordinairement dans
cette science, & d'en rendre les princi-
pes plus intelligibles qu'ils ne le sont
dans tous les livres qui ont paru jusqu'à
present sur ce sujet. Fvj Pour

Pour faire aisément comprendre le fond , la substance & l'esprit de cette science , il a imaginé sept Tables nouvelles & très faciles : pour la numeration , l'Addition , la Soustraction , la Multiplication & la Division , pour acquérir en peu de temps l'habitude & la facilité de faire promptement toutes sortes d'additions , grandes ou petites , & un livret de Multiplication & Division , dans lequel se trouvent les 4. regles fondamentales , tant en nombres entiers , qu'en nombres rompus ou fractions , avec leurs réductions , & les regles de trois droite , inverse & de compagnie , &c. Il traite de la Multiplication & Division en nombres entiers , enseignant à en faire les preuves à mesure & en même temps , sans pour cela poser un seul chiffre , & sans risquer de se tromper dans les calculs , ni de recommencer jamais aucune regle , ce que personne n'avoit encore enseigné , dit l'Auteur.

INSTRUCTION CHRE'TIENNE sur le danger du Luxe , & des faux prétextes dont on l'autorise , en forme de conference entre un Prêtre & un Seculier. *A Paris , rue S. Jacques , chez Lotin.*

TABLETTES GEOGRAPHIQUES , contenant

tenant un abrégé des quatre parties du monde , leurs bornes , Gouvernemens , Religions , &c. avec un Dictionnaire Geographique. *A Paris , rue S. Jacques , chez Ganeau & Giffart , 1725. in 12.*

MONACHATUS D. Thomæ Aquinatis apud Cassinenses , antequam ad Dominicanum & Prædicatorum ordinem se transferret , &c. *c'est-à-dire* , Dissertation Historique , où l'on montre que S. Thomas d'Aquin a été Moine Benedictin du Mont-Cassin , avant que d'entrer dans l'ordre de S. Dominique. *A Lyon , rue Merciere , chez les freres Bruysset , 1724. in 8° de 88. pages.*

DE FABULA MONACHATUS Benedictini divi Thomæ Aquinatis , &c. *c'est-à-dire* , de la Fable du Monachisme de Saint Thomas dans l'ordre de S. Benoît , pour servir de réponse à la Dissertation Historique , où l'on a entrepris de prouver qu'il avoit été Moine du Mont Cassin avant que d'entrer dans l'Ordre de Saint Dominique. *A Venise , de l'Imprimerie d'And. Mercurio , 1724. in 8° de 96. p.*

HUGO GROTIUS de veritate Religionis Christianæ , &c. *Traité de la verité de la Religion Chrétienne.* Par H. Grotius ,

978 MERCURE DE FRANCE.

tius , avec des Notes de M. le Clerc. A la Haye , chez les freres Vaillant & Prevost , 1724. in 12. de 384. pages.

METHODE PRATIQUE pour converser avec Dieu. *Troisième Édition* , augmentée de plusieurs sortes d'aspirations tirées de l'Ecriture , & mises en forme d'entretiens. Par un Pere de la Compagnie de Jesus. A Lyon , rue Merciere , chez les freres Bruyset , 1724. in 12. de 405. p.

HISTORIA MEDIANI in Monte Vosago , &c. c'est-à-dire , Histoire de Moyen-Moutier dans la Montagne de Vosge , Abbaye de l'Ordre de S. Benoît , de la Congregation de S. Vannes , & de Saint Hidulphe. Par le R. P. Belhomme , Abbé de Moyen-Moutier. A Strasbourg , chez J. Dulseker , 1724. in 4° de 467. pages.

Le Poëme de *Clovis* paroît ici depuis le commencement du mois , imprimé chez Pissot , Quay des Augustins ; il est fort estimé , & a un très-grand débit. Nous en parlerons plus au long.

Bibliotheca Duboisiana , ou Catalogue de la Bibliotheque de feu S. E. M. le Cardinal du Bois , recueillie cy-devant par M. l'Abbé Bignon : imprimé à la Haye ,
chez

Chez Jean Swart & Pierre Deffondt, 1725.
4. vol. in octavo ; & se distribue à Paris chez Gabriël Martin, rue S. Jacques, à l'Etoile.

Bibliotheca Fayana, seu Catalogus Librorum quos ingenti labore congeffit vir illustr. Car. Hieron. de Cisternay du Fay, Prætorianus Centurio : Digestus & descriptus à Gabriele Martin Bibliopola Parisiensi, cum Indice Auctorum alphabetico. *Parisiis, apud Gabr. Martin, viâ Jacobaâ, ad insigne Stella, 1725. vol. in 8°.*

Le même Libraire distribuera des Indicules ou Listes pour la vente en détail de cette Bibliotheque qui se fera au commencement du mois de Juin.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. *** sur le Tombeau, dont il est parlé dans le Mercure du mois de Mars dernier.*

JE ne sçai, Monsieur, si l'Auteur de la Lettre, inserée dans le Mercure du mois passé, au sujet du Tombeau nouvellement découvert au Bourg de Barsac, a une grande connoissance des anciens Tombeaux ; mais la figure de celui dont il est ici question, qu'on voit gravé dans le Mercure, est moins la figure d'un
Tom-

Tombeau, que celle d'une espece de
Bierre antique, usitée quelquefois chez
les Romains. On en voit une semblable
dans la *Rome souterraine* de Bosius, l. 2.
chap. 5. page 33. Au reste je ne vois pas
qu'il y ait de grandes recherches à faire
sur ce Tombeau, puisqu'il n'y a ni écri-
ture, ni hierogliphe, ni aucun autre in-
dice, & personne n'en sçauroit dire au-
tre chose, sinon que c'est une vieille
maniere d'enterrer les morts. Vous sça-
vez, Monsieur, qu'on leur a fait des
Tombeaux servant de Bieres, de diffé-
rentes manieres : tantôt c'étoit une auge
de pierre couverte en dos d'asne, tantôt
c'étoit une espece de Bierre de plâtre,
ou de briques, ajustées comme celles
dont il est parlé dans le *Mercur*. Enfin
en tout cela je ne trouve rien qui soit
digne d'une grande attention ; à moins
que dans la suite & dans le même lieu,
on ne fasse quelque autre découverte
plus considerable. Je suis, &c.

A Paris, ce 20. Avril 1725.

Dans l'Assemblée publique de l'Acadé-
mie Royale des Sciences, du 11. Avril
dernier M. de Fontenelle, Secretaire per-
petuel declara que M. Bernouilly, fils de
l'illustre M. Jean Bernouilly, Professeur
de

de Mathematiques, à Bâle, avoit remporté le prix proposé l'année dernière sur les Sabliers & Clepsidres. Ce prix qui a été fondé par feu M. Rouillé de Meslay, Conseiller au Parlement, est de 2000. liv.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts.

Le Duc de la Force, Pair de France, Protecteur de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, propose à tous les Sçavans de l'Europe un Prix qu'il renouvelle tous les ans, & qu'il a fondé à perpetuité. C'est une Medaille d'or de la valeur de 300. liv. au moins, où sont gravées, d'un côté ses Armes, & de l'autre la Devise de l'Académie. Il sera distribué le premier jour du mois de Mai 1726.

Cette Compagnie, à qui M. le Protecteur laisse le choix du sujet sur lequel on doit travailler, & le droit de décider du merite des Ouvrages qui seront envoyez, avertit le Public qu'elle destine le Prix à celui qui donnera l'hipothese la plus probable *sur le flux & reflux de la Mer.*

L'Académie souhaite de trouver du nouveau dans les Dissertations qu'elle recevra. Il n'est pourtant pas indispensable que

que cette nouveauté soit dans le Système , peut-être le vrai a-t'il été déjà présenté , & n'a-t'il été méconnu que faute d'avoir été rendu évident. Mais si un Auteur adopte une hypothèse déjà connue , il faut du moins qu'il en augmente la vrai-semblance par de nouvelles preuves fondées sur des raisonnemens solides , sur des expériences & sur des observations.

Dans la conférence publique du premier jour du mois de Mai , on fait la lecture de la Piece qui a remporté le Prix. Quand elle est trop longue , on n'a le temps que d'en lire des lambeaux. Cela est peu satisfaisant pour le Public & pour l'Auteur. Dans la vûë d'y remédier , on prie ceux qui se trouveront obligés par l'abondance de la matière , de donner une grande étendue à leurs Dissertations , d'y ajouter séparément une espèce d'abrégé ou d'extrait de leur Ouvrage , dont la lecture , qui ne doit durer que demie-heure au plus , puisse donner une idée suffisante du Système & des preuves. La Dissertation préférée n'en sera pas moins imprimée tout au long.

Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin , elles ne seront reçûes que jusqu'au premier jour de Janvier prochain inclusivement. Celles qui arriveront plûtard n'entreront pas

pas en concours. Au bas des Differtations il y aura une Sentence, & l'Auteur dont l'Académie veut absolument ignorer le nom jusqu'à ce qu'elle ait donné son jugement, mettra dans un Billet séparé & cacheté, la même Sentence avec son nom & son adresse.

Ceux qui enverront leurs Ouvrages, les adresseront à Messieurs de l'Académie Royale de Bordeaux, ou au sieur Brun, Imprimeur de cette Compagnie, rue Saint James. On aura soin de faire affranchir de port les paquets, sans quoi ils ne seront pas retirés du Courier. A Bordeaux le premier Mai 1725.

On apprend de Londres que le Docteur Maubrai a présenté à la Princesse de Galles son Traité, intitulé *le Medecin des Femmes*, & que M. Pearce a aussi présenté au Prince de Galles, un Livre, intitulé *les Loix & Coutumes des Mines d'Etain dans les Comtez de Galles & de Devon*.

Le 6. de ce mois on fit l'inoculation de la petite verole à la Princesse Louïse, dernière fille du Prince de Galles, qui n'a pas encore six mois accomplis; quelques jours auparavant on avoit fait la même operation aux deux fils aînez, & à la fille aînée du Duc de Rutland.

La

La Machine nouvellement inventée à Londres par M. Newsham , ou Pompe pour éteindre le feu , jette chaque minute par un tuyau d'environ trois pouces de diametre à 120. pieds de distance , environ 680. pintes d'eau , ce qui est capable d'éteindre un grand incendie. Tout le corps de la Machine n'occupe que trois pieds de largeur , cinq en longueur , & autant en hauteur. S. M. Br. a vû cette Machine , & en a paru très-contente.

On apprend de Rome que le 9. Avril dernier on débarqua à la Douane un Poisson d'une grosseur extraordinaire , qui avoit été pris entre Palo & Fiumicino , dont la tête qui fut portée aux Conservateurs du peuple , pesoit 284. livres , le Poisson entier pesoit 1200. livres.

M. Pierre Mignard d'Avignon , Peintre ordinaire de feuë la Reine Marie-Therese d'Autriche , membre de l'Académie Royale d'Architecture , Chevalier de l'Ordre de Christ , est mort à Avignon le 10. Avril 1725. âgé de quatre-vingt-cinq ans , étant né le 27. Fevrier 1640. Il étoit fils de Nicolas Mignard , & neveu de Pierre Mignard , premier Peintre du Roi ; il a exercé pendant toute sa vie la Peinture & l'Architecture avec beaucoup de réputation. II

Il a laissé plusieurs Tableaux de sa main , & divers desseins originaux de Raphaël , du Carrache , & d'autres grands Peintres , plusieurs belles copies d'après les meilleurs Maîtres , peintes par Nicolas Mignard , son pere & par lui , & un très-grand Recueil d'Estampes. Ses heritiers qui résident à Avignon , donnent avis au Public qu'ils sont dans la volonté de vendre lesdits Tableaux , Desseins & Estampes.

Le sieur Comtoy de Befançon , Horlogeur , demeurant à Paris , proche la Porte S. Antoine , a inventé une machine , appelée *Hanriette* , qui peut être utile à plusieurs choses ; entr'autres pour monter une piece d'artillerie au haut d'une montagne , pour élever une cloche à un clocher , pour faire moudre un Moulin sans eau & sans vent , pour faire marcher un Carosse sur un chemin uni sans le secours d'aucun animal , pour pomper de l'eau , faire jouer des fontaines , jets-d'eau , &c. pour faire aller des batteaux contre le courant des rivières , &c. Cette machine que l'Auteur assure avoir été examinée , & approuvée par M^{rs} de l'Académie des Sciences , n'est pas d'une si grande dépense que la gruë , & se peut transporter partout où l'on veut.

L'Ar-

L'Armorial de la Province de Normandie, annoncé dans le dernier *Mercur* page 774. est du sieur Jacques Louis Chevillard, fils, qui demeure rue neuve Nôtre-Dame, à la Providence, & non pas du sieur Chevillard, pere. M. de Clairambault n'a eu aucune part à cet ouvrage.

A R I A.

Sento brillarmi in sen,
Caro adorato ben,
L'anima amante;
Se mi concede Amor
L'impero del tuo cor
Io son regnante.
Sento, &c.

Nous avons promis le mois passé de donner dans le Journal de ce mois une Relation détaillée de la dernière assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous nous acquitterons de cette promesse dans les deux volumes du mois prochain.

SPEC.

15.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

A handwritten musical score on aged, slightly stained paper. The score is written on five staves. The first staff begins with a treble clef and a common time signature (C). The second staff continues the melody with a treble clef and a common time signature. The third staff features a treble clef and a common time signature, with the lyrics "con, w con regnan..." written below the notes. The fourth staff continues the melody with a treble clef and a common time signature. The fifth staff concludes the piece with a treble clef and a common time signature. The paper shows signs of age, including discoloration and a small tear at the bottom right corner. A library stamp from "THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY" is visible in the upper right corner, and a finger is visible at the bottom left corner.



A...man...te.
Forte.



S P E C T A C L E S.

LA BELLE-MERE, Comedie, *par M. Dancourt*, lequel a enrichi la Scene Françoisé de quantité d'ouvrages qui sont restez au Theatre, & qu'on voit encore tous les jours avec plaisir. Quoique celui-ci n'ait pas eu une grande réussite, on peut dire que c'est un de ceux qui lui font le plus d'honneur, par la maniere legere & vive dont il est dialogué & versifié. Le Public a trouvé qu'il n'y avoit pas assez d'action dans cette Piece, & que le dénouement n'en étoit pas heureux. On en pourra juger par cet Extrait,

A C T E U R S.

Argan. *Le sieur Duchemin.*

Climene, femme d'Argan, en second
des nœces. *La D^{lle} Lamotte.*

Clitandre, fils d'Argan d'un premier
mariage. *Le sieur Dufresne.*

Erasme, fils de Climene du premier lit.
Le sieur Quinault.

Angelique, Pupille d'Argan. *La D^{lle}
Labat.*

Damis,

988 MERCURE DE FRANCE.

Damis, frere de Climene. *Le sieur du Breuil.*

Belise, Tante d'Angelique. *La Dlle du Chemin.*

Lifette, Suivante de Climene. *La Dame des Hayes.*

Carlin, Maître de Musique. *Le sieur Armand.*

Bastien, Maréchal des Logis. *Le sieur le Grand, pere.*

Griffon, Notaire. *M. Lavoye.*
&c.

ARGUMENT.

Voici en quoi consiste l'action de la Comedie de la Belle-Mere. Une femme à qui l'Auteur donne le nom de Climene, sans biens & sans naissance, & veuve d'un premier mari, qui ne lui a laissé pour toute succession qu'un fils aussi peu favorisé de la nature que de la fortune, épouse en secondes nœces un homme riche, qui a déjà eu d'un premier mariage un fils qui doit heriter d'un bien très-considerable, & dont les inclinations ne le rendent pas indigne des richesses qui lui doivent échoir en partage. Climene en épousant ce second mari qui s'appelle Argant, forme le dessein de faire tomber sur la tête de son propre fils, la riche succession qui doit naturellement appartenir

tenir à son beau-fils. Il ne lui est pas difficile de parvenir à ses fins, Argan est un homme très-paresseux, & très-subordonné aux volontez de sa femme. Les deux enfans sont élevez par une nourrice qu'elle a mise dans ses interests ; cette femme qu'on appelle Perrette se prête à la fourberie ; les enfans changent de nom, celui d'Argan, qui s'appelloit Erasme, est appelé Clitandre, & celui de Climene, de Clitandre qu'il étoit, devient Erasme. La nourrice vient à mourir ; & agitée des remords qui se font ordinairement sentir dans ces derniers momens, elle fait un Testament de mort, par lequel elle declare son crime de supposition. Cette supposition fait le nœud de la Piece, & le Testament de mort en fait le dénouement.

On sent bien par ce petit argument que le sujet ne fournit rien de plaisant, & qu'il seroit plus propre à faire une Tragedie qu'une Comedie. L'Auteur n'a pas laissé de le traiter aussi comiquement qu'il étoit possible, & nous a laissé à douter si quelque autre y auroit mieux réussi que lui. Il y a mis un épisode qui marche assez bien, & il a arrangé son plan, & distribué ses Scenes en homme qui entend parfaitement le Theatre. La Belle-Mere ne se contente pas d'avoir frustré le legitime heritier d'une riche succes-

G sion ;

sion, pour la faire tomber sur la tête de son fils, elle veut encore lui faire manquer un mariage qui lui doit apporter cent mille écus. Quoiqu'il ne passe que pour le beau fils d'Argan, & que sous ce nom il n'ait presque rien à prétendre du côté de la Fortune, les belles qualitez dont la nature l'a doué, soutenuës des bontez que son prétendu beau pere a pour lui, lui ont fait faire son chemin dans le service; il est Capitaine, & prêt à devenir Colonel, tandis que le fils de Climene vit dans l'obscurité & dans l'indolence par les mauvaises inclinations que la nature lui a données, & que l'éducation n'a pû vaincre. Une jeune fille nommée Angelique, dont Argan est le Tuteur, est destinée au premier. Argan qui par la force du sang a plus de tendresse pour lui, que pour celui qui passe pour son fils, a consenti avec plaisir à un mariage qui doit le dédommager des refus de la Fortune. Belise, Tante d'Angelique y a donné aussi son consentement, & Angelique qui aime aussi tendrement l'époux qu'on lui veut donner, qu'elle en est aimée, fait son bonheur de rendre son amant heureux. La Belle-Mere veut renverser un projet, dans lequel on ne la pas consultée; elle veut absolument que son beau-fils renonce au mariage proposé,

ou

on en est d'autant plus surpris, que ce beau-fils passe pour son fils, & par-là elle ne paroît rien moins que Belle-Mere, quoiqu'elle en soit une des plus méchantes qu'il en fut jamais. Le mensonge ne lui coûte rien pour broüiller Clitandre avec Angelique; elle fait d'abord entendre que Clitandre aime ailleurs, & qu'il s'est engagé d'honneur à épouser une Demoiselle qu'il a vûë à Metz, & à laquelle il s'est attaché, de maniere à ne pouvoir lui manquer de foi, sans s'exposer au ressentiment de toute sa famille, très-distinguée par sa Noblesse. Ce premier artifice n'étant appuyé sur rien tombe de lui-même; un éclaircissement entre les personnes intéressées suffit pour le rendre inutile. Le dernier auquel Climene a recours, ne tient gueres plus que le premier, parce qu'il n'est pas mieux fondé. Climene, qui comme nous l'avons déjà dit, a pris beaucoup d'ascendant sur le pacifique & le paresseux Argan, lui persuade que tout est raccommodé, & qu'Angelique consent à renoncer à celui qu'elle avoit choisi pour époux, pour épouser celui qu'elle veut lui donner, c'est-à-dire, le prétendu beau-fils de Climene. Argan qui n'aime pas le bruit est ravi d'un raccommodement qui lui va épargner des soins, dont

sa parette ne ſçauroit ſ'accommoder. Climene fait dreſſer un contrat de double mariage. Eraſte, ſon veritable fils, doit épouſer Angelique, & Clitandre ſon beau-fils eſt deſtiné à Belife, Tante d'Angelique. Le caractère de cette dernière eſt tel que Climene le peut ſouhaiter pour en diſpoſer au gré de ſes deſirs; elle eſt d'abord amoureuse d'un Maître à Chanter qui s'appelle Carlin; de ce premier amour elle paſſe à celui que Climene lui inſpire pour Clitandre. C'eſt un joli homme, un Officier, & tel enfin qu'elle n'auroit oſé ſe flatter d'en devenir la femme: en faut-il davantage pour lui faire oublier M. Carlin? Argan ſigne aveuglement ce contrat de mariage, auquel il croit que toutes les parties ont donné un plein conſentement. Il eſt bientôt éclairci du contraire; mais ſa ſignature n'ayant pas été ſuivie de celle des perſonnes qu'on veut unir malgré elles, ce beau projet de Climene doit tomber de lui-même. Quoique ce projet ne ſoit pas trop bien conçu, l'Auteur ne laiſſe pas d'en tirer partie, en faiſant retomber l'artifice ſur celle qui l'a tramée. En effet, le Teſtament de mort qui ſurvient déconcerte la fauſſe prudence de Climene, le Contrat qu'elle a ſigné ſubſiſte tout entier, Clitandre devenu Eraſte, & Eraſte deve-

devenu Clitandre , épousent celles qui leur sont destinées par le Contrat.

Voilà quelle est la Comedie de la Belle-Mere , qui auroit eu un meilleur succès , si le sujet avoit répondu à l'habileté de la main qui l'a traité. En voici quelques vers qui pourront justifier ce que nous avançons , & que les connoisseurs ont senti.

ACTE PREMIER.

SCENE I.

Damis , frere de Climene ne peut comprendre comment sa sœur peut s'opposer à un mariage qui doit rendre heureux Clitandre qui passe pour son fils. Voici comme l'Auteur les fait dialoguer.

Damis.

Mais cependant , de grace ,

Dites-moi , c'est le point qui le plus m'embarasse ;

Il s'offre pour Clitandre un établissement ,

De ceux dont il dépend nous avons l'agrément ;

Votre époux est Tuteur d'Angelique , & sa Tante

M'a promis comme lui.

Climene.

C'est une vaine attente.
 La Tante & le Tuteur sont fort bien disposez ;
 Mais j'ai des sentimens tout-à-fait opposez.

Damis.

Oh ! parbleu, c'en est trop , le courroux me
 transporte ;
 C'est montrer pour un fils une haine trop
 forte.

Climene.

Mon fils m'est cher , Monsieur , je vous l'ai
 déjà dit ;
 Mais Monsieur mon époux auroit perdu l'es-
 prit ,
 S'il souffroit que Clitandre épousât Angelique,
 Il faut choisir pour elle un heritier unique.

Damis.

Votre beau-fils.

Climene.

Fort bien , vous l'avez deviné.

Damis.

Ma soeur !

Climene.

De mon projet vous êtes étonné.
 Il est , vous le voyez , de bonnes Belles-Meres.

Damis.

Damis.

Oùï, je le vois, il est de maudits caractères,
 Que de former lui seul le Diable se mêla,
 Et par malheur pour nous vous êtes de ceux-
 là, &c.

Voici d'autres Vers dans la troisième
 Scene qui peignent le caractère d'Argan
 avec autant de legereté qu'on en puisse
 mettre dans une exposition.

Argan.

... Je m'ouvre à vous, gardez qu'elle le sça-
 che,

Car pour faire du bien il faut que je me cache;
 Mais je veux vivre en paix, & crains de me
 fâcher,

Et j'aime cent fois mieux encor me relâcher
 De ce que je voudrois, & cela par paresse,
 Passion dominante en moi, non par foiblesse;
 Je n'en ai point du tout pour elle; cependant
 Cette femme a sur moi pris un tel ascendant,
 Que tout le monde ici croit qu'elle est la
 Maîtresse,

Et que je ne suis rien, moi.

Damis.

Le tout par paresse.

G iiij *Argan.*

Argan.

Justement.

Damis.

Devenez un peu moins paresseux ,
Faites-vous obéir , & dites , je le veux.

Deux mots. , . . .

Argan.

Ce ne sont pas les termes que j'évite ;
Deux mots sont bien aisez à dire ; mais la suite ?

Damis.

Eh bien la suite !

Argan.

Oüi, dis-je, il faudra disputer.

Damis.

Hé ! vous disputerez.

Argan.

Crier & s'emporter.

Damis.

Oüi.

Argan.

Mais je mourrois moi d'une pareille aubade ,
Et ma femme un moment n'en seroit pas ma-
lade , &c.

Nous

Nous avons crû que le lecteur après avoir entendu parler Argan & Climene separément dans le premier Acte, ne seroit pas fâché de les voir dialoguer ensemble dans le second.

ACTE II. SCENE I.

Climene.

Monfieur, point de repliche,
Avec Eraſte il faut marier Angelique;
Que, les cent mille écus, la fille ſoient pour
lui,
Et que tout cela ſoit conclu dès aujourd'hui.

Argan.

Mais, Madame, après tout, j'ai donné ma parole.

Climene.

Elle n'a point encor paſſé par mon contrôle.

Argan.

Eh bien ! ſuis-je chez-moi le Maître, s'il vous plaît ?

Climene.

On ne peut m'accuſer d'agir par intérêt.

Argan.

Non. V u faites ſur moi retomber tout le
blanc.

G v *Cli-*

Climene.

Un mari bien sensé ne fait rien sans sa femme.

Argan.

Et la femme fait tout , le mari ne fait rien.

Climene.

Et la femme en ce cas & le mari font bien.

Argan.

Voilà pour un menage un fort joly système !

Climene.

Voilà comme je pense , il faut penser de même.

Mais vous ne sçavez pas jusqu'où Monsieur
mon fils

Pousse l'impertinence, il arrive à Paris.

Argan.

Il fait bien. Je l'en aime encore davantage.

Climene.

Je ne crois pas qu'il soit fort content du
voyage.

Mais de qui pour le faire a-t'il eu de l'argent ?

Argan.

De moi.

Climene.

Quoi ? de vous

Argan.

Argan.

Qui.

Climene.

Le soin est obligeant.

Mais pourquoi, s'il vous plaît, m'en avoir fait mystere ?

Argan.

Afin de n'être pas détourné de le faire.

Climene.

Tampis vraiment. Monsieur, je devrois l'avoir sçu.

Argan.

Si vous l'aviez appris, il n'en auroit point eu.

Climene.

Pour cela, non vraiment.

Argan.

Vous voyez bien, Madame,

Qu'il ne faut pas toujours prendre avis de sa femme.

Climene.

Oh ! je le renverrai sur le champ, sans éclat.

Argan.

Comme vous l'entendrez, entre vous le débat.

G vj

Climene.

Climene.

A vos traits imprudents, je suis toujours en
bute.

Argan.

Adieu, c'est le moyen d'éviter la dispute ;
Vôtre fils vient, il a de l'argent, mon aveu,
C'est à lui de tirer son épingle du jeu.

On juge assez par ces morceaux de
Scenes combien il doit avoir de beautez
de détail dans cette Piece. Nous finirons
cet Extrait par quelques portraits qui y
sont répandus. En voici trois ou quatre
dans une seule Scene. C'est la seconde du
quatrième Acte ; elle se passe entre Ar-
gan & Erasle, en presence de Clitandre.

Argan.

Clitandre est Colonel d'un fort beau Regi-
ment.

Erasle.

Volontiers, Colonel, Capitaine, Anspessade,
Tout cela m'est égal. Je suis ravi pourtant
Qu'il se pousse à la guerre, & qu'il aille en
avant.

Mais l'a-t'il de plein droit ? ou s'il en fait
l'emplette,

Je ne fais pas cas, moi, des emplois qu'on
'ache.e.

Argan.

Argan.

Quand le merite en fait obtenir, l'agrément....

Erasme.

Le merite , voilà de beaux contes vraiment ;
Monsieur , à prix d'argent une Charge achetée,
Est sur l'ancien merite une place emportée.

Argan.

C'est l'usage aujourd'hui , l'on n'en fait point
façon.

Erasme.

Oùï , c'est l'usage , mais l'usage n'est pas bon.

Argan.

Vous voulez réformer & la Cour & la Ville.

Erasme.

Je n'aime point à prendre une peine inutile.
&c.

Un peu plus bas Argan parle ainsi à Erasme.

Argan.

Tu n'as qu'à dire un mot, veux-tu que je t'achete

Quelque Charge aussi ?

Erasme.

Moi ? non , ma fortune est faite.

Argan.

Argan.

J'aimerois à te voir avec un hausse-cou ,
Une pique à la main.

Erasme.

Je ne suis pas si fou.

Je ne me trouve point de talent pour la guerre,
Et crains un coup de feu plus qu'un coup de
tonnerre.

S'avance qui voudra dans le métier de Mars ;
Pour moi , je ne veux point en courir les ha-
zards.

Argan.

Fais toi donc Medecin. C'est un Art bien utile,
Qui ne déroge point.

Erasme.

Non , quand on est habile ;
Mais qui dit Medecin souvent dit ignorant.

Argan.

On peut se rendre habile avec les soins qu'on
prend.

Erasme.

Hé ! qui diantre aujourd'hui voulez-vous qui
les prenne ?

On n'a garde vraiment , cela fait trop de peine ;
Puis, de quoi serviroient cette peine & ces soins ?
Tout

Tout ignorant qu'on est, on n'engage pas moins.

Argan.

C'est un bien mal acquis.

Erasme.

Dans le temps où nous sommes,
Cen'est que l'intérêt qui gouverne les hommes.
Et comme la plupart n'ont honneur, ni vertu,
Un écu mal acquis est toujours un écu, &c.

Il faut avouer que l'Auteur a tant d'esprit qu'il en devient prodigue, & qu'il met dans la bouche d'Erasme des traits de critique qui sont au-dessus de son caractère; mais à cela près on ne peut guère dialoguer plus vivement, & plus légèrement qu'il fait dans toute la Pièce.

Au reste, si les traits de satire que nous venons de citer perdent leur prix, dans la bouche d'où ils partent, & d'où ils ne devroient pas partir, il n'en est pas de même de ceux qu'on va voir. Ils sont extraits de la septième Scene du second Acte. Cette Scene est entre Erasme & Lisette.

Lisette.

Si par mes sentimens vous vous déterminez...

Erasme.

Erasme.

Oùï, je vous le promets, décidez, ordonnez.

Qu'est-ce qui vous convient? faites le moi
connoître;

Et je vous ferai, moi, ce que vous voudrez
être.

Lisette.

Mais la gloire pour vous a, je crois, peu
d'attraits..

Erasme.

On m'a dit qu'elle étoit fort laide à voir de
près.

Lisette.

Je haïs ainsi que vous le tumulte des armes.

Erasme.

Et la Robe à mes yeux n'a gueres plus de
charmes.

Lisette.

Vous avez bien raison, vous iriez aujourd'hui

Vous fatiguer l'esprit des affaires d'autrui?

Décider au hazard, comme on fait d'ordinaire,

Sur le rapport trompeur de quelque Secrétaire,

Ou dans une audience, ou rêveur, ou distraits

Sur un fait mal compris décider du bonnet?

D'un plaidur bien fonlé couper souvent la
go ge?

Adju-

Adjuger à François ce qui doit être à George ?
Donner à l'un raison , quand ils ont tort tous
deux ,

Rendre à force d'Arrests mille gens malheu-
reux.

Achete qui voudra la charge de le faire ;
Vous ne feriez pas bien d'y mettre votre en-
chere.

Erasme.

La Cour me plairoit mieux.

Lisette.

Eh ! que faire à la Cour ?

Aboyer les emplois , & mentir tout le jour ?
Estimer par devoir ? louer par hyperbole ?
Encenser la Fortune ; & s'en faire une idole ,
Des sentimens d'autrui faire toujours les siens.

Erasme.

Non , je suis pour cela trop satisfait des miens.

Lisette.

Auriez-vous du penchant pour choisir la fi-
nance ?

Erasme.

Ce seroit le parti le meilleur que je pense.

Lisette.

Mais comme un autre , il a son dégoût , son
retour , Et

Et ne vaut gueres mieux que la Robe & la Cour.

Vous vivez largement, chacun vous porte envie,

Vous goûtez à loisir les plaisirs de la vie ;

Grande chere & bon feu , toujours en pleint repos :

L'argent de toutes parts vient chez-vous à grands flots ,

Et sans qu'aucun chagrin vous altere & vous ronge ,

Vous vous en remplissez comme d'eau fait l'éponge ;

Mais lorsque vous croyez votre fortune à bout ,

Elle vous le paroît , & ne l'est point du tout ;

Par quelque éponge seche on la voit recherchée ,

Et vous devenez , vous , une éponge sechée.

Le Lecteur n'avoiera-t'il pas que ce sont-là de vrais traits de Comedie , & que celle-ci auroit eu un meilleur succès , si ces traits-là avoient été répandus sur un sujet plus heureux ?

Les Comediens Italiens ont remis au Theatre *le Jaloux* , Comedie en trois Actes , jouée en Decembre 1723. dans la

sa nouveauté. Nous avons donné un Extrait de cette Piece dans le 1. volume de nôtre Mercure de Decembre 1723.

Les Comediens François ont reçu depuis peu deux Pieces nouvelles ; sçavoir , *Zorobabel* , Tragedie , & le *Bey d'Alger* , Comedie en trois Actes & en vers.

Les Comediens Italiens donnerent le 20. Avril une nouvelle Comedie , intitulée *les huit Mariannes*. Cette Piece fut assez bien reçûe du Public ; nous n'en donnerons pas un Extrait détaillé , de peur de nous rendre complices des affronts qu'on fait , ou qu'on prétend faire aux meilleurs ouvrages. Par le titre seul des huit Mariannes on comprend bien qu'on veut tourner en ridicule tous ceux qui ont traité ce sujet , sans en excepter même ceux qui y ont réussi.

La Piece est allegorique & fait honneur à l'imagination de son Auteur. La Scene est dans le Serrail du Grand Seigneur ; ce Grand Seigneur est le Public. Les Pieces de Theatre tant anciennes que Modernes , sont ses Sultanes favorites ou disgraciées. Apollon est l'Eunuque qui a soin d'en peupler son Serrail , & tout Dieu qu'il est , on le traite avec assez de mépris ; l'Auteur ayant voulu sans doute
nous

1009 MERCURE DE FRANCE.

nous faire connoître par-là que les meilleurs Poètes ne sont que *les Esclaves nez de quiconque les achete*. Apollon envoie au Sultan Public, jusqu'à huit Mariamnes. Sçavoir, celle de Tristan, une qui n'a point paru, deux qui ont été jouées sur le Theatre François, & les quatre qu'on a vûes sur le Theatre de la Foire. Le parterre n'a pis trouvé bon que ces quatre dernieres vinssent grossir le nombre, parce que son équité ne sçauroit souffrir les doubles emplois. Le Sultan Public à qui toutes ces Mariamnes sont présentées, les chasse ignominieusement de son Serrail, & leur défend d'en approcher jamais; cet ordre absolu n'empêche pas que celle qui vient de réussir n'y rentre; le Sultan ne peut se défendre des nouveaux charmes qu'elle fait briller à ses yeux; la Piece finit par ces deux vers parodiez, que le Sultan dit à sa nouvelle favorite.

Vous aurez mon estime :

Quelques réflexions pourroient vous en priver ;

Mais je n'en ferai point pour vous la conserver.

Le Samedi 19 de ce mois les mêmes Comédiens donneront la premiere représentation

sentation d'une petite Comedie en vers que le Public applaudit , & qu'il va voir avec empressement. C'est une deuxième Parodie critique de la nouvelle Tragedie de *Mariamne* , intitulée le *Mauvais Mesnage*. Elle a paru fort ingenieuse. Nous ne manquerons pas d'en donner un Extrait détaillé , pour mettre le lecteur en état d'en juger.

Le même jour 19. les Comediens François cessèrent *Mariamne* après 18. representations , pour la redonner l'hyver prochain. Ils doivent jouer aussi une Parodie de cette Tragedie , dont nous parlerons quand elle aura paru.

M. de la Motte de l'Académie Française , a fait une Tragedie d'Oedipe que les Comediens François ont reçue le 27. de ce mois. On dit que c'est le meilleur ouvrage de cet illustre Auteur.

Le 4. Mai, l'Académie Royale de Musique donna la douzième & dernière representation de *la Reine des Peris* , dont nous avons parlé assez au long dans notre précédent Journal. On reprit le Dimanche suivant *Armide* , & le Mardi 8. on representa *Thetis & Pelée* pour les Acteurs ; on a repris la même Piece le 22. qu'on joue actuellement en attendant

1010 MERCURE DE FRANCE.

dant *les Elemens* , Balet dansé par le Roi dans son Palais des Thuilleries , en Decembre 1721. La Musique est des sieurs de la Lande & Destouche, Surintendans de la Musique du Roi; nous avons donné un Extrait du sujet de ce Balet dans nôtre Mercure de Janvier 1722. le sieur Roy en a fait le Poëme.

La D^{lle} Hermance a paru trois fois dans le rôle d'Armide, & a été extrêmement applaudie; elle l'a même été par M^{lle} Rochoys. Le Public ne nous sçaura pas mauvais gré, sans doute, de saisir cette occasion, pour lui parler de cette celebre Actrice, qui a toujours un goût infini pour le chant & la belle déclamation. Elle jouit d'une pension de 1500. livres de l'Académie Royale de Musique.

Mad: Therese le Noir, épouse de M. Carton Dancour, est morte à Paris le 11. de ce mois, âgée d'environ 64. ans. Ça été une des plus belles femmes & des meilleures Actrices du Theatre François, qui dans un âge assez avancé jouoit encore les rôles d'Amoureuses Comiques avec beaucoup de grace & de finesse. Elle avoit quitté le Theatre en 1720. Elle étoit sœur du sieur de la Torilliere, si cheri & si estimé du Public.

On

On a appris depuis peu que la Dlle Gauter, Comedienne dans la troupe du Roi, qui quitta le Theatre il y a environ deux ans, se retira d'abord aux Ursulines de Pont-de-Vaux en Bresse; elle alla ensuite à Lyon, & entra dans le Monastere des Religieuses de la Visitation; mais sa pieté n'étant pas encore satisfaite, l'austerité des Carmelites de la même Ville lui parut plus convenable. Elle en prit l'habit il y a quelques mois, & elle y vit avec une grande édification.



NOUVELLES DU TEMPS.

TURQUIE.

LE Grand Visir a promis aux Ministres des Puissances Catholiques de faire maintenir les Religieux de leur Communion dans le libre exercice de leur Religion, tant en Turquie que dans la Terre Sainte, & d'empêcher qu'ils ne soient insultez par les Arabes.

Quatorze mille hommes de recrue nouvellement levez en Natolie, doivent joindre l'armée Othomane qui est en Perse, qu'on dit être de 23000. Janissaires, & de 14000. Spahis.

On a reçu avis de Bagdat que Miry-Mamouth s'étoit emparé des passages d'en deçà de la Georgie; qu'il en avoit écrit aux Princes de cette Province, pour les engager à prendre

dre les armes en sa faveur ; mais qu'ayant été instruits des desordres affreux que commettent les Troupes de cet Usurpateur, ils en avoient eu tant d'horreur, que bien loin de se joindre à lui, ils avoient renvoyé son Emissaire, après lui avoir fait couper le nez & les oreilles.

Le 20 Mars dernier il nâquit un Prince au Serrail, fils du Sultan regnant. Cette naissance fut d'abord annoncée par un grand bruit de canon & de mousqueterie, elle fut notifiée le lendemain aux Ambassadeurs, & autres representans, par des Agas, accompagnés de Choadars, auxquels on a coutume de donner quelques presens. Il y a eu à cette occasion des illuminations pendant trois nuits consecutives à Constantinople qui ont été précédées par de grands divertissemens publics.

Les Lettres de Constantinople ajoûtent que le Grand Seigneur a pris la résolution d'entretenir désormais des Ministres dans les Cours des Princes Chrétiens qui en envoient à la Porte, & qu'il avoit déjà nommé un Résident à la Cour de Vienne.

Le fils aîné du Grand Seigneur est dangereusement malade. Le Mufti a ordonné des prières publiques dans toutes les Mosquées de Constantinople, pour demander à Dieu la conservation de ce Prince, pour lequel S. H. a beaucoup de tendresse.

Le Vaisseau qui part tous les ans de l'Archipel, pour transporter dans la Palestine les Chrétiens des Provinces voisines de l'Empire Othoman, a fait naufrage à la hauteur de l'Isle de Chypres, & de 600. Pelerins dont il étoit chargé, il n'y en a eu que onze qui ont eu le bonheur de se sauver.

Russie.

LE 16. Fevrier les principaux habitans de Moscou s'étant rendus au Château du Kremlin, la Regence leur notifia la mort du Czar, & l'avènement de la Czarine au Trône de Russie. On leur fit prêter ensuite le même serment de fidélité que les troupes de la garnison avoient prêté la veille. L'après-midi les Principaux du Clergé vinrent prêter le serment, & vers le soir on donna la liberté à 20. prisonniers des plus considérables, du nombre desquels a été excepté le jeune Prince Gagarin, dont le pere a été Gouverneur de Sibirie.

On apprend de Petersbourg que la Czarine a donné des ordres pour faire venir d'Italie le marbre dont on a besoin pour le magnifique tombeau qu'elle veut faire ériger au feu Czar son époux. Elle doit aussi lui faire ériger une Statue au milieu de la Place de S. Pierre & S. Paul, à Petersbourg, sur le piedestal de laquelle les plus belles actions de ce Prince seront tracées.

Cette Princesse a fait publier une Ordonnance qui réduit de 74. à 70. Kopecs, (a) la capitation annuelle qui est établie dans toutes les Provinces de sa domination, avec défense à ceux qui sont préposés pour la recette de ce droit d'en percevoir un plus considérable, sous peine des Galeres perpetuelles, & même de la vie.

Le Gouverneur d'Astracan a écrit que Miry-Mamouth faisoit des préparatifs extraordinaires pour la campagne prochaine; qu'on n'avoit pu encore penetrer ses desseins, mais

(a) Il faut 50. Copecs pour faire un écu de trois livres de France.

H qu'en

qu'en cas qu'il voulut faire quelque entreprise sur les Provinces conquises par le feu Czar , les Moscovites étoient en état de lui résister , ayant 22000. hommes de troupes réglées , sans compter les Tartares tributaires de la Czarine , qu'on pourroit assembler en très-peu de temps.

Cette Princesse continuë de donner une grande application aux affaires ; elle se fait rendre un compte exact de tout ce qui se décide dans les differents Colleges , & elle donne de frequentes audiences à ses Ministres.

S. M. Cz. a résolu de former une Maison au jeune Czarowitz , pour lequel elle paroît avoir beaucoup de tendresse : elle ne doit lui donner que des Officiers & des Domestiques étrangers , afin qu'il se perfectionne plus aisément dans les Langues étrangères , pour lesquelles il montre de l'inclination.

On assure que toutes les affaires qui concernent les Provinces conquises sur la Suede , seront décidées à l'avenir dans un Conseil particulier , qui ne sera composé que de naturels du Pays , afin que leurs privileges & leurs usages soient mieux conservez : que le rapport des affaires de cette nature qui seront de quelque importance , sera fait par un Secrétaire d'Etat particulier , au Conseil privé de la Czarine , auquel assisteront le Duc d'Holstein , le Grand Chancelier & le Vice-Chancelier.

Sa Majesté Czarienne a ordonné que dans quelque endroit que le Duc d'Holstein séjourne , il y ait toujours devant le lieu de sa demeure une garde commandée par un Capitaine avec l'Enseigne déployée , & qu'on soit tenu de prendre son attache pour tous les Emplois militaires , tant de terre que de mer , conformément à ce qui a été ordonné par le
feu

feu Czar quelques jours avant sa mort.

On fait dans les Provinces des levées de troupes très-considérables : celles qui étoient employées aux travaux du Lac de Ladoga, ont reçu ordre de marcher vers les frontieres.

La Flote mettra en mer, l'été prochain, pour exercer les Matelots, & il a été résolu d'entretenir trente Vaisseaux de ligne, & 150. Galeres, outre les Fregates & Galiores à Bombes, &c.

On écrit de Petersbourg que le jeune Czaro-witz doit occuper incessamment le Palais qui avoit été acheté pour le Duc d'Holstein, & que ce Duc logera dans le Palais de la Czarine. On ajoute que le Regiment des Gardes à pied de ce Prince sera composé des meilleurs soldats tirez de tous les Regimens qui sont en Livonie, & dans les autres Provinces conquises sur la Suede.

Le Major General Henning est revenu à Petersbourg de Siberie, où il a découvert des mines d'argent & de cuivre : ces dernieres sont fort abondantes.

Le corps de troupes de 22000. hommes que la Czarine a résolu de faire marcher du côté de la Pologne, sera composé de six Regimens d'Infanterie, de quatre Regimens de Dragons, & de 4000. Cosaques qui doivent s'assembler dans le Duché de Curlande, aux environs de Mittau, pour traverser la Lithuanie, & se rendre dans la Prusse.

S. M. Cz. a donné la liberté au Colonel Wicorowski, qui étoit prisonnier à Veronitz depuis quelques années, & elle a ajouté à cette grace l'Employ de Colonel General des Cosaques.

La nuit du 17. au 18. de l'autre mois on abatit à Petersbourg les potences & les rouës

H ij sur

1016 MERCURE DE FRANCE.

sur lesquelles étoient exposez les corps & les têtes des sieurs Gagarin, Mouns, Neslerof, & autres Moscovites exécutez pour malversations ; S. M. Cz. ayant permis à leurs familles de les faire enterrer.

Les Marchands de Moscou ont résolu d'ériger à leurs frais une Stâtuë en l'honneur du feu Czar, pour servir de Monument public de la reconnoissance qu'ils ont des soins que ce Prince s'est donné en faveur du commerce.

M. Konig, cy-devant Secrétaire du Baron de Schastiroff, & Vice-Chancelier, est entré au service du Duc d'Holstein, dont la maison est augmentée de 150. personnes au moins. On assure qu'après la célébration de son mariage, il augmentera ses armes de celles de Livonie & de Curlande ; cependant les Regimens rendront à ce Prince les mêmes honneurs qu'à la Czarine.

Cette Princesse a, dit-on, résolu d'établir un Vice-Roy dans Moscou, Capitale de ses Etats, & l'on croit que le Prince Menzikoff fera revêtu de ce caractère.

On arrêta vers la fin du mois de Mars dernier à Peterbourg un Cozaque qui se vouloit faire passer pour le feu Czarowitz : la Czarine l'a fait conduire dans la Citadelle de Smolensko. On conduisit dans la même Ville, à peu près en ce temps-là, une bande de Phanatiques, dont le Chef se disoit le Messie, & les autres ses Apôtres.

On a commandé 6000. païsans pour remplacer les troupes qui étoient employées aux travaux du Canal de Ladoga, qu'on doit rendre plus profond sur les représentations des Négocians.

Le Prince Charles-Frederic, Duc d'Holstein, a pris séance dans le Conseil Privé de la Czarine,

rine , qui est composé presentement du Comte Golofskin , Grand-Chancelier , des Princes Menzikoff , Gallitzin & Dolhorouski , des Comtes de Tollstoy , Bruce & Gollofskin le fils , & du Baron d'Osterman , qui fait les fonctions de Secretaire d'Etat.

Le 6. de l'autre mois la Czarine fit ses dévotions dans l'Eglise de la Sainte Trinité à Petersbourg , & reçut après les marques d'honneur de l'Ordre de S. André , des mains du Prince Menzikoff , & du Comte Golofskin , Grand-Chancelier. Le même jour S. M. Cz. institua un nouvel ordre , sous le titre de *Saint Alexandre*. Le sur-lendemain elle en honora le Prince Menzikoff , & elle declara qu'elle n'en disposeroit qu'en faveur de ceux qui auroient le rang de Majors Generaux , ou d'autres titres plus éminens. Les marques d'honneur de cet Ordre sont un cordon rouge & une Croix rouge , sur laquelle Alexandre Neefski est représenté à cheval avec cette devise , *pour le Travail & la Patrie*.

Le 21. Mars , jour des obseques du feu Czar , on celebra dans la Cathedrale de Moscou , un Service solennel pour ce Prince , avec la même magnificence & les mêmes ceremonies qu'on auroit observées si le corps eut été present.

Le fils aîné du Kan des Tartares Calmouks est arrivé à Petersbourg , avec une suite de 30. personnes , & de 50. chevaux , pour presenter à la Czarine des pelleteries de redevance , & 5. chevaux Tartares que le Kan son pere envoie à cette Princesse , avec une Lettre par laquelle il lui offre le secours de ses troupes.

S. M. Cz. a donné des ordres au Prince de Repnin d'assembler les troupes qui sont en Livonie , & d'en former un corps d'armée ,

H iij qui

1018 MERCURE DE FRANCE.

qui sera renforcé dans peu par deux Régimens de Dragons qu'on fait venir de l'Ukraine, & par 20. Compagnies de Cosaques.

Cette Princesse a fait écrire au Prince Dolhouski, son Ambassadeur auprès du Roi de Pologne, qui n'a pû obtenir de réponse positive, concernant l'affaire des Protestans, de prendre son audience de congé, & de revenir en Russie au plutôt.

Un Courrier dépêché de Vienne est arrivé à Petersbourg, avec une Lettre de l'Empereur à la Czarine, par laquelle il lui recommande les intérêts du jeune Czarowitz, neveu de l'Imperatrice.

S U E D E.

LA Commission extraordinaire que le Roi avoit nommé pour juger le nommé Duster Stierna, qui vouloit se faire reconnoître pour le feu Roi Charles XII. a condamné cet aventurier à être exposé trois fois de suite au Pilory, & à être enfermé ensuite dans la maison des foux. Les nommez Mathieu Roman, Tailleur, Jean Valberg, Jardinier, Magdelaine Landberg, Domestique, Ekemberg & Lindstrom, soldats, qui vouloient engager les Païsans des vallées à regarder cet insensé comme leur véritable Souverain, avoient été condamnés à être décapitez & enterrez sous l'échaffaut; mais S. M. a eu la bonté de commuer la peine de mort en celle du fouet.

Le Roi ayant donné des ordres pour faire fortifier le Port d'Helsingfos, dans le Duché de Finlande, & pour en faire une Forteresse Royale, il y a deux Ingenieurs prêts à partir de Stokolm pour en aller tracer les differens ouvrages.

On mande de Warsovie que les Grands du Royaume

Royaume de Pologne avoient prié S. M. P. d'envoyer une partie de ses troupes au secours de la République; mais on a appris que les Etats de Saxe s'y étoient opposez.

L'Amirauté a reçu ordre de faire équiper au plutôt à CarelsCroon huit Vaisseaux de Guerre, qu'on dit être destinez à transporter dans la Prusse Polonoise 4000. hommes de troupes Suedoises qui doivent y joindre les troupes des autres Princes Protestans.

D A N N E M A R K.

LE 19. de l'autre mois le Roi donna à Fredericksbourg, sa troisième audience generale, & vit mettre en sa presence dans une boîte les Requêtes & Memoires qui furent presentez. Cette boîte que l'on pose sur une table, est partagée en deux: d'un côté est écrit en gros caractère, ETAT CIVIL, & de l'autre, ETAT MILITAIRE. Le Roi est à côté de la table, & M. Blohme, Grand-Maréchal de la Cour, se tient devant la boîte. Lorsque l'heure est passée on porte cette boîte dans le cabinet de S. M. qui examine ensuite les Requêtes. On apprend cependant que le Roi de Danemark s'étant apperçu que le menu peuple abusoit de cette grace, a défendu sous des peines très-severes de lui presenter aucune Requête tendante à lui demander des récompenses, S. M. ne voulant recevoir elle-même que celles qui regardent son service & le bien general du Royaume, ou qui lui indiquent l'Auteur de quelque injustice notoire contre les Loix de l'Etat.

S. M. a donné des ordres pour former un camp de 4 à 5. mille hommes près de Rensbourg.

ALLEMAGNE.

Les Lettres de Hongrie portent que le 7. de Mars le feu avoit pris à une maison d'un des Fauxbourgs de Javarin , & que par la violence du vent il s'étoit communiqué à 260. autres maisons qui avoient été consumées en moins de trois heures.

On mande de Prague qu'on y avoit fait une Procession solennelle , à l'occasion de la Canonisation du Bienheureux Jean Nepomucène , Chanoine de l'Eglise Metropolitaine , que la visite & reconnoissance de ses Reliques avoient été faites en présence de l'Archevêque de la même Ville , & des Commissaires députez du S. Siege , que le procès verbal avoit été signé par les Evêques de Litomeritz & de Tiberiade , par quatre des principaux Ministres de la Regence de Bohême , & par les Medecins & les Chirurgiens qui avoient été appelez , suivant l'usage , & que plusieurs des spectateurs avoient affirmé qu'ils avoient vû la langue de ce Saint prendre une couleur plus vermeille lorsqu'on l'avoit retirée de son Reliquaire de Cristal , qu'elle ne l'avoit lorsqu'elle y étoit enfermée.

Le 20. Fevrier le Nonce du Pape , à Vienne , presenta à l'Empereur la Bulle qui accorde à S. M. I. la permission de lever deux millions de florins sur les biens Ecclesiastiques dans ses Etats d'Italie & d'Allemagne

Mehemet Effendi , Chancelier de la République de Tripoly , & son Envoyé à la Cour de Vienne , en partit le 17. Mars pour retourner en son pais par la voye de Venise , sans avoir pû obtenir d'audience de l'Empereur. S. M. I. lui a fait rendre cependant tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter , & l'a reglé

galé d'une Médaille d'or du poids d'environ 1000. florins. On assure que ce Ministre qui a été défrayé pendant son séjour en Allemagne, & auquel l'Empereur a accordé 60. florins par jour pour les frais de son retour jusques sur la frontiere, à causé plus de 20000. florins de dépense.

Le bruit court que l'Empereur sera mediateur au sujet des affaires de Pologne, & que S. M. I. a fait consentir les Princes Protestans à envoyer leurs Plenipotentiaires à Breslaw en Silesie, afin d'y negocier un nouveau traité de pacification relatif au traité d'Oliva, dont ces Princes sont garants.

Et on apprend de Dresde que les Ministres des Puissances Protestantes, à la Cour du Roi de Pologne, avoient déclaré à S. M. P. que les Princes leurs Maîtres étoient disposez à convenir d'un accommodement par rapport à l'affaire qui interesse les Protestans de Pologne, & qu'en cas de rupture avec la République, ils ne permettroient aucune hostilité dans l'Electorat de Saxe.

On mande d'Hanover que le feu ayant pris le 25. du mois de Mars dernier à la maison d'un Facteur de la Ville de Claustal, l'incendie avoit duré 18. heures, avec une extrême violence, & qu'il y avoit eu près de 500. maisons consumées avec l'Hôtel de Ville.

La Cour de Vienne a jugé à propos de défendre à ceux qui, à l'occasion de la Semaine Sainte, veulent mortifier leur chair par des disciplines, & autres macerations, de le faire à l'avenir dans les rues & en public.

L'Empereur a donné un mandement contre le Roi de Prusse, comme Electeur de Brandebourg, tant par rapport aux changemens qu'il a fait dans les Fiefs du Duché de Magde-

H v bourg,

bourg, qu'à l'égard de la possession du Comté de Teklenbourg, & des levées forcées dans le Pais de Juliers, de Bergue & de Reveinstein. L'exécution de ce Mandement, en cas que S. M. Prussienne ne s'y soumette pas, est commise à la Suede, à la Saxe, & aux cercles du haut Rhin, de Franconie, de Suabe & de Westphalie.

Le Traité de Paix entre l'Empereur & le Roi d'Espagne fut signé à Vienne le 30. du mois dernier, par le Prince Eugene de Savoye, Vicaire General des Etats de S. M. I. en Italie, par le Comte de Zinzendorff, Chancelier de la Cour & le Comte de Staremborg, Conseiller d'Etat, & President de la Députation du Banc Ministerial, de la part de l'Empereur, & par le Baron de Riparda, chargé des pleins pouvoirs de S. M. Cath. qui doit prendre dans quelque temps le caractère d'Ambassadeur, & auquel S. M. I. a fait present d'un diamant de grand prix. On est convenu d'un terme de trois mois pour l'échange des ratifications de ce Traité dont on n'a encore publié aucune particularité.

I T A L I E.

LE 25. Fevrier le Pape alla en chaise à l'Hôpital de la Trinité, où il lava les pieds à plusieurs Pelerins & les servit à table.

L'Agent du Roi d'Espagne, à Rome, a reçu avis qu'il étoit arrivé à Cadix une Compagnie de Pellerins de l'Amerique, qui avoient dessein d'aller à cette Capitale du monde Chrétien, pour y gagner les Indulgences du Jubilé.

Au commencement du mois dernier on afficha aux lieux accoutumez, à Rome, une Sentence d'excommunication prononcée contre un Evêque Titulaire de Babilone, qui a
consacré

consacré un Ecclesiastique, que sept prétendus Chanoines d'Utrecht avoient élu Evêque de la même Ville. Les Chanoines sont compris dans l'excommunication, pour avoir voté sans aucun droit, attendu que l'Eglise Cathédrale d'Utrecht est abolie depuis que la Religion Protestante a été établie en Hollande, à l'exclusion de la Religion Catholique.

Le Comte de Sales, cy-devant Gouverneur du Duché de Savoye, a été condamné par contumace à avoir la tête tranchée, & à être dégradé de l'Ordre de S. Maurice, avec confiscation de ses biens. Mais cette confiscation a été accordée à son fils par le Roi de Sardaigne.

Le 20. Fevrier les Imperiaux évacuèrent la Forteresse de Commaccio, & la Garnison Papale y entra aux acclamations du peuple.

Le 11. de l'autre mois le Pape alla visiter l'Hôpital de N. D. de Lorette, près la Colonne Trajane, & S. S. s'arrêta en chemin, chez la Marquise Bottini, qui étoit à l'extrémité, & à laquelle elle donna la Benediction *in articulo mortis*.

Le 19. S. S. consacra dans le Palais du Vatican l'Autel dédié à S. Pierre Martyr, sous lequel elle fit mettre les Reliques de S. Palombe & de S. Maxime.

Le 20 le Pape tint un Consistoire secret, dans lequel il proposa l'Evêché d'Eleuteropolis, dans la Palestine, pour le Pere Jean-François Fouquet, Jesuite François. Le Cardinal Otthoboni Protecteur des affaires de France, proposa l'Abbaye d'Obasine, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoge, pour l'Abbé de Lescurre, & celle de N. D. de la Faïse, même Ordre, Diocèse de Bordeaux, pour l'Abbé de Secondat de Montesquion.

H vj Le

Le même jour, vers les 9. heures du soir, la Princesse Violente Beatrix de Baviere, veuve du grand Prince Ferdinand de Medicis arriva à Rome *incognito*, sous le nom de la Marquise de Pitiglione, & elle alla descendre au Palais de Medicis, où les Cardinaux doivent lui rendre visite en habit court, sans cortège, & après le Soleil couché; ainsi qu'il a été réglé dans une Congregation du ceremonial. Elle fut complimentée le sur lendemain au nom du Pape, par M. Lescari, son Maître de Chambre, qui lui presenta en même temps cent bassins de rafraîchissemens.

Le 22. trois Compagnies de Pelerins étrangers de Pergame de Vicenze, & de quelques autres Villes d'Italie, entrerent dans Rome sous différentes Bannieres, & furent reçues par les Confrairies Romaines, auxquelles elles son agregées.

On a publié à Rome un Decret du Pape, par lequel il est ordonné à tous les Religieux qui seront nommez désormais aux Evêchez, de porter toujours l'habit de leur Ordre, d'en dire le Breviaire, & de continuer d'en observer la Regle.

Le Cardinal Alberoni a gagné son procès contre le Cardinal Zondodari, au sujet des 50000. écus qui avoient été sequestrez de son Evêché de Malaga, & qui lui ont été adjugez par la Daterie Apostolique, & par un Decret de la Congregation de 5. Cardinaux députez.

Le 26. Mars l'Ambassadeur de la République de Venise, à Rome, alla en grand cortège à l'audience du Pape, auquel il fit présent de la part de la République, d'une urne de cristal de roche, enrichie d'or, dans laquelle il y a des Reliques authentiques de Saint Jean Orsini, qui étoit il y a environ 600. ans Evêque

que de Traw, Ville de Dalmatie, dépendante de cette Republique.

Le Samedi Saint le Pape tint Chapelle dans l'Eglise de S. Pierre, où il fit la ceremonie de benir le nouveau feu & les cinq grains d'Encens du Cierge Pascal. Après la Procession, S. S. fit la Benediction des Fonts, & baptisa neuf enfans, dont un fut tenu par la grande Princesse de Toscane, un autre par le Prince François, fils du Prince Ragotski, &c.

M Aldobrandi, Nonce du Pape à Madrid, ayant envoyé 12. liv. de Tabac d'Espagne à un Prélat de ses amis pour le presenter à S. S. elle reçût favorablement ce present; mais elle ordonna à un de ses Officiers de le vendre sur le champ & d'en distribuer l'argent aux Pauvres.

Le Pape a envoyé au fils nouvellement né du Chevalier de S. Georges les Langes benis avec une Cédule de 8000. écus.

On apprend de Venise que les Dominicains du Convent de S. Dominique de Castello, ont exposé le mois dernier sur le principal Autel de leur Eglise, une magnifique Croix & six Chandeliers d'argent, du prix de 40000. Ducats, dont le Pape leur a fait present.

On mande de Florence que la Princesse Douairiere Palatine ayant pris sur la fin de Mars, le Remede d'un Chimiste étranger, qui lui promettoit de diminuer son extreme enbonpoint, tomba quelques heures après dans une espece de léthargie, dont on eût beaucoup de peine à la faire revenir. Le premier Avril cette Princesse eut une attaque d'apoplexie accompagnée de Contractions de nerfs, & d'autres mouvemens convulsifs qui firent craindre pour sa vie, on la saigna le 6. & on espere que sa maladie n'aura point de mauvaise suite.

Les

1026 MERCURE DE FRANCE.

Les Confreres de S. Benoist de la même Ville partirent le 3. pour Rome, au nombre de 47. ayant à leur tête le Comte Flaminie Bardi, en qualité de Gouverneur de la Confrairie, &c. La Confrairie des Stigmates se prépare à faire le même Pelerinage.

Le 7. Avril les Sœurs de l'Archi-Confrairie de la Nativité de N. S. dite des Agonians, allerent en Procession à l'Eglise de S. Pierre, pour y gagner les Indulgences du Jubilé attachées à cette seule Station, en vertu d'un Indult que le Pape a accordé à cette Confrairie. La Princesse de Gravina marchoit à la tête, portant le Crucifix, & ayant à ses côtez Dona Olympe Caffarelli Pamphile, Princesse de S. Martin, & Dona Marie Justiniani. Ces Dames étoient suivies de près de 7000. femmes de toutes conditions, après lesquelles marchaient la Princesse de Ruspoli & la Princesse Justiniani, Prieure & Sous-Prieure, suivies de quelques Confreres, des Gardiens de la Confrairie & l'Abbé Conti, qui en est le Prefet.

Le 11. le Pape consacra la Chapelle de Nicolas V. du Palais du Vatican, sous l'Autel de laquelle il posa les Reliques de S. Venerand & de S. Fauste Martyrs, après quoi S. S. y celebra la Messe.

Le 18. le Pape tint au Palais du Vatican un Consistoire secret, dans lequel le Cardinal Otthoboni, Protecteur des affaires de France, proposa l'Evêché de Tulle pour l'Abbé d'Argentré & l'Abbaye de S. Mahé-Fin-de-Terre, Diocèse de Leon, pour l'Abbé de Romagny.

Les Lettres de Florence portent que le 17. & le 20. Avril on y avoit ressenti deux secousses de tremblement de Terre assez violentes, mais qui n'avoient causé aucun dommage.

Le 8. Avril les Chevaliers de l'Ordre Militaire

litaire de S. Etienne firent à Pise l'ouverture du Chapitre General, par une Proceſſion ſolemnelle, pendant laquelle le Comte de Gherardeſca porta l'Etendart de l'Ordre. Enſuite procederent par Election à la nomination des principales Dignitez de l'Ordre. Le Marquis Neri-Guadegni fut fait Grand-Connétable, le Chevalier Lanfredini Grand Prieur; le Chevalier Maringhi, Grand Chancelier; le Chevalier Galaſti, Treſorier, & le Chevalier Sozzifauti Grand-Conſervateur.

Le 24 la Grande Duchefſe Doüairiere de Toſcane, viſita l'Egliſe de S. Sebaſtien hors des murs, & les Catacombes, d'où l'on tira avec les ceremonies accouûtumées, les Corps de deux Martyrs, qui furent donnez à cette Princeſſe.

On donnera un article ſeparé qui contiendra tout ce qui concerne le Concile National, qui ſe tient actuellement à Rome.

E S P A G N E.

LE 15. de Mars la Reine Doüairiere, veuve du feu Roi Don Louïs, partit du Buen-Retiro, pour retourner en France, accompagnée de la Duchefſe de Montellano, ſa Cameriere-Major & du Marquis de Valero, Preſident du Conſeil des Indes & Sumelier du Corps, qui commande en qualité de Major-Dome-Major, le détachement des Officiers de la Maiſon du Roi, qui a été commandé pour accompagner cette Princeſſe juſques à la Frontiere du Royaume.

Le même jour, le Bailly Dom Pierre de Avila, Ambaſſadeur de la Religion de Malthe à Madrid, preſenta au Roi, de la part du Grand Maître, pluſieurs Oiſeaux de Proye, qui lui avoient

avoient été apportez par le Commandeur Don Georges de Montaner , & à la Reine un Bouquet de Filigramme d'or , travaillé avec la plus grande délicatesse.

On a publié à Seville une Ordonnance du Roi , qui défend à tous particuliers , sous de rigoureuses peines , de fabriquer ou de vendre du Tabac en poudre.

Le 20. du mois dernier , Mademoiselle de Beaujolois partit de Madrid pour retourner en France avec la Reine d'Espagne Douairiere sa sœur , qu'elle joignit le 24. à Arenda , d'où ces deux Princesses se rendirent à Burgos pour y séjourner jusques après les Fêtes de Pâques.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Malaga , vacant par la démission du Cardinal Alberoni , Don Diego de Tiro de Villalobos , Chanoine de la Cathedrale de la même Ville , & Grand-Vicaire du Diocèse.

Les Equipages & le Détachement de la Maison du Roi qui doivent servir l'Infante d'Espagne sur sa route , depuis la Frontiere jusqu'à Madrid , partirent de cette Capitale le 11. Avril , & ils furent suivis le 15. par le Marquis de Santa-Cruz , Grand Maître de la Maison de la Reine & par la Marquise de Las Nieves , qui est nommée Gouvernante de l'Infante.

Cette Princesse arriva en parfaite santé à S. Jean Pied de-Port le 16. de ce mois. Le lendemain au matin elle fut remise avec les formalitez convenables , au Marquis de Santa Cruz , chargé des pouvoirs du Roi d'Espagne pour la recevoir , & nommé par S. M. C. pour la conduire à la Cour avec le Détachement des Troupes & Officiers de la Maison du Roi d'Espagne , qui a été envoyé au-devant de l'Infante.

P O R T U G A L.

ON mande de Lisbonne que le 22. du mois de Fevrier dernier, le Monastere des Religieuses de la Ville d'Aronca avoit été consumé par le feu, à la réserve de l'Eglise & d'un Dortoir neuf, dont les murs avoient résisté à la violence des flâmes, & que les Religieuses & leur Abbessé Dona Louïse Marie Dacunha, Soeur du Secretaire du Conseil de la Guerre, avoient été obligées de se sauver pendant la nuit chez les Bourgeois de la Ville : ce Monastere qui avoit été fondé il y a environ 500. ans par la Reine Dona Mafalda, étoit un des plus illustres de Portugal par son ancienneté, par ses Privileges, par les Jurisdctions qui en relevent, & par ses revenus.

Un Vaisseau du Roi est prest à mettre à la Voile pour aller à Moka, & y transporter un Ambassadeur de S. M. qui doit aller ensuite à Pekin, chargé d'une Commission particuliere auprès de l'Empereur de la Chire, & de négocier un nouveau Traité de Commerce entre cet Empire & le Portugal. Le Roi a honoré de ce caractère le Docteur Alexandre Metello de Souza & Menez, Desembargador de la Chambre des Requêtes.

Les Presens dont cet Ambassadeur est chargé, consistent en une Baignoire d'argent pesant 5600. Marcs, & dont la façon a coûté 4000. livres sterlings à Londres, deux Coffres de velours vert, l'un brodé en or & l'autre en argent, tous les deux remplis d'Etoffes de France très-riches, plusieurs Tables de Marbre précieux, un Lustre d'argent venu de Rome, & plusieurs Caisses de Bijoux, tant de Paris que de Londres.

Les differends qui étoient depuis long-temps
entre

1030 MERCURE DE FRANCE.

entre la Cour de Lisbonne & le S. Siege ayant été terminez , le Roi a reçu de Rome les Bulles de sept Evêques que S. M. avoit nommez aux Evêchez vacans , tant du Bresil que des Indes Orientales.

On a publié à Lisbonne un Decret , portant que tous les Soldats volontaires qui passeront aux Indes Orientales , pourront en revenir après huit ans de service , sans être obligez de demander congé.

GRANDE-BRETAGNE.

VErs la fin de l'autre mois on distribua par ordre du Roi , à Londres , & l'on envoya dans les Provinces , des Copies imprimées des Comptes des Maîtres en Chancellerie , afin que ceux qui ont été vexez par les precedentes malversations , puissent se plaindre & fournir les preuves necessaires contre ceux qui en sont accusez.

Le 20. Mars , au soir , le Roy alla au Théâtre du Marché au Foin , voir la premiere representation de l'Opera de *Rodelinde*.

Le 15. du mois dernier , les Harponneurs que la Compagnie de la Mer du Sud envoie à la pêche de la Baleine , firent à Londres , devant les Directeurs de cette Compagnie , l'experience de leur art sur un Boeuf qu'on avoit mis dans le grand Bassin de Deptfort , qu'ils enleverent avec leurs Harpons , de la même maniere qu'on prend les Baleines.

Le Roi a accordé au sieur Thomas Smith , des Lettres Patentes pour la Machine qu'il a inventée & par laquelle il entreprend de faire aller les Navires contre vent & marée , & même dans un temps calme.

On apprend de Londres que 150. maisons ont été consumées par le feu dans la Ville de Buckingham. Le

Le 13. de ce mois le Roi prit le deuil pour six semaines , à cause de la mort du Czar dont la Czarine a donné part à S. M. par une Lettre qu'elle lui a écrite.

On a fait l'insertion de la petite verole aux enfans du Comte de Lincoln ; & la Damoiselle Eyles , nièce du Chevalier de ce nom , est morte de la petite verole qu'on lui avoit donnée par insertion.

Le 15. du mois dernier neuf filles habillées de blanc , ayant chacune une baguette blanche à la main , présenterent une Requête à la Cour pour supplier le Roi de faire grace à l'un des malfaiteurs condamnés à être pendus ; une de ces filles offrant de l'épouser sous la puissance , si on lui accorde sa grace.

Le 16 on fit l'insertion de la petite verole au Duc de Rutland , qui a près de 30. ans , dont la Duchesse son épouse qui a eu cette maladie naturellement est entièrement hors de danger.

On a formé pour l'amusement & l'instruction du jeune Prince Guillaume Auguste , fils du Prince de Galles , âgé seulement de 4. ans & quelques mois , une Compagnie de Grenadiers , composée d'enfans de dix ou douze ans qui font l'exercice devant lui deux fois la semaine dans les Jardins du Palais de Leicester.

On parle à Londres de renouveler l'ancienne création des Chevaliers de Bath , & d'en limiter le nombre à 36. dont douze seront Pairs du Royaume , & les autres des Gentilshommes de la première distinction. On ajoute que le Prince Guillaume sera créé premier Chevalier de cet Ordre , qui est réputé le plus ancien de tous les Ordres , ayant été institué par Arthur , Roi des Saxons. Ce qui relève d'ailleurs son lustre , c'est que depuis le Roi Adelstanus ,
huitième

1032 MERCURE DE FRANCE.

huitième Roi des Saxons , qui en fut revêtu ; jusqu'à la fin du regne de Charles II. nonseulement tous les Princes du Sang , mais même plusieurs Rois d'Angleterre ont été créez Chevaliers de Bath ou Baius.

Le 3. de ce mois on vendit au profit des Interessez de la Compagnie de la Mer du Sud , pour 6874. livres sterlings de biens saisis sur les derniers Directeurs de cette Compagnie.

Le Comte de Staremborg , Ministre Plenipotentiaire de l'Empereur à Londres , a remis au Roi la Copie du Traité qui a été conclu à Vienne entre leurs M. I. & Cath.

HOLLANDE ET PAIS-BAS.

ON a renouvelé à la Haye pour cinq ans le Placard qui deffend de falsifier le Fromage de Hollande.

La nouvelle Compagnie de Commerce des Pais-Bas a resolu de faire travailler incessamment au Port d'Ostende pour le rendre plus profond , & en rendre l'entrée & la sortie plus aisée. Les ordres sont donnez pour reprendre les travaux commencez l'année derniere pour élargir & creuser le Canal qui conduit de Bruges à Ostende. Le grand chemin qui conduit de Courtray à Tournay va être pavé.

Le 11. du mois dernier , le Vice-Amiral Sommelsdik partit du Texel avec un Escadre de 5. Vaisseaux de guerre que les Etats Generaux envoient dans la Mediterranée, pour croiser contre les Corsaires de Barbarie.

Le 30. Avril , le Marquis de Fenelon , Ambassadeur de France à la Haye , se rendit à Delft , & y fut traité avec tous les Gentilhommes de sa suite par M. Heffelt , Maître d'Hôtel de l'Etat. Vers les deux heures après midi le Baron de Renswoude & le sieur Vander-Wayen ,

Wayen, Deputez des Etats Generaux partirent de la Cour dans le premier Carosse de l'Etat, suivi de 80 autres Carosses pour aller recevoir cet Ambassadeur, qui se rendit vers les 4. heures à Hornburg dans le Yacht de leurs H. P. Ce Ministre étant monté dans le Carosse de l'Etat, les deux Députez se placerent sur le devant, & l'Entrée se fit dans l'ordre suivant.

Deux Postillons de l'Etat à cheval precedoient le Carosse à 4. Chevaux du Maître d'Hôtel de l'Etat; ils étoient suivis des 2. Suisses & des Gens de Livrée de l'Ambassadeur en habits de drap jaune galonnez d'argent; de l'Ecuyer & 4. Pages de ce Ministre, habillez de velours jaune garni de Points d'Espagne d'argent; du Carosse de l'Etat, dans lequel étoit l'Ambassadeur & les deux Députez, & qui étoit précédé & suivi de plusieurs Messagers de la Generalité; du premier Carosse de ce Ministre, attelé de 8. chevaux magnifiquement harnachez; de son second & 3e. Carosse, dans lesquels étoient ses Gentilshommes; & près de 80. Carosses des principaux de la Regence. Le Marquis de Ferneion étant arrivé à l'Hôtel du Prince Maurice au bruit des fanfares, des Trompettes & des Timbales, les Etats Generaux l'envoyerent complimenter par une députation solennelle, composée du sieur Van-Heuskelom pour la Province de Gueldres; du sieur de Nievelt & du Pensionnaire de Hornbek, pour celle de Hollande; du sieur Welsters, pour celle de Zelande; du Baron de Renswoude, pour celle d'Utrecht, du sieur de Vegelins de Claerbergen, pour celle de Frise; du sieur Eckhoul, pour celle d'Overissel; & du sieur Tamminga, pour celle de Groningue & les Ommelandes.

Le 3. de ce mois vers les 11. heures du matin, le Baron d'Yffelmuyden & M. Emmink, Députez

Députés des Etats Generaux, allerent prendre le Marquis de Fenelon à son Hôtel, & le conduisirent à l'audience publique de L. H. P. auxquelles il presenta ses Lettres de Créance. M. Van-Dorp de Maesdam répondit à la Harangue de cet Ambassadeur, qui fut reconduit à l'Hôtel du Pr. Maurice, où il fut magnifiquement regalé. Le 8. le Marquis de Fenelon donna un magnifique repas aux principaux Membres de la Regence, & à plusieurs personnes de consideration, & le 9. au soir il y eut un Bal dans son Hôtel.



M O R T S , N A I S S A N C E S
& *Mariages des Pays Etrangers.*

LE Prince de Foreste est mort à Bologne à la fin du mois dernier. Il a fait des legs considerables aux Princesses de Carignan.

Le fils du Chevalier Jean Jennings est mort à Londres, quelques jours après avoir reçu la petite verole par insertion.

Le Comte Charles-Auguste d'Isembourg est mort le 16. Mars à Mariemborn, dans sa 59. année.

Dona Isabelle Azaialdi d'Adda, mere du Gouverneur de la Ville de Loïne, est morte à Milan, âgée de 90.

M. Corneille Steenhoven, qui avoit été élu Archevêque d'Utreck le 27. Avril 1723. par quelques Ecclesiastiques, se disant Chanoines de l'Eglise de la même Ville, autrefois Metropolitaine, & qui en consequence de cette election déclarée nulle à Rome, avoit été sacré le 15. Octobre dernier par M. Dominique-Ma-
ric

rie Varlet, Evêque Titulaire de Babilone, quoiqu'interdit, y est mort le 3. de ce mois, âgé d'environ 64.

Le Comte Colyer, Ambassadeur d'Hollande à Constantinople, y mourut le 6. Mars, n'ayant été que peu de jours malade de la poitrine.

Le Duc de Buckingham est mort à Londres au commencement de ce mois, âgé de 84. ans.

Jean-Antoine de Knebel, Evêque d'Eichstadt & Prince de l'Empire, est mort dans son Diocèse le 27. du mois dernier, âgé de 81. ans.

Le 2. de ce mois Pierre Barbarigo, Patriarche de Venise, & Primat de Dalmatie, mourut à Venise dans la 54. année de son âge.

Le 6. Mars vers les six heures du matin, la Princesse Clementine Sobieska, épouse du Chevalier de S. George, accoucha heureusement à Rome de son second fils, que le Pape baptisa l'après-midi dans la Chapelle du Palais, occupé par cette Princesse, & le nomma *Henry-Benoît-Marie-Afride-Joseph-Jean François-Hermenegilde-Louis-Thomas*.

La Princesse, épouse du Prince hereditaire de Hesse-Darmstadt, accoucha d'une Princesse à Cologne le 23. du mois de Mars dernier.





F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LA Comtesse de Clare, Dame de Compagnie de Madame la Duchesse d'Orleans, a demandé à se retirer. M. le Duc d'Orleans lui a accordé une pension de 4000. liv. La Marquise de Castellane a été nommée pour remplir sa place.

Le 6. de ce mois le Roi quitta le deuil qu'il avoit pris pour la mort du Czar, après l'avoir porté pendant trois semaines.

Le Comte de Tessé, Premier Ecuyer de la Reine, a donné ses ordres pour faire travailler sans perte de temps aux équipages, & à la livrée de la Reine.

On a ordonné six grands Carosses à six places chacune, trois du corps & trois de suite, sans compter les Carosses du Premier Ecuyer & les Corbillars. L'Ecurie sera composée de 72. Chevaux de Carosse & 50. de selle.

On a appris de Bayonne que le Marquis de Santa-Cruz & la Marquise de Las-Nieves y étoient arrivez avec une partie de la suite que le Roi d'Espagne envoie au-devant de l'Infante.

Le

Le Pere Jean-Bernard de S. Jérôme, Genoïſ, nouvellement élu General des Carmes Déchauffez, dans le Chapitre General tenu à Florence le 21. du mois dernier, eſt arrivé à Paris le 4. de ce mois; il fut reçu au ſon des cloches dans le Monaftere de ſon Ordre, dont il doit faire la viſite, ainſi que des autres Convents de ſon Ordre.

Le 7. de ce mois M. le Blanc ſortit du Château de Vincennes. Il fut coucher le même jour à Bezons chez le Maréchal de Bezons, & delà il a pris la route de Normandie pour aller chez ſon frere l'Evêque d'Avranches. Le même jour le Marquis & le Chevalier de Belliſle ſortirent de la Baſtille, ainſi que M. Moreau de Sechelles, Maître des Requêteſ, & M. de Couches, Brigadier de Cavalerie.

Le Pere Dom Pierre Thibault, cy-devant Prieur de l'Abbaye de S. Germain des Prez, & qui a paſſé par les Charges les plus conſiderables de l'Ordre, fut élu le 3. de ce mois Superieur General des Benedictins de la Congregation de Saint Maur, à la place du feu Pere de Sainte Marthe, en l'honneur duquel les Religieux Benedictins viennent de publier une Lettre qui contient ſon éloge.

Le 12. de ce mois, à trois heures 48. minutes après-midi, la Duchefſe d'Orléans

I leant

leans accoucha heureusement à Versailles d'un Prince qu'on appellera Duc de Chartres. On l'apporta le même jour à Paris, au Palais Royal, où il y eut le soir des feux de joye, des illuminations, & d'autres marques de réjouissance.

M. Heron, Receveur Général des Finances de Champagne, & Premier Commis de la Guerre, a été nommé Secrétaire des Commandemens de Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang. Son Bureau a été donné à M. Riché, qui avoit le détail de l'Artillerie.

Le Roi a accordé le Gouvernement du Château de Ferriere, en Languedoc, à M. d'Ableville, Lieutenant Colonel du Regiment de Saillans.

Les Jesuites ont fait représenter le 16. de ce mois dans le College de Louïs le Grand, par les Ecoliers de Rhétorique une Tragi-Comedie, qui a pour titre *le Danger des Richesses*.

Le 14. l'Archer des Pauvres qui tua il y a quelques mois un particulier dans la rue S. Honoré, a été condamné à être pendu.

Le 19. veille de la Pentecôte le Roi se confessa à Versailles, & communia après la grande Messe par les mains de l'Abbé d'Argentré, nommé à l'Evêché de

de Tullés, Aumônier en quartier. S. M. toucha ensuite un grand nombre de malades. Le 20. jour de la Fête, Elle assista à la Messe du Saint-Esprit, avec les Commandeurs, les Chevaliers & les Grands Officiers de ses Ordres, après avoir tenu Chapitre dans son Cabinet, dans lequel les preuves du Duc d'Osborne, du Marquis de Santa-Cruz, du Comte de San-Estevan & du Duc del-Arco, Grands d'Espagne, qui avoient été proposez pour être Chevaliers, furent admises, au rapport de l'Abbé de Pomponne, Chancelier de l'Ordre.

Dans le Chapitre General de la Congregation de S. Vannes que l'on a tenu à S. Michel en Lorraine, D. Joseph Pallert, Prieur de Saint Pierre de Châlons sur Marne, a été élu President de cette Congregation.

Le 2. de ce mois on fit la clôture du Chapitre general de Cluny dans l'Abbaye de S. Martin des Champs, à Paris. M. l'Archevêque de Vienne, en qualité d'Abbé General de l'Ordre y avoit présidé en présence de trois Commissaires députez de la part du Roi; sçavoir, MM. le Cardinal de Bissy, l'Archevêque de Rouen, & Maboul, Maître des Requêtes, qui ont été très-favorables à la réforme de Cluny, à qui ils ont cédé le

I ij Colle-

1040 MERCURE DE FRANCE.

College de Saint Martial d'Avignon , & neuf places dans le College de Cluny , à Paris , dont a été nommé Supérieur Dom Toussaint de Chatelus , Archidiacre de Cluny , qui avoit fait l'ouverture du Chapitre general , par un Discours latin fort élégant , auquel M. l'Archevêque de Vienne , Abbé de Cluny , répondit par un autre Discours qui fut aussi fort goûté. Dom Poncet a été nommé Supérieur General de la réforme.

Dom Nicolas Coquerel , de l'Ordre de Cîteaux , Docteur de Sorbonne , cy-devant Prieur de Vaux-de-Cernay , à present Abbé de Foucarmont , au Diocèse de Roüen , fut beni le Dimanche 13. de ce mois dans l'Abbaye aux Bois par M. l'Evêque de Blois , assisté de l'Abbé de la Grange , Chanoine Regulier de Sainte Geneviève , & de M.... de l'Ordre de Prémontré.

Le 9. May , veille de l'Ascension , on donna le Concert au Château des Tuilleries ; le sieur Philidor fit chanter le *Miserere* de M. de Lully qui fut parfaitement bien exécuté , de même que plusieurs pièces de simphonie jouées séparément par les sieurs Batiste & Guignon. Le Concert fut terminé par un Motet de M. Bernier : *Cum invocarem*, &c. On le donna encore le lendemain jour de l'Ascension ;

sion ; on y chanta un autre Motet du même Auteur : *Miserere mei , Deus , quoniam &c.* M^{lle} Antier chanta seule un autre Motet qui fut fort applaudi ; elle l'avoit chanté en 1717. au Palais de Luxembourg, le jour de la Fête-Dieu, lorsque la Procession de S. Sulpice s'y arrêta au magnifique Reposoir que feu Madame la Duchesse de Berry avoit fait préparer. Les paroles de ce Motet qui commence par *O dulcis Jesus , &c.* sont de l'Abbé Pelegrin , & ont été mise en musique par M. Destouche.

Le 20 Fête de la Pentecôte , le Concert fut continué ; on y chanta un Motet de M. Bernier ; Mademoiselle Antier chanta celui qu'elle avoit chanté le jour de l'Ascension. Les sieurs Batiste & Guignon jouèrent séparément des Pièces de Symphonie , qui firent l'admiration de toute l'assemblée. Le Concert finit par un Motet de M. Campra : *Beatus vir , &c.*

Le 9. Avril Sa Majesté donna au Comte de Pont S. Pierre , Lieutenant dans le Regiment du Roy , l'agrément du Regiment Royal des Cravates, Cavalerie , sur la démission du Marquis de Joyeuse Grandpré.

Le nom de Cravates a été donné à un Corps de Cavalerie Etrangere , originai-
rement sortie de Croatie ; & pour parler

regulierement, il faudroit appeller ces Cavaliers les Croates ; mais l'usage est de dire les Cravates. Le Comte de Vivone en ayant emmené un Regiment d'au-delà du Rhin , & en ayant dans la suite fait les recrues de soldats tous françois , il obtint qu'on lui donneroit rang parmi les Regimens Royaux , sous le titre de Royal-Cravate , & il eut son rang après les Cuirassiers.

Le Comte de Vivone qui en fut le premier Mestre de camp , & qui fut fait depuis Duc & Maréchal de France, eut pour successeur dans cette Charge le Comte de Talard , qui étant aussi devenu Duc & Maréchal de France, fit l'honneur à ce Regiment de se mettre à sa tête pour charger l'ennemi à la bataille de Spire , qu'il gagna en 1703.

Les autres Mestres de Camp de ce Regiment ont été, le Marquis de Goesbriand , le Comte de Rouci, le Comte de Tilliere, le Marquis d'Alegre, le Marquis de Curton-Chabanes, & le Marquis de Joyeuse Grandpré , qui vient de s'en démettre.

Le Comte de Pont S. Pierre qui en est le neuvième Mestre de Camp , est fils de Messire Michel de Roncherolles , Chevalier Marquis de Pont S. Pierre, premier Baron de Normandie , & Conseiller d'honneur né au Parlement de Rouen , & de

de Dame Marie, Anne, Dorothée Erard le Gris, Marquise d'Echanffon & de Montreuil, Comtesse de Cizey, &c.

La Maison de Roncherolles est une des plus anciennes de la Province de Normandie, & des plus distinguées par les grandes alliances, & par le mérite des Seigneurs qu'elle a produit dans tous les temps. C'est ainsi que s'en explique la Roque, du Chesne, Sainte Marthe, le Pere Anselme, & tous nos autres Genealogistes, qui commencent ordinairement l'histoire de cette Maison par un Roger de Roncherolles, qui florissoit dès l'an 1120, & auquel la plupart de ces Auteurs donnent la qualité de Chevalier; qui dans ce temps-là, n'étoit portée que par les Seigneurs de la plus haute Noblesse, & par les personnes les plus qualifiées du Royaume.

Cette Maison qui composoit autrefois 4 branches, ne subsiste plus aujourd'hui qu'en 3. La premiere des Marquis de Pont S. Pierre. La seconde des Marquis de Roncherolles. Et la troisième des Comtes de Planquery.

La Branche aînée représentée par le Marquis de Pont S. Pierre d'aujourd'hui, ne porte le nom de Pont S. Pierre depuis l'an 1570. que par le partage qui se fit entre les enfans de M. Philippe de Ron-

1044 MERCURE DE FRANCE.

cherolles, Baron de Pont S. Pierre, & de Henqueville, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de la chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes d'ordonnance; l'aîné, qui étoit Messire Pierre de Roncherolles, eut dans son Lot, entr'autres Terres, celle de Pont S. Pierre. Il en prit le nom, & ses descendants ont depuis continué de le porter.

Cette Terre de Pont S. Pierre qui étoit entrée dès l'an 1303. dans la Maison de Roncherolles par le mariage d'Isabeau de Hangeft, sœur & unique heritiere de Messire Jean de Hangeft Grand Arbalétrier de France, & Seigneur des Baronies de Pont S. Pierre, & de Henqueville, avec Messire Jean de Rocherolles, Chevalier de l'Ordre du Roy, & son Chambellan, est la premiere Baronie de la Province de Normandie; & c'est pour cela que les Seigneurs de Roncherolles qui la possédoient, & qui la possede encore aujourd'hui, étoient les premiers nommés dans l'appel que l'on faisoit des anciens Barons qui devoient prendre séance à l'Echiquier de Normandie, qui étoit, comme l'on sçait, une assise generale, où se trouvoient les principaux Seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dernier ressort.

L'E-

L'Echiquier ayant pris le nom de Parlement en 1514. les Seigneurs de Roncherolles, comme Barons de Pont S. Pierre, furent les seuls de tous les Barons de la Province qui y conserverent leur droit de séance & de suffrage, & cette prérogative singulière leur a été depuis confirmée avec beaucoup de distinction en faveur des aînés de leur maison, par plusieurs de nos Rois.

1^o. Par les Lettres Patentes de Henry III. accordées en 1577 à Maître Pierre de Roncherolles, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, qui est, comme on l'a déjà dit, la tige de la branche aînée, qui porte le nom de Pont Saint Pierre.

2^o. Par celles de Louïs XIII. données en 1623 à un autre Messire Pierre de Roncherolles, Baron de Pont-Saint-Pierre, fils aîné de celui dont il vient d'être parlé, lequel après avoir été choisi pour porter la parole à la tête de toute la Noblesse de France aux derniers Etats Generaux tenus à Paris en 1614 sous la minorité de Louïs XIII. fut fait Conseiller d'Etat d'épée en 1615.

3^o. Enfin par celles du feu Roi Louïs XIV. accordées en 1692. au feu Mar-

I v quis

1046 MERCURE DE FRANCE:

quis de Pont-S. Pierre , ayeul du Comte de Pont-S. Pierre , aujourd'hui Maître de Camp des Cravates.

Les armes de Roncherolles sont d'argent à deux fasces de gueules.

LISTE des 226. personnes qui ont accompagné l'Infante d'Espagne jusques sur la frontiere.

La Duchesse de Tallard , Gouvernante.

Deux sous-Gouvernantes & six Femmes de-Chambre.

Dona Louïse Sicardo, Dame Espagnole.

Deux Valets-de-Chambre , & un Valet-de-Chambre ordinaire.

Deux Valets de Garderobe & deux Huissiers.

Un Porte-Manteau, deux Garçons de la Chambre & deux Portes-males.

Un Aumônier , un Chapelain , & un Clerc de Chapelle.

Un Medecin , un Chirurgien & un Apoticaire.

Un Maître - d'Hôtel , deux Gentilhommes servans, un Contrôleur General , un Commis de la Chambre aux Deniers , & 50. Officiers ou Garçons des differens Offices de la Cuisine , de la Bouche & du Commun.

Un Ecuyer , six Pages , six Grands Valets-de-pied , quatre petits , & 35. personnes

M A Y 1725. 1047

sonnes pour la suite nécessaire des équipages.

Deux Maréchaux des Logis, & huit
Fourriers.

Un Maître des Ceremonies.

Un Lieutenant des Gardes du Corps,
deux Exempts, deux Brigadiers, deux
sous-Brigadiers & 50. Gardes.

Un Fourrier des Cent Suisses, & 12.
Suisses.

Quatre Gardes de la Porte.

Un Lieutenant de la Prevôté de l'Hôtel pour la Police, un Exempt & quatre Gardes.



BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye de Noningues, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Vabres, vacante par le décès de la Dame de Toyras, a été donnée à Madame de Saillant, Abbessé de l'Abbaye de Bonlieu.

L'Abbaye de S. Laurent des Abats , Ordre de S. Augustin , Diocèse d'Auxerre , vacante par le décès du sieur Daquin , en faveur du sieur de Peschard , Evêque de Berythe.

Le Prieuré Commandataire Conventuel & Electif de Nôtre-Dame du Jarry, Ordre de Grammont, Diocèse de Saintes, vacant par le décès du fleur Julhard, Clerc tonsuré du Diocèse d'Angoulême.

I vj Le

1048 MERCURE DE FRANCE.

Le Prieuré de Saint Martin de Pins , au Diocèse de Mende, vacant par le décès du sieur de Rochefort, en faveur du sieur Magdonno.

L'Evêché du Puy, vacant par le décès de M. de Conflans, en faveur de M. l'Abbé de Beringhen, Prêtre du Diocèse de Paris, frere de M. le Premier.

L'Abbaye de S. Pé de Generez, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Tarbes, vacante par le décès de l'Abbé Dalon, en faveur de l'Abbé de Lons.

L'Abbaye de S. Melaine de Rennes, à l'Abbé du Bellay.

L'Evêché de la Rochelle, vacant par le décès de M. de Champflour, a été donné à l'Abbé de Brancas, Aumônier du Roi, & l'un des Agens du Clergé de France. Il y a dessus 5000. livres de pension; sçavoir, 2000. livres au Chevalier de Calviere de Bouqueran, Lieutenant au Regiment des Gardes Françaises, Chevalier de Saint Louis, qui doit être reçu dans l'Ordre de Saint Lazare pour en pouvoir jouir. Et 2000. livres à l'Abbé Terrasson de l'Académie Royale des Sciences, Professeur du Roi en Philosophie au College Royal de France, &c.

L'Abbaye Commandataire d'Aiguebelle, Ordre de Cîteaux, Diocèse de S. Paul-trois-Châteaux, vacante par le décès de M. de Conflans, Evêque du Puy, en faveur de M. Paul de Durfort Doyme, Prêtre du Diocèse de Rieux.

L'Abbaye Commandataire de S. Sauve de Montreüil, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Amiens, vacante par le décès de M. Benoïse, en faveur du sieur Nicolas Gedoy, Prêtre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, l'un des

des quarante de l'Academie Française.

L'Abbaye de Franquevaux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Nîmes, vacante par le décès de l'Abbé de la Petitiere, en faveur de l'Abbé de Vivet de Monclus, Grand-Vicaire de l'Evêché de Langres.

L'Abbaye des Bernardines de Neuchâtel en Braye, Ordre de Cîteaux, Diocèse de vacante par le décès de la Dame Desmarets, en faveur de Madame le Normand, Religieuse de la Madeleine de Tresnel.

L'Abbaye régulière de Niçois, unie au Chapitre de l'Eglise Cathedrale de la Rochelle, pour y tenir la seconde Dignité, vacante par le décès de Monsieur Phelipeaux, en faveur de l'Abbé Gautier de Montreuil, Prêtre au Diocèse de Paris, Licencié de Sorbonne.

L'Abbaye Reguliere d'Arrouaise en Flandres, à Don Philippe les Courcheult.

Le Prieuré de Chary, Diocèse de Vivier, à l'Abbé de Rochechouart.



MORTS & MARIAGES.

Mr Antoine Thibault, Chirurgien Major de l'Hôtel Dieu de Paris, y mourut le 17 Mars dernier, âgé de 58 ans, extrêmement regretté, tant par sa grande habileté dans sa profession que par son humeur bienfaisante; il étoit natif du Comté de Namur.

Dame Françoise Nau, veuve de M. Claude le Doulx, Chevalier Baron de Melleville, Conseiller en la Grande Chambre du Parlement, mourut le 27 Mars âgée de 68. ans

Le Reverend Pere Dom Denys de Sainte-Marthe

Marthe, Supérieur Général des Benedictins de la Congregation de Saint Maur, mourut à Paris dans l'Abbaye S. Germain des Prez, le 30. Mars, jour du Vendredi Saint âgé de 75. ans. Il étoit Auteur de plusieurs Ouvrages dignes de sa pieté & de son érudition. On vient d'imprimer le troisiéme tome de sa *Gaule Chrétienne*, qui sera continuée & conduite à sa perfection par des Religieux de la même Congregation, sur le plan & sur les Memoires que leur a laissé ce sçavant homme.

Le lendemain 31. à une heure après-midi, son corps fut exposé dans le Chapitre de l'Abbaye, où les RR. PP. Jacobins du Fauxbourg S. Germain vinrent processionnellement, & en Corps de Communauté, chanter un *Libera*. Après les Complies la Communauté des Benedictins alla lever le Corps, qui fut placé au milieu du Sanctuaire, où il resta durant le temps que durèrent les Vêpres des Morts, solennellement chantées. Puis il fut inhumé dans le Chœur de la grande Chapelle de la Vierge, lieu destiné pour la sepulture des Generaux de cette Congregation. Un grand nombre de personnes de distinction, & des Religieux de plusieurs Ordres assisterent à ses obseques.

Le lendemain des Fêtes de Pâques 4. Avril les Religieux de l'Abbaye Saint Germain celebrent un Service très-solennel, auquel plusieurs personnes de la premiere qualité, & quantité de Religieux de differens Ordres assisterent.

Le 10 du même mois les Chanoines Reguliars de l'Abbaye de Sainte Geneviève firent aussi un Service solennel pour le repos de l'ame de ce Pere, & pour honorer sa memoire avec une distinction particuliere; ce qui a été imité

imité par les RR. PP. de l'Oratoire dans leur Eglise de la rue S. Honoré.

Le 11. les Religieux de l'Abbaye Royale de S. Denys célébrèrent aussi un pareil Service avec beaucoup de solennité.

Dame François Geneviève Colin, veuve de M. François Lescapier, Chevalier, Baron de Nourad, de la Guediere &c. Conseiller en la Grande-Chambre du Parlement, & Mere de M. Lescapier, ci-devant Intendant du Commerce, aujourd'huy Intendant de Châlons en Champagne, mourut le 3. Avril, âgée de 74. ans.

Laurent Magnus, Comte de Sparr, Lieutenant Colonel du Regiment d'Infanterie Allemande de Sparr, fils de Pierre Magnus Comte de Sparr, Grand-Maître de l'Artillerie de Suede, & Ambassadeur Extraordinaire en France en 1672. Et de Dame d'Ebba Marguaretta, Comtesse de la Gardie nièce de la Comtesse de la Gardie, depuis Reine de Suede & Epouse de Gustave Adolphe, mourut à Paris le 7. Avril âgé de 61. ans.

Godefroy Jules de la Tour d'Auvergne, fils de Frederic Jules de la Tour d'Auvergne, & de Catherine Olive de Traule, Princesse d'Auvergne, mourut le 11. du même mois, âgé de 4. ans & quelques mois.

Le 12 du mois dernier, Marguerite le Lequien, veuve de Jaques Roche, ancien Officier de la Maréchaussée de Picardie, mourut à Amiens, âgée de cent ans accomplis.

M Jean Edouart de l'Etoile de Poussemothe, Chevalier Sire & Comte de Graville, second Presid nt de la Cour des Aydes, mourut à Paris le 12. de ce mois dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Le même jour, Dame Angelique du Biez, veuve

1052 MERCURE DE FRANCE.

veuve de M. Theophile de Castais , Capitaine au Regiment du Roy , âgée de 30. ans.

Jean Comte de Joyeuse, mort sans enfans à Paris le 25. du mois dernier , ne laisse point d'enfans de Marie Victoire de Merode , son épouse. Le Comte de Grand-Pré & Mademoiselle de Grand-Pré ses frere & sœur sont ses heritiers.

Pierre Puchot , Marquis Desalleurs , Lieutenant Général des Armées du Roy , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Gouverneur des Ville & Château de Laval, mourut à Paris le 25. du mois dernier , âgé de 82. ans. Il étoit Capitaine aux Gardes, & Brigadier d'Armée , lorsque le feu Roy en 1696. l'employa dans les Cours Etrangères , après avoir été Envoyé Extraordinaire vers les Electeurs de Cologne & de Brandebourg. Il fût nommé à l'Ambassade de la Porte , où il soutint également l'honneur de la Nation & les intérêts de la Religion Chrétienne. Il a ordonné par son Testament que son cœur fût porté aux Capucins de Péra-lez-Constantinople.

Françoise Hardy , veuve de Robert Vielle , Bourgeois de Paris , mourut le 27 de l'autre mois , dans sa maison , rue de la Fromagerie âgée de 102. ans 11. mois & 12. jours.

Charlotte de Beaumanoir-Lavardin , épouse du Marquis de la Châtre , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur du Fort de Pequay , ci-devant Lieutenant General aux Pays & Duchez d'Orleans , Dunois & Vendômois , mourut à Malicorne dans le Maine, le 29 Avril , âgée d'environ 58 ans.

Le 12. May Dame Françoise-Madeleine de Pommereu, épouse de Guy Cesar de la Luzerne , Comte de Buzeville , mourut âgée de 69 ans.

Le

Le 18. Claude François Paparel , Ecuyer , ci-devant Tresorier General de l'Ordinaire des Guerres , & de la Gendarmerie , mourut âgé de 66. ans.

Le même jour , Cesar de Carvoisin , Chevalier , Marquis de Carvoisin , mourut âgé de 59. ans.

M. le Marquis de la Cour mourut en cette Ville d'une attaque d'apoplexie , le 19. de ce mois , âgé de 59. ans , il étoit d'une des plus ancienne Noblesse de Normandie ; il avoit épousé Dame Magdelaine Charlotte - Emilie de Caumartin , dont il laisse deux fils , le Marquis de Ballery , Colonel de Dragons , qui a épousé Dame Marie Elisabeth de Matignon , & le Chevalier de la Cour , Capitaine de Dragons dans le Regiment de Bonnelles , Chevalier de Malthe.

Dame Marie de Rouxel de Medavi , veuve de M. Christophe de Hally , Chevalier , Comte de la Ferriere , mourut à Paris le 22. de ce mois , âgée de 76. ans.

Le 21. du mois de Mars dernier Emanuel Theodose de la Tour d'Auvergne , Duc de Bouillon , &c. veuf de Anne Marie-Christine de Simiane de Montcha de Gordes , épousa Louïse-Henriette-Françoise de Lorraine , fille mineure d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine , Prince de Guise , Comte de Harcourt , & de Marie Louïse-Christine de Castille , Princesse de Guise. La celebration du mariage fut faite dans la Chapelle du Château du Comte d'Harcourt , de la Paroisse d'Arcueil.

Le 20. Avril 1725. M. Alexis Magdelaine Rosalie , Comte de Châtillon , Grand-Baillif de la Préfecture Royale d'Hagueneau , Mestre de Camp General de la Cavalerie-legere de France , Maréchal des Camps & armées du Roi ,

Roi, veuf de Dame Charlotte Vautrude Voïfin, épousa Dame Anne-Gabrielle le Veneur, veuve de Constant de Manican, Brigadier des armées du Roi, Mestre de Camp, Lieutenant du Regiment Royal Piémont, Cavalerie.

Le Roi declara le 27. de ce mois, à Versailles, son mariage avec la Princesse Royale de Pologne, fille du Roi Stanislas.



A R R E S T.

A RREST du 10. Avril 1725. portant Reglement sur le fait de la Librairie & Imprimerie Le Roi étant informé, qu'encore que par les Reglemens cy-devant faits sur le fait de la Librairie & Imprimerie, & notamment par celui du 28. Fevrier 1723. il ait été pourvû à tout ce qui avoit paru necessaire pour y maintenir le bon ordre; cependant la negligence de plusieurs Libraires & Imprimeurs, & l'avarice de quelques-uns, ont donné lieu à differens abus, qui ont excité les plaintes du public, & portent un préjudice considerable au commerce des Livres d'impression de France, dans le Pays étranger; que même aucuns desdits Libraires ayant obtenu permission de recevoir des Souscriptions pour l'impression de quelques ouvrages, n'ont pas satisfait aux engagements qu'ils avoient pris avec le public, soit pour le temps de la livraison de ces ouvrages imprimez, soit pour la qualité du papier & des caracteres dont ils ont dû se servir; & d'autres ayant obtenu des renouvellemens de Privileges pour des Livres déjà imprimez,

ne

ne s'en sont servis que pour empêcher que d'autres Libraires ne pussent obtenir des permissions d'imprimer lesdits Livres, & pour augmenter le prix de ceux qui leur restoient des premières éditions : & Sa Majesté voulant y apporter l'ordre nécessaire pour maintenir dans son Royaume l'Art de l'Imprimerie dans toute la perfection dont il est susceptible, procurer le bon marché des Livres, & sur-tout de ceux qui sont le plus à l'usage de tout le monde, & faire observer par les Libraires les conditions portées par les Souscriptions qu'ils ont reçues, ou recevront cy-après, avec la fidélité qui est dûe au public. Oûi le rapport du sieur le Peletier de Beaupré, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel. SA MAJESTÉ EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne que les Reglemens cy-devant faits sur le fait de la Librairie & Imprimerie, & notamment celui du 28. Fevrier 1723. seront executez selon leur forme & teneur : & y ajoutant, ordonne ce qui ensuit.

ARTICLE PREMIER.

Il ne sera à l'avenir expédié aucun Privilege ni permission pour imprimer de nouveaux Livres, ou pour faire de nouvelles Editions de Livres déjà imprimez, qu'il ne soit en même temps présenté une épreuve du papier & des caracteres, dont l'Impetrant voudra se servir, sur deux feuilles imprimées, lesquelles seront agréées par Monsieur le Garde des Sceaux, pour être l'une attachée sous le contre-scel des Lettres, & l'autre déposée à la Chambre Syndicale, où lesdites Lettres seront enregistrees, pour y servir d'échantillon, sur lequel toute l'édition sera confrontée par les Syndic

&c

1056 MERCURE DE FRANCE.

& Adjoins de la Librairie, en presence de celui qui aura été préposé à cet effet par Monsieur le Garde des Sceaux, avant que le débit en puisse être ouvert; & seront tous les exemplaires qui ne s'y trouveront pas conformes, saisis & confisquez, & l'Impetrant condamné en outre en mille livres d'amende, moitié au profit du dénonciateur, & l'autre au profit de la Chambre Syndicale, laquelle amende ne pourra être réputée comminatoire, remise ni modérée.

I I.

Seront tenus les Libraires & Imprimeurs, de donner une attention particulière à ce que les Editions des Livres qu'ils feront imprimer à l'avenir, soient absolument correctes, autant que faire se pourra, à peine de confiscation de celles dont la correction aura été visiblement négligée, & de privation des Privilèges ou Permissions accordées à ceux qui seront tombez en semblables délits.

I I I.

Ne fera proposé au Public aucune Souscription, que pour l'impression d'Ouvrages considérables qui ne pourroient être imprimez sans ce secours, & après que la permission en aura été accordée par Monsieur le Garde des Sceaux, en conséquence de l'approbation qui aura été faite desdits Ouvrages en entier, par les Censeurs par lui préposés; & sera ladite Permission écrite & signée sur la Feuille imprimée, appelée *Prospectus*, qui contiendra les conditions dont le Libraire se chargera envers les Souscripteurs, soit pour le prix des Livres & le temps de leur livraison, soit pour la qualité du papier & des caracteres qui seront par eux employez; laquelle Feuille imprimée sera déposée avec ladite Permission en origi-

M A Y 1725. 1057

original, & enregistree ès Registres de la Chambre Syndicale, sur lesquels le Libraire signera sa soumission de s'y conformer; & ceux desdits Libraires qui manqueront à remplir aucune desdites conditions, seront condamnés envers les Souscripteurs à la restitution du double de ce qu'ils auront reçu, & à une amende arbitraire, suivant la qualité du délit.

IV.

Seront tenus les Syndic & Adjoints de la Librairie de Paris, de remettre dans un mois à Monsieur le Garde des Sceaux un état des Privileges renouvellez depuis le premier Janvier 1718. pour des Livres déjà imprimez, & un état des Livres qui ont été réimprimez en consequence du renouvellement desdits Privileges; pour sur la verification qui en sera faite, être les nouveaux Privileges dont on n'aura pas fait usage, annullez, & en être accordez de nouveaux ou de simples Permissions, suivant la qualité des Livres, à ceux qui feront leurs soumissions de les réimprimer promptement, & en conformité du present Reglement. FAIT au Conseil d'Etat Privé du Roi, &c.

Outre le Mercure ordinaire de Juin nous donnerons le mois prochain un second volume, tant pour pouvoir donner place aux nouveautez du temps present, que pour servir de Supplement aux six premiers mois de cette année, & pour avoir lieu d'employer diverses Pieces, que les Auteurs qui les ont remises, s'impacientent de voir paroître.

A P P R O B A T I O N.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercur*e de France du mois de May, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 2. Juin 1725.

HARDION.



T A B L E

E	Pître de M. Vergier à M. Courtin.	847
	Réponse de M. Courtin.	852
	Renvoy à l'Auteur du Défi sur les Bouts-rimez.	855
	Suite du Discours sur la Pesanteur universelle des Corps.	857
	Sonnet, Bouts-rimez proposez.	876
	Seconde Lettre sur les Plantes, Coquillages, &c.	877
	Epître au Duc de Vendôme, par l'Abbé de Chaulieu.	887
	Funerailles & Pompe funebre du Czar, &c.	893
	Stances au Pape sur l'ouverture du grand Jubilé.	902
	Extrait de la Dissertation où l'on compare la Ville de Paris à celle de Londres, &c.	906
	Ragotin, Cantate burlesque.	913
	Réponse à la Critique de l'Opera d'Armide.	917

Bouts-rimez donnez.	924
Differtation sur ce qu'on croît la nuit & décroît le jour , &c.	925
Vers à Ergasile sur son Défi.	930
Ouverture de l'Académie des Belles-Lettres de Lyon.	933
Epître en vers , &c.	936
Découvertes de M. du Quet dans les Mécaniques.	939
Epître en vers & Réponse.	945
Statuë Equestre de Louis XIV. à Dijon.	947
Le Singe & le Renard, Fable.	949
Nouvelles Découvertes de Medailles en Provence.	951
Enigmes , &c.	952
Nouvelles Litteraires , &c. Histoire Genealogique & Chronologique de la Maison de France , &c.	957
Les Monumens de la Monarchie Française , &c.	959
Lettre de la Marquise de Buons sur sa conversion.	963
Arrest du Conseil sur la nouvelle Edition des Conciles du P. Hardouin.	966
Quatrième Edition des Mélanges d'Histoire & de Litterature , &c.	971
Les Sermons du Pere Hubert.	973
L'Arithmetique renduë facile , &c.	975
Prix remporté par M. Bernouilly , &c.	980
Programme de l'Académie de Bordeaux pour le Prix de 1726.	981
Air Italien gravé.	986
Spectacles , Extrait de la Belle-Mere , Comedie , &c.	987
Les huit Mariannes , Comedie nouvelle.	1007
Nouvelles du Temps , de Turquie , &c.	1011
De Russie, Suede, Dannemark, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Hollande, &c.	1013

Morts , Naissances & Mariages des Pais Etran-	
gers.	1034
Journal de Paris.	1036
Benefices donnez.	1047
Morts & Mariages.	1049
Arrest.	1054
Avis pour les deux volumes de Juin.	1057

Errata d'Avril 1725.

P Age 696. ligne 13. à l'hommage , ôtez à.
 Page 827. ligne 2. du bas , n'en , lisez n'em-
 prunterions.

Fautos à corriger dans ce Livre.

P Age 810. ligne 8. Salome , lisez Mariamne.
 Page 888. ligne 4. les vanitez , lisez la va-
 rieté.
 Page 900. ligne 15. il y aura , lisez il y a eu.
 Page 914. ligne 14. escorter , lisez escorte.
 Page 924. ligne 15. changer , lisez charger.
 Page 939. ligne 11. à deux , lisez deux à deux.
 Page 992. ligne 26. partie , lisez parti.

L'Air naté doit regarder la page

986

